COLLECTION
PRATIQUES ET POLITIQUES
SOCIALES ET ÉCONOMIQUES

LOUIS FAVREAU
LUCIE FRÉCHETTE

Mondialisation, économie sociale, développement local et solidarité internationale

Préface de René Lachapelle et Gérald Larose

Presses de l'Université du Québec

Mondialisation, économie sociale, développement local et solidarité internationale

PRESSES DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC
Le Delta I, 2875, boulevard Laurier, bureau 450
Sainte-Foy (Québec) G1V 2M2
Téléphone : (418) 657-4399 · Télécopieur : (418) 657-2096
Courriel : puq@puq.uquebec.ca · Internet : www.puq.uquebec.ca

Distribution :

CANADA et autres pays
DISTRIBUTION DE LIVRES UNIVERS S.E.N.C.
845, rue Marie-Victorin, Saint-Nicolas (Québec) G7A 3S8
Téléphone : (418) 831-7474 / 1-800-859-7474 • Télécopieur : (418) 831-4021

FRANCE
DIFFUSION DE L'ÉDITION QUÉBÉCOISE
30, rue Gay-Lussac, 75005 Paris, France
Téléphone : 33 1 43 54 49 02
Télécopieur : 33 1 43 54 39 15

SUISSE
SERVIDIS SA
5, rue des Chaudronniers, CH-1211 Genève 3, Suisse
Téléphone : 022 960 95 25
Télécopieur : 022 776 35 27

DANGER
LE PHOTOCOPILLAGE TUE LE LIVRE

La *Loi sur le droit d'auteur* interdit la reproduction des œuvres sans autorisation des titulaires de droits. Or, la photocopie non autorisée – le « photocopillage » – s'est généralisée, provoquant une baisse des ventes de livres et compromettant la rédaction et la production de nouveaux ouvrages par des professionnels. L'objet du logo apparaissant ci-contre est d'alerter le lecteur sur la menace que représente pour l'avenir de l'écrit le développement massif du « photocopillage ».

LOUIS FAVREAU
LUCIE FRÉCHETTE

Mondialisation, économie sociale, développement local et solidarité internationale

Préface de René Lachapelle et Gérald Larose

Avec la collaboration de
Yao Assogba, Daniel Tremblay,
Manon Boulianne et Solange van Kemenade

et de la

Chaire de recherche du Canada
en développement des collectivités

2002

Presses de l'Université du Québec
Le Delta I, 2875, boul. Laurier, bur. 450
Sainte-Foy (Québec) Canada G1V 2M2

Données de catalogage avant publication (Canada)

Favreau, Louis, 1943-

Mondialisation, économie sociale, développement local
et solidarité internationale

(Collection Pratiques et politiques sociales et économiques)
Comprend des réf. bibliogr.

ISBN 2-7605-1089-1

1. Économie sociale. 2. Développement communautaire. 3. Mondialisation.
4. Coopération internationale. I. Fréchette, Lucie, 1949- .
II. Titre. III. Collection.

HM548.F39 2002 306.3 C2002-940955-1

Nous reconnaissons l'aide financière du gouvernement du Canada
par l'entremise du Programme d'aide au développement
de l'industrie de l'édition (PADIÉ) pour nos activités d'édition.

Révision linguistique : Le Graphe

Mise en pages : Presses de l'Université du Québec

Couverture : Richard Hodgson

1 2 3 4 5 6 7 8 9 PUQ 2002 9 8 7 6 5 4 3 2 **1**

Tous droits de reproduction, de traduction et d'adaptation réservés
© 2002 Presses de l'Université du Québec

Dépôt légal – 3e trimestre 2002
Bibliothèque nationale du Québec / Bibliothèque nationale du Canada
Imprimé au Canada

PRÉFACE

La mondialisation a mauvaise presse. Les manifestations à l'occasion de la rencontre de l'OMC à Seattle ou du Sommet des Amériques à Québec ont été largement couvertes par les médias. Les mouvements de résistance à la mondialisation font en sorte que la population s'inquiète d'arrangements qui, concoctés derrière des portes closes, réservent à une minorité d'individus et de pays les bénéfices de l'économie. La résistance est mieux connue que la construction d'alternatives au néolibéralisme dominant.

Il se trouve pourtant à travers le monde nombre d'initiatives économiques à finalité sociale qui participent à la construction d'une nouvelle façon de vivre et de penser l'économie à travers des dizaines de milliers de projets dans les pays du Nord comme du Sud. Ces initiatives locales sont réunies en réseaux qui leur permettent de participer à des dynamiques régionales, nationales et même mondiales. Cet ouvrage tend à démontrer que, tout émergents qu'ils soient, ces réseaux de l'économie sociale et solidaire contribuent à l'avènement d'une société civile mondiale qui promeut une autre mondialisation, celle de la solidarité.

L'économie sociale et solidaire selon la définition retenue lors de la Rencontre internationale de Lima (1997) et reprise par celle de Québec (2001), *place la personne humaine au centre du développement économique et social. La solidarité en économie repose sur un projet tout à la fois économique, politique et social, qui entraîne une nouvelle manière de faire de la politique et d'établir les relations humaines sur la base du consensus et de l'agir citoyen* (Déclaration de Lima, 1997).

Une à une ces initiatives sont tellement modestes qu'il semble tout à fait utopique d'y chercher aussi bien une résistance efficace qu'une alternative à la mondialisation néolibérale. Pourtant, du fait qu'elles s'inscrivent dans les rapports sociaux quotidiens de communautés frappées d'exclusion elles construisent une base solide de développement à la fois sur le plan social et sur le plan économique. À cet égard, en tant que stratégie de développement local, l'économie sociale et solidaire fait le pont entre la résistance et la construction.

Sous des noms et avec des concepts souvent différents, les actions qui allient le social et l'économique renouent avec la tradition de résistance et d'innovation des débuts du mouvement ouvrier organisé en syndicats pour défendre les droits des travailleuses et des travailleurs, mais aussi en coopératives pour répondre à leurs besoins aussi bien de consommation que de protection sociale, dans une société où le libéralisme n'était tempéré par aucune politique sociale digne de ce nom. À l'heure de la mondialisation, au moment où le libéralisme est la seule idéologie survivante et les États-Unis, la seule force capable de policer la planète, la remise à l'ordre du jour de l'économie sociale n'est sans doute pas fortuite. Comme le proposent Louis Favreau et Lucie Fréchette, le concept offre une possibilité de fédérer des activités fort diversifiées qui font le pont entre protestation et proposition, résistance et construction d'alternatives.

Les débats de la 2e Rencontre internationale sur la globalisation de la solidarité à Québec à l'automne 2001, ont mis en évidence que ces initiatives diverses ont un point focal commun : le développement solidaire. La volonté que ce développement solidaire respecte la diversité et demeure pluriel a aussi été très claire. Il n'est pas question de créer à l'échelle mondiale une organisation unitaire pour coordonner les actions. La volonté commune est de créer des réseaux qui permettent de passer de l'échelle locale et nationale à l'échelle internationale et mondiale. Les réseaux sont des structures souples de communication dans lesquelles diverses influences peuvent s'exercer sans que l'une ou l'autre ne prenne le contrôle. Ce sont aussi des structures de liaison permettant à des organisations locales de ne pas demeurer enfermées dans le localisme et d'accéder à d'autres échelles d'action en particulier dans le cadre de nouveaux partenariats internationaux.

La perspective qui a animé les rencontres de Lima et Québec, est d'inscrire l'économie sociale et solidaire dans les rapports Nord-Sud et de maintenir un équilibre qui permette aux réseaux du Sud d'occuper

autant de place que ceux du Nord. Si nous disposons déjà de programmes permettant des échanges avec l'Europe, et en particulier avec la France, sur le terrain de l'économie sociale, nous ne sommes pas toujours conscients du potentiel immense de partenariats Nord-Sud que recèlent les activités des organisations québécoises de coopération internationale. Nous savons qu'ils supportent des projets voire des communautés dans le Sud. Nous savons moins cependant, et c'est un des aspects stimulants de cet ouvrage, qu'ils contribuent à une économie de solidarité et sont responsables de véritables partenariats Sud-Nord. Les cuisines collectives en sont certainement un des meilleurs exemples.

Il serait sans doute prétentieux de parler d'un modèle québécois pour désigner cet ensemble de rapports entre économie sociale, développement local et solidarité internationale et plus encore d'y voir une façon d'influer sur les processus de mondialisation. Mais il est certain que le Québec, du fait de son histoire aussi bien que des acquis collectifs des dernières années, est en mesure de contribuer de façon significative à ces dynamiques de globalisation de la solidarité. Louis Favreau et Lucie Fréchette avec leurs collaborateurs précisent des concepts, mais surtout proposent une analyse de la conjoncture internationale actuelle et des exemples concrets démontrant qu'il y a un espace à occuper pour l'économie sociale et solidaire.

René Lachapelle et Gérald Larose

REMERCIEMENTS

Cet ouvrage couvre une dizaine d'années de recherche dans le domaine de l'économie sociale et du développement local, sur le plan de la coopération internationale. Au terme de cet itinéraire, nous voudrions exprimer notre gratitude à des personnes, des réseaux et des institutions sans lesquels ce projet n'aurait pas vu le jour.

Nos remerciements vont d'abord à nos **collaboratrices et collaborateurs immédiats** qui nous ont accompagnés à un moment ou à un autre de notre démarche : Lucie Beaudoin, puis Joanie Rollin qui se sont toutes deux succédé comme adjointes à la coordination de la Chaire de recherche du Canada en développement des collectivités (CRDC), Julie Sénéchal et Katerine Larouche qui se sont succédé comme adjointes à la coordination du Centre d'étude et de recherche en intervention sociale (CÉRIS), Flor Peralta d'abord, puis Marie-France Hains qui ont apporté leur soutien secrétarial à la CRDC et au CÉRIS.

Nos remerciements vont ensuite à des **collègues chercheurs**, Yao Assogba et Abdou Salam Fall pour l'Afrique, Manon Boulianne, Solange van Kemenade et Humberto Ortiz pour l'Amérique latine, chercheurs avec qui nous avons souvent discuté ou enquêté sur l'économie sociale, le développement local et la solidarité Nord-Sud, chercheurs complices de nos travaux de recherche Nord-Sud. Toutes ces personnes ont été des artisans de la mise en musique, à un moment ou l'autre, de ce projet de livre.

Que soient aussi remerciées les personnes avec qui nous travaillons depuis des années dans le cadre de la **CRDC** et du **CÉRIS** à l'UQAH. Nous pensons ici tout particulièrement à nos collègues de l'UQAH directement

engagés dans ces questions, soit Yao Assogba, Guy Bellemare, Jacques Boucher et Daniel Tremblay. Sans oublier nos amis et complices dans la création du **Groupe d'économie solidaire (GESQ)** : René Lachapelle, secrétaire exécutif du GESQ, Gérald Larose, président du GESQ, Marie-Hélène Méthé et Nancy Neamtan du Chantier de l'économie sociale, Marcel Arteau de la Coopérative Anim'action, Danielle Fournier de Relais-Femmes, André Beaudoin de l'UPADI, Réjean Lantaigne de SOCODEVI et François Lamarche de la CSN, Jean-Paul Saint-Germain de Développement et Paix et Robert Gignac de CUSO-Québec, tous artisans et artisanes de la première heure de la *Rencontre internationale d'économie sociale et solidaire de Québec* (octobre 2001).

Nos remerciements ne vont pas qu'à des personnes. Ils s'adressent également à des **groupes, des collectifs ou des réseaux de recherche** en économie sociale et coopération internationale au Québec et en Europe avec qui nous échangeons, travaillons et débattons régulièrement depuis des années. Nous pensons particulièrement au réseau du Centre interuniversitaire de recherche sur les innovations sociales dans l'économie sociale, les entreprises et les syndicats (CRISES) animé depuis plus de dix ans par Benoît Lévesque (UQAM) et dans lequel on retrouve de nombreux chercheurs pour qui l'économie sociale est un objet central d'étude et de réflexion : Manon Boulianne, Jacques Boucher, Marie Bouchard, Yvan Comeau, Benoît Lévesque, Marie-Claire Malo, Marguerite Mendell, Carol Saucier et Yves Vaillancourt. Nous pensons également à cette Alliance de recherche universités et communautés (ARUC) en économie sociale qui regroupe quatre universités (UQAM, UQAH, Concordia et UQAC) et est toujours animée par l'infatigable Benoît Lévesque. Nous pensons au Centre d'économie sociale de l'Université de Liège animé par l'économiste Jacques Defourny et à des chercheurs de l'Université de Louvain, Patrick Develtere et Bénédicte Fonteneau, au CRIDA-CNRS animé par le sociologue Jean-Louis Laville, au Collège coopératif d'Aix-en-Provence animé par l'économiste Maurice Parodi, aux deux chercheurs Guy Roustang et Daniel Cérézuelle et, enfin, à l'équipe du programme STEP (Stratégies et tactiques de lutte contre l'exclusion sociale et la pauvreté) du Bureau international du travail (BIT), animé par Christian Jacquier. Même si la problématique de l'économie sociale élaborée dans cet ouvrage a en partie été inspirée par toutes ces personnes, nous ne revendiquons pas moins l'entière responsabilité des erreurs dues aux raccourcis ou aux simplifications qu'on pourrait relever dans cet ouvrage.

Nos remerciements vont aussi à **notre université**, l'UQAH, qui a soutenu notre démarche. Nous pensons en particulier à notre vice-recteur à l'enseignement et à la recherche Denis Dubé et à notre recteur Francis Whyte dont on sait la volonté claire d'encourager la recherche en économie sociale et la coopération internationale dans le contexte d'une petite université en région qui a des ambitions fortes et une vision de l'université dans la société en dépit des contraintes financières et autres.

Enfin, et ce ne sont pas les moindres, nous sommes très redevables **aux pionniers de la première Rencontre internationale sur l'économie sociale et solidaire** (Lima, 1997), les Péruviens Alfonso Cotera, Ismael Munoz, Humberto Ortiz et les Québécois et Québécoises Josée Belleau, Léopold Beaulieu (Fondaction), Lorraine Guay, Clément Guimont (Caisse d'économie des travailleurs et travailleuses) et René Lachapelle (CSN) ; **aux pionniers de la seconde rencontre** (Québec, 2001), les infatigables et tenaces Péruviens Cotera, Munoz et Ortiz et les Québécois Yves Lapierre (CDC du Bas-Richelieu), Jean-Paul Saint-Germain (Développement et Paix), René Lachapelle (CSN et RQIIAC) et Gérald Larose (CSN et UQAM) ; à tous **ces coopérants et volontaires** des ONG du Québec, de Développement et Paix, de Solidarité Sud, de Plan Nagua... Nous pensons particulièrement à Michel Lacroix (Développement et Paix), à Mario Lula et Franscesca Suza (Solidarité Sud), à Marysa Gutierrez (CDÉC de Gatineau) et Jean-Guy Lacoursière (CUSO-Québec), Claude Giles (SUCO-Mali) et Francine Barbeau de Plan Nagua.

Mentionnons, enfin, les soutiens de recherche sur lesquels se sont appuyées les enquêtes à la base de cet ouvrage :

- la Chaire de recherche du Canada en développement des collectivités de l'UQAH,
- le Centre d'étude et de recherche en intervention sociale (CÉRIS-UQAH),
- le Centre de recherche en développement international (CRDI),
- le fonds de recherche du programme STEP du Bureau international du travail.

Louis Favreau et Lucie Fréchette

LISTE DES SIGLES

ACDI	Agence canadienne pour le développement international
AFEDEPROM	Association féminine de défense et de promotion de la femme
AIESS	Association internationale des écoles de service social
AMARC	Association mondiale des radiodiffuseurs communautaires
APC	Association for Progressive Communications
APEMIVES	Asociacion de Pequenos y Medianos Empresarios de Villa el Salvador
APIAVES	Asociacion de Pequenos Industriales y Artesanos de Villa el Salvador
AQOCI	Association québécoise des organisations de coopération internationale
ARUC	Alliance de recherche universités-communautés
ATTAC	Action pour une taxe Tobin d'aide aux citoyens
BIRD	Banque internationale de reconstruction et de développement
BIT	Bureau international du travail
CCFD	Comité catholique contre la faim pour le développement
CDC	Corporation de développement communautaire
CDEC	Corporation de développement économique communautaire
CECC	Conférence des évêques catholiques du Canada
CECI	Centre canadien d'étude et de coopération internationale
CÉRIS	Centre d'étude et de recherche en intervention sociale

CES	Centre d'économie sociale
CFC	Chlorofluorocarbone
CIRIEC	Centre interdisciplinaire de recherche et d'information sur les entreprises collectives
CISL	Confédération internationale des syndicats libres
CJE	Carrefour jeunesse emploi
CLD	Centre local de développement
CLSC	Centre local de services communautaires
CNTS	Confédération nationale des travailleurs sénégalais
CNUCED	Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement
COFAC	Cooperativa financiera de ahorro y crédito
CONFECOOP	Confédération nationale des coopératives
CRDC	Chaire de recherche en développement des collectivités
CRDI	Centre de recherche en développement international
CRISES	Centre de recherche sur les innovations sociales dans l'économie sociale, les entreprises et les syndicats
CSMO	Comité sectoriel de la main-d'œuvre en économie sociale et en action communautaire
CSN	Confédération des syndicats nationaux
CUAVES	Communauté urbaine autogérée de Villa el Salvador
DID	Développement international Desjardins
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FEPOMUVES	Fédération populaire des femmes de Villa el Salvador
FIPA	Fédération internationale des producteurs agricoles
FMI	Fonds monétaire international
FTQ	Fédération des travailleurs du Québec
GATT	General Agreement on Tariffs and Trade (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce)
GESQ	Groupe d'économie solidaire du Québec
GF2D	Groupe de réflexion et d'action Femmes, démocratie et développement
GRET	Groupe de recherche et d'échanges technologiques
ICCR	Interfaith Center on Corporate Responsibility

IDH	Indicateur de développement humain
MIC	Ministère de l'Industrie et du Commerce
NÉS	Nouvelle économie sociale
NPI	Nouveaux pays industrialisés
OCCDP	Organisation catholique canadienne pour le développement et la paix
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
OCI	Organisation de coopération internationale
OGI	Organisation gouvernementale internationale
OIT	Organisation internationale du travail
OMC	Organisation mondiale du commerce
OMS	Organisation mondiale de la santé
ONG	Organisation non gouvernementale
ONGD	Organisation non gouvernementale de développement
ONGI	Organisation non gouvernementale internationale
ONU	Organisation des Nations Unies
OSBL	Organisation sans but lucratif
PAS	Programme d'ajustement structurel
PIB	Produit intérieur brut
PMA	Pays moins avancés
PME	Petite et moyenne entreprise
PNB	Produit national brut
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PT	Parti des travailleurs
PVD	Pays en voie de développement
RELACC	Réseau latino-américain de commercialisation communautaire
RIES	Revue internationale d'économie sociale
RQIIAC	Regroupement québécois des intervenants et intervenantes en action communautaire (CLSC)
SEPLAN	Secrétariat d'État à la Planification
SGF	Société générale de financement
SIDI	Société d'investissement et de développement international

SOCODEVI	Société de coopération pour le développement international
STAS	Secrétariat d'État au Travail et à l'Action sociale
STEP	Stratégies et techniques contre l'exclusion sociale et la pauvreté
SUCO	Solidarité, Union, Coopération
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
UPA	Union des producteurs agricoles
UPADI	Union des producteurs agricoles Développement international
UQAC	Université du Québec à Chicoutimi
UQAH	Université du Québec à Hull
UQAM	Université du Québec à Montréal
VES	Villa el Salvador

AVANT-PROPOS

Les solutions toutes faites importées du Nord n'ont jamais porté fruits parce qu'elles reposaient sur une conception du développement et sur des valeurs étrangères au Sud. On en trouve de douloureux exemples un peu partout... Ce sont les solutions locales qui fonctionnent, on le sait maintenant. Les « petites » solutions propres à un milieu donné. Celles qui passent par la mise en commun et les coopératives de tout type et qui excluent les « vérités » importées du Nord, comme la compétition à tout prix, l'accumulation des profits ou la domination des marchés. Des choses comme le microcrédit, par exemple, un secteur où le Québec est extrêmement présent à travers des projets dans toute l'Afrique francophone... Nous avons tous, individuellement, la possibilité d'agir sur la trajectoire du monde.

Daniel Bertolino, cinéaste
(entrevue accordée au journal *Le Devoir*, 29 et 30 janvier 2000)

Daniel Bertolino, vieux routier et routard de la solidarité Nord-Sud, fait ici deux observations auxquelles il faut s'arrêter : la première, c'est que la solidarité internationale (qui n'importe pas des solutions du Nord) passe par le local et par l'économie sociale ; la seconde, c'est que nous pouvons tous et toutes, autant que nous sommes, changer le cours des choses. Ce que Bertolino s'efforce de démontrer par l'image, nous espérons pouvoir le faire par l'écrit, par un ouvrage qui s'appuie sur un long travail de recherche.

1. L'ÉCONOMIE SOCIALE ET LE DÉVELOPPEMENT LOCAL : LA FACE CACHÉE DE LA MONDIALISATION ET LES MOYENS D'UNE SOLIDARITÉ NORD-SUD

Partout dans le monde aujourd'hui, **des expériences inédites d'économie solidaire** ont surgi. Que l'on pense, pour ne mentionner que les plus connues dans les pays du Sud, à la « Grameen Bank » (Bangladesh) qui a instauré un système de microfinancement pour venir en aide aux familles les plus démunies (petits prêts pour le démarrage de micro-entreprises), aux cuisines collectives latino-américaines ou aux tontines africaines ; que l'on pense aussi, dans les pays du Nord, aux services de proximité et aux régies de quartier (France), aux coopératives sociales (Italie), aux coopératives de travail associé et aux sociétés anonymes de travail en Espagne, aux agences de développement communautaire aux États-Unis et au Canada ou aux entreprises d'insertion, aux carrefours jeunesse emploi (CJE), aux corporations de développement économique communautaire (CDÉC) et aux corporations de développement communautaire (CDC) au Québec.

Partout dans le monde, des initiatives sont en voie de renouveler ce que l'on a qualifié traditionnellement (du moins dans les pays du Nord) d'« **économie sociale**[1] », concept « parapluie » rassemblant le monde des coopératives, des mutuelles et des associations. Cet ensemble d'initiatives dont plusieurs ont émergé il y a quelque 150 ans grâce au mouvement ouvrier, qui s'était vu « contraint » de stopper l'offensive capitaliste sur trois plans : celui des impératifs socioéconomiques (besoins de stricte nécessité), celui des impératifs socioculturels (besoins d'identité) et celui des impératifs sociopolitiques (aspirations à la démocratie et à des sociétés équitables).

Mais partout dans le monde, ces initiatives se heurtent, bien évidemment, à des **obstacles** souvent **similaires** d'un continent à l'autre, d'un pays à l'autre que l'on pourrait résumer de la façon suivante :

– D'abord, la difficulté de maintenir la dynamique participative initiale. Concevoir que les personnes qui travaillent dans une entreprise sont des associés ne va pas de soi. Historiquement, certaines

1. Pour l'instant, nous nous en tenons à l'expression « économie sociale » que nous n'opposons pas à celle d'« économie solidaire » en paraphrasant D. Demoustier (2001) qui titre l'introduction de son dernier livre comme suit : « L'économie sociale est solidaire… ou elle n'est pas ». Nous y reviendrons plus loin.

de ces entreprises ont échoué, alors que d'autres ont remarquablement réussi (l'expérience de Mondragon au Pays basque en Espagne en témoigne). Mais cette association, cette participation dans l'entreprise n'est jamais acquise. C'est un construit social.

– Ensuite, pour les initiatives issues du monde associatif (organisations communautaires, groupes de femmes, groupes écologiques ou groupes de jeunes), la difficulté de développer une culture d'entreprise rendue nécessaire par la présence, en règle générale et au moins partiellement, d'activités sur le marché, alors qu'elles ont longtemps baigné dans une culture de financement public (de l'État national ou de l'aide internationale).

– La difficulté pour ces initiatives de définir leur horizon propre en étant « coincées » entre l'entreprise privée qui a ses règles et sa logique tout en opérant sur le même marché (par exemple dans le secteur de la récupération et du recyclage) et les États qui se sentent souvent menacés par l'associatif (les ONG entre autres) car, sur certains terrains, l'associatif est mieux placé pour tirer son épingle du jeu.

– Enfin, la difficulté de faire reconnaître par les pouvoirs publics nationaux ou par les organisations internationales l'importance et la pertinence de logiques transversales, là où le fond de l'air a depuis longtemps été celui de logiques sectorielles et de programmes compartimentés et ciblés.

Difficultés, certes, utilisées par certains pour se débarrasser d'une notion trop encombrante pour la compréhension qu'ils ont des mouvements sociaux identifiés à la seule résistance politique. Mais partout dans le monde, après l'éclipse des trente glorieuses, sont réapparues cette notion et un ensemble relativement nouveau de pratiques qui peuvent se regrouper sous cette notion. Des recherches et des débats sur l'économie sociale et solidaire se font jour, au Sud comme au Nord, que ce soit pour insister sur son potentiel et son internationalisation (Ortiz et Munoz, 1998 ; Petrella, 1997 ; Rifkin, 1995) ; pour chiffrer son importance dans le Sud comme dans le Nord (Salamon et Anheier, 1996) ; pour la situer dans un cadre plus large à côté d'un revenu minimum garanti pour tous (Ferry, 1995), d'un partage du travail (Lipietz, 1996) ou d'une économie plus plurielle (Aznar *et al.*, 1997) ; pour signaler son renouvellement au Nord (Defourny, Favreau et Laville, 1998 ; CIRIEC-Espagne, 1997) ; pour signaler son émergence au Sud (Defourny, Develtere et Fonteneau, 1999 ; Favreau, 1999 ; Nissens et Larrachea, 1994 ; Ortiz, 1994 ;

Razeto, 1990) et l'importance des mouvements ou des ONG qui lui donnent naissance (Develtere, 1998 ; Assogba, 1997 ; Favreau, 1994 ; Rodrigo, 1990) ; pour signaler ses rapports complexes avec les pouvoirs publics et sa contribution au refaçonnage d'un État social (Comeau, Favreau, Lévesque et Mendell, 2001 ; Favreau et Lévesque, publié en 1996 et réédité en 1999 ; Noel, 1996).

2. La trajectoire du monde peut être changée : une autre mondialisation est-elle en train d'émerger ?

La mondialisation telle que proposée par le néolibéralisme est-elle la seule possible ? Si la Banque mondiale et le Fonds monétaire international (FMI) encouragent systématiquement la régulation quasi exclusive par le marché, il existe toutefois des contre-tendances comme : 1) la montée d'une société civile mondiale et la multiplication des ONG ; 2) des courants politiques nouveaux (valorisant le partage du travail, le développement d'une économie solidaire, de nouvelles formes de coopération internationale, etc.) ; 3) des demandes de démocratisation de la part des divers mouvements sociaux (participation des travailleurs à la gestion des entreprises, participation des usagers dans les services collectifs, exigence de contrôle des populations locales sur leur territoire, mobilisation pour la protection de l'environnement, etc.). Dans cette foulée, des travaux de plus en plus nombreux mettent en lumière la **face cachée de la mondialisation** que constituent la revalorisation du **local**, les solidarités territoriales et les entreprises d'économie sociale. Bien que toujours menacées de se replier sur elles-mêmes, ces contre-tendances peuvent aussi être porteuses d'une nouvelle universalité et susceptibles d'influencer, voire de transformer les institutions en place.

En effet, l'érosion des compromis sociaux et la remise en question des règles institutionnelles qui ont constitué la base du modèle capitaliste de développement de l'après-guerre (le modèle fordiste et providentialiste), de même que l'effondrement de l'étatisme des pays de l'Est ou le « développementisme » des États du Sud, ont fait apparaître au grand jour les faiblesses de ces voies de développement désormais dépassées.

C'est au creux de cette crise des modèles que la mondialisation néolibérale s'est imposée et a provoqué une concurrence à la hausse entre pays, de l'exclusion et un déficit démocratique, les États devenant

de plus en plus redevables à des acteurs qui leur sont extérieurs (FMI, Banque mondiale, etc.). Par ailleurs, nous n'avons pas encore complètement assimilé le fait que le socialisme, si longtemps associé à l'étatisme, était en train d'opérer une mutation intellectuelle majeure en reconnaissant enfin la nécessaire autonomie de la société civile comme partie intégrante d'un nouveau paradigme de développement.

Dans tout cela, les mouvements sociaux, au Sud comme au Nord, de même que la coopération Nord-Sud en ont subi les contrecoups en vivant depuis des temps forts d'incertitude (Bessis, 1997) en dépit des poussées d'optimisme que des rencontres comme celles de Porto Alegre permettent. Ce qu'il faut surtout retenir, c'est que, par-delà les forums sociaux mondiaux à la manière de Porto Alegre, **la crise a libéré un espace inédit pour l'innovation et la transformation sociales, notamment dans la zone où le « social » et l'« économique » se superposent,** ce qui est le cas de **l'économie sociale et du développement local**. Cette tendance nous impose manifestement de nous engager sur la voie de la recherche portant sur le renouvellement de l'économie sociale au Nord et sur son émergence au Sud ainsi que, plus largement, sur le renouvellement des rapports entre État, marché et société civile.

Bien que timidement pour le moment, un nouveau contrat social mondial émerge (Groupe de Lisbonne, 1995). Dans cette visée, il faut reconnaître l'existence de dizaines de milliers d'organisations non gouvernementales (ONG) et d'associations de toutes sortes dans le monde dont plus de 50 000 sont déjà reliées par Internet (le réseau APC)[2], ce qui leur permet d'avoir à leur disposition des banques de données, les informations d'une agence de presse alternative et des forums thématiques de discussion.

C'est que, face à l'offensive néolibérale, il existe une perspective de travail mise en œuvre par un certain nombre d'acteurs – dont plusieurs sont nouveaux sur la scène internationale, notamment les groupes de femmes et les groupes écologiques – et de nouveaux dispositifs – des réseaux internationaux d'économie sociale et de développement local. **Le défi consiste à multiplier les échelles d'intervention** (locale, régionale et fédérative, nationale et internationale) **et à en tenir compte** pour passer du micro (du travail d'organisation au plan local) au macro qui permet d'agir sur les pouvoirs à l'échelle nationale et internationale.

2. Pour en savoir plus long, voir leur portail à l'adresse suivante : <http://www.apc.org>.

Plus largement, la réussite de l'économie sociale dépend, en amont, de la force propulsive que lui fournissent les mouvements sociaux (associatif, de femmes, syndical, écologique, de jeunes) et, en aval, de la perspective que lui procure un projet de société où démocratie et développement se conjuguent (Lévesque *et al.*, 2001 ; Lévesque, 1997).

C'est dans cette perspective, c'est-à-dire celle d'une nécessaire relecture de l'histoire des mouvements sociaux, celle de leur articulation à un nouveau contrat social et à des États sociaux renouvelés, celle de la construction de nouvelles formes de coopération entre populations des sociétés du Nord et des sociétés du Sud, que prennent tout leur sens la recherche et la réflexion sur l'économie sociale et le développement local à l'heure de la mondialisation néolibérale.

3. L'ÉCONOMIE SOCIALE A-T-ELLE UN AVENIR ? DEUX RAISONS D'ÉTUDIER LA QUESTION

Par-delà le repérage systématique de ces initiatives nouvelles (qui reste cependant à faire pour une bonne part), il convient d'examiner leur potentiel effectif. Car, au Sud comme au Nord, nous sommes renvoyés au débat sur la fonction de relais et sur celle de levier de cette économie dans sa contribution au développement d'ensemble de la société. Tout comme leurs cousines du Nord, les initiatives émergentes de l'économie sociale et solidaire au Sud courent le risque de l'instrumentalisation et de la substitution. En effet, pour pallier les effets sociaux des programmes d'ajustement structurel elles risquent de se limiter à combler un vide là où l'État a démissionné. D'où l'importance de s'interroger sur leur avenir : sont-elles fortement conjoncturelles ou, au contraire, fortement ancrées dans les réponses à long terme aux mutations du travail, de la culture, de l'environnement et de la protection sociale que traversent désormais nos sociétés ? Voilà une première raison d'étudier la question.

Cet ouvrage avance qu'il faut se garder de tout optimisme naïf. Partout dans le monde, selon les quelques recherches disponibles à cet égard, ces initiatives n'ont que peu de visibilité. Elles disposent pour le moment d'une faible couverture légale, ont une position souvent instable entre celle d'agent des pouvoirs publics et celle de partenaire. Elles sont de plus souvent fragilisées quant à leur financement, ont besoin de professionnalisation et se concentrent parfois trop sur des enjeux locaux au détriment d'enjeux mondiaux (par exemple la pollution, les migrations, les termes de l'échange mondial, etc.).

Mais, en même temps, la période de crise structurelle que nous traversons nous rappelle que **l'intervention d'un État social – même renouvelée – ne suffit pas à elle seule** à répondre aux aspirations des populations et des mouvements qui cherchent à les représenter. Cette raison fournit une clé essentielle pour justifier que l'on s'interroge sur l'avenir de l'économie sociale et sur son potentiel aujourd'hui.

L'économie sociale nous rappelle aussi ce XIXe siècle où les mouvements sociaux ont cherché dans plusieurs directions les voies d'une société qui **ne se réduit pas à une économie de marché**. De là l'émergence au XIXe siècle de sociétés d'entraide, devenues par la suite des mutuelles, des coopératives ou des associations cherchant à répondre aux besoins des milieux populaires (Demoustier, 2001), et l'idée récente d'une « **économie plurielle** » (Aznar *et al.*, 1997 ; OCDE, 1996). Une économie, certes, avec marché, mais une économie où l'intérêt général est plus fortement présent si les économies publique et coopérative / associative sont fortes. D'où l'idée d'une économie sociale qui ne participe pas du désengagement de l'État, mais bien de son refaçonnage (dans les pays du Nord) ou de sa reconstruction (dans les pays du Sud) et d'une économie où l'ensemble des entreprises subissent la sanction du marché (l'impératif de croissance) sans que s'éclipsent d'indispensables règles du jeu favorisant un développement économique au service de la société, ce qui n'est rendu possible que par un rééquilibrage des pôles privé, public et social de cette économie et par leur démocratisation. Aujourd'hui renaît au sein des mouvements sociaux un engagement sur le terrain même de la production de richesses. D'où vient cet intérêt et quelle portée cet engagement a-t-il sur le développement de formes nouvelles de régulation économique et politique ?

Voilà bien une seconde raison d'examiner de plus près l'économie sociale – son rôle, son histoire (près de deux siècles) et ses pratiques – pour savoir à quelles conditions ces initiatives peuvent multiplier leurs échelles d'intervention et changer d'échelle d'action en passant du micro, c'est-à-dire de la gouvernance locale, au macro pour peser sur les politiques globales. La réflexion et la recherche sur l'économie sociale peuvent contribuer à éclairer le sujet.

Une meilleure compréhension du **rôle, de l'histoire et des pratiques** les plus innovantes de l'économie sociale pourra, croyons-nous, fournir des **indications de portée générale** sur deux questions importantes pour le développement économique et social de nos sociétés :

1) Comment relancer le développement des régions et des communautés en difficulté dans le monde, tant au Sud qu'au Nord ?
2) Comment l'économie sociale peut-elle contribuer à la construction de nouvelles formes de régulation démocratique et à l'élaboration de nouvelles politiques publiques ?

Pour répondre à ces questions, nous avons tenté d'allier de la façon la plus équilibrée possible quatre éléments : des analyses de caractère structurel, des informations chiffrées, l'étude monographique d'expériences significatives au Nord comme au Sud et des réflexions sur les politiques à entreprendre. Puissions-nous, par cet ouvrage, donner (ou redonner) à tous « la possibilité d'agir sur la trajectoire du monde », comme le dit si bien le cinéaste Daniel Bertolino.

CHAPITRE I

L'ÉCONOMIE SOCIALE

Aperçu historique et théorique dans une perspective Nord-Sud

L'initiative économique n'est pas réservée aux riches ni n'est le monopole de l'entreprise privée.

J.-P. Vigier, directeur de la Société d'investissement et de développement international (SIDI), France

L'économie sociale doit d'abord être considérée comme une mobilisation sociale à partir des besoins des populations (nécessité), à partir des aspirations de ces populations à une identité propre et à partir d'un projet de société (démocratique et équitable) porté par les mouvements sociaux qui l'animent. Mais quelles directions de fait cette mobilisation, pour créer des organisations et des entreprises, prend-elle ? Est-ce principalement, en dernière instance, l'expression d'une néophilanthropie (par défaut d'État social) et un détournement de l'émancipation sociale (par défaut d'organisation politique de gauche) ou plutôt l'expression d'un potentiel de développement de nouvelles formes de régulation politique, d'identité et d'utilité sociale ? Est-ce une nouvelle forme de gestion sociale de la pauvreté ou une réponse inédite à des besoins sociaux associés à une aspiration à la vie démocratique et au renouvellement de la protection sociale et des politiques d'emploi des États ? Qu'est-ce que l'histoire des pratiques dans

ce domaine (histoire qui remonte au XIXe siècle) et la théorie qui lui est liée nous révèlent à cet égard tant dans les sociétés du Nord que dans les sociétés du Sud ?

1. Un retour sur l'histoire des pratiques au Nord et au Sud[1]

Une première ligne de force se dégage de près de deux siècles d'histoire de l'économie sociale : l'économie sociale dans les pays industrialisés du Nord, notamment ses branches coopérative et mutualiste, s'est développée parmi des classes laborieuses exploitées et luttant pour améliorer leurs conditions de vie très précaires[2]. En d'autres termes, comme on l'a souvent souligné, la coopération est d'abord « fille de la nécessité », en réponse à la pression de besoins fortement ressentis par des populations plutôt défavorisées ou en difficulté (Desroche, 1976). Cette **condition de nécessité** constitue une première dimension, de caractère **socioéconomique**, à intégrer dans une **grille d'analyse** qui cherche à comprendre l'économie sociale d'aujourd'hui. De cette façon, nous reconnaissons aussi l'un des rôles traditionnels joués par l'économie sociale, rôle bien mis en évidence par les théories économiques des organisations sans but lucratif (Salamon et Anheier, 1996 et 1998) : ce type d'entreprises et d'organisations naît ou se développe en réponse aux défaillances de l'économie dominante, en particulier aux besoins non satisfaits par le marché ou l'État.

---

1. Sur plus d'un aspect, le présent livre dans sa facture générale et pour quelques-uns de ces chapitres est redevable à trois réseaux de chercheurs en économie sociale dans lesquels la CRDC est insérée. Le premier est québécois et existe depuis plus de dix ans : le centre interuniversitaire de recherche sur les innovations dans l'économie sociale, les entreprises et les syndicats (CRISES) qui a fourni au moins deux ouvrages sur l'économie sociale et le développement économique communautaire (Comeau, Favreau, Lévesque et Mendell, 2001 ; Favreau et Lévesque, 1996). Le second réseau est surtout européen et a donné un ouvrage sur la nouvelle économie sociale mise en relation avec le défi de l'emploi dans un cadre comparatif de neuf pays du Nord (Defourny, Favreau et Laville, 1998). Le troisième réseau est, pour partie, composé de chercheurs du Nord et, pour partie, de chercheurs du Sud dans le cadre du programme STEP du Bureau international du travail qui a déjà à son actif un ouvrage sur l'émergence au Sud d'une nouvelle économie sociale (Defourny, Develtere et Fonteneau, 1999).
2. Les initiatives d'économie sociale de l'époque sont parties prenantes, au même titre que le syndicalisme, au mouvement ouvrier naissant (Demoustier, 2001, p. 20-33).

C'est ainsi, par exemple, que les coopératives de consommation ont d'abord été l'expression d'efforts collectifs pour trouver des réponses à certains besoins essentiels : obtenir des produits de base (nourriture, vêtements...) au meilleur prix possible, parce que les moyens de subsistance étaient alors fort maigres et que des sociétés d'entraide ont émergé pour assurer un minimum de protection sociale à leurs membres. Pour leur part, les coopératives ouvrières de production ont d'abord été le fait de travailleurs – surtout des artisans – qui, en réponse à l'industrialisation capitaliste, ont voulu défendre leur métier, rester maîtres de leur travail et ne pas se laisser enfermer dans un salariat alors synonyme de dépossession. Sans parler de ceux qui avaient tout simplement été précipités dans le chômage par le capitalisme naissant et qui tentaient de riposter en se regroupant à quelques-uns pour créer leur propre entreprise.

L'histoire mutualiste peut être évoquée de la même façon. Les « sociétés de secours mutuel » se sont multipliées dès le début du XIXe siècle parce que les systèmes de prévoyance collective faisaient défaut, alors même que les risques d'accidents du travail et de maladie étaient très élevés. Ne disposant que de faibles moyens financiers pour faire face au coût de traitements médicaux, à l'arrêt momentané ou prolongé de rentrées salariales provoqué par la maladie ou l'invalidité, des familles de milieux populaires s'associaient pour alimenter par des cotisations modestes mais régulières des caisses de secours qui les aidaient en cas de malheur.

Mais cette explication à elle seule est insuffisante. Une deuxième dimension, **de caractère socioculturel**, doit être prise en compte pour analyser les ressorts de l'économie sociale. En effet, la nécessité ne suffit pas à expliquer la **mobilisation sociale** qui est à la base de ses manifestations. L'**identité collective**, par l'appartenance à un même groupe dont les membres ont conscience de participer à un destin commun, forme un second registre d'explication déjà exploré par Tocqueville au XIXe siècle (Tocqueville, 1991). Celui-ci fait en effet de l'association une condition de la démocratie par l'engagement public qu'elle révèle et entretient. En ce sens, le dynamisme de l'économie sociale dans le monde ouvrier au XIXe siècle et au début du XXe siècle a été l'expression d'une culture de métier menacée mais traversée par l'exigence démocratique, puis d'une culture de classe dépossédée, certes, mais largement solidaire. C'est à partir d'une mouvance associative qu'ont émergé divers types d'organisations : des syndicats, des partis ouvriers, des mutuelles, des coopératives et des associations.

L'ensemble de ces organisations du mouvement ouvrier ont fait œuvre collective – en dépit des oppositions et des différends – en contribuant à transformer en condition ouvrière la condition prolétarienne du siècle dernier, surtout faite de marginalité sociale, de précarité du travail et d'absence de droits. Elles ont obtenu certains droits sociaux et la reconnaissance d'organisations propres, puis ont transformé cette condition ouvrière en condition salariale par l'obtention d'une pleine citoyenneté à la faveur de protections sociales universelles de caractère public (Dubet et Lapeyronnie, 1992 ; Castel, 1995).

Leurs membres étaient liés par le travail, par une même culture populaire et par des luttes leur faisant vivre à tous ce que d'aucuns ont nommé une « intégration conflictuelle » (Touraine, 1973). Il existait donc bien des **identités collectives** (ou à tout le moins une communauté de destin) génératrices d'institutions nouvelles qui ont constitué les premières souches de l'économie sociale. Contrairement à l'opinion assez répandue dans la gauche traditionnelle, l'économie sociale est née au sein de mouvements qui se voulaient des leviers de transformation sociale, mouvements également convaincus de la possibilité de faire vivre des rapports sociaux de solidarité **dans et par des activités économiques**[3].

Une analyse convergente peut être faite pour l'économie sociale issue du monde rural. Ainsi, au Québec, les producteurs agricoles canadiens-français ont mis sur pied, il y a plus de cent ans, un mouvement coopératif remarquable de dynamisme dans la commercialisation d'une large partie de leur production[4]. Ce mouvement coopératif a été construit sur une identité socioculturelle forte mais peu reconnue, celle d'un peuple, les Canadiens français. En cherchant par tous les moyens à commercialiser

3. Cette dimension de levier de changement social a pu s'affaiblir avec le temps, comme l'indique l'évolution de certaines coopératives et mutuelles traditionnelles qui, en se développant ou en adoptant des stratégies économiques plus classiques, se sont plus ou moins éloignées des mouvements sociaux qui les avaient fait naître. Mais cet éloignement n'est pas le propre de l'économie sociale. Les syndicats et les partis politiques de gauche se sont également détachés de leur base sociale initiale et de l'impulsion du mouvement d'origine. Cette tendance a un nom : l'institutionnalisation, laquelle a ses avantages (la reconnaissance sociale), ses travers (l'encadrement normatif de l'État) et ses possibilités (la démocratisation du développement dans les secteurs où les initiatives s'investissent). Voir, à ce propos, notre réflexion sur l'institutionnalisation des initiatives des trente dernières années dans l'expérience québécoise (Favreau et Lévesque, 1996, p. 165-182).

4. L'expérience québécoise de commercialisation collective de la production agricole est aujourd'hui mise à profit dans des pays d'Afrique et d'Amérique latine. Voir à ce propos le chapitre VI sur le travail de l'UPA Développement international.

leurs productions et à acheter leurs intrants à des prix plus favorables que ceux imposés par les grands négociants, ces agriculteurs misaient sur un développement économique autonome et affirmaient en même temps leur identité. Les mêmes facteurs se retrouvent dans l'histoire des caisses populaires Desjardins. La condition d'identité collective y était tout aussi présente. N'y avait-il pas une identité francophone et catholique à défendre face à une domination anglo-saxonne et protestante ?

Desjardins : 100 ans d'économie sociale dans le secteur du crédit et de l'épargne

Le Mouvement Desjardins a aujourd'hui, après cent ans d'existence, 5,3 millions de membres, dont 4,8 millions au Québec, et 1 300 caisses populaires et d'économie. Il couvre l'ensemble du territoire québécois, mobilise 18 000 dirigeants bénévoles et 32 000 employés. Il dispose d'actifs de plus de 77 milliards de dollars canadiens, formant ainsi la première institution financière québécoise avec 38,8 % du crédit à la consommation, 27 % de l'épargne personnelle et 24 % du crédit commercial et industriel. Il rend aussi des services dans les assurances, les fiducies et les valeurs mobilières et investit dans les entreprises québécoises par l'entremise d'Investissement Desjardins.

Les analystes de la société québécoise et de son modèle de développement s'entendent pour dire que la cohabitation et la synergie de Desjardins avec l'économie publique québécoise (Hydro-Québec, la Caisse de dépôt et placement, la Société générale de financement (SGF), le réseau de l'Université du Québec, etc.) ont constitué, sans contredit, des piliers du développement économique et social du Québec.

Le Mouvement Desjardins est un exemple type d'une forme de mobilisation sociale de la population canadienne-française des débuts du siècle qui, défavorisée par le système bancaire de l'époque, a su s'en donner un qui lui était propre : les premières caisses populaires sont ainsi nées au début du siècle (1901) sous l'impulsion d'Alphonse Desjardins inspiré par l'expérience de l'économie sociale allemande et belge de Raiffaisen. Après plusieurs décennies de décollage lent et de peu d'impact structurant sauf au niveau micro, le Mouvement a pris son élan définitif dans les années 1960, élan qui ne s'est pas brisé depuis.

L'histoire du complexe coopératif de Mondragon au Pays basque espagnol montre que cette grille d'analyse ne vaut pas seulement pour l'économie sociale la plus ancienne. On sait en effet à quel point l'affirmation de l'identité basque a joué un rôle important dans la naissance et dans le développement de Mondragon, même s'il ne s'agit pas du seul facteur à avoir favorisé son émergence. Au fond, les deux conditions mentionnées plus haut étaient remplies : la nécessité, c'était l'ensemble des besoins de reconstruction au lendemain de la guerre civile et de la Seconde Guerre mondiale ; l'identité collective, c'était cette réponse d'une culture, d'un peuple, face au risque de domination castillane. Ces deux facteurs expliquent dans une large mesure le dynamisme et, aujourd'hui encore, la vitalité de ce mouvement coopératif.

Le complexe coopératif de Mondragon au Pays basque espagnol

Mondragon est cette région pauvre du Pays basque espagnol qui, dans les années 1950, a relancé son développement à partir presque exclusivement d'organisations et d'entreprises d'économie sociale. Le complexe coopératif était composé à l'origine d'une caisse centrale d'épargne et de crédit liée organiquement à sept ou huit entreprises industrielles (appareils ménagers tels que frigos, cuisinières, etc.). Aujourd'hui, après 40 ans, la région dispose d'une main-d'œuvre salariée de 30 000 personnes dans des entreprises et des organisations coopératives (usines, commerces, collège technique, hôpitaux, etc.). L'analyse confirme que Mondragon a su traverser la crise économique des années 1970-1980 autrement que partout ailleurs en Europe dans les mêmes secteurs par sa capacité d'adaptation technologique et sa politique de requalification de la main-d'œuvre.

(Belleville, 1987 ; Larranega, 1998)

Finalement, un troisième facteur vient jouer, c'est l'apport des créateurs d'utopies : celle du socialisme communautaire d'un Owen, d'un Saint-Simon, d'un Fourier ou d'un Proudhon, celle du projet socialiste d'un Mauss ou d'un Jaurès ou celle des chrétiens sociaux tels Leplay ou Raiffensen. Ou encore la contribution des réalisateurs ou porteurs de projets qui, tels les pionniers de Rochdale, ont su dégager des principes applicables à l'ensemble de l'économie sociale. Bref, la pensée sociale de chaque époque, celle qui cherche à se démarquer, voire à établir une rupture avec la pensée économique du capitalisme, influence, anime ou légitime la recherche de nouvelles avenues et l'ambition d'une transformation sociale d'ensemble.

Des paramètres semblables sont présents dans de nombreux pays du Sud où se développe une économie populaire et solidaire qui, à bien des égards, rappelle l'émergence de l'économie sociale dans les pays industrialisés. À titre d'exemple parmi tant d'autres possibles, Villa el Salvador au Pérou est une sorte de Mondragon latino-américain : 350 000 habitants en banlieue de Lima se sont donné un aménagement du territoire qui combine l'organisation du voisinage par pâtés de maisons et l'organisation de services communautaires autour de 120 places publiques et d'un réseau de petites entreprises inscrites pour parties dans une dynamique d'économie solidaire[5]. En l'occurrence, la communauté de destin est sans doute moins fondée sur une identité culturelle très spécifique que sur une condition sociale largement commune et sur une appartenance territoriale précise, d'ailleurs aussi présente dans le cas de Mondragon[6].

En somme, la coopération, et plus globalement l'ensemble de l'économie sociale, est fille de la nécessité, mais aussi fille d'une identité collective : faite d'initiatives économiques lancées sous la pression de besoins cruciaux, l'économie sociale est aussi portée par une identité collective ou une communauté de destin forgée par des facteurs d'ordre culturel (de langue, de religion, de territoire comme espace de vie commune, etc.). Enfin, elle est inscrite dans la dynamique de mouvements intellectuels et sociaux porteurs d'une visée de transformation de toute la société, une société où le développement serait démocratique et équitable.

2. Les pratiques contemporaines : la fin de l'éclipse

Si l'on veut bien prendre cette explication comme un premier éclairage, le redéploiement aujourd'hui de l'économie sociale pourrait alors s'expliquer par la réactualisation, sous des formes différentes, des conditions socioéconomiques, des conditions socioculturelles et des conditions intellectuelles propres à l'émergence de l'économie sociale d'hier.

---

5. Voir l'analyse de l'expérience de Villa el Salvador au chapitre V.

6. Nous rejoignons ici les travaux de plusieurs chercheurs qui expliquent le lancement d'initiatives d'économie sociale par l'appartenance à des collectifs sectoriels ou territoriaux porteurs de cohésion sociale. Sur cette question, voir notamment les travaux canadiens (Fairbain, 1991), américains (Christenson et Robinson, 1989 ; Perry, 1987) ou européens (Jacquier, 1992). Ces travaux ont mis en évidence le fait que, lorsqu'il y a une identité sociale et culturelle très forte au sein d'une entreprise ou d'une collectivité, celle-ci garde beaucoup mieux ses spécificités, son autonomie et sa capacité d'action propre.

En effet, dans les pays du Nord, la condition de nécessité joue avec bien plus de force que dans la période dite des trente glorieuses, parce que le modèle de développement de cette période est entré en crise. C'est, en particulier, **la transformation du rôle de l'État-providence** dans de nombreux domaines et **la crise de l'emploi** qui ont fait émerger de nouvelles nécessités pour de plus en plus de personnes auparavant protégées. De **nouvelles demandes sociales** sont ainsi apparues, traduisant des besoins qui ne sont pas ou ne semblent plus être satisfaits de manière suffisante par le marché ou par l'intervention publique. Si l'économie sociale avait été au XIXe siècle une réponse en même temps qu'une adaptation fonctionnelle à l'économie de marché, en ce début de XXIe siècle la nouvelle économie sociale est une réponse à la double incapacité du marché et de l'État à assurer protection sociale et plein emploi sur les bases qui les avaient rendus possibles durant la période d'expansion (1945-1975). Dans les pays du Sud, la crise structurelle ayant davantage fait de ravages, l'économie populaire, sociale et solidaire s'est peu à peu imposée avec encore plus de vigueur comme stratégie de redéploiement (Fall et Diouf, 2000 ; Develtere, 1998).

Dans les sociétés du Nord, la condition d'identité collective – le ferment social permettant de créer un effet de levier – pose sans doute davantage de problèmes que la condition de nécessité. Une série de facteurs jouent contre cette identité collective, dont l'individualisme ambiant, de même que la crise des dispositifs traditionnels de socialisation (la famille, l'école, le réseau de voisinage, le syndicalisme, l'action politique ouvrière, etc.). Ce qui est moins le cas des pays du Sud. Toutefois, il existe encore aujourd'hui un terreau où s'enracinent de véritables dynamiques collectives et où naissent de nombreuses initiatives d'économie sociale. Ce terreau, c'est celui de la **vie associative** (et des nouvelles coopératives) qui bouillonne et prend des formes multiples dans toutes les sociétés au Sud comme au Nord, probablement plus au Sud d'ailleurs. Le foisonnement associatif contemporain n'est certes plus souvent l'expression d'identités collectives totalisantes. Mais il témoigne de prises de conscience collectives face aux défis présents. Les exemples les plus marquants sont sans doute : 1) au Nord, l'émergence de nombreuses initiatives de lutte contre la pauvreté de collectivités locales et régionales qui refusent de se laisser enfermer dans une culture d'assistance ; 2) au Sud, la montée en puissance d'ONG et de gouvernements locaux engagés dans des projets de soutien au développement local et à l'économie sociale, dans des projets environnementaux, etc. ; 3) la percée

de thèmes comme ceux du « *nonprofit sector* » et de l'économie sociale, de la gouvernance locale, du capital social, etc., dans les grandes institutions ou conférences internationales comme le BIT et la Conférence de Copenhague sur la pauvreté en 1995.

L'une des hypothèses centrales qui émanent de plusieurs recherches réalisées ou en cours est sans doute la suivante : la vie associative, se prolongeant pour partie en développement coopératif ou mutualiste, est le creuset d'un possible renouvellement de l'économie sociale au Sud comme au Nord (Defourny, Develtere et Fonteneau, 1999). Comme le suggère l'expérience de plusieurs pays, observée sur dix ou quinze ans, les initiatives locales d'économie sociale et de développement local semblent être en voie de constituer un **réseau socioéconomique combinant des dimensions marchandes et non marchandes** au sein d'activités productives traversées par une perspective d'économie solidaire, réseau soutenu par des États progressistes ou par des dispositifs de coopération internationale (ONG, coopération étatique décentralisée). Ces initiatives cherchent en effet à renforcer simultanément l'appartenance sociale à des communautés et la création d'emplois tout en remettant en question la « logique d'adaptation au mode de production marchand » (Laville, 1994).

En d'autres termes, tout en supportant une partie des contraintes liées à l'économie de marché, ces activités économiques essaient, dans un nombre considérable de chantiers (emploi, santé et services sociaux, éducation, loisirs, habitat, environnement, échanges commerciaux entre le Nord et le Sud...) de se distinguer qualitativement. À cet effet, elles regroupent des personnes en tant qu'associés d'une même entreprise poursuivant tout à la fois des objectifs sociaux et des objectifs économiques, misent principalement sur un mode de gestion démocratique et utilisent le capital disponible dans une perspective d'entrepreneuriat social ou collectif.

C'est notamment sur ces initiatives nouvelles que nos enquêtes ont porté, combinant inventaire d'initiatives, études monographiques des expériences les plus fortes et informations chiffrées sur l'évolution de ces activités. Ont suivi, des réflexions transversales sur l'apport spécifique de ce « pôle de développement » et sur l'horizon possible de ces initiatives. Nous pouvons ainsi être plus explicites sur les différentes utilisations du concept d'économie sociale enfin sorti de son éclipse de plusieurs décennies et sur les pistes de réflexion auxquelles des recherches sur ce thème nous renvoient.

3. La nouvelle économie sociale dans les pays du Nord

Dans la plupart des pays, de nombreuses activités socioéconomiques locales surgissent et entrent en relation, parfois de façon conflictuelle, avec des programmes publics : c'est la dynamique et l'expérience de la nouvelle économie sociale surgie pour beaucoup des mobilisations autour de l'emploi et du développement de nouveaux services collectifs de proximité. Parfois même, ces initiatives ont précédé et contribué à faire naître de nouvelles politiques de la part des pouvoirs publics. Près de nous, c'est le cas, par exemple, de la politique de soutien au développement local et régional et à l'économie sociale, qui a donné naissance aux centres locaux de développement (CLD)[7].

D'une manière générale, ces initiatives jouent un rôle important dans la mise en œuvre des nouvelles politiques publiques, très souvent sur le mode de l' « implication négociée », car les différents dispositifs se fondent souvent sur des logiques différentes, parfois même contradictoires, ce qui induit la nécessité de **gérer différentes tensions** : entre l'association au service public dans le cadre d'une démarche partenariale et la tentation durable d'instrumentalisation par l'État dans un cadre de sous-traitance ; entre une nouvelle politique décentralisée où des initiatives locales assument des responsabilités partagées avec l'État et l'ancienne manière centralisée de faire les choses ; entre la reconnaissance durable des initiatives dans des processus de longue durée et le caractère provisoire d'un soutien de l'expérimentation par les pouvoirs publics.

Au cours des deux dernières décennies, cette nouvelle économie sociale au Nord est ainsi devenue le lieu d'un enjeu crucial : celui du renouvellement des formes d'intervention pour faire face aux nouveaux besoins des collectivités locales. La mobilisation sociale à laquelle elle a donné naissance a donc été particulièrement forte depuis le début des années 1980. Elle s'est réalisée autour de types différenciés d'initiatives parmi lesquels nous retrouvons :

a) des initiatives de formation à l'emploi issues d'associations à visée pédagogique favorisant des apprentissages divers liés au marché

7. Sur cette nouvelle économie sociale et sur le développement local dans le Québec de l'après-Sommet du gouvernement (1996), voir le livre sur les filières de l'économie sociale, de l'action communautaire et du développement local (Comeau, Favreau, Lévesque et Mendell, 2001). Pour une vue d'ensemble sur plusieurs pays d'Europe et le Canada (Québec), voir Defourny, Favreau et Laville (1998).

du travail (Assogba, 2000 ; Beaudoin, 1999) ou d'entreprises d'insertion socioprofessionnelle à l'intérieur desquelles se font, la plupart du temps, des passages en situation de travail – de durée variable – devant permettre à terme de se trouver un emploi sur le marché classique du travail (Defourny, Favreau et Laville, 1998) ;

b) des initiatives de développement de services de proximité de type services de garde, restauration populaire, aide à domicile, logement social… (Boucher, 2001 ; Fréchette, 2000 ; Jetté *et al.*, 2000) ;

c) des initiatives territorialisées de revitalisation économique et sociale croisant, à l'intérieur d'un processus d'intervention multiactivité, des acteurs divers engagés sur le territoire dans la mise sur pied et le soutien – mais non exclusivement – d'entreprises d'économie sociale (Comeau, Favreau, Lévesque et Mendell, 2001 ; Favreau et Lévesque, 1996).

Qu'il s'agisse des « entreprises communautaires » au Royaume-Uni et au Canada, des « sociétés d'emploi et de qualification » en Allemagne, des « entreprises de formation par le travail » en Belgique, des « régies de quartier » françaises ou des « coopératives sociales » en Italie, en Suède et au Royaume-Uni ou des CDÉC au Québec, ces expériences récentes de l'économie sociale au Nord sont le **produit d'une rencontre de l'association et de la coopération** (Perri 6 et Vidal, 1994). Cette **nouvelle économie sociale** est plus ou moins proche, selon les cas, des composantes « historiques » de l'économie sociale (Defourny et Monzon Campos, 1992 ; Vienney, 1994 ; Laville, 1994 ; Bidet, 1997) parce qu'elle dispose, pour l'essentiel, des mêmes grands traits distinctifs par rapport à l'entreprise privée :

a) des **finalités** qui ne sont pas de servir les intérêts de détenteurs de capitaux, mais de remplir des fonctions sociales, au sens où l'activité vise à assurer viabilité économique et utilité sociale ;

b) des **acteurs** qui s'associent pour créer des entreprises répondant aux besoins de base d'un groupe ou d'une collectivité locale ;

c) des **structures et des règles** orientées vers la participation démocratique et qui ne répartissent pas le pouvoir en fonction du capital investi ;

d) des **activités** de caractère entrepreneurial au sens où la production de biens ou de services se développe sur les marchés (privé ou public), assurant ainsi aux associés l'autofinancement de leur entreprise tout en misant sur l'apport des solidarités rapprochées.

En pratique on se retrouve donc avec 1) des entreprises qui sont, à l'origine, des regroupements de personnes avant que d'être des regroupements de capitaux ; 2) des entreprises et des organisations dont la propriété est collective, propriété des usagers ou des salariés ; 3) des entreprises caractérisées par un fonctionnement démocratique inscrit dans un statut juridique d'association, de coopérative ou de mutuelle ; 4) des entreprises dans lesquelles le patrimoine est collectif, les surplus, profits et ristournes étant de caractère inaliénable ; 5) des entreprises dans lesquelles on trouve généralement une catégorie nouvelle d'acteurs, des gens issus de milieux qui n'ont pour la plupart pas baigné dans la culture entrepreneuriale ni dans un environnement favorable à leur participation directe sur le terrain de l'entreprise.

Tel est le **sens premier et fondamental** attribué à l'économie sociale aujourd'hui. Mais plusieurs variantes de cette définition de base sont possibles, certaines insistant plus sur la dynamique organisationnelle et sur le modèle coopératif (Vienney, 1994), d'autres sur la dimension politique et sur les pratiques liées aux services de proximité (Laville, 1992 et 1994), d'autres encore sur la contribution économique et institutionnelle (Bidet, 1997 ; Defourny et Monzon Campos, 1992) ou sur sa contribution sociale au développement (Desroche, 1976 ; Draperi, 1998).

Il est aussi permis, dans un deuxième temps, de pousser un peu plus loin la réflexion en mettant en relief que ces initiatives, dans certains cas, finissent par servir de **tremplins à de nouvelles formes de régulation sociale** liées au développement de la gouvernance locale, de l'aménagement du territoire et de la création d'entreprises (Lévesque, 2001, p. 72). Ce qui nous rapproche des travaux de la nouvelle géographie économique (Pecqueur, 2000 ; Demazière, 2000 ; Benko et Lipietz, 2000 ; Benko, 1998) autour des systèmes locaux de production, des territoires comme milieux innovateurs, etc., mais aussi des travaux de politologues sur la reconfiguration de l'État-providence (Noel, 1996 ; Vaillancourt, 2000).

4. Une conceptualisation de l'économie sociale à partir de l'expérience des pays du Nord

Au Nord, le **concept d'économie sociale est très ancien**. Il remonte, chez les économistes comme chez les sociologues, au XIXe siècle. En économie, le concept désignera dans un premier temps une approche particulière de l'économie politique (Gide) ou une économie du social

axée sur la distribution (Walras), pour « progressivement porter sur les entreprises et les organisations qui prennent en considération les questions éthiques et sociales, soit les coopératives, les mutuelles et les associations » (Lévesque et Mendell, 1999, p. 3). En sociologie, ce concept aura de l'intérêt pour les socialistes comme Mauss et Jaurès. Weber et Durkheim y feront positivement référence, mais Marx, en lutte contre le socialisme utopique popularisé par Owen, Saint-Simon, Fourier et Proudhon, aura tendance à s'en méfier. Plus tard, c'est la tendance communiste qui, plutôt que de considérer les activités économiques des coopératives, mutuelles et associations comme autant de moyens de favoriser l'« émancipation ouvrière », y verra un détournement de la lutte contre le capital (Laville, 1999). Aux yeux des tenants de ce courant, seuls les syndicats et leur parti, le parti communiste, pourront véritablement défendre la classe ouvrière. Les sociaux-chrétiens et les socialistes n'en continueront pas moins de juger pertinent ce mode d'intervention. Cela, notamment, entraînera la multiplication des mutuelles, lesquelles influenceront de manière souvent déterminante la mise en place des premiers systèmes publics de protection sociale en Europe.

Avec la crise du socialisme réel dans les pays de l'Est, avec celle de l'État-providence dans les pays capitalistes de l'Ouest, avec la crise générale des étatismes comme stratégies de développement économique et social dans les pays du Sud, mais aussi avec les aspirations de groupes sociaux à des manières différentes d'entreprendre, on assiste aujourd'hui à une **réinvention de l'économie sociale au Nord comme au Sud**. Ce renouvellement conduit à repenser les termes du développement économique et social sur la base d'une reconfiguration des rapports entre le marché, l'État et la société civile, notamment autour de la notion d'économie plurielle (Aznar *et al.*, 1997 ; OCDE, 1996).

Pour pousser plus loin la conceptualisation entourant l'économie sociale, on peut avancer avec E. Bidet (1999) qu'après s'être alimentées au XIXe siècle à des sources intellectuelles et politiques diverses – des socialistes utopiques, des chrétiens sociaux, des libéraux, des coopérativistes ou encore des socialistes – les approches de l'économie sociale se sont précisées au XXe siècle, pour arriver jusqu'à nous (années 1980-1990), **en faisant de l'économie sociale un secteur économique spécifique**. C'est dire que tout un pan de l'économie a pris ses distances ou s'est démarqué des lois du marché et de la régulation publique en se positionnant dans « un mode de production et d'affectation des bénéfices » qui lui est propre et en mettant en œuvre des principes d'organisation

où « la non-domination du capital se traduit dans les statuts » de ces entreprises. C'est dans cette foulée que se situent les travaux de Demoustier (2001), Defourny et Monzon Campos (1992), Vienney (1994) et Gui (1991).

Une seconde approche dite d'économie solidaire s'intéressera davantage à l'économie sociale émergente, instituante plutôt qu'instituée en mettant l'accent **sur son utilité sociale et sur sa dimension politique** plus que sur sa capacité à produire même autrement. Ici la question posée renvoie au rôle et à la légitimité de ces initiatives à côté de l'État et du marché, et même contre ces derniers, initiatives souvent mieux placées pour répondre aux nouvelles demandes sociales, pour créer du lien social et pour contribuer à instaurer de nouvelles régulations sociales (Defourny, Favreau et Laville, 1998 ; Lipietz, 1996 et 2001 ; Laville, 1994).

Mais y a-t-il véritablement un espace pour ce type d'initiatives à côté du marché et de l'État ? Dans une approche comme dans l'autre, la proposition sous-jacente réside dans **l'existence d'un espace inédit d'innovation sociale** au cœur de la crise de la société salariale et des étatismes industriels, espace éclipsé pendant la période des « trente glorieuses ». Le marché et l'État demeurent insuffisants pour trouver des réponses aux problèmes actuels (montée de l'exclusion, bureaucratisation du service public...), pour repérer les nouveaux besoins sociaux mais aussi pour faire émerger de nouvelles formes d'organisation de l'entreprise répondant mieux aux aspirations de ses travailleurs et de nouvelles formes de gouvernance territoriale prenant mieux en compte les aspirations des populations.

Ce secteur, institué ou instituant (pour reprendre les termes de Desroche) est-il important ? Économiquement parlant, ce n'est pas un poids lourd. Il ne représente que 8 % de l'économie des pays développés sur le plan des emplois (CIRIEC, 2000)[8]. À une différence près, mais cette différence est majeure : les services dans des secteurs aussi stratégiques que l'éducation et la santé, les services sociaux, l'environnement

8. Quoiqu'il ne faille pas sous-estimer son importance : l'enquête du CIRIEC menée à l'échelle européenne avance des données fort significatives : près de 9 millions d'emplois (8 879 546) pour les 15 pays de l'Union européenne avec des pointes pour certains pays comme les Pays-Bas (16,64 % de l'emploi salarié du pays) ou le Danemark (13,85 %). Pour le Québec, voir les travaux du Comité sectoriel de la main-d'œuvre en économie sociale et en action communautaire (CSMO) et l'étude du MIC (Direction des coopératives, 1998). Dans le premier cas, 154 000 emplois associatifs sont répertoriés (Moreau, 2001) et dans le second 70 000 emplois coopératifs. Autrement dit plus de 220 000 emplois, ce qui nous situe dans la moyenne européenne.

ou la culture sont rendus par l'économie sociale, souvent à plus de 50 % (Salamon et Anheier, 1998). Sans compter que sur le plan social et socio-politique, dans plusieurs sociétés, surtout au Sud, des régions entières ou des communautés locales devenues incertaines de leur avenir vont pouvoir continuer d'avancer et de se moderniser plutôt que de stagner, voire de décliner. Palliatif, diront alors certains ; plutôt fer de lance, diront d'autres. C'est ce que nous verrons plus à fond dans cet ouvrage.

5. La nouvelle économie sociale dans les pays du Sud

Au cours des dernières décennies, avec l'aggravation de la crise économique et la mise en œuvre des réformes économiques dans la plupart des pays d'Afrique, d'Amérique latine et d'Asie, les phénomènes de pauvreté et d'exclusion sociale ont pris une ampleur considérable. La restructuration obligée des États (par les programmes d'ajustement structurel du FMI) et la contraction induite des dépenses publiques ont conduit les pouvoirs publics à diminuer la part des budgets nationaux consacrée aux services sociaux de base, de sorte que des secteurs essentiels au développement à long terme – l'alimentation, la santé et la sécurité sociale, l'éducation et l'habitat – se sont vus fortement menacés. Une partie croissante de la population a basculé dans les activités informelles (qui forment aujourd'hui dans la plupart des pays du Sud 50 % à 70 % de l'économie) et se trouve de ce fait quasiment exclue des circuits économiques et sociaux traditionnels qui, il n'y a pas si longtemps, produisaient – à l'aide des États – des services collectifs de base qui se voulaient accessibles à tous.

La marge de manœuvre des États chez les pays du Sud, dans leur fonction de redistribution, a été réduite à sa plus faible expression. Les populations de ces pays se retrouvent ainsi plus que jamais contraintes de concevoir elles-mêmes de nouvelles formes de solidarité et d'entraide, économiques et sociales tout à la fois, afin de résoudre les problèmes les plus cruciaux auxquels elles sont confrontées. C'est pourquoi, depuis plus ou moins deux décennies, nous assistons à un véritable foisonnement d'**organisations économiques populaires** dans le sillage des mouvements paysans et ouvriers, des mouvements de développement local et communautaire, souvent dans le creuset des activités de l'économie informelle. Ces organisations se développent sans guère compter, du moins à court terme, sur l'intervention publique et s'inspirent généralement d'initiatives et de pratiques préexistantes.

Bien que nombre d'entre elles soient longtemps restées dans l'ombre, en raison notamment de leur caractère généralement très localisé, ces nouvelles formes de solidarité commencent progressivement à être considérées comme un point d'ancrage essentiel pour un développement économique durable. Dans les zones rurales et urbaines, à côté des structures publiques et du secteur privé, se multiplient les organisations (coopératives, mutuelles, associations, regroupements villageois, groupes de solidarité sociale, etc.) qui cherchent à se construire un réel pouvoir économique et à exercer une influence plus marquante dans la vie publique. C'est dans ce sens que l'on parle volontiers, à l'heure actuelle, de l'« émergence » d'une économie populaire, sociale et solidaire dans les pays du Sud, laquelle, à bien des égards, s'apparente à l'économie sociale des pays du Nord.

L'érosion des compromis sociaux et la remise en question des règles institutionnelles comme des types dominants de régulation économique et sociale qui ont constitué la base des modèles de développement de l'après-guerre, tant au Sud qu'au Nord, constituent le cœur de la crise actuelle. C'est dans cette mouvance générale que les mouvements sociaux ont commencé (recommencé) à occuper et à créer **un espace d'innovation et de transformation sociale au cœur de la crise**, notamment en matière de développement local et d'économie sociale. Ce qui nous amène à formuler dans le cadre de cette hypothèse générale les trois propositions qui suivent.

1) Le développement local et l'économie sociale deviennent de plus en plus importants dans le nouveau paysage économique et social mondial où l'on assiste à la montée d'une société civile à l'échelle mondiale (multiplication des ONG et des associations) qui cherche tout à la fois à résister à la mondialisation néolibérale et à construire une autre mondialisation.

2) Le local est un nouveau local, l'économie sociale est une nouvelle économie sociale : le territoire d'appartenance, les fonctions, les acteurs et les dispositifs du « local » ne sont plus les mêmes. Il ne s'agit ni d'un développement local par en haut (issu de l'aide internationale), ni d'un développement par en bas de type alternatif. Ce type de développement est plus transversal, il met à contribution des acteurs différents qui répondent à des logiques d'action diverses. La nouvelle économie sociale compte aussi sur de nouveaux acteurs (jeunes, femmes, associations de quartier,

écologistes) et sur de nouveaux dispositifs (entreprises sociales, entreprises communautaires, coopératives de solidarité où usagers et salariés sont conjointement engagés, etc.).

3) Ce nouveau « local » et cette nouvelle économie sociale (aussi dénommée économie solidaire) sont susceptibles d'ouvrir de nouvelles voies à la lutte contre la pauvreté et, plus largement, à la démocratisation du développement.

Mais cette hypothèse et les trois propositions qui l'accompagnent nous renvoient à des approches internationales différentes aujourd'hui, celle de l'économie sociale proprement dite et celle du « *non-profit sector* ». Voyons de plus près ce que ces deux approches nous disent qui nous aidera à démontrer, analyser et débattre de cette hypothèse et des trois propositions que nous avançons.

6. Deux approches des organisations économiques populaires du Nord et du Sud

Ces initiatives diverses forment un ensemble que l'on peut nommer « organisations économiques populaires » (Ortiz, 1994 ; Razeto, 1990) et qui a finalement attiré l'attention des économistes et des sociologues : l'approche dite *non-profit sector*, d'origine et de culture anglophones (principalement américaine), et l'approche dite d'économie sociale et solidaire, d'origine et de culture francophones, se disputent l'interprétation et le sens à donner à ces initiatives devenues de plus en plus importantes. Quels sont les convergences et les différences, les avantages et les inconvénients des deux approches ?

Ces deux courants marquent actuellement la scène internationale en matière de recherche sur les « organisations économiques populaires » des pays du Sud. La première direction de recherche est celle du courant Hopkins (Salamon et Anheier, 1996 et 1998 ; Archambault, 1996) de Washington qui, depuis une dizaine d'années, s'attache surtout à **mesurer la présence et l'importance (poids économique)**, aux côtés de l'État et du marché, de cette autre réalité qualifiée de **secteur « non marchand »** (*non-profit sector*) tant pour les pays du Nord que du Sud : estimation et évaluation du nombre d'entreprises (associatives), du nombre d'emplois, du nombre de membres et de bénéficiaires ; évaluation de la structure de financement, de la valeur imputable au bénévolat, etc. Anglo-saxon et plus précisément américain, ce courant dispose, à l'échelle

internationale, d'un tremplin majeur, d'une association montante, l'« International Society for the Third Sector » (ISTR), et a des entrées dans certaines institutions internationales (Banque mondiale et FMI).

La seconde direction de recherche est celle du courant nommé « économie sociale et solidaire[9] » qui, également depuis une dizaine d'années, s'applique surtout à **comprendre cette forme d'économie**, en prenant en compte d'autres composantes que les seules associations, soit les coopératives et les mutuelles, et en les mettant en perspective comme partie des **réponses à la crise économique et à l'affaiblissement des États**, au Nord (Defourny, Favreau et Laville, 1998 ; Laville, 1994) comme au Sud (Defourny, Develtere et Fonteneau, 1999). Ce courant à l'origine francophone et latin dispose de relais au niveau international (le CIRIEC international par exemple). Il a des entrées dans certaines institutions internationales (le BIT par exemple) et dans différents réseaux internationaux d'économie sociale et solidaire.

Sur le plan analytique, le courant du *non-profit sector* offre certains avantages :

1. Le critère de détermination des entreprises sans but lucratif qui se formalise autour d'un statut organisationnel différent de celui des entreprises privées ou publiques (règles d'incorporation et règles de fonctionnement démocratique), rejoint l'approche du courant institutionnel de l'économie sociale (Vienney, 1994).
2. Le critère d'indépendance par rapport au marché et à l'État est en accord avec l'ensemble des approches de l'économie sociale.
3. Le critère d'adhésion volontaire et de participation bénévole dans les instances de direction de ces entreprises est analogue dans le courant *non-profit sector* à celui de l'économie sociale.

Mais ce courant laisse voir aussi quelques lacunes :

1. Il sous-estime l'encastrement social de ces organisations et de ces entreprises dans leur rapport aux communautés, à leurs réseaux informels et formels, à leur « capital social » et à leur économie locale (Evers, 1998). Par là il ignore de nombreuses initiatives de caractère émergent dont il faut aussi étudier le potentiel et les conditions de démarrage, de soutien et de développement.

9. Le CIRIEC, la *Revue internationale d'économie sociale* (RIES) de France et la revue *Économie et Solidarités*, le CRISES au Québec, le CRIDA en France, le CES en Belgique, etc.

2. Il centre son intérêt sur le rôle de prestataire de services de ces entreprises et organisations (réponse à des besoins sociaux non satisfaits) au détriment d'autres rôles : a) au niveau micro, leur contribution de socialisation et d'école de démocratie, en d'autres termes, leur capacité de cohésion sociale, d'anticipation, de prévention et de développement des collectivités ; b) au niveau macro, la capacité de participation à l'élaboration d'un nouveau contrat social.
3. Il exclut pratiquement toute la branche entrepreneuriale de ce secteur, c'est-à-dire les coopératives, et ne tient compte que de certaines mutuelles. Or, on ne comprend pas très bien les raisons pour exclure les coopératives et les mutuelles. Elles sont toutes, aussi fondamentalement que les associations, porteuses de finalités et de modalités d'organisation les inscrivant dans une logique d'intérêt général.

Sur le plan analytique, le courant « économie sociale et solidaire », auquel nous participons pour l'essentiel, présente certains avantages.

1. Le courant « économie sociale et solidaire » cherche à rendre compte d'un triple processus : a) le processus de croisement d'objectifs sociaux et économiques au sein d'entreprises ; b) le processus démocratique interne de ces organisations, caractéristique centrale de ces entreprises ; c) l'apport de ces entreprises et organisations dans la démocratisation économique des sociétés[10].
2. Le courant « économie sociale et solidaire » renvoie à trois grandes familles d'organisations plutôt qu'à une seule, soit les mutuelles, les coopératives et les associations (voir le tableau qui suit). Mais, sauf exception, il ne veut pas s'en tenir aux cadres juridiques de fonctionnement de ces organisations, prenant en compte tout autant les « entreprises sociales » émergentes ou les « entreprises communautaires » que les initiatives de développement économique communautaire (le *community development*) ou les services de proximité, ce qu'on considère aujourd'hui de plus en plus comme étant une nouvelle économie sociale (NÉS).

10. Dans la consultation (par sondage et séminaire) menée par l'équipe de recherche sur l'économie sociale dans les pays du Sud (sous la direction conjointe de Defourny et Develtere) auprès d'une cinquantaine de chercheurs de 25 pays dont 17 du Sud, c'est ce triple processus qui rendait le concept d'« économie sociale » plus accueillant. À ce propos, voir Defourny *et al.* (2001), *L'économie sociale comme outil de lutte contre la pauvreté* (volume 1), Groupe de recherche sur la société civile et l'économie sociale (STEP-BIT), Université de Liège, 137 p.

3. Le courant « économie sociale et solidaire » s'appuie, particulièrement en Europe mais aussi en Amérique du Nord (notamment au Québec), sur un long cheminement historique, ses premières initiatives structurantes remontant aussi loin qu'au début de la révolution industrielle, ce qui a donné lieu à un certain nombre de travaux d'histoire fort appréciables (Gueslin, 1998).
4. Le courant « économie sociale et solidaire » dispose d'une trajectoire qui lui donne une perspective internationale progressiste à partir de son ancrage dans les mouvements sociaux (anciens et nouveaux). Il est lié, **en aval**, à la réflexion sur les mouvements sociaux (mouvement syndical, mouvement associatif des jeunes, des femmes et des écologistes depuis plusieurs décennies) et, **en amont**, à la réflexion de chercheurs et de dirigeants qui refusent le capitalisme et le néolibéralisme comme seule voie de développement.

Le courant « économie sociale et solidaire » pose néanmoins quelques problèmes, notamment celui de présenter, dans certains cas, la coopérative classique comme modèle principal de référence (Vienney, 1994), d'où la difficulté à saisir les nouvelles dynamiques comme les coopératives sociales à l'italienne ou les corporations de développement communautaire à la québécoise ou à définir la place à accorder aux organisations économiques populaires des pays du Sud.

Au bilan, ces deux courants, celui du *non-profit sector* et celui de l'« économie sociale et solidaire », contribuent cependant à leur manière à sortir ces initiatives socioéconomiques de la marginalité tant dans la place qui leur est accordée dans l'espace public que sur le plan de la recherche en sciences économiques et sociales. À cet effet, il convient de ne pas trop opposer les courants, car ils permettent tous les deux, souvent de façon complémentaire, d'examiner le potentiel de ces initiatives dans l'élaboration d'un nouveau modèle de développement démocratique et équitable.

L'économie sociale est profondément liée aux mouvements sociaux en dépit du préjugé persistant quant à sa liaison avec les pouvoirs publics et donc d'une supposée faiblesse de capacité de changement social. Elle a historiquement été l'objet d'incompréhensions ou de désaccords avec d'autres composantes des mouvements sociaux dont elle tire son impulsion. Ces malentendus, incompréhensions et désaccords viennent en partie d'une méconnaissance de son positionnement social de fond : les

TABLEAU 1.1
Les trois grandes familles de l'économie sociale

	Association	Coopérative	Mutuelle
Objectifs (avec priorité donnée à l'utilité sociale de l'activité sur sa rentabilité)	Offre de services aux membres ou à la collectivité	Offre de biens ou services aux membres (p. ex. coopérative de travail) ou à la collectivité (p. ex. coopérative de solidarité)	Offre de services aux membres et à leur famille
Activités	Biens et services collectifs sur les marchés (public ou privé)	Biens et services marchands	Services collectifs de protection sociale
Organisation démocratique (répartition du pouvoir)	Conseil d'administration élu et assemblée générale des membres (une personne, une voix)	Assemblée générale des membres (une personne, une voix)	Assemblée générale des membres (une personne, une voix)
Mode d'affectation du surplus	Réinvestissement dans l'organisation	Ristourne aux membres et réinvestissement dans l'organisation	Réinvestissement dans l'organisation et fonds de réserve
Acteurs ou porteurs de projets	Regroupement de personnes (qui ne possèdent pas de capital)	Regroupement de personnes (qui ne possèdent pas de capital)	Regroupement de personnes (qui ne possèdent pas de capital)

Source : Adaptation et modification d'un tableau de l'ouvrage de Defourny et Develtere (1999, p. 37).

initiatives de l'économie sociale ont donné naissance à un ensemble d'organisations et d'entreprises **historiquement et fondamentalement issues du mouvement ouvrier** au même titre que les syndicats ou les formations politiques de gauche. Ces organisations possèdent les qualités et les défauts dont ce mouvement est porteur. Et elles sont aussi **plurielles** que ce mouvement dans leurs **fondements** (plusieurs formes et orientations du syndicalisme, plusieurs types d'organisations et d'entreprises,

plusieurs partis et mouvements de gauche les ont influencées), **la plupart des tendances** y ayant participé avec plus ou moins de force et d'intérêt selon les pays et les périodes.

L'économie sociale a, historiquement, participé au combat socialiste. Mais tout comme l'ensemble des mouvements sociaux, par ces temps d'incertitude sur les voies à suivre en matière de développement, les organisations et les entreprises de l'économie sociale, au Nord comme au Sud, s'interrogent à nouveau sur leur contribution à ce développement. Sur quoi repose aujourd'hui le « développement » de nos sociétés ? Qu'est-ce que le « développement » aujourd'hui ? Doit-on encore parler de « développement » et de « démocratie », notions jugées par certains trop occidentales ? C'est ce dont nous traiterons dans le prochain chapitre.

CHAPITRE II

ORGANISATIONS ÉCONOMIQUES POPULAIRES ET DÉVELOPPEMENT

La revendication universelle du développement, et notamment du nouveau développement, pose impérieusement et avec insistance l'interrogation que voici : la croissance engendre-t-elle spontanément la structure industrielle optimum et répartit-elle d'elle-même le produit et le revenu global pour la satisfaction des besoins de la totalité de la population ?

F. Perroux, *Pour une philosophie du développement*, 1981

La réponse de l'économiste François Perroux à cette question est, on s'en doute, négative. Mais elle traduit bien toute une période de la pensée économique qu'il critiquait, celle où croissance et développement se confondaient. Aujourd'hui, avec la montée du néolibéralisme, dans les cercles de la Banque mondiale et surtout du FMI, cette pensée économique a repris du galon. Un retour sur ces notions s'impose. En effet, pour les pays du Nord, parler de développement et de modèle de développement est une affaire généralement entendue[1]*. En revanche, pour les pays du Sud, la*

1. On parle ici de sociétés démocratiques, industrialisées, urbanisées, ayant une économie de marché forte, une certaine capacité concurrentielle sur le plan international et

notion de développement fait depuis plus de 40 ans l'objet d'importants débats et de visions fort différentes, opposées même. Aujourd'hui, après l'échec des coopérations étatiques des pays capitalistes du Nord dans le Sud, après l'échec du communisme et son effondrement et après l'échec des mouvements de libération nationale et de leur modèle « développementiste », quel horizon existe-t-il pour ces pays ? Car, aujourd'hui, le concept de développement est mis à mal, ramené même par certains à une simple croyance occidentale, dépassée qui plus est. Devant ce relativisme culturel poussé à sa limite, il convient de fournir un certain éclairage historique sur la notion et sur sa pertinence encore aujourd'hui. Par ailleurs, l'économie sociale et solidaire est-elle partie prenante aujourd'hui au renouvellement des voies de développement des sociétés du Sud ?

1. De la décolonisation à la mondialisation néolibérale : quel développement ?

En quarante ans d'histoire liée au développement des pays du Sud (1960-2000), nous sommes passés de la décolonisation, et des espoirs qu'elle suscitait alors, à une mondialisation néolibérale. Ce début de basculement du monde, pour reprendre l'expression de Michel Beaud (2000), **n'a-t-il provoqué que du désenchantement** ? À cet effet, il apparaît utile, avant d'analyser le rôle des organisations et des entreprises d'économie sociale dans le Sud, de reconstituer l'itinéraire de ces quarante ans autour de la notion de développement.

Dans les institutions internationales, dans les ONGD et dans le monde des animateurs de la coopération internationale, au cours des années 1960-1970, deux thèses radicalement opposées s'affrontent :

---

disposant d'un régime de protection sociale par l'intermédiaire d'un État-providence. Dit autrement : 1) un modèle fordiste d'organisation du travail à l'intérieur des entreprises et de division du travail entre les entreprises ; 2) un régime d'accumulation avec des conditions de production relativement institutionnalisées (règles de productivité du travail, conventions collectives...) et des conditions d'usage social de la production (consommation des ménages, investissements privés, dépenses publiques...) ; 3) un mode de régulation marqué par l'intervention de l'État (règles de marché, législation sociale...). Voir à ce propos Lipietz (1989). En somme, un modèle dit fordiste et providentialiste, comme le disent si bien Bélanger et Lévesque (1991). Ce modèle est-il en crise ? On pourrait le croire, mais c'est une autre question. Retenons pour l'instant qu'il a fonctionné avec une certaine réussite pendant près de 30 ans dans de nombreux pays du Nord (1945-1975) en servant de référence dans les débats sur le développement au Sud.

1. L'analyse libérale du sous-développement considéré comme retard, analyse associée notamment aux travaux de l'Américain Walt W. Rostow (1970).
   Cette analyse a été repoussée pour les uns, soit les ONGD et certaines agences liées à l'Organisation des Nations Unies, mais a servi de référence pour les autres, soit les tenants de la coopération étatique bilatérale ou multilatérale, notamment celle des États-Unis.
2. L'analyse marxiste du sous-développement considéré comme blocage.
   Cette analyse a servi de référence à de nombreuses ONGD « tiers-mondistes », aux cadres de plusieurs pays du Sud attirés par le modèle des pays de l'Est et de la Chine ainsi qu'aux dirigeants de certaines organisations internationales.

Contrairement à l'opinion souvent répandue, les théories du développement ne circulent pas uniquement ni même principalement dans les milieux universitaires. Au contraire, pendant ces deux décennies (1960-1970), elles sont très présentes dans toutes les sphères des organisations internationales : ONG, agences de l'ONU, organisations internationales à vocation sociale, par exemple l'UNESCO, le BIT, l'OMS, la FAO et le PNUD, et les organisations économiques internationales comme le FMI, la Banque mondiale et le GATT (devenu l'OMC).

1.1. Le modèle libéral de développement pour le Sud

Dans le premier cas, l'analyse libérale de Rostow décrit le développement économique comme un processus composé d'une succession d'étapes que doivent plus ou moins suivre tous les pays en s'appuyant sur l'expérience des pays du Nord. Seul le moment du décollage diffère (Teulon, 1999) :

1. Le développement suppose d'abord une remise en question de la société traditionnelle, de son organisation sociale rigide et de sa production limitée à une simple économie de subsistance.
2. Le développement exige une préparation pour que puisse s'opérer son décollage : une agriculture capable de dégager des surplus, un État actif pour mener à bien certaines interventions favorisant l'émergence d'entrepreneurs...

3. Le décollage du développement passe par la définition et la promotion de secteurs moteurs disposant d'un niveau d'investissement qui leur correspond, secteurs promus à la condition que soient levés les obstacles sociopolitiques nuisant à leur pénétration.
4. Une industrialisation de l'agriculture qui permet la libération d'une main-d'œuvre agricole, laquelle, à son tour, peut être mise à profit pour favoriser une industrialisation plus diversifiée.
5. La mise en place d'une économie de consommation de masse : émergence d'un secteur tertiaire privé et diffusion de biens de consommation durables (appareils ménagers, automobile, etc.).

En bref, le développement se concentre et se définit en fonction de **trois moteurs, soit l'urbanisation, l'industrialisation et l'économie de marché**, trois moteurs qui, selon cette théorie, sont à l'origine du développement des sociétés du Nord à partir du XIXe siècle (1830-1975).

Mais ce modèle a vite été mis à mal. En premier lieu, le modèle n'a pas fonctionné dans la plupart des pays du Sud. En Amérique latine, par exemple, les lignes de force du développement ont plutôt été une **urbanisation sans industrialisation** (Bairoch, 1997), des classes politiques mettant l'État au service de leurs intérêts immédiats (les propriétaires terriens ont bloqué toutes les tentatives de réforme agraire) et des pôles de croissance bien ciblés par des investisseurs du Nord favorisant plutôt un mal-développement et un endettement énorme. Bref, en bout de ligne, on paie la dette ou les intérêts de la dette et on ne fait du développement que dans les marges.

En deuxième lieu, là où un certain développement s'est effectivement opéré, notamment dans les nouveaux pays industrialisés (NPI) de l'Asie du Sud-Est, il a été largement démontré que ces pays avaient réussi grâce à la forte capacité d'intervention de l'État et par des choix appropriés d'insertion dans l'économie mondiale de ces mêmes États en partenariat avec les entrepreneurs privés locaux. Ce qui contredit la théorie avancée selon laquelle il faut miser principalement sur le marché et subsidiairement sur l'État. L'industrialisation a ainsi décollé grâce à l'État au Brésil (des années 1930 aux années 1950), en Algérie (des années 1960 et 1970) et en Corée du Sud (des années 1960 aux années 1980).

1.2. Le modèle « dépendantiste » de développement des pays du Sud

Dans l'analyse marxiste du développement, les pays du Sud se trouvent dans une situation de blocage provoquée par l'intervention des pays du Nord dans le Sud au temps de la colonisation et, plus tard, par une présence technologique et économique déterminante dont les entreprises multinationales ont été et sont les fers de lance. L'échange devient inégal entre les nations du Nord et les nations du Sud. Les principaux éléments du blocage sont :

1. Le colonialisme et l'impérialisme : diagnostic de pillage du tiers-monde, puis entretien de liens de dépendance économique après les indépendances politiques.
2. Un échange inégal : on assiste à la détérioration des termes de l'échange de services et de marchandises.
3. Une crise de l'endettement des États du Sud envers les institutions bancaires du Nord : la crise draine également vers le Nord les flux financiers, car le paiement des intérêts et des charges (le capital) de la dette extérieure des pays du Sud remonte vers le Nord.
4. Le blocage du développement par les nouvelles couches dirigeantes du Sud : les grands propriétaires terriens, les appareils militaires rentiers ou les bourgeoisies *compradores* (« achetées » par des intérêts étrangers) s'enrichissent au détriment de leur société et placent leur argent dans les pays du Nord.

Amin (1970) et Emmanuel (1969) pour l'Afrique, Cardoso et Faletto (1978) pour l'Amérique latine avancent donc une théorie de la dépendance des pays de la périphérie (Sud) à l'égard des pays du centre (Nord), dépendance tout à la fois commerciale, technologique et financière. Le sous-développement y est considéré comme le résultat d'un environnement international systématiquement défavorable lié à une domination du Nord sur le Sud, qu'il insère dans l'économie mondiale mais selon une division internationale où le Sud est toujours perdant. Conclusion : ne comptons que sur nos propres moyens, c'est-à-dire misons pour notre développement sur : 1) l'accumulation de capital à partir d'un surplus agricole ; 2) l'utilisation de ce surplus pour l'industrialisation ; 3) la planification par l'État d'activités économiques stratégiques pour coordonner l'ensemble des secteurs ; 4) le soutien d'une aide étrangère qui laisse suffisamment de marge de manœuvre en tablant sur la concurrence entre les deux grands blocs.

Le problème de cette seconde analyse, c'est que le « bloc socialiste » des pays de l'Est, sur lequel plusieurs pays du Sud misaient, a implosé. En même temps, le Sud n'a plus guère eu de possibilité de constituer une grande région de la planète pouvant participer d'un même combat universel, parce qu'il a lui-même éclaté[2]. Cette analyse n'offrait alors guère de possibilités d'agir, sinon en considérant que seule la révolution changerait le cours des choses. Séduisante perspective pour certains mouvements, mais qui fut de courte durée. Le débat s'est assez rapidement engagé dans une autre direction à partir des années 1980-1990, car les grands projets des uns et des autres échouaient : les mégaprojets du Nord capitaliste dans le Sud ont créé dépendance, inégalités fortes et endettement des pays concernés et les mégaperspectives du « bloc socialiste » ne disposaient pas des moyens de leurs ambitions. Point culminant du désenchantement : l'abandon dans les faits du thème du développement dans les années 1990 à l'intérieur de plusieurs institutions internationales de l'ONU (Smouts, 1995), parallèlement à l'effondrement du bloc socialiste. La seule perspective qui pointe alors à l'horizon : la montée des droits de l'homme, l'humanitaire devenant la quasi exclusive finalité légitime dans les rapports entre nations par ces temps d'incertitude.

Bref, le retard et le mimétisme occidental de l'analyse libérale d'un côté, le blocage et le développement national endogène de l'analyse marxiste, de l'autre, constitueront pendant deux décennies au moins (1960-1980) les deux référentiels de base des débats et des politiques internationales en matière de développement.

Sur le plan des politiques de développement, la situation d'aujourd'hui ne donne raison ni à l'un ni à l'autre. Mais, en matière de diagnostic de situation, les « dépendantistes » ont été confirmés en bonne partie par des économistes indépendants, tels que Perroux, Myrdal et Hirschman, lesquels feront les constats suivants à la fin de ces décennies :

1. Les paysans continuent d'être surexploités par une bourgeoisie agro-exportatrice (grands propriétaires terriens), laquelle, sur le plan politique, soutient pendant toutes les années 1970 et une partie des années 1980 les dictatures militaires pour empêcher toute réforme agraire. C'est le tout à l'exportation.

2. On aura compris que l'expression « le Sud » est une simplification étant donné l'extrême disparité des situations avec, par exemple, d'un côté les nouveaux pays industrialisés (NPI) de l'Asie du Sud-Est, et de l'autre, la moitié des pays africains exclus des échanges commerciaux internationaux.

2. Là où il y a développement, c'est un mal-développement, qui n'encourage, dans la plupart des cas, que la mono-industrialisation.
3. On observe l'endettement progressif des États : les investissements de l'industrialisation nationale ne réussissent pas à générer des surplus suffisants pour payer la dette qui en découle ainsi que le coût des armements en provenance de pays du Nord.
4. On assiste à des migrations massives vers les villes, car les paysans vivent dans un noyau d'étranglement : la surexploitation sur le plan économique les confine à la pauvreté et la répression des dictatures affaiblit considérablement leurs capacités de mobilisation sociale.

Aujourd'hui, après l'échec des coopérations étatiques des pays capitalistes du Nord dans le Sud, après l'échec et l'effondrement du communisme et après l'échec des mouvements de libération nationale et de leur modèle « développementiste », quel horizon demeure pour ces pays ? Pour les uns, le désenchantement est total et le développement est vu comme une notion obsolète. Ainsi, Rist verse dans le relativisme culturel en ramenant le développement à une simple croyance occidentale (Rist, 1996). D'autres tombent dans un scepticisme certes de bon aloi en considérant que le modèle occidental est une machine à exclure qui repose sur la compétition généralisée. Mais ce scepticisme est par trop absolu, car ces auteurs réduisent le développement à cette seule proposition (Latouche, 1991). Ils nous condamnent ainsi à l'impuissance. Il faut donc aller voir ailleurs.

2. La transformation de la notion de développement aujourd'hui

2.1. Les économistes hétérodoxes des années 1970-1980

Heureusement que, dans les débats sur le développement, tous ne s'étaient pas laissé enfermer dans les pesantes théories du développement illustrées précédemment. Déjà dans les années 1960-1970, les Henri Desroche (1976), Albert Meister (1977), Paolo Freire et Ivan Illitch s'interrogeaient sur le rôle des associations et des coopératives dans le développement et sur les aspects culturels de celui-ci, soit l'alphabétisation, et plus généralement, la scolarisation et la formation. Un René Dumont et un Josué de Castro s'interrogeaient par ailleurs sur ces aspects sociodémographiques

(population, alimentation et agriculture) et donc sur la question des femmes dans le développement, sur la question de l'éducation et de la famille, de même que sur la question des rapports, c'est-à-dire des équilibres et des déséquilibres entre la campagne et la ville. Du côté des économistes, François Perroux (Perroux, 1961 et 1981), Louis-Joseph Lebret (Lebret, 1961), Albert O. Hirschman (1964 et 1980) et Gunmar Myrdal (1958 et 1978) s'interrogeaient, partant des expériences les plus significatives du Sud, sur un développement économique qui soit humain. D'où l'introduction, capitale dans le débat, de la distinction entre la **croissance**, soit l'augmentation continue de la production, et le **développement**, qui est l'organisation des produits, revenus et dépenses en fonction de l'amélioration des conditions de vie de l'ensemble de la population d'un pays (emploi, habitat, éducation, santé…).

Si l'industrialisation est sans aucun doute une nécessité que ni les uns ni les autres ne contestent aujourd'hui, le développement est autre chose. Il est plus que l'industrialisation et le marché, car il englobe notamment l'éducation des familles, la formation de la main-d'œuvre, une intervention forte de l'État dans l'économie, la prise en compte de l'environnement... Voyons de plus près de quoi ce courant était porteur :

1. Les relations économiques entre pays du Nord et pays du Sud sont des relations hiérarchisées (Perroux ne parle pas d'exploitation mais de domination du Nord sur le Sud). Question posée à Rostow : comment envisager que la croissance puisse être favorisée dans les pays du Sud si leur participation aux échanges internationaux demeurent pour l'essentiel des échanges de caractère inégal ? En outre, si les pays d'Europe au XVIIIe siècle n'étaient pas développés lorsqu'ils ont amorcé leur décollage, ils n'étaient cependant pas sous-développés ni dépendants. **Les conditions de départ diffèrent donc beaucoup**.
2. Les structures productives trop spécialisées empêchent des liens dynamiques de s'établir entre différents secteurs et provoquent de nouvelles formes de dépendance à l'égard des pays du Nord.
3. Le libre jeu du marché gêne le développement : les « pôles de croissance » perturbent les économies locales, créent des effets déstabilisateurs. On tente alors de faire porter les efforts en direction de « secteurs à fort effet de diffusion dans le reste de l'économie » (Rousselet, 1996, p. 53) à partir d'un État interventionniste qui recourt à une stratégie d'industrialisation par substitution des importations en misant sur la production du pays plutôt que sur la consommation de produits importés.

C'est donc Lebret, fondateur d'*Économie et Humanisme* en France, Perroux et quelques autres qui se feront les promoteurs d'un **développement solidaire** au moment où les deux blocs en présence (capitaliste et socialiste) assimilent couramment développement des sociétés et croissance économique à travers l'indice de repérage classiquement reconnu pendant des décennies comme indice déterminant, l'indice du PNB par habitant.

Dans les années 1990, des économistes du Sud prendront la relève pour introduire l'indice de développement humain qui, année après année depuis plus de dix ans, alimente la base de calcul du *Rapport mondial sur le développement humain* que publie le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). L'indice de développement humain est un indice composite dont les trois principaux éléments sont l'espérance de vie à la naissance (de 25 à 85 ans), le niveau d'instruction (taux d'alphabétisation et taux de scolarisation) et le niveau de revenu. Sans être complet, le croisement de ces trois facteurs de base, en faisant valoir tout à la fois des indicateurs économiques et des indicateurs sociaux, introduit une véritable petite révolution : les organisations internationales (ONG et agences de l'ONU), dans leurs recherches pour définir de nouvelles politiques publiques pour le Sud, peuvent désormais compter sur des référents qui n'assimilent plus croissance et développement[3]. Cet indicateur clé introduit donc aujourd'hui à la **pluridimensionnalité** du développement et ouvre la porte à une approche qui ne soit pas orientée uniquement vers des besoins économiques dits de base pour se diriger aussi vers d'autres repères de développement, plus sociaux, par exemple l'éducation, l'accès à l'eau, un environnement non pollué, le capital social.

Le **développement** est aujourd'hui moins considéré comme le fait d'un jeu de cause à effet entre différents facteurs. Il est plutôt conçu comme une mobilisation économique, sociale et culturelle de toutes les potentialités d'un pays (ou d'une région, ou d'une communauté locale) autour d'un certain nombre d'objectifs d'amélioration des conditions de vie des populations. Et comme toute mobilisation, il y a des progrès et des reculs, des points forts et des faiblesses, des conflits et des coopérations insoupçonnées. Des expériences locales fortes – comme celles de Villa el Salvador au Pérou (voir notre étude au chapitre V), de Fortaleza (Collombon *et al.*, 2000) ou de Porto Alegre au Brésil (Genro et de Souza,

3. Voir à ce propos les travaux d'Amartya Sen, Prix Nobel d'économie en 1998, dans *Un nouveau modèle économique. Développement, justice, liberté*, 2000.

1998) pour ne nommer que celles-là – viennent confirmer le processus de longue durée, la complexité du développement et la nécessité d'une prise en compte de différentes dimensions comme le capital social, la gouvernance locale et la participation de la population pour réussir.

2.2. Les nouveaux hétérodoxes et le développement

Plutôt que de jeter la notion de développement aux orties, la plupart des travaux menés aujourd'hui sur la question avancent l'idée d'une **pluralité des modèles de développement** dans le monde et d'une **pluridimensionnalité** du développement, développement qui n'a de sens qu'en combinant l'économique, le social et l'environnemental. Non seulement le concept de développement est jugé encore utile, mais des chercheurs du Sud comme du Nord (Bartoli, 1999 ; Lipietz, 1986 ; Sachs, 1996 et 1997) le considèrent encore comme un concept clé. Face à la mondialisation néolibérale, ces auteurs ramènent sur l'avant-scène la nécessité de réaffirmer la primauté de la société sur l'économie et donc l'importance de s'attaquer à l'exclusion sociale, à l'emploi pour tous, aux nouvelles formes de régulation sociopolitique à créer... On peut synthétiser la pensée actuelle sur le développement de la façon suivante (Bartoli, 1999) : 1) le social doit être au poste de commande ; 2) l'économie doit être considérée pour ce qu'elle est, un instrument de développement et non une fin ; 3) l'environnement doit constituer une conditionnalité nouvelle dans les choix économiques qui s'opèrent ; 4) la poursuite simultanée de quelques grandes priorités s'impose, notamment l'emploi, la construction d'institutions démocratiques et le partage de la richesse[4].

Plusieurs ONGD dans le monde partagent cette conception pluridimensionnelle du développement. C'est le cas, par exemple, de l'ONG canadienne Développement et Paix qui, dans sa planification des trois dernières années, dégageait cinq grands critères pour appuyer des projets dans le Sud :

1) des groupes qui font la promotion de la démocratie ;

2) des projets qui soutiennent des organisations populaires ;

3) des projets qui favorisent la promotion collective des femmes ;

4. Le PNUD, par exemple, propose dans l'un de ses rapports un pacte pour le développement humain du type 20-20 : les pays aidés affectent 20 % de leur budget à la couverture des services sociaux et les pays donateurs 20 % de leur aide financière à la même destination (*Rapport mondial sur le développement humain*, 1994, p. 82-83).

4) des projets capables de susciter des alternatives économiques ;

5) des projets qui mettent en œuvre une gestion populaire de l'environnement.

Avec le recul, on peut conclure aujourd'hui avec plus de certitude que : 1) les théories libérales ont raisonné et agi comme si l'économie du développement, avec ses investissements, ses infrastructures et ses circuits financiers, avait commencé au XIXe siècle en Europe occidentale sans besoin de l'État ; 2) les théories marxistes ont raisonné et agi comme si l'intervention de l'État pouvait faire l'économie des économies locales et du marché (Marchant, 1991).

Dans un cas comme dans l'autre, c'est **le premier développement** qui a été ignoré, et même considéré comme un obstacle au développement, ce premier développement qui consiste en des systèmes locaux d'échange, autrement dit l'« économie de rez-de-chaussée » (Braudel, 1985) : les marchés urbains élémentaires et les petites boutiques d'artisans – sorte de « plancher de la vie économique » – qui forment les **indispensables ressorts** sans lesquels le développement à une autre échelle devient impossible. De nombreuses initiatives de développement local et d'économie sociale au Sud comme au Nord travaillent au renforcement de ces ressorts, faisant ainsi la preuve qu'il est possible, à partir de stratégies misant sur **l'économie populaire** qui existe réellement, d'amorcer ce premier développement. En clair, au Sud, sur le plan scientifique, on doit s'intéresser à ce **premier développement** (trop longtemps sous-estimé) et sur le plan politique il faut affirmer **le droit** à ce développement (trop longtemps oublié).

2.3. Les organisations économiques populaires au Sud et le développement

Mais par où passe le premier développement ? Notamment par des organisations économiques populaires qui doivent d'abord être comprises comme s'inscrivant dans un processus de mobilisation sociale avant d'être étudiées en tant que processus organisationnel (Develtere, 1998). Ces organisations revêtent des formes diverses, mais la logique à l'œuvre est commune à toutes ces formes : quel que soit le continent, quelle que soit la culture, quelle que soit la dénomination adoptée, l'économie populaire est une mobilisation sociale locale en tant que réponse à des besoins sociaux (par rapport au rendement d'un capital), en tant que production

d'un bien ou d'un service mettant activement à contribution des populations locales (ou des segments de ces populations) et en tant que construction de nouvelles régulations sociales (gouvernances locales)[5].

L'une des principales caractéristiques des organisations économiques populaires dans les pays du Sud est précisément la grande diversité de leurs créneaux d'intervention. Ces organisations voient le jour dans tous les secteurs, aussi bien dans les centres urbains qu'en milieu rural, sous des formes très variables, car elles sont souvent directement issues de pratiques traditionnelles. Elles se situent aussi bien dans le secteur dit formel que dans le secteur dit informel. Leurs activités, marchandes ou non marchandes, peuvent viser l'ensemble d'un village ou d'un quartier, ou seulement un groupe particulier, comme les femmes, les jeunes, les commerçants, les agriculteurs, les artisans. Elles peuvent avoir un statut d'association, de mutuelle ou de coopérative, mais très souvent elles n'en ont pas. Elles sont constituées par ceux et celles qui apportent le facteur travail (plutôt que le facteur capital) et qui s'investissent en groupe en misant sur la coopération entre ceux qui sont parties prenantes au projet (Fonteneau, Nyssens et Fall, 1999, p. 170-171). Leur proximité avec l'économie sociale et solidaire telle qu'elle est développée dans les pays du Nord est relativement grande.

Illustrons par quelques exemples ce que sont ces **chantiers** de l'économie populaire :

1. Création ou maintien d'emplois : *talleres de producción* en Amérique latine, groupements d'artisans en Afrique de l'Ouest.
2 Développement agroalimentaire : groupements villageois en Afrique de l'Ouest, coopératives de producteurs, syndicats multiactivités de paysans en Afrique.

---

5. Problématique avancée par le Groupe de recherche sur la société civile et l'économie sociale rattaché au programme STEP du Bureau international du travail. Voir les chantiers de l'économie sociale au Sud étudiés par différents auteurs dans Defourny, Develtere et Fonteneau (1999), notamment le commerce équitable, la mobilisation de l'épargne et du crédit solidaire, les mutuelles dans le domaine de la santé et des services sociaux...Voir également à ce propos les travaux de recherche de la CRDC sur les expériences latino-américaines d'économie sociale – celle des cuisines collectives (Fréchette, 1997), des jardins communautaires (Boulianne, 1998) et du développement local (Favreau et Fréchette, 1999) – et sur les expériences d'économie populaire en Afrique de l'Ouest (Fall 2002 et Assogba, 2000). Les chapitres V et VI feront la synthèse de ces travaux dont la plupart sont disponibles sur le site de la CRDC, à l'adresse <www.uqah.uquebec.ca/crdc-geris/>.

3. Commercialisation des produits et intrants agricoles : greniers villageois et banques de céréales en Afrique, systèmes collectifs de mise en marché.
4. Commercialisation communautaire de l'artisanat : associations artisanales féminines en Inde, groupements d'artisans en Afrique et en Amérique andine.
5. Épargne et crédit solidaire : tontines en Afrique et en Asie, coopératives d'épargne-crédit et caisses villageoises d'épargne-crédit en Afrique francophone, *credit unions* dans les pays anglophones, systèmes de crédit solidaire de type *Grameen Bank* en Asie, en Afrique et en Amérique latine.
6. Services collectifs de santé : cases de santé et mutuelles de santé en Afrique, coopératives de santé en Amérique latine.
7. Protection collective de l'environnement : associations de reboisement et entreprises sociales de récupération et recyclage.
8. Habitat collectif : associations et coopératives d'autoconstruction en Amérique latine et associations de quartiers en Afrique.
9. Sécurité alimentaire : cuisines collectives et jardins communautaires en Amérique latine...

Contrairement aux coopératives étatiques mises sur pied dans les années 1960 et 1970, ces organisations sont généralement **des initiatives de la société civile** qui au départ sont de petite taille. Elles sont souvent relativement homogènes, du point de vue de la situation socio-économique de leurs membres. Elles répondent à un besoin ressenti par les membres (production, financement, logement, éducation et formation, soins de santé primaires, alimentation, etc.). De plus, le rythme de développement des activités ainsi que le mode d'organisation, de fonctionnement interne, de contrôle s'adaptent bien aux réalités locales et à une insertion dans la communauté locale (village ou quartier), ce qui confère à ces organisations une assez grande flexibilité et une relative stabilité.

3. Le premier développement : chaînon manquant

Que retenir de ces expériences que nous coiffons de la notion de **premier développement** ? D'abord qu'elles sont relativement nombreuses, mais insuffisamment connues. Ensuite qu'elles sont très peu étudiées et analysées et donc sous-estimées quant à leur apport au développement. Les

sociétés industrielles nées en Europe au XIXe siècle ne se sont-elles pas très précisément construites, **pendant au moins deux cent ans**, dans le creuset de cette « économie de rez-de-chaussée » ? De là l'importance de bien saisir la dynamique « économie informelle / économie populaire / économie solidaire / capital social » et « développement local / gouvernance locale » dans les pays du Sud. Le développement ne réside pas seulement dans une économie de subsistance pour se nourrir, mais bien dans un « vivre ensemble » qui nourrit – tout en prenant appui sur lui – un système local d'échanges dans des territoires à pertinence sociale. En d'autres termes, occuper un territoire ne consiste pas seulement à se loger et à se nourrir, mais bien à **occuper un espace social** particulier pour des échanges, économiques et sociaux, sur le plan local, dans un territoire qui prend peu à peu sens à travers ces échanges, et donc à **cohabiter** dans le cadre d'un premier développement qui instaure un marché intérieur :

> L'essentiel est allé à l'aide globale ou macroéconomique... Il manque le chaînon du premier développement, celui qui vise la prise en charge, par les populations elles-mêmes, des éléments clés de leur subsistance. Ce développement du pays profond, des « pays » et des quartiers, est le fondement incontournable d'un développement moderne, urbain, industriel et tertiaire, car il restaure ou instaure un marché intérieur (Verschave et Boisgallais, 1994, p. 138).

Certes, on pourrait en insistant trop sur l'existence de ce premier développement dans l'Europe du XVIIIe et du XIXe siècle, commettre la même erreur que les défenseurs du modèle libéral de développement qui ont pris la dynamique spécifique de l'Europe comme référent de développement. Il ne s'agit pas ici d'adopter un nouveau schéma déterministe de développement, mais il ne faut pas non plus tomber dans un relativisme complet à cet égard. Il faut plutôt prendre acte ici de la prégnance de l'économie de marché sur la planète, de la mondialisation du capitalisme et des tendances, dans les économies industrielles en émergence dans le Sud, de **certaines conditions analogues à celles que connaît le Nord** rencontrées dans des stades antérieurs de leur histoire économique : une intervention de l'État, des sociétés civiles fortes, des systèmes locaux d'échange, une présence de gouvernements locaux, un environnement favorable à l'entrepreneuriat, des mouvements sociaux locaux qui animent des entreprises et des organisations d'économie sociale. Partant de là, il faut viser à faire cohabiter et interagir les trois grandes composantes du développement d'une société (le marché, l'État

et la société civile). Voyons de plus près comment, en utilisant l'expérience (non le modèle) de l'Europe des XVIIIe et XIXe siècles, s'articulent les premier et second développements.

4. L'ÉCONOMIE SOCIALE, PREMIER ET SECOND DÉVELOPPEMENTS

4.1. Premier développement et économie sociale

Opérer un croisement des notions de premier développement et d'économie sociale nous conduit à formuler les propositions suivantes : 1) le premier développement – le tissu économique local – est indispensable à tout développement d'un État-nation ; 2) il faut quitter le schéma bipolaire qui fait du marché et de l'État les seuls moteurs du développement au bénéfice d'une conception plurielle qui prend acte de l'existence de trois pôles ayant leur apport respectif (Laville, 1999 ; Aznar *et al.*, 1997 ; OCDE, 1996).

Ces deux propositions sur le développement permettent de reconnaître :

1) la valeur, c'est-à-dire la pertinence et l'efficacité de nombreuses initiatives associatives et coopératives comme condition de décollage de communautés et de régions des sociétés du Sud et, en dernière instance, comme pièce maîtresse d'une coopération Nord-Sud (Vigier, 1995) ;
2) l'importance de nouvelles politiques publiques (de la part des États et des organisations internationales) qui supposent l'existence de trois pôles de développement (et non pas deux) en considérant notamment que la jonction de l'économie publique et de l'économie sociale peut permettre de multiplier et de renforcer les projets d'activités économiques et sociales en fonction de l'intérêt général (Corragio, 1999).

Dans cette perspective, **aucun État ne peut faire l'économie des gouvernements locaux et des coopératives dans le développement de sa société**. Les gouvernements locaux offrent les avantages de la proximité, c'est-à-dire la possibilité d'intervenir sur des questions qui concernent l'organisation de la vie quotidienne (services locaux de transport en commun, équipements localisés de services de santé et de services sociaux, etc.) à une échelle qui est objectivement accessible à la majorité

des citoyens et sur un territoire à géométrie variable, certes, mais susceptible de favoriser l'appartenance à une communauté. L'économie sociale, de son côté, favorise le décollage de communautés locales et leur insertion dans le développement économique général du pays.

4.2. Les initiatives de l'économie populaire, sociale et solidaire : à l'intersection du premier et du second développement

Avec les années 1990 non seulement assistons-nous à une remontée du local, donc du premier développement, et à sa transformation, mais aussi à son internationalisation. Plusieurs rencontres internationales ont donné la mesure de l'élan nouveau donné à ce travail de développement local qui cherche à augmenter son impact en modifiant ses échelles d'intervention. Dans les espaces internationaux de débat[6], par-delà les déclarations officielles, deux perspectives jusque-là opposées se sont finalement croisées :

1) celle d'organisations de la société civile qui savent désormais que des milliers de petits projets ici et là ne constitueront jamais à eux seuls un développement durable et structurant à une certaine échelle (nationale notamment). Bon nombre de porteurs de projets ont également été conduits, par l'expérience, à une remise en question de l'orientation qui les rendait imperméables à l'institutionnalisation de leurs pratiques et projets. À la limite, ils étaient même plutôt anti-institutionnels, anti-étatiques et anti-entreprises. Aujourd'hui, ces organisations recherchent **les conditions pour que les innovations locales dont elles sont porteuses puissent se diffuser**, ce qui demande qu'elles revoient leurs rapports aux institutions, à l'État et à l'entreprise ;
2) celle d'États et d'organisations internationales qui découvrent aujourd'hui la « **loi de la proximité** » pour rejoindre des populations locales, c'est-à-dire une démarche de collaboration active avec des organisations de la société civile pour travailler de façon structurante avec les populations et encourager un processus participatif de celles-ci qui s'inscrive dans la durée.

6. Nous faisons référence ici aux différents réseaux internationaux d'économie sociale et solidaire, à certaines grandes conférences de l'ONU qui ont abordé ces questions, aux différents forums sociaux (comme celui de Porto Alegre en 2001 et 2002) ou sommets populaires (comme celui de Québec en 2001) ou encore à des initiatives de caractère international comme la Marche mondiale des femmes en 2000, initiée par le mouvement des femmes du Québec.

À partir de cette double entrée, les initiatives d'économie sociale et de développement local ont un potentiel à activer pour se situer comme espace intermédiaire entre le « local » et le « global ». D'un côté, ces initiations (et les organisations qui les appuient, telles les ONGD) élargissent leurs collaborations pour peser sur le développement d'ensemble et avoir des effets structurants, mais, de l'autre, elles maintiennent leur ancrage local. Par là, elles ont une contribution inestimable d'éducation, d'accompagnement, de soutien technique et de soutien financier, sans compter qu'elles constituent un « grenier de méthodologies nouvelles et une filière pour une partie de l'aide publique au développement » (Verschave et Boisgallais, 1994, p. 97). Leur capacité à travailler avec des populations en difficulté, dans des régions ou des collectivités en partie déconnectées, économiquement ou socialement, est indéniable. Le revers de cette capacité est le risque de s'y cantonner en limitant le champ d'intervention aux seuls microprojets. Ce qui est de moins en moins le cas.

Cette perspective de travail et ces nouveaux dispositifs permettent **de multiplier les échelles d'intervention** (locale, régionale et fédérative, nationale et internationale) **et de savoir changer d'échelle d'action** en passant du micro, c'est-à-dire de la gouvernance locale, au macro pour peser sur les politiques globales.

5. Économie sociale et solidaire, mondialisation et développement

Vu sous l'angle de l'économie sociale et solidaire, l'itinéraire de la notion de développement sur 40 ans est aujourd'hui riche de nouvelles conclusions, comme on a pu le constater :

1. On ne peut définitivement plus rester branchés sur un modèle spécifique, celui de l'industrialisation des pays dits développés.
2. On doit également prendre en compte les divers niveaux de développement, soit a) le local et le premier développement (longtemps rejeté comme obstacle au développement national) ; b) le national et la reconstruction d'États sociaux (idée aujourd'hui déconsidérée) ; c) l'international et la constitution de nouveaux modes de gouvernance mondiale, et donc de régulation économique et politique (décriée au nom d'une mondialisation libérée de contraintes).

3. L'économie sociale et solidaire peut avoir un effet de levier pour sortir les organisations économiques populaires de leur marginalité en leur procurant une reconnaissance de la part des pouvoirs publics (gouvernements locaux notamment), des statuts et une législation qui leur sont propres, de nouveaux moyens financiers…

Les protoganistes de cette économie sociale et solidaire sont actuellement à la croisée des chemins. Une décennie ou deux d'initiatives locales souvent fécondes posent la question de la capacité de ces initiatives à porter leur influence à une échelle plus grande. La réponse à cette question implique non seulement une vision du développement comme celle que nous avons tenté de dégager ici, mais aussi une analyse critique de la mondialisation et une idée plus précise des rapports de force à l'échelle internationale. C'est sur ces deux questions, mondialisation et conjoncture internationale, que porteront les deux prochains chapitres.

CHAPITRE III

MONDIALISATION

Tendances et contre-tendances au Nord et au Sud

Décrire notre univers comme étant très fortement contraint tout en accusant le gouvernement de tous nos maux est incohérent et nourrit, en outre, la désespérance sociale.

Philippe Frémeaux,
Alternatives Économiques, novembre 1999

Avant tout, pour aborder la question de la mondialisation, il convient de faire quelques distinctions et, en premier lieu, d'établir en quoi celle-ci se différencie de l'internationalisation et de la globalisation. C'est Guy Rocher qui nous donne les repères nécessaires à cet effet. L'internationalisation a trait aux échanges entre les nations et aux relations qui en résultent, la mondialisation est l'extension de ces relations à l'échelle du monde, alors que la globalisation est l'émergence d'un système-monde par-delà les échanges internationaux et la mondialisation, autrement dit une intensification de l'interdépendance entre les nations (Rocher, 2001). Cependant, comme l'expression « mondialisation » est la plus couramment utilisée, c'est elle qui nous servira dans ce chapitre en considérant comme proposition principale : 1) que la décennie des années 1990 a modifié

susbstantiellement la donne avec la montée du néolibéralisme ; 2) que l'interdépendance entre les nations de la planète entière s'est accrue considérablement en seulement une décennie ; 3) que, dans la période actuelle, les mutations en cours sont à la fois des menaces et des opportunités ; 4) que la mondialisation est faite de tendances, mais aussi de contre-tendances.

1. Le nouveau souffle de la mondialisation : les trois clés

Une fois établie cette première distinction, il convient également d'isoler les différents registres sur lesquels cette mondialisation s'opère : économique, politique et culturel. Or, ce qui ressort essentiellement en ce début de millénaire, c'est à la fois le saut qualitatif et la simultanéité du nouveau souffle de la mondialisation à ce triple égard. En effet, on peut définir la mondialisation simplement comme étant **l'échange entre les peuples** sur les plans économique, politique et culturel : échange égal ou inégal ; donnant lieu à des relations internationales de coopération ou de conflit ; suscitant une plus ou moins grande interdépendance. Or, sur une période très courte, *grosso modo* la décennie 1990, les trois registres d'échange se sont radicalement et simultanément modifiés.

D'abord, **sur le plan politique**, les années 1990 marquent la réouverture d'une question fondamentale : quelle gouvernance mondiale ? La mondialisation, c'est d'abord la fin d'un ordre géopolitique, ordre qu'avait instauré le grand combat du XXe siècle entre le capitalisme et le communisme. Symbole de la fin de cet ordre : la chute du mur de Berlin (1989). Fin de quelque chose, fin des pôles existant depuis plus de 70 ans (la révolution russe) ou fin de 40 ans de guerre froide entre l'Union soviétique et les États-Unis, à l'intérieur et à l'extérieur de l'ONU, dans l'ONU et avec elle (1950-1990).

Mais c'est aussi le commencement d'autre chose. **La question forte qui s'ouvre alors, c'est celle de la gouvernance mondiale.** Tout est remis en question à cette échelle. Comment gérer les conflits entre nations ? Comment relancer le développement des pays les plus pauvres (les PMA) ? Quel rôle attribuer à l'ONU et à ses institutions politiques multilatérales (PNUD, UNESCO, OMS, OIT…) ? Le 11 septembre et ses séquelles, la découverte d'un nouveau terrorisme (plus virulent, plus organisé au niveau

international, plus ramifié dans nombre de pays et d'institutions…) et la mainmise des États-Unis sur la gestion de ces conflits… n'ont fait qu'amplifier le problème[1].

Ensuite, **sur le plan économique**, les années 1990 marquent la fin des régulations économiques internationales contrôlées par les États (accords commerciaux du GATT…) et la montée en puissance de la finance qui pilote désormais l'économie, cette fois-ci à l'échelle de la planète. Mais c'est aussi, avec ce nouveau pilotage, l'éclatement de crises financières successives : krach de 1987 en Europe et aux États-Unis, puis au Mexique (1992), en Asie (1997-1998), en Russie, au Brésil (1998) et, enfin, en Argentine (2001). La question forte qui se pose alors : **quels dispositifs de régulation économique** développer au niveau international ? Quel rôle pour l'OMC, le FMI, la Banque mondiale ? Les États se voient couper les ailes par en haut (le capital financier). Mais aussi par en bas (les initiatives des ONG par exemple). L'autre questionnement concerne l'aménagement du territoire, tant au Nord qu'au Sud : l'émergence d'archipels de richesse, les grandes métropoles à la recherche d'un renforcement dans la mondialisation au détriment de la nation… et des régions, c'est-à-dire la concurrence entre territoires pour dominer le dynamisme de l'économie mondiale[2]. **Sur le plan culturel**, la révolution technologique engendrée par l'arrivée d'Internet en 1990 (quelques milliers d'abonnés cette année-là, plus de 400 millions dix ans plus tard) soulève une autre question centrale : celle des modes d'organisation du travail et des modes de vie, que modifient substantiellement les nouvelles technologies de la communication[3].

---

1. Travaux de recherche utiles à cet égard, sur le registre proprement international, les travaux des politologues comme Smouts (1995) ou Laïdi (2000). L'hypothèse centrale est que le monde est « multicentré ». Autrement dit, il n'y a pas que les multinationales, le FMI, la Banque mondiale et l'OMC qui mènent le monde (voir le prochain chapitre à ce sujet). Plus près de nous, voir les travaux du Centre Études internationales et Mondialisation dirigé par Christian Deblock (UQAM).
2. Autres travaux de recherche pertinents, ceux d'Aglietta (1995), Boyer et Saillard (1995), Perret (1995) et Sen (2000) en économie, de Benko et Lipietz (1992 et 2000) et Veltz (1996) en géographie économique.
3. Travaux de recherche pertinents et utiles, parmi d'autres, ceux de M. Castells sur l'ère de l'information et la société en réseaux.

2. Les mutations en cours :

2.1. Les séquelle sociales et politiques de la mondialisation néolibérale

Au Nord comme au Sud, les sociétés se transforment radicalement sur le plan social comme sur le plan économique. Plusieurs analyses convergent pour affirmer l'existence d'un double mouvement : 1) d'abord un tournant majeur de l'histoire (Castells, 1997 et 1998) ; 2) puis la crise d'un modèle de société et de développement. En effet, on ne peut plus parler pour le Sud d'un processus continu de libération nationale, ni de pays qui sont en voie de développement, pas plus que d'une conjoncture favorable à une solidarité internationale « tiers-mondiste » caractérisée par une certaine unité politique de nations « exploitées » par le Nord[4].

On ne peut plus parler pour le Nord de sociétés où l'État social assure un avenir meilleur pour tous et où l'économie offre une garantie d'emploi pour tous[5]. Bref, **l'avenir est redevenu incertain**. **Au Nord**, les démocraties sont sérieusement mises à l'épreuve par la montée du chômage et de la précarité (Perret, 1995). **Au Sud**, la déstabilisation économique et sociale semble l'emporter sur le développement dans une majorité de pays (Engelhard, 1996). **Interrogation centrale** : quel modèle de société et de développement pour le XXIe siècle ? Et à l'intérieur de ce questionnement, quel rôle pour l'économie sociale au Nord comme au Sud ?

---

4. Si dans les années 1960 le monde était dominé par la croissance économique et le plein emploi, par un conflit Est-Ouest et le début d'un développement du tiers-monde, les années 1970-1980 sont marquées par le début du chômage structurel, la hausse des prix du pétrole et une opposition Nord-Sud, tandis que les années 1990 vivent des bouleversements profonds : la chute du mur de Berlin et la fin du communisme qui l'accompagne, l'exclusion et le dualisme au Nord, mais surtout au Sud, liés à la montée de la mondialisation néolibérale. La lecture sociopolitique héritée des années 1960 s'est donc brouillée considérablement en 30 ans à peine. La notion géopolitique de tiers-monde a donc changé de sens, d'autant plus que le Sud connaît depuis deux décennies déjà une très grande diversité dans son développement économique : exclusion de pays d'Afrique d'un côté et émergence de pays industriels dans les pays du Sud-Est asiatique de l'autre.

5. L'héritage de l'après-guerre dans la pensée en matière d'intervention de l'État peut se résumer ainsi : 1) la régulation keynésienne par le budget de l'État ; 2) l'exigence pour l'économie de marché de se faire imposer des contraintes (des régulations) ; 3) l'exigence de la redistribution sociale par l'équité fiscale et un service public pour tous.

La mondialisation en cours se nourrit d'ambiguïtés : elle permet sans doute l'élargissement éventuel de la coopération entre nations, mais, pour le moment, elle semble plutôt renforcer les inégalités et menacer la démocratie dans un contexte de globalisation de l'exclusion (ILO, 1998). La question sociale refait surface et a tendance à redevenir un enjeu central au Nord (Castel, 1995), tandis qu'au Sud l'exclusion provoque la déconnexion de plusieurs pays et avec beaucoup de force, notamment en Afrique subsaharienne (Castells, 1998, p. 89-192). On assiste ainsi à une profonde recomposition du Nord et du Sud. On découvre même un nouveau Nord et un nouveau Sud, celui des *slums* (bidonvilles) qui, partant de New York ou de Paris, passent par Mexico, Sao Paulo, Bombay, Lagos ou Jakarta.

Examinons de plus près ces nouvelles tendances : 1) la mondialisation néolibérale et ses corollaires, la financiarisation de l'économie et l'affaiblissement des États ; 2) la montée généralisée de la précarité et la globalisation de l'exclusion ; 3) la planétarisation de la crise écologique.

2.2. La financiarisation de l'économie et l'affaiblissement des États

La mondialisation néolibérale découle en droite ligne d'une finance débridée avec ses séquelles au Sud : krach boursier des pays pauvres (Mexique, 1994), des pays de l'Est (1997), de l'Asie et du Brésil (1998) et de l'Argentine (2001). Cette nouvelle tendance a déstabilisé les modes classiques de régulation, ceux qui ont été construits pendant des décennies par les États nationaux. Cette mondialisation néolibérale qui manque tragiquement d'institutions, à l'échelle mondiale, par exemple pour surveiller les acteurs financiers, appelle donc de nouvelles formes de régulation : des gouvernances locales, des politiques pour réglementer à nouveau les échanges au niveau international et de nouvelles formes de coopération au développement. Le premier enjeu majeur de société est celui de **la maîtrise de cette mondialisation**.

La financiarisation de l'économie

L'internationalisation des marchés n'est pas nouvelle. En revanche, son ampleur et sa signification le sont. Aujourd'hui, l'internationalisation s'accompagne de la constitution de blocs économiques de grandes régions : Europe, Amériques, Asie du Sud-Est. Cette constitution est également

stimulée par la globalisation financière qu'a permise la levée généralisée des contrôles de mouvements de capitaux[6]. Elle est enfin soutenue par la déréglementation et la libéralisation des échanges, et amplifiée par les possibilités qu'offrent les nouvelles technologies de la communication. Le résultat est ambigu : les entreprises centrent beaucoup plus leurs activités sur les débouchés extérieurs que sur leur marché intérieur. Leur extraversion est croissante (Boyer et Saillard, 1995) ; elles se réorganisent en misant notamment sur la sous-traitance, sur le travail à temps partiel, sur l'intensification des changements technologiques et sur des travailleurs moins nombreux mais plus qualifiés. En bout de piste, sur une interdépendance de plus en plus forte des marchés nationaux.

Dans ce nouveau paysage économique et social, l'emploi et le sous-emploi sont ainsi devenus des questions centrales : la crise de l'emploi a pris le devant de la scène nationale et internationale et avec elle la crise de la cohésion sociale et des politiques sociales. La crise a produit **au Nord** un accroissement des écarts entre le travail qualifié et le travail non qualifié et un affaiblissement des mesures de protection sociale. Elle a provoqué **au Sud** une forte compétition entre nations, faisant d'un côté une minorité de gagnants (surtout en Asie du Sud-Est) et de l'autre beaucoup de perdants (surtout en Afrique) et laissant les États plus démunis que jamais – programmes d'ajustement structurel obligent[7] – face aux nouvelles demandes sociales de leurs populations. Cette situation a entraîné la multiplication du nombre de groupes sociaux, de régions et de pays qui se sont retrouvés plongés dans l'économie informelle, devenue le seul pare-chocs pour absorber la secousse sociale.

---

6. Depuis, *grosso modo*, un peu plus d'une décennie. Voir à ce propos Aglietta (1995) qui met bien en relief l'inversion presque complète des mécanismes de régulation économique : la finance, auparavant très fortement encadrée par les gouvernements, a été libérée de ces contraintes pour permettre de financer des déficits publics et extérieurs. On se retrouve ainsi aujourd'hui avec une activité économique à la remorque de la finance et des entreprises qui courent des risques accrus lorsqu'elles s'engagent dans le commerce international.

7. La thérapeutique néolibérale des politiques d'ajustement structurel du FMI et de la Banque mondiale peut se résumer de la façon suivante : 1) maximiser l'insertion des pays du Sud sur le marché mondial ; 2) privatiser les entreprises de caractère public ; 3) réduire les dépenses sociales (éducation, santé, habitation, etc.).

Le rétrécissement du rôle des États et l'arrivée de nouveaux acteurs dans le jeu des forces mondiales

Dans les sociétés du **Nord**, l'État a été fortement remis en cause car, avec la mondialisation, les réseaux économiques et financiers se sont autonomisés et se sont renforcés considérablement. Jadis seul leader dans la conduite des affaires humaines sur la scène internationale, l'État voit son rôle se rétrécir par le haut, par les élites économiques (et culturelles) qui se constituent en réseaux mondiaux, mais aussi, dans une moindre mesure, par le bas, par des gouvernements locaux, des PME et des ONG qui concluent des accords de coopération indépendamment des États centraux[8].

Jadis agent de stabilisation de l'économie et de renforcement du marché intérieur (mise en place d'infrastructures routières et portuaires et d'équipements collectifs), l'État est tiré par le mouvement d'extraversion des entreprises vers la stimulation d'une offre plus compétitive sur le marché mondial en offrant du soutien à la formation de la main-d'œuvre, une augmentation des ressources consacrées à la recherche-développement, etc. En même temps, sur le plan social, le chômage de longue durée et la montée de la pauvreté exercent de fortes pressions sur l'État-providence et rend caduques les politiques sociales à l'origine conçues pour répondre à des situations transitoires (politiques d'assurance-emploi par exemple).

Dans les sociétés du **Sud**, c'est l'État développeur qui a été fortement remis en cause. Investi de tous les pouvoirs et de toutes les espérances dans les années 1960-1970 (au lendemain des indépendances en Afrique par exemple), il se voit désinvesti de son rôle par les politiques d'ajustement structurel des grandes organisations économiques internationales qui lui arracheront ses derniers moyens d'intervenir. C'est aussi l'existence de classes dirigeantes parasitaires ou d'États rentiers qui bloquent le développement ou ne l'animent pas. À l'intérieur d'un tel ensemble, des groupes, voire des populations entières, vont être obligés de créer leurs propres solutions. Par le haut, les grandes institutions internationales et les groupes financiers et, par le bas, l'économie populaire et les réseaux de petites et moyennes entreprises viennent donc modifier substantiellement les rapports entre l'État et la société.

---

8. D'autant plus que l'aide publique des États centraux est notablement à la baisse.

2.3. La montée de l'exclusion et de la précarité au Nord et au Sud

Le problème social numéro un à l'échelle de la planète, c'est que l'on compte d'un côté 500 millions de riches, mais de l'autre, 5 milliards de pauvres. Ces chiffres, en raccourci, illustrent bien l'exclusion et la précarité qu'on trouve en partie dans le Nord, mais de façon dramatique dans le Sud. Le deuxième enjeu majeur des États, des entreprises et des mouvements sociaux est celui de la **mutation de l'emploi, du travail et de la protection sociale**.

L'exclusion et la précarité dans les sociétés du Nord

Dans les sociétés du Nord, jusqu'aux années 1980, on tenait le développement pour acquis. On croyait également que l'amélioration de la condition sociale des populations était constitutive d'un processus continu vers le haut. Mais voilà que réapparaissent de façon relativement durable des situations sociales apparentées à celles de pays du tiers-monde (l'extrême pauvreté par exemple).

La situation présente ne nous renvoie pas à une simple récession ni à un État social uniquement affaibli par la crise des finances publiques. La crise de l'emploi et la crise de l'État-providence qui l'accompagne nous laissent entrevoir une véritable mutation qui affecte aussi bien la culture et notre mode d'organisation sociale que l'économie. Voilà pourquoi, en sciences économiques et sociales, plutôt que de pauvreté il est question aujourd'hui d'exclusion, de disqualification (Paugam, 1996), de désaffiliation (Castel, 1995), de désinsertion (De Gaulejac, 1994), de déchirure sociale (Lipietz, 1996)[9]. Bref, après les « trente glorieuses », nous assistons dans les sociétés du Nord à une conjoncture longue de montée de l'exclusion et de la précarité. Qu'est-ce à dire ?

En premier lieu, il faut parler de déstabilisation du salariat comme mode principal de régulation économique et sociale. Le modèle du travail à temps plein, régulier et à contrat indéterminé, s'effrite. La désindustria-

9. Il faut évidemment se garder d'une charge trop forte. Les sociétés du Nord évoluent sur fond de protection sociale. Il est d'abord utile de signifier que l'exclusion est un processus et non un état, puis de distinguer les différentes zones existantes : zone d'intégration, de vulnérabilité, d'assistance et, enfin, de désaffiliation (ou d'exclusion) autour de deux axes, le travail et la socialité. Castel amorce dans ses travaux une analyse dans ce sens (1995).

lisation s'installe à demeure : c'est le déclin de l'industrialisation modelée sur les « grandes forteresses ouvrières » dans l'automobile, l'aluminerie, l'aciérie, etc., qui entraîne, par la même occasion, le refoulement de la classe ouvrière, son déclassement et la diminution de l'importance de son syndicalisme. On observe parallèlement une décroissance des services collectifs de caractère public produits par de grandes institutions hospitalières, de même que des services sociaux, au bénéfice d'une certaine sous-traitance confiée par exemple à des associations et à des coopératives. Enfin, la production de certains biens se déplace en direction d'autres régions du pays, du continent ou du monde. Voilà trois vecteurs stratégiques de cette déstabilisation du salariat, laquelle se répercute directement sur l'État, puisque le salariat forme l'assise principale des prélèvements sociaux à la base des budgets publics.

En second lieu, cette double crise affecte directement la production des services collectifs de caractère public dans les communautés et entraîne la désorganisation progressive des économies locales, tant dans les centres urbains que dans les régions rurales périphériques, contribuant ainsi à amplifier la spécialisation sociale de l'espace avec ces concentrations plus marquées de problèmes sociaux divers (familles à l'aide sociale, nouveaux arrivants...). En troisième lieu, les dispositifs traditionnels de socialisation liés à la vie quotidienne que sont la famille, l'école, le réseau de voisinage, le quartier s'en trouvent fortement perturbés.

En d'autres termes, à la faible participation citoyenne présente dans le modèle salarial et providentialiste de la période 1945-1975, dans l'organisation du travail comme dans la production de services collectifs étatiques, s'est superposée une autre exclusion sociale. À la première exclusion qui touche des citoyens se situant à l'intérieur de la société salariale (les « in ») s'ajoute une seconde qui touche personnes et groupes en situation de désaffiliation (les « out »), d'où l'idée d'une « société cassée en deux », d'une société duale : l'exclusion professionnelle par le chômage de longue durée jouxtant l'isolement social et l'affaiblissement des conditions d'une citoyenneté active.

Devant ces enchaînements fatals, les porteurs d'une stratégie néolibérale et productiviste ont préféré continuer leur route en accentuant davantage la financiarisation de l'économie, la modernisation technologique, la délocalisation de la production et la réduction du rôle économique et social de l'État, ce qui leur offrait notamment la possibilité de réduire les coûts salariaux directs et indirects. Mais, du même coup, cette stratégie a provoqué une contraction de la demande interne et a

incité à miser principalement sur l'exportation pour compenser. Désormais, loin de constituer un débouché, les salaires et les dépenses des services collectifs représenteront surtout des coûts. La logique de l'ajustement s'impose alors. L'ensemble de ces facteurs et, en particulier, la modernisation technologique contribuent ainsi grandement à induire une croissance incapable de répondre aux nouvelles demandes d'emplois : les nouveaux emplois sont très souvent précaires et les taux de chômage plus élevés. En dernière analyse, cela signifie des coûts sociaux plus élevés au moment même où la redistribution et les services collectifs se contractent. C'est le « cercle vicieux » duquel il devient de plus en plus difficile de sortir.

De nouvelles conclusions s'imposent : quand il est **question de développement**, nous ne pouvons plus être centrés uniquement sur ce qui se passe dans la grande entreprise (privée ou publique), puisqu'une partie de plus en plus significative des tensions de la société se situent plutôt à la frontière du travail et du non-travail (Maruani et Reynaud, 1993). Certes, le travail demeure une expérience centrale pour une partie importante de la population. Mais, pour une autre partie, l'expérience du non-travail (chômage, travail précaire, etc.) est devenue tout aussi centrale. Pour les sociétés du Nord, un avenir incertain signifie que l'imaginaire et la réalité d'une mobilité sociale ascendante pour tous sont en panne.

L'économie sociale et solidaire et les stratégies qui appartiennent à la même famille de dynamiques (recomposition du capital social, développement local, développement d'une gouvernance locale, etc.) apparaissent très précisément **au point de jonction de ces nouveaux enjeux sociaux** : 1) parce que l'économie sociale et solidaire peut contribuer à créer (ou à consolider) des emplois et à faire démarrer ou relancer l'économie, tout particulièrement les économies locales et régionales ; 2) parce que l'économie sociale et solidaire peut contribuer au contrôle plus local du développement des territoires ; 3) parce que l'économie sociale et solidaire peut favoriser le retour en force des collectivités locales dans le redéploiement d'une citoyenneté active. Ce sont, du moins, des hypothèses qui méritaient un approfondissement et dont nous avons rendu compte en nous fondant sur un certain nombre de travaux portant sur des expériences québécoises et européennes (Comeau, Favreau, Lévesque et Mendell, 2001 ; Favreau et Lévesque, 1996 ; Defourny, Favreau et Laville, 1998) et sur des travaux préliminaires plus récents entrepris à partir d'expériences des pays du Sud (Defourny *et al.*, 2001 ; Defourny, Develtere et Fonteneau, 1999).

L'exclusion dans les sociétés du Sud et ses rapports avec le Nord

L'exclusion au Nord comme au Sud participe d'une logique économique et sociale commune : une précarité de plus en plus liée à la dualisation de la société et à la mondialisation de certains enjeux comme la crise écologique, les migrations massives d'une région à l'autre dans le monde, le travail des enfants, le risque d'implosion sociale dans les pays « perdants », etc.

L'exclusion dans les sociétés du tiers-monde diffère cependant en partie. Elle y prend évidemment des proportions plus grandes que dans les pays du Nord. Dans le cas des pays du Sud, ce sont des sociétés entières ou des majorités de la population de ces sociétés qui basculent dans l'exclusion. En effet, si l'on examine les rapports annuels de l'Organisation des Nations Unies sur le développement humain, on constate tout à la fois l'inégalité dans la distribution et la polarisation croissante : depuis 1980, fait observer le rapport de 1996, on assiste à une croissance économique forte d'une quinzaine de pays et une augmentation subséquente du revenu d'une partie de ces populations (représentant 1,5 milliard d'individus), pendant qu'une centaine d'autres pays représentant autant d'individus sont en déclin ou en situation de stagnation économique. En même temps, il nous faut considérer les différences significatives de contexte institutionnel : faiblesse des États, régimes politiques autoritaires, conflits ethniques, mouvements de repli identitaire, etc.

À cet égard, il faut ajouter que les années 1980-1990 ont vu les **inégalités Nord-Sud** s'approfondir davantage. C'est près de deux décennies perdues pour un grand nombre de pays à cause des transferts vers le Nord. Car le Sud transfère au Nord plus de flux financiers (au titre de remboursements, capital et intérêts) qu'il ne reçoit d'eux en nouveaux capitaux (Coméliau, 1991). Pire, le poids des pays les moins avancés (PMA) dans le commerce international – soit une cinquantaine dont les deux tiers sont des pays d'Afrique – ne cesse de diminuer, de telle sorte que l'exclusion pour de nombreux pays du Sud serait en voie de l'emporter sur la domination[10]. Il y a donc une nouvelle géographie des inégalités : « De manière générale, les pays membres de l'OCDE se taillent la part du lion en matière de capacité technologique, de capital, de marchés et de production industrielle. En 1990, les pays du G7 disposaient

10. « La plus grande peur des pays du tiers-monde n'est plus d'être dominés mais d'être exclus des flux internationaux de la mondialisation », dit G. Salamé (dans *Croissance*, n° 399, décembre 1996, p. 17 et dans son livre *Appels d'empire*, Paris, Fayard, 1996).

de 90,5 % de l'industrie mondiale de haute technologie et de 80,4 % de la puissance informatique mondiale[11]. » Dans la dernière décennie, la tendance s'est généralement maintenue.

La crise économique a signifié pour le Sud l'augmentation de sa dette extérieure, d'une part, et l'enrichissement dans le Sud même, d'autre part, d'une minorité qui tire largement son profit de la situation. Il en a résulté que les États développeurs ont annulé leurs programmes sociaux, déjà si minces, parce que le Fonds monétaire international (FMI) a imposé aux gouvernements nationaux de quelque 50 pays du tiers-monde des mesures économiques qui ont hypothéqué dramatiquement l'avenir des couches populaires de ces pays. La composition de ces couches populaires s'en est trouvée profondément changée. **L'économie informelle, en fournissant la majorité des emplois, est devenue la nouvelle figure du travail**, bien plus que l'économie des entreprises multinationales et les figures qui leur correspondent : celle du travailleur agricole ou de l'ouvrier métallurgiste (mines, pétrole, automobile).

La très forte exclusion économique et sociale a aussi favorisé une séparation plus accentuée entre les mouvements sociaux et les institutions politiques, provoquant ainsi le retour possible des particularismes, le renouveau des sectes, la rétraction identitaire et la montée de nouvelles formes de terrorisme. À cela s'ajoute le risque des dérives néopopulistes conduisant des gouvernements à passer par-dessus leurs propres institutions dans un contexte d'affaiblissement des mécanismes d'intégration et le recul des capacités distributives des États.

2.4. La planétarisation de la crise écologique

La planète est littéralement en état de survie, écologiquement parlant, ce qui conduit de nombreux mouvements et de grandes conférences internationales de l'ONU à remettre en question, de façon souvent radicale, notre mode de production et de consommation. Troisième enjeu de société majeur : la **maîtrise collective de la gestion de l'environnement**. Dans les deux dernières décennies, les risques environnementaux d'envergure planétaire ont été mis en relief par d'importants travaux scientifiques. Parmi ces risques, Van den Hove (1999) mentionne les suivants :

11. S. Tolotti, « Information : une révolution planétaire ». Entrevue avec M. Castells, *Croissance*, septembre 1999, p. 29 et s.

1) la transformation de la composition de l'atmosphère terrestre et la menace qui pèse sur la couche d'ozone, entraînant un réchauffement de la planète et amenant des changements climatiques sans précédent ;
2) la biodiversité menacée par l'exploitation trop intensive de la terre, qui provoque une diminution du nombre d'espèces vivantes cohabitant avec nous ;
3) la désertification et la déforestation de régions stratégiques du monde ;
4) la pollution des océans.

Bref, la survie de la planète nécessite une remise en question profonde de notre mode de consommation (utilisation des combustibles par nos automobiles, par exemple) et de notre mode de production (contrôle des biotechnologies). Et l'action à entreprendre implique une intervention à l'échelle de la planète[12].

Maîtrise de la mondialisation, maîtrise de l'emploi, du travail et de la protection sociale, protection de l'environnement, tels sont les grands défis majeurs de la planète en ce début de millénaire. Y a-t-il des tendances sociales présentes dans nos sociétés pour y faire face ? Si l'on peut relever l'impuissance de plusieurs mouvements à se pencher sur ces enjeux, la difficulté persistante des grandes organisations syndicales et des coopératives à les assumer et la difficulté à mobiliser les nouvelles générations, si l'on peut également diagnostiquer que les forces sociales à l'échelle internationale sont très hétérogènes ou très sectorielles, on voit néanmoins les signes d'une résistance commune, voire des réponses nouvelles à ces enjeux : les grandes organisations internationales comme l'OMC sont affaiblies par des mobilisations internationales (cas de Seattle en 1999, par exemple), de nouvelles organisations coopératives et syndicales prennent forme dans le Sud pour réduire l'exploitation trop intensive de la terre (en Amazonie brésilienne par exemple), des entreprises sociales dans les pays du Nord naissent pour s'investir dans la récupération et le recyclage, de nouvelles formes de coopération Nord-Sud font également leur apparition, etc. Un autre type de mondialisation émerge.

12. L'exemple des CFC et du Frigovert de Greenpeace fournit une excellente illustration du défi en cours sur le plan écologique. Voir la description de cette expérience au chapitre VI.

3. Les classes sociales et les mouvements sociaux aujourd'hui

Nous nous sommes jusqu'ici centrés sur les facteurs structurels de la crise sociale au Nord comme au Sud. Mais si notre analyse s'en tient trop exclusivement aux structures sans véritablement prendre en compte les conduites collectives des acteurs sociaux, nous nous condamnons à l'impuissance, car les sociétés ne se réduisent pas au simple jeu de forces économiques et technologiques pré et sur-déterminantes. Les acteurs collectifs ne font pas que s'adapter au changement issu de ces forces, ils réagissent, ripostent et résistent, construisent des « alternatives », bref, ils répondent parce qu'ils sont eux aussi des acteurs de changement. Il faut donc ici prendre acte de la reconfiguration des classes sociales, des mouvements sociaux et de l'économie sociale et solidaire qui s'opère à la faveur de la restructuration économique néolibérale des années 1980-2000.

3.1. Au Nord

Comme on l'a vu, en raison de son ampleur la crise n'a épargné personne, et encore moins les mouvements sociaux qui sont au cœur de nombreux enjeux sociétaux. Les mouvements sociaux ont été à ce point transformés que certains s'interrogent sur l'existence même de forces capables de soutenir un changement pour une société plus démocratique et plus juste. À court terme, la situation peut paraître plus inquiétante que stimulante. Mais une mise en perspective historique peut nous aider à réviser ce point de vue.

Au Nord, nous sommes en voie de passer d'un type de société à un autre. Ainsi, après la société de l'exploitation capitaliste qui a caractérisé le XIXe siècle jusqu'à la fin des années 1930, nous sommes passés à une société d'intégration conflictuelle des travailleurs et des pauvres marginalisés, société qui a été celle des « trente glorieuses » (1945-1975). Au cours de cette période, la crise des années 1930 s'est résorbée par la montée en puissance de l'État-providence, l'adoption de législations sociales et la conclusion d'accords négociés dans le cadre d'un *new deal*[13]. Mais à

13. Décennie du premier *new deal* qui consacre la reconnaissance des syndicats et des conventions collectives, une première véritable législation du travail, de même que le remplacement des secours privés des organisations caritatives par l'obtention de véritables droits sociaux (droit à l'assurance-chômage, droit à l'aide sociale, etc.) mis en œuvre par l'État.

partir des années 1980 l'intégration conflictuelle de la société salariale a en quelque sorte été freinée par l'émergence d'une exclusion nouvelle donnant lieu à une société fragmentée, voire duale, et faisant apparaître un phénomène nouveau, celui d'une société en sablier où les exclus sont moins exploités par des employeurs que simplement tenus à l'écart, dans le chômage et la frustration[14].

Le passage d'un type de société à un autre induit des transformations dans les formes de la mobilisation sociale. Ainsi, de l'après-guerre jusqu'à la fin des années 1970, le mouvement ouvrier (surtout syndical), l'organisation des consommateurs dans de grandes entreprises d'économie sociale (coopératives dans le secteur de l'épargne et du crédit et dans la distribution en général) et celle des « pauvres » par des associations de défense et d'entraide ont constitué le cœur de la mobilisation sociale. Les notions d'État-providence, de planification du développement, d'élargissement du secteur public et, par extension, la présence d'un sous-ensemble composé de mutuelles et de coopératives s'imposaient comme les formes par excellence de l'intervention.

Durant les années 1980, la mobilisation sociale devient plus diffuse. Elle passe alors davantage par une pluralité de mouvements sociaux (syndicats, groupes de femmes, groupes écologiques, organisations populaires et communautaires, groupes de jeunes). Pourquoi ? Une partie de l'explication réside dans le fait que la conjoncture a beaucoup changé : au sein des mouvements sociaux, les référents étatiques et les espaces nationaux sont en perte de vitesse au bénéfice de l'espace local comme cadre de vie, comme unité d'action. L'espace régional occupe également une plus grande place comme cadre de référence ou d'appartenance. La société fragmentée par la crise paraît aujourd'hui plus qu'hier se reconstruire par le bas, à partir des communautés locales et des régions :

> Dans cet univers déboussolé, **l'économie-territoire** apparaît comme une alternative de développement **plus contrôlable que l'économie-monde**. C'est sur le terrain local que les mutations sont les moins difficiles à maîtriser et les partenariats les plus faciles à susciter (Dommergues, 1988, p. 26).

---

14. Trois images illustrent bien ces passages d'une société à une autre : la société capitaliste de la fin du XIXe et d'une partie du XXe épouse la structure hiérarchique d'une pyramide, tandis que celle qui suit (1945-1975) est configurée comme un ballon de football étant donné la présence forte des classes moyennes dans l'échelle sociale. Aujourd'hui, la société prend plutôt la forme d'un sablier : des riches et des pauvres, et une classe moyenne qui se désagrège (Lipietz, 1996).

Dans cette perspective nous avons avancé dans nos travaux antérieurs que les mouvements sociaux, le mouvement associatif en tête, étaient en voie de **générer des solutions inédites** aux crises de l'emploi et de l'État-providence en occupant un *espace intermédiaire* à l'intersection de la relation entre l'État et la société civile, de celle entre les communautés locales et le développement ainsi que de celle entre l'« économique » et le « social » (Favreau et Lévesque, 1996). Et cela se fait aujourd'hui à une échelle à laquelle ces mouvements ne pouvaient auparavant prétendre agir, c'est-à-dire à un moment où les gouvernements et les entreprises classiques ont perdu de leur traditionnelle assurance.

Nous ajouterons que cette dynamique s'inscrit dans un nouveau contrat social en voie de se définir entre le patronat et les syndicats du côté des entreprises ; entre les municipalités et l'État central du côté des régions ; entre les citoyens, leur communauté locale et l'État du côté des quartiers ; entre les communautés locales, l'État et les entreprises du côté de l'environnement. Le mouvement associatif se voit ainsi définir un nouveau rôle à l'intersection du « local » et du « global ». Peu à peu, les notions de *partenariat* et de *coopération conflictuelle* (Dommergues, 1988), de *revitalisation économique et sociale* (Vidal, 1992 ; Jacquier, 1992), de *développement local* et de *développement économique communautaire* (Favreau et Lévesque, 1996), d'*économie solidaire* et de *services de proximité* (Laville, 1994), d'*économie sociale* (Defourny et Monzon Campos, 1992 ; Lévesque *et al.*, 1989) et d'« *emerging nonprofit sector* » (Salamon et Anheier, 1996 et 1998 ; Rifkin, 1995) se sont imposées transversalement en accréditant des pratiques trop longtemps sous-estimées, voire méprisées.

3.2. Au Sud

Dans les sociétés du Sud, il n'y a pas si longtemps, parler de transformation sociale nous conduisait presque irrémédiablement à débattre de la révolution et des libertés bourgeoises mises en opposition avec les libertés dites réelles, comme le campait si distinctement la tradition léniniste longtemps dominante au sein des mouvements sociaux. Vieille combinaison d'usage : analyse dite scientifique prenant sa source dans le marxisme-léninisme et stratégie essentiellement militaire couplée à l'héroïsme moral. Aujourd'hui, à l'heure du socialisme introuvable, c'est plutôt **la démocratie et le développement solidaire** (la démocratisation

du développement), qui sont devenus les thèmes de prédilection et, pour les mouvements sociaux, toutes tendances confondues, des enjeux centraux.

Au Sud aussi, devant l'ampleur du processus d'exclusion en cours, les mouvements sociaux ont vécu une période de mutation profonde : dans nombre de ces pays, les années 1970 avaient vu l'émergence d'un solide mouvement urbain-populaire, ouvrier et paysan, les trois souvent unis autour d'un projet socialiste commun. La conjoncture des années 1980 a plutôt provoqué une fragmentation de ces mouvements. Cependant, les années 1990 ont introduit de **nouveaux acteurs sociaux**, notamment les femmes et les jeunes, nouveaux acteurs qui se sont employés à formuler au sein de communautés locales des stratégies concrètes de survie mais aussi de développement.

Cette conjoncture des années 1990 a fait émerger une économie sociale de type nouveau dans le sillage des luttes sociales pour la démocratie de la décennie précédente, luttes qui ont favorisé l'essoufflement et le recul d'un certain nombre de régimes autoritaires et de dictatures militaires et créé un espace d'intervention[15]. En effet, si les années 1970 avaient fourni un certain éclairage sur les inégalités Nord-Sud à partir de la théorie de la dépendance, les années 1980-1990 vont contribuer pour leur part à la relance de la démocratie et à sa réinterprétation, tandis que le début du nouveau millénaire pourrait de son côté contribuer à rejeter la camisole de force de la mondialisation actuelle et de ses trois moteurs que sont la libéralisation, la privatisation et la déréglementation, notamment par l'émergence de régions non concurrentielles et de nouveaux contrats mondiaux (Groupe de Lisbonne, 1995). Dans cette perspective, les mouvements sociaux, et tout particulièrement le mouvement populaire des bidonvilles, le mouvement écologique et le mouvement des

15. « La démocratie n'est plus considérée comme un produit exotique en provenance de l'Europe », disait le directeur de recherche d'une importante ONG nationale au Pérou (DESCO). Ces propos tenus dans le cadre du congrès de l'Association internationale des écoles de service social (AIESS) à Lima en 1990 sont confirmés par les travaux du CERI, par exemple, dont un ouvrage sous la direction de Jaffrelot (2000) dont l'intitulé est explicite : *Démocraties d'ailleurs. Démocraties et démocratisation hors d'Occident.*

femmes, paraissent pouvoir se renforcer et prendre l'initiative, soutenus en cela par des ONG et par des Églises devenues un peu malgré elles des forces d'opposition[16].

4. L'économie sociale au Nord et au Sud et le modèle de développement

Depuis dix ou vingt ans, dans la plupart des pays du Nord, des initiatives d'économie sociale et solidaire ainsi que de développement local se mettent en place en se distinguant de celles des périodes antérieures : nouveaux acteurs, réponses à de nouvelles demandes sociales, nouveaux modes d'organisation (notamment le caractère plus associatif, plus territorialisé et plus intégré de leur intervention) et nouvelle approche théorique (Lévesque *et al.*, 2001).

Si l'économie sociale et solidaire est constituée d'initiatives productives régies par un triple système d'action, c'est-à-dire qu'elle est formée d'un ensemble d'organisations spécifiques, inscrites dans un cadre institutionnel, tout en étant porteuse d'une culture, d'un projet de développement, il faut évaluer ce qu'elle est et ce qu'elle est en voie de devenir aujourd'hui autour de ces trois dimensions d'action.

4.1. Le projet

Les promoteurs de ces nouveaux projets d'entreprises sociales et solidaires favorisent une relance des collectivités locales avec un succès variable. Dans un certain nombre de cas, cependant, ces entreprises créent un enchaînement localisé d'effets structurants en stimulant une requalification professionnelle des populations résidantes, une revitalisation du tissu social et, enfin, un certain contrôle sur le développement des territoires par les communautés elles-mêmes (par exemple l'expérience des corporations de développement économique communautaire au Québec, aux États-Unis et au Canada, celle des regroupements villageois au Mali ou

16. Selon le sociologue et théologien péruvien Gustavo Gutierrez, l'Église des pauvres (communautés de base et théologie de la libération) est plus forte aujourd'hui qu'en 1970, bien que les difficultés au sein de l'Église soient plus grandes qu'à cette époque. Les communautés de base sont en effet de véritables pépinières pour le mouvement associatif : 80 000 communautés au Brésil, 55 000 au Mexique, etc. (Castadena, 1993, p. 177-204).

celle des budgets participatifs au Brésil). Dans d'autres cas, ces initiatives s'intègrent tout bonnement dans un système de rapports de sous-traitance et de gestion duale avec le secteur privé et l'État.

En d'autres termes, l'économie sociale et solidaire, tout comme le développement local, offre un potentiel qui peut dépasser celui d'être le simple auxiliaire des pouvoirs publics ou de l'entreprise privée tout en étant en interaction relativement étroite avec ces derniers. Sans être considérés comme des modèles « alternatifs » globaux, l'économie sociale et solidaire tout comme le développement local peuvent contribuer à renouveler les pratiques socioéconomiques dans une perspective de démocratisation de l'économie et de la société dans son ensemble.

4.2. Les institutions

L'appui du milieu et celui des pouvoirs publics favorisent, dans certains cas, l'émergence de dispositifs locaux et de développement dans le cadre de partenariats négociés[17]. Cependant ces dispositifs sont encore trop souvent considérés par les pouvoirs publics comme étant expérimentaux. On évite, pour une raison ou pour une autre, d'en soutenir la généralisation. Dans ce registre institutionnel, ces initiatives sont également aux prises avec deux logiques partiellement contradictoires, celle d'une gestion de programmes publics nationaux ou internationaux ciblés (logique d'instrumentalisation et de substitution) et celle de l'animation du milieu (logique d'*empowerment* ou de prise en charge locale).

4.3. Les organisations

Dans leurs modes de gestion, les entreprises de l'économie sociale et solidaire travaillent à concilier les impératifs de la rentabilité et ceux qui relèvent de leur caractère associatif, en d'autres termes la viabilité économique **et** l'utilité sociale. Elles n'y réussissent pas toujours. Cela est dû

17. Comme le dit si bien le directeur d'une importante ONG en République dominicaine (FUDECO) : « *The main condition for the development of communities is not the participation of the beneficiaries, although this is important, but rather it is the creation of local institutions that can ensure the continuation of that development* » (Sanchez, 1994).

en grande partie à la pression du marché et à leur faible reconnaissance par l'État. Elles y arrivent, cependant, lorsque la pression des mouvements sociaux est forte et que l'actif associatif local est suffisamment consistant.

Bref, prises globalement, les initiatives et les expérimentations dans le domaine de l'économie peuvent être des **leviers de transformation sociale** lorsque les entreprises réussissent à jouer sur plusieurs registres à la fois : 1) défendre des groupes ou des collectivités menacés par la stratégie néolibérale en proposant des « alternatives » (mise sur pied de coopératives de travail, commercialisation équitable de produits du Sud, etc.) ; 2) imposer de nouveaux modes locaux de régulation sociale contre les effets des crises (cas des associations offrant des services de proximité, par exemple) ; 3) expérimenter d'autres manières d'entreprendre et d'élaborer des politiques.

Sur le plan plus macrosocial, l'économie sociale et solidaire, tout comme le développement local, peut ainsi contribuer à la démocratisation aussi bien dans les rapports de travail au sein des entreprises que dans la production de services collectifs dans les communautés. Cette influence peut se manifester lorsque ces initiatives accaparent une partie significative de marché et étendent ces réseaux par des partenariats de plus en plus larges.

Mais il est tout aussi clair que ces initiatives socioéconomiques s'inscrivent **dans des scénarios nationaux de développement différents**, ce qui leur donne plus ou moins de portée : 1) dans le cadre d'une économie néolibérale forte, ces initiatives risquent de n'être qu'un simple **palliatif** ; 2) dans le cadre d'une économie où l'intervention publique est relativement forte, elles peuvent devenir un **complément** aux politiques sociales traditionnelles sans cependant que ces dernières se transforment significativement ; 3) dans le cadre d'une économie et d'une société qui se redéfinissent en profondeur, elles peuvent devenir les artisanes ou les **leviers** d'un développement solidaire avec un potentiel de renouvellement des rapports entre l'« économique » et le « social » et de la démocratie. Bref, la portée de ces initiatives peut prendre des significations relativement différentes selon la trajectoire principale de chacun des modèles nationaux de développement, et donc en fonction du rapport de force qui s'installe entre les différentes composantes de l'économie. Les initiatives socioéconomiques dont nous traitons ici participent à ce rapport de force et peuvent infléchir le développement vers plus de solidarité dans l'économie (Ortiz et Munoz, 1998).

Nombreuses sont ces nouvelles pratiques dans le domaine de l'économie sociale encore au **stade de l'expérimentation**. Pour s'inscrire pleinement dans le cadre d'un autre modèle de développement, il faut que ces nouvelles initiatives d'économie sociale dépassent le stade de l'expérimentation et puissent se généraliser. Le problème de leur institutionnalisation se pose alors, notamment celui de leur reconnaissance et de la coopération effective avec les pouvoirs publics et les institutions internationales.

C'est l'expérience historique de l'économie sociale au Nord (celle des coopératives, des mutuelles et des associations) qui suggère de considérer qu'une grande partie de l'économie sociale, en s'institutionnalisant, a pu être associée aux grandes fonctions économiques et sociales des États : 1) par sa participation à la fonction d'**allocation** de ressources en produisant des biens et des services d'utilité collective, surtout dans les domaines social, médical, culturel, etc. ; 2) par sa participation à la fonction de **redistribution** en mobilisant des volontaires dans la mise en œuvre de nombreux services gratuits ou quasi gratuits ; 3) par sa participation à la fonction de **régulation** de la vie économique en mettant en œuvre des partenariats des secteurs associatif, public et même privé, dans la lutte pour l'emploi (création d'emplois de proximité, formation au travail, insertion socioprofessionnelle de chômeurs de longue durée, etc.).

Cela étant dit, il ne faut pas perdre de vue que l'originalité et la vitalité de ces expérimentations reposent sur leur pouvoir de mobilisation et sur leur potentiel d'insertion ou de participation active qui les démarquent fortement du modèle précédent de développement dont l'échec provient en grande partie de l'exclusion qu'on y retrouvait aussi bien dans la production, où dominait le taylorisme, que dans la consommation, où la passivité prévalait (les services collectifs étatisés inclus).

Deux questions se posent, tant pour l'économie sociale et solidaire émergente au Sud que pour celle du Nord. Dans quelle mesure ce type d'entreprises peut-il contribuer à relever des défis aussi considérables que la crise de l'emploi et du travail, la crise de l'État social et la crise écologique ? Ce type d'entreprises peut-il être un **relais** des pouvoirs publics dans certains secteurs et demeurer un **levier** de transformation sociale ?

4.4. Les scénarios de développement

Il n'existe évidemment aucune réponse simple aux deux questions posées plus haut et le débat à ce sujet est aujourd'hui largement ouvert. À la question de savoir si l'économie sociale et solidaire peut faire ce que les pouvoirs publics font, **le premier type de réponse** esquissé est globalement **affirmatif** : d'aucuns voient dans ces entreprises des partenaires tout désignés pour remplacer le service public compte tenu des contractions des transferts sociaux de l'État qu'imposent la crise des finances publiques (au Nord) ou le rachitisme de cet État (au Sud). Les qualités généralement attribuées à l'initiative associative ou coopérative de base (souplesse, rapidité, créativité, responsabilisation, proximité des populations, etc.) sont alors considérées comme pouvant servir à donner un meilleur service à coût moindre. **La seconde réponse** est globalement plutôt **négative** : l'économie sociale et solidaire est instrumentalisée par des politiques publiques de privatisation (ou par les programmes de la Banque mondiale), ce qui conduit au délestage progressif des acquis sociaux ou à des opérations de simple gestion sociale de l'exclusion.

La première réponse nous semble banaliser les tensions ou les conflits liés à la place qu'occupent les entreprises d'économie sociale et solidaire dans un contexte international fortement dominé par le néolibéralisme et par le dualisme des services engendré par le modèle néolibéral de développement. La seconde réponse est le contraire de la première. Elle sous-estime et banalise la capacité des acteurs à bâtir des stratégies qui leur sont propres pour explorer pleinement les capacités de l'économie sociale et solidaire à répondre à des besoins sociaux nouveaux, à construire des identités ou des communautés d'appartenance nouvelles ou à créer des espaces publics de renouvellement de la démocratie, notamment sur le plan local et régional.

Une troisième hypothèse est possible. Elle est à la fois positive et critique. Elle tend d'abord à souligner le fait que nos sociétés s'orientent vers une redéfinition des rapports entre les populations, les structures intermédiaires de la société civile (collectivités locales, associations...), le marché et l'État. De plus, cette redéfinition des rapports pourrait se diriger vers une plus grande démocratisation de la société. Bref, dans cette proposition que nous privilégions, les jeux ne sont pas encore faits parce que nous sommes dans une période de transition. La sortie de la crise sociale au Nord comme au Sud pourrait s'orienter vers

un nouveau partage des responsabilités entre pouvoirs publics, producteurs privés et organisations de l'économie sociale et solidaire, ces trois composantes du développement.

Cette hypothèse a l'avantage d'offrir une porte d'entrée théorique et politique à la compréhension d'initiatives d'économie sociale et solidaire fortement inscrites dans les mutations en cours. On peut être sceptique à propos de ces initiatives. S'agit-il simplement d'îlots dans un océan dominé par l'économie néolibérale ou plutôt de l'amorce d'une nouvelle dynamique ? Il est difficile, à ce stade-ci du développement de ces initiatives, de donner une réponse définitive, parce que les paramètres du modèle de société à venir ne sont pas encore véritablement fixés.

Bref, l'économie sociale et solidaire est faite d'initiatives socio-économiques lancées sous la pression de besoins cruciaux, qui créent la fonction de **relais**. Mais elle est aussi portée par un mouvement social soudé dans l'adversité, d'où la fonction de **levier**. Mais l'économie sociale n'est-elle pas aussi l'histoire d'initiatives qui se sont institutionnalisées en perdant cette fonction de levier ou de mouvement ?

Les réponses, d'un pays à l'autre, peuvent varier considérablement. Il existe effectivement une tendance de certaines de ces institutions à s'inscrire comme **sous-ensembles** de l'économie publique (les mutuelles) ou de l'économie marchande (les coopératives financières) au moment où le modèle de développement fordiste s'affirme fortement (1945-1975). C'est précisément à cette phase dite d'« intégration conflictuelle » que les grandes institutions de la société civile (partis ouvriers, syndicats, mutuelles et coopératives), à des degrés divers, trouvent leur compte à l'intérieur d'un État social fort. Pendant cette période, tous les mouvements sociaux se sont largement institutionnalisés et leur **fonction d'anticipation** s'en est trouvée affaiblie. Mais, du même souffle, il faut ajouter que l'économie sociale et solidaire a eu une contribution significative **à la construction d'un État social** dans cette période qui va de la fin du XIXe siècle jusqu'aux années 1970. Par ailleurs, dans l'actuelle période de crise de société et de son modèle de développement, l'économie sociale et solidaire offre au Nord un potentiel de renouvellement et au Sud une force propulsive pour stimuler l'entrepreneuriat collectif dans certains segments de la population et dans plusieurs secteurs de l'économie.

À la lumière d'un certain nombre de travaux dans le domaine (Reilly, 1995 ; Muller, 1994 ; Fairbain, 1991 ; Christenson et Robinson, 1989 ; Perry, 1987), nous pensons que ces initiatives nouvelles au Nord comme au Sud peuvent se généraliser à certaines conditions :

1) une capacité entrepreneuriale plus forte de cette économie dans le démarrage des projets, dans la recherche de débouchés, dans la mise en réseau des projets et des entreprises, dans la recherche de fonds propres, dans la négociation d'une partie des marchés, dans la mise en œuvre de dispositifs d'accompagnement des projets et des entreprises, bref des assises économiques plus fortes soutenues par une culture d'entreprise autant que par une culture associative ;
2) un développement local global qui enracine les entreprises dans la reconstruction de territoires avec les collaborations que ces territoires induisent et, de façon toute particulière, des ententes et des contrats entre associations, ONG, municipalités et institutions financières coopératives[18] ;
3) une visée de démocratisation du développement ou de développement solidaire, qui implique l'engagement plus explicite dans une autre logique que la seule logique d'adaptation au marché et l'intensification de nouvelles formes de cohabitation active avec les pouvoirs publics ;
4) l'établissement de passerelles entre les nouvelles initiatives de l'économie sociale et solidaire, d'une part, et les puissantes institutions que sont les grandes coopératives, les mutuelles et les organisations syndicales, d'autre part.

C'est ce que nous examinerons avec précision après avoir fait un détour par l'analyse de la conjoncture internationale. Détour nécessaire, car pour pouvoir transformer la société chez soi et à l'échelle de la planète,

18. Aujourd'hui les études dans plusieurs disciplines concluent à une crise de la sectorialité et prennent acte de la « recherche de nouvelles formes de proximité » et du renouveau des politiques locales face au monopole de la représentation nationale qu'exercent des groupes d'intérêts dans certaines sphères. C'est la notion de « développement local global » qui fait son chemin dans un nouveau modèle national de développement (Muller, 1994). Sur l'expérience actuelle des partenariats entre mouvements, ONG et municipalités au Sud, voir notamment le livre de C.A. Reilly (dir.), *New Paths to Democratic Development in Latin America : the Rise of NGO-Municipal Collaboration*, 1995.

encore faut-il examiner d'un peu plus près les forces sociales sur lesquelles s'appuyer pour réaliser un quelconque changement social. Il faut aussi voir sur quels alliés, actuels et potentiels, ces forces sociales peuvent compter au sein des grandes comme des petites institutions internationales. En d'autres termes, dans la conjoncture internationale actuelle, quels sont les freins et les conditions facilitantes pour la consolidation de l'économie sociale et solidaire ?

CHAPITRE IV

CONJONCTURE INTERNATIONALE, SOCIÉTÉ CIVILE ET DÉVELOPPEMENT SOLIDAIRE

Les nouvelles coordonnées

Par où le changement social et le développement passent-ils aujourd'hui ? Malgré la déroute des projets de grande envergure (capitaliste, socialiste et « développementiste ») et même si la mondialisation néolibérale constitue indiscutablement une tendance forte et durable, le rapport des forces en présence n'est pas à sens unique pour autant. La conjoncture internationale est en effet incertaine et instable (Badie et Smouts, 1999 ; Lejeune, 2001). Ce qui signifie que les mouvements sociaux, en s'appuyant sur une analyse lucide de cette conjoncture et en faisant des choix stratégiques éclairés, peuvent tirer parti d'une situation nettement moins polarisée et cristallisée qu'à l'époque de la guerre froide.

Comme en témoigne la mobilisation des organisations non gouvernementales internationales (ONGI) au cours de la dernière décennie, par exemple lors des nombreux sommets et conférences organisés par l'ONU (Rio, Beijing, Copenhague…) ou en réaction aux négociations sur la finance et le commerce internationaux (Seattle, Washington, Prague…) ou encore à l'occasion de forums sociaux mondiaux (Porto Alegre 2001 et 2002), ***la société civile*** *se fait davantage entendre aujourd'hui sur la*

scène mondiale. Dans les années 1990, nous avons assisté non seulement à un regain de la contestation sociale au niveau international, mais aussi à l'internationalisation et à la transnationalisation[1] *de réseaux, d'organisations et d'entreprises collectives (Foster et Anand, 1999 ; Keck et Sikkink, 1999 ; Lindenberg et Dobel, 1999). Aujourd'hui, ces réseaux, et notamment les ONGI, sont en outre de plus en plus aptes et décidés à participer activement aux grands débats économiques (Cameron, 2000) et des expressions comme celle d'entrepreneuriat social qui, il y a peu, auraient sans doute été mal accueillies dans leur vocabulaire en font maintenant partie sans que l'on s'en étonne outre mesure (Fowler, 2000). Prenant appui sur une recension des travaux francophones et anglo-saxons des dernières années touchant cette question, ce chapitre cherchera à dégager les principales lignes de force de cette nouvelle conjoncture politique internationale dans laquelle des mouvements sociaux ont aujourd'hui une part active après avoir été dans une situation plutôt défensive.*

1. L'INTERNATIONALISATION DES RÉSEAUX D'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE[2]

Comme on l'a vu, la mondialisation néolibérale engendre de nouvelles formes d'exclusion au Nord comme au Sud et, dans de nombreux domaines, affaiblit le pouvoir des États (Mishra, 1999). Elle rend difficile le développement de nouvelles institutions de régulation sur le plan politique et mine l'expression des aspirations des peuples. Leur quête de sens et d'identité parvient malgré tout à progresser lorsque la société civile réussit à s'organiser. Dans ce contexte, les mouvements sociaux traversent une phase de mutation et se font les vecteurs de **nouvelles formes de développement**, dont celles de l'économie sociale et solidaire (Tremblay, 2000). Globalement, la réalisation de dizaines de milliers de projets de type associatif ou coopératif dans le monde traduisent, de diverses manières, l'aspiration à une « autre mondialisation ».

1. La distinction entre les notions d'« internationalisation » et de « transnationalisation » renvoie au fait qu'une part (internationalisation) du processus de la mondialisation se fait avec la participation active ou passive des États, et donc dans le respect de leur souveraineté, alors qu'une autre part (transnationalisation) de ce processus leur échappe partiellement ou totalement (par exemple certains flux démographiques, culturels, religieux, communicationnels). À ce sujet, voir Badie et Smouts, 1999.
2. Tout le chapitre IV a pour coauteurs Louis Favreau et Daniel Tremblay.

En effet, en contrepartie à la mondialisation néolibérale, ces projets, organisations et entreprises d'économie sociale et solidaire font la preuve qu'il est possible de créer de la richesse autrement (le commerce équitable en est une bonne illustration). Plusieurs rencontres et initiatives internationales Nord-Sud en économie sociale ont fait écho à ce nouvel élan au cours des dernières années. On peut ici en mentionner quelques-unes :

- la Conférence internationale sur l'économie sociale au Nord et au Sud qui s'est tenue à Ostende en mars 1997 et qui a réuni plus de 400 personnes appartenant à des ONG et à des organisations syndicales d'une trentaine de pays (Defourny, Develtere et Fonteneau, 1999) ;
- la Conférence internationale de Lima de juillet 1997, qui a rassemblé plus de 275 personnes (principalement des ONG et des associations diverses), venant de 32 pays, autour de deux objectifs : a) définir le concept d'économie solidaire et réfléchir sur sa viabilité à l'approche du nouveau millénaire ; b) établir les possibilités pour des échanges Nord-Sud (Ortiz et Munoz, 1998) ;
- en 1997 toujours, à la suite de la circulation d'un appel signé par 1 417 personnes de cent pays différents, la naissance de l'Alliance pour un monde pluriel, responsable et solidaire dans laquelle a été construit un pôle de socioéconomie animé par des dirigeants de réseaux d'économie sociale et solidaire d'Europe et d'Amérique latine ;
- la mise en œuvre du programme STEP du Bureau international du travail (BIT) qui, depuis 1998, soutient la lutte contre la pauvreté par le développement de l'économie sociale au Sud et qui s'inscrit dans le prolongement des demandes d'ONG dans le cadre du Sommet de Copenhague (1995) sur le développement social.
- la tenue à Québec en 2001 de la conférence internationale sur la globalisation de la solidarité, suite directe de celle de Lima, qui a réuni plus de 400 personnes de 37 pays (dont 25 du Sud) et approuvé la création d'une commission internationale à plusieurs pôles (Amérique latine, Amérique du Nord, Europe et Afrique)[3].

Mais, par-delà ces échanges internationaux périodiques et des mobilisations dans la rue à Seattle ou ailleurs, l'espoir d'une société civile

3. Pour plus d'informations à ce sujet, consulter le site de la rencontre à l'adresse suivante : www.uqah.uquebec.ca/ries2001/

internationale est-il fondé ? Si oui, quelle capacité cette société civile possède-t-elle d'infléchir les politiques des États industriels les plus puissants et les grandes institutions économiques internationales comme le FMI, la Banque mondiale et l'OMC ? L'objectif de ce chapitre est de fournir un premier déblayage de ces questions.

2. L'espoir d'une société civile est-il fondé ?

La notion de société civile est souvent définie par la négative : on s'entend assez facilement pour dire que ce n'est pas un acteur économique privé et que ce n'est pas l'État. Par la positive, le consensus s'établit généralement autour de la définition de base suivante : ce sont des regroupements de personnes, organisés sous la forme d'associations volontaires (organisations sans but lucratif, coopératives, réseaux militants, etc.) et cherchant à résoudre des problèmes sociaux, économiques, culturels ou environnementaux par des voies démocratiques et collectives. Principalement utilisée jusqu'à récemment dans un cadre national ou infranational, cette notion opère aujourd'hui sur le registre international, voire transnational, en référence à la montée d'ONG à vocation directement et explicitement internationale comme le sont, pour prendre des exemples très connus, Amnistie internationale, Greenpeace ou Médecins Sans Frontières. Bien que le sujet soit matière à discussion, du moins sur le plan théorique (Buechler, 2000 ; Demirovic, 1998), les notions de société civile et d'ONG sont parentes de celle de mouvement social, en ce sens que les organisations qui composent la société civile ont généralement en commun des fonctions de critique et de revendication, d'éducation civique et de socialisation, de même que d'élaboration d'alternatives économiques et sociales.

On peut dire que les mouvements sociaux, pris globalement et dans la perspective de l'intervention internationale, sont actuellement dans une phase active de construction (Boli et Thomas, 1999). Sur la scène internationale, de nouveaux acteurs sont apparus à côté des partis politiques de gauche, des grandes organisations syndicales et des grandes institutions de l'économie sociale. Les ONGI[4] ont fait leur nid en occupant

4. Dans cette seule catégorie (organisations strictement à vocation internationale et reconnues officiellement par l'ONU), il y en a 5 472 (*Alternatives Économiques*, n° 47 hors-série, 2001, p. 44). Soixante pour cent d'entre elles exercent des activités économiques.

un espace laissé relativement libre par les mouvements sociaux traditionnels[5]. Pour citer quelques exemples de cette mouvance internationale, mentionnons : les groupes, réseaux et organisations du mouvement des femmes (la Marche mondiale des femmes de l'an 2000 en témoigne), le mouvement religieux Jubilee 2000 pour l'annulation de la dette des pays les plus pauvres, le mouvement écologique (par exemple Greenpeace ou les Amis de la Terre), le mouvement associatif et communautaire (par exemple Amnistie internationale ou l'Alliance pour le progrès des communications), les mouvements à vocation plus « généraliste » comme l'Alliance pour un monde solidaire ou les réseaux du Forum social de Porto Alegre… Les mouvements de ce type ne se limitent d'ailleurs pas aux réseaux associatifs. Il faut également y inscrire plusieurs milieux sociaux intermédiaires comme des organisations professionnelles, des Églises[6], des fondations, des centrales syndicales[7], des municipalités (Lévy, 2000 ; voir aussi Boli et Thomas, 1999).

2.1. La capacité d'initiative de la société civile au plan international

Le mouvement décrit ici paraît souvent bien faible face à ses opposants. Il est embryonnaire, très diversifié et hétérogène. Ses stratégies sont rarement convergentes, ses positions souvent défensives en se limitant à

5. Parce que les organisations syndicales au Nord éprouvent de la difficulté à intéresser les nouvelles générations, en raison notamment de la petite taille des entreprises en croissance et du fait que les entrées sur le marché du travail se font plus dans le secteur tertiaire, peu syndiqué, que dans le secteur secondaire. Et parce que, dans de très nombreux pays du Sud, la syndicalisation est pour ainsi dire inopérante dans le secteur informel qui a, comme on le sait, la prépondérance dans le marché du travail.

6. Par exemple, aux États-Unis, l'Interfaith Center on Corporate Responsibility (ICCR) rassemble les investissements de 300 congrégations religieuses. Réunis, ils pèsent 400 milliards de dollars. L'influence de ces congrégations peut donc être forte. L'ICCR a ainsi fait modifier la politique de l'entreprise pétrolière Amoco concernant le respect des territoires des communautés amérindiennes, celle de compagnies d'électricité sur les normes de sécurité des centrales nucléaires, la position d'Exxon sur sa responsabilité en matière d'environnement, celle de Bayer sur des produits toxiques commercialisés en Amérique centrale (voir la revue *Croissance*, décembre 1996, n° 399, p. 37, article de Thierry Brésillon).

7. La CISL, qui est l'organisation syndicale internationale la plus puissante, regroupe aujourd'hui 215 centrales syndicales dans 145 pays et représente 125 millions de travailleurs. Les deux tiers des centrales qui lui sont affiliées viennent des pays en développement. La FTQ et la CSN en sont membres. La CISL était partie prenante à la mobilisation de Seattle.

la seule résistance politique. Sa dépendance à l'égard des financements publics ou privés est fréquemment mise en évidence et sa représentativité constamment mise en doute parce qu'on identifie le mouvement à des minorités agissantes dans le cas des mobilisations de type sociopolitique ou à des minorités professionnelles dans le cas des mobilisations de type socioéconomique (voir notamment Fowler, 2000 ; Lindenberg et Dobel, 1999 ; Salm, 1999). Bref, la mobilisation sur la scène internationale est encore bien jeune.

Néanmoins, la consolidation, voire la pérennité de ces mouvements sociaux semble favorisée par l'accumulation d'un certain nombre de conditions et de tendances très diverses mais positives :

- les aspirations à une citoyenneté active sont plus que jamais à l'ordre du jour, comme en témoignent les rencontres d'ONG à l'occasion des conférences et sommets organisés par l'ONU ou, sur un autre registre, les mobilisations comme celles de Seattle, Prague, Washington… ou comme celles de Québec ou de Porto Alegre ;
- le soutien de certains États et de certaines institutions internationales se manifeste plus sensiblement sur le terrain socioéconomique : Secrétariat d'État à l'économie sociale et solidaire en France, chantiers d'économie sociale au Québec et en Belgique, programme d'économie sociale au BIT, appui de la CNUCED aux ONG à Bangkok en 2000, appui du secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, au Forum social de Porto Alegre de 2001… ;
- les « passerelles » entre mouvements sociaux traditionnels (les filières internationales des grandes organisations syndicales et coopératives) et nouveaux mouvements sociaux se font plus nombreuses et concrètes, autour de thèmes comme la construction d'un troisième pôle économique, le développement local, le commerce équitable[8] ;

8. L'économie solidaire (ou la nouvelle économie sociale) a besoin de l'économie sociale instituée (voir à ce propos Collombon et Parodi, 1997). L'exemple italien des coopératives sociales ou l'exemple québécois des initiatives récentes de l'économie sociale soutenue par des institutions financières coopératives et syndicales démontrent qu'une bonne partie de l'influence et des effets structurants de l'économie sociale et solidaire sur des communautés réside dans l'établissement de ces « passerelles ». Les nouveaux réseaux internationaux d'économie sociale et solidaire vont-ils réussir à construire des ponts avec l'Alliance coopérative internationale ou la CISL par exemple ? Cette question demeure encore largement en chantier tant du point de vue de la recherche que des pratiques en cours.

– la capacité récente de travailler en temps réel à l'échelle de la planète grâce aux nouvelles technologies des communications facilite la conception et la réalisation de projets communs, les mises en réseaux et les mobilisations d'envergure internationale ;
– les propositions et les gestes en faveur d'une « nouvelle architecture internationale » se multiplient : contrôle de l'OMC, taxation des transactions financières (ATTAC), développement par réseautage international des pratiques solidaires (Lima 1997, Québec 2001), annulation de la dette des pays les plus pauvres (Jubilee 2000), préservation à l'échelle planétaire de la qualité de l'air et de l'eau, reconnaissance des forêts comme biens publics, élimination des paradis fiscaux ;
– de nouvelles formes de coopération internationale font également leur apparition : jumelages d'écoles, de villes et de villages ; microfinancement en provenance d'organisations du Nord au service de projets locaux dans les pays du Sud, partage de savoir-faire (cuisines collectives, cercles d'emprunt).

Tout cela contribue à créer un environnement favorable à l'éclosion de milliers de projets et de petites entreprises dont la multiplication atteste l'étonnante vigueur des économies populaires au Sud (sans compter le renouvellement de l'économie sociale au Nord et une certaine complicité de ces initiatives avec celles du Sud). Ces initiatives sont à la fois locales et globales et, fait à souligner, ne sont capitalistes ni dans leurs façons de produire ni dans leurs façons de distribuer les biens et les services produits.

2.2. Par-delà la diversité, des repères communs aux réseaux de la société civile au plan international

Pour pallier les faiblesses qui minent la progression de ces mouvements et de ces entreprises, pour ne pas rester rivés au refus, pour ne pas se confiner dans l'espace de la résistance, pour soutenir la capacité de proposition des mouvements les plus progressistes, pour permettre à la démocratie de remplir le rôle qu'elle doit jouer dans un espace mondialisé, des pistes d'action nouvelles prennent forme (Commission on Global Governance, 1995 ; Drainville, 1998 ; Hirst et Thompson, 1996 ; McGrew, 1999). Contrairement à l'état d'esprit qui caractérisait la période dite de la guerre froide où les grands clivages idéologiques prévalaient, le désir

des réseaux et organisations – dont une partie seulement a été recensée dans ces pages – est maintenant de trouver des solutions concrètes aux problèmes au fur et à mesure qu'ils se présentent, tout en faisant valoir des objectifs communs de **développement solidaire**. En un sens, Seattle (1999) et Porto Alegre (2002) sont les symboles respectifs d'une stratégie à deux volets, lesquels ne sont pas mutuellement exclusifs : résistance politique et organisation de contre-pouvoirs dans le premier cas ; construction plus marquée, dans le second cas, d'un autre pôle de développement à côté du marché et de l'État et lutte pour introduire plus de solidarité dans l'ensemble de l'économie[9].

Qu'y a-t-il de commun entre une mutuelle du Burkina Faso, une coopérative d'achat de Villa el Salvador au Pérou, une tontine malienne, une régie de quartier française et une entreprise de récupération et de recyclage du Québec ? D'abord, des orientations générales relativement similaires ou du moins convergentes autour d'un concept fédérateur, celui d'économie sociale et solidaire : regroupement de personnes plutôt que d'actionnaires, finalités économiques et sociales des entreprises, fonctionnement démocratique, patrimoine collectif, production qui s'appuie sur le facteur « travail » plutôt que sur le facteur « capital », etc.[10]. Une déclaration commune de grands principes : critique du modèle dominant de développement et perspective d'un développement solidaire, partage équitable de l'information, des connaissances et des marchés, développement des potentiels du local, partage plus égalitaire des ressources de la planète, démocratisation du développement, échanges commerciaux équitables entre le Nord et le Sud, *empowerment* des personnes et des communautés, construction ou restructuration d'États sociaux cogérant avec des réseaux issus de la société civile, formes décentralisées de coo-

9. À la condition expresse que les différents réseaux d'économie sociale et solidaire soient actifs de façon continue à l'occasion de ces événements en s'organisant mieux à cette échelle, notamment au sein de l'Alliance pour un monde solidaire et dans la construction d'une véritable coordination internationale des réseaux d'économie sociale et solidaire du Sud comme du Nord. Cette coordination a été très majoritairement souhaitée lors de la deuxième rencontre internationale sur la globalisation de la solidarité (Québec, octobre 2001).

10. En règle générale, la définition du Chantier québécois de l'économie sociale, reprise des Belges (Conseil économique et social de la Région wallonne), fait assez facilement consensus dans les différents réseaux nationaux et internationaux du Nord et offre une parenté avec les définitions qu'on retrouve dans les pays du Sud.

pération Nord-Sud, etc. Mais également, et de plus en plus, une culture sociopolitique et socioéconomique commune en voie d'élaboration[11]. De quoi cette culture est-elle faite ?

Sur le **plan sociopolitique** d'abord, elle est faite d'un certain nombre de convictions dont les principales sont les suivantes :

1. L'économie n'est pas l'apanage de ceux qui ont du capital et la science économique n'a pas à énoncer des « lois intangibles » qui échapperaient à tout débat démocratique.
2. Les alternatives économiques et sociales, même celles qui en sont encore au stade de l'expérimentation, représentent des contributions, certes partielles, mais suffisamment significatives pour être prises en considération dans tout véritable projet de développement.
3. La « fin des grandes idéologies » (par exemple, le communisme) n'a pas sonné le glas de ces valeurs fondamentales que resteront toujours la justice, la coopération, la démocratie, la participation citoyenne, la solidarité économique, etc.
4. La régulation politique des problèmes économiques, sociaux et environnementaux à l'échelle internationale est une nécessité.
5. L'égalité des hommes et des femmes dans la société et à l'échelle planétaire est, elle aussi, nécessaire.
6. Rien ne sera obtenu ou ne sera maintenu durablement sans que l'on cherche à améliorer la position des différents réseaux et mouvements dans un « rapport de force » qui laisse une très large place à la coopération, mais qui inclut le conflit, dans un cadre démocratique il va de soi.
7. Les projets et même les utopies présentes dans les réseaux et les mouvements doivent être filtrés par le réalisme économique, ne serait-ce que parce que les formes de solidarité les plus prometteuses ne peuvent éviter très longtemps l'« épreuve du terrain ».
8. La construction et la consolidation d'États sociaux ne sont en rien incompatibles avec l'existence de mouvements sociaux vigoureux.

---

11. Ceux qui connaissent le texte d'analyse de conjoncture du Groupe d'économie solidaire du Québec (GESQ), dont l'intitulé est *Résister et Construire*, ne s'étonneront pas de retrouver ici une grande proximité de vue, voire certains extraits de ce texte, car nous en avons été coauteurs.

9. Toutes les sociétés ont droit au « premier développement », celui des systèmes locaux de production et d'échange, celui de la mobilisation de l'épargne locale.
10. Le vrai développement doit être multipolaire (État, marché, économie sociale et solidaire).

Sur le **plan socioéconomique**, il existe également un certain nombre de repères acquis au fil des ans et dont la pertinence demeure très forte. Ce sont les suivants :

1. Miser sur les forces locales, c'est-à-dire sur des mouvements sociaux locaux forts[12] et sur la culture communautaire locale.
2. Miser sur l'aménagement décentralisé des territoires en liant cette décentralisation à l'organisation sociale déjà existante ou en voie de construction au sein des communautés (en d'autres termes, aucune structure étatique centrale ne peut faire l'économie de pouvoirs locaux significatifs et d'initiatives d'économie sociale et solidaire).
3. Miser sur un nouveau type de développement local, un développement qui ne soit ni exclusivement ascendant (*bottom-up*) ni exclusivement descendant (*top-down*) mais hybride ou, si l'on préfère, partenarial (où l'économie sociale est présente sans se retrouver enclavée dans quelques secteurs marginaux).
4. Miser sur les réseaux associatifs internationaux, car il est devenu beaucoup plus facile aujourd'hui de multiplier les échelles d'intervention (locale, régionale et fédérative, nationale et internationale) et de passer d'une échelle d'action à l'autre.
5. Miser, dans la mesure du possible, sur la solidarité internationale, car celle-ci offre de meilleures garanties, en termes d'effets structurants, pour consolider le « premier développement » à l'échelle locale que l'aide humanitaire.
6. Miser sur des partenariats Nord-Sud impliquant divers types d'acteurs, associations, coopératives, ONG, gouvernements locaux et même des PME.

---

12. L'économie sociale sans un mouvement social en amont n'existe pas. En revanche, des organisations syndicales, de femmes ou communautaires peuvent ne pas déboucher sur des projets et des réalisations d'économie sociale, parce qu'il est jugé que l'économie sociale ne relève pas d'une stratégie de changement social, en tout cas, pas de leur stratégie de changement.

7. Miser, dans la mesure du possible toujours, sur le financement endogène des initiatives d'économie sociale et solidaire (par exemple, à partir de l'épargne locale, de fonds de développement).
8. Miser, enfin, tout en évitant de tomber dans les pièges du passé (centralisation, bureaucratisation, etc.), sur des États de type interventionniste, dans la mesure où le développement est le résultat d'une dynamique combinée du local et du global[13].

À partir de ces repères, dans le contexte de turbulence internationale actuelle (le 11 septembre aura probablement fini de nous en convaincre), une première observation s'impose : les institutions économiques internationales, y compris pour gérer les tensions qui se font jour en leur sein (par exemple, entre les États-Unis et l'Europe, entre les pays développés et les pays en développement, entre grandes firmes), devront de plus en plus s'ouvrir et accepter de dialoguer avec des interlocuteurs qui ne partagent pas leur vision des choses et dont les ancrages sont passablement différents. Sur ce point, les dérapages de l'automne 1999 à Seattle auront été éloquents. Une deuxième observation apparaît également : plusieurs des institutions multilatérales de l'ONU, actuellement en position de faiblesse face aux piliers économiques que sont le FMI, la Banque mondiale et l'OMC, constituent cependant des alliés « naturels » pour les mouvements sociaux qui évoluent sur la scène internationale. Leur renforcement mutuel est à l'ordre du jour. Examinons sommairement ces alliés potentiels.

3. Les mouvements sociaux, l'économie sociale et la solidarité internationale : quels alliés ?

Une bonne partie du monde est aujourd'hui « multicentrée » (Badie et Smouts, 1999). En parallèle à la participation des États, des entreprises multinationales et des grandes institutions économiques internationales à la mondialisation en cours, des forces sociales agissent soit en opposition ou soit en cohabitation active avec certains États et plusieurs institutions sociales et culturelles de l'ONU. Leur présence est loin d'être négligeable même si elles sont moins organisées et fort diverses. Il s'agit d'abord d'un ensemble d'associations (les ONG nationales et internationales) dont

13. Voir à ce propos les travaux issus de la théorie de la régulation, particulièrement ceux de la géographie économique (Benko et Lipietz, 1992 et 2000).

les plus actives, au cours des dix dernières années, ont œuvré en faveur de causes comme l'environnement (Chartier et Deléage, 1998 ; Lewis, 2000), la condition féminine (Moghadam, 2000), les droits humains (Smith, 1995), le développement international (Edwards, 1999) et les conditions de travail (Bosswell et Stevis, 1997). Ces forces sociales peuvent généralement compter sur la collaboration, voire le soutien, d'agences internationales liées à l'ONU dont la « sensibilité sociale » est plus évidente et dont l'ouverture à des stratégies d'économie sociale et solidaire semble beaucoup moins aléatoire que celle des grandes institutions économiques comme la Banque mondiale. C'est le cas notamment du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), de l'Organisation internationale du travail (OIT), de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO).

3.1. Les institutions et les programmes de développement du système de l'ONU

Les institutions internationales qui font à proprement parler partie du système onusien sont définies par des missions de développement spécifiques[14]. Parmi les principales composantes de ce réseau d'agences multilatérales, citons l'OIT, l'OMS, l'UNESCO et la FAO. À côté de ces institutions coexistent divers organismes ou programmes dont les principaux sont la CNUCED et le PNUD.

La CNUCED et le PNUD

La CNUCED a été créée en 1964 à la demande des pays en voie de développement qui jugeaient les accords du GATT (*General Agreement on Tariffs and Trade* dont est issue l'OMC) trop exclusivement branchés sur les besoins des pays industrialisés. Dans le climat nettement plus tiers-mondiste qui avait cours à l'époque, les pays du Sud défendent alors l'idée que les échanges internationaux sont l'une des clés du développement et que leur place dans ces échanges doit s'accroître : *Trade, not aid.* Le débat Nord-Sud et la revendication d'un nouvel ordre économique

14. Sur le plan descriptif, une bonne partie des informations qui suivent s'inspirent des travaux de Smouts, 1995 et de Weiss, 1998.

mondial sont au centre des activités de la CNUCED au cours des années 1970 et l'influence de celle-ci est restée assez forte jusqu'au début des années 1980. C'est vers cette période que l'on assiste au retour en force des puissances capitalistes et à la montée du néolibéralisme. Il est à noter que plusieurs ONGI participent en tant qu'« observateurs » aux travaux de la CNUCED qui se donne aujourd'hui pour mission, entre autres, de faciliter l'intégration « équitable » des pays en développement au processus de mondialisation.

Le PNUD, institué en 1965, est le principal organe d'assistance technique du système de l'ONU pour les pays du Sud. Son aide, apportée sans conditionnalités impératives comme c'est le cas des Programmes d'ajustement structurel (PAS) du FMI, consiste à former des dirigeants pour des projets de développement, à mettre sur pied des programmes de coopération entre pays d'une même région, à coordonner les différents services opérationnels de l'ONU dans les pays en développement. La réalisation la plus remarquée du PNUD, au cours de la dernière décennie, a été sans contredit son rapport annuel sur le développement humain et son effort, avec l'introduction de l'indicateur de développement humain (IDH), pour offrir une solution de remplacement crédible à l'indicateur traditionnel des économistes des institutions de Bretton Woods qu'est le produit intérieur brut (PIB).

Et la contribution du PNUD ne s'arrête pas là, puisqu'il reprend à son compte des propositions en provenance de mouvements sociaux de portée internationale comme la taxation des transactions financières internationales (la taxe Tobin, du nom de l'économiste qui en fut le promoteur) ou encore celle des biens publics globaux comme la santé, la justice, le savoir, l'environnement[15]. Avec la CNUCED, le PNUD s'illustre à l'intérieur du système onusien comme force de proposition originale. Ce qui permet d'éviter que les grandes institutions économiques internationales s'assurent du monopole de la pensée sur le développement. Mais ces idées, ne serait-ce qu'en raison de l'incapacité du CNUCED et du PNUD à les « imposer » comme peuvent le faire le FMI ou l'OMC avec la libéralisation, ne sont que des propositions. Aujourd'hui, la répercussion des idées de la CNUCED et du PNUD dépend donc dans une forte mesure des alliances que ces organisations peuvent bâtir avec les mouvements sociaux internationaux.

---

15. Voir, à ce propos, l'excellent texte de Inge Kaul, sociologue et économiste au PNUD, dans le *Monde diplomatique* de juin 2000, « Biens publics globaux, un concept révolutionnaire », p. 22 et 23.

L'OIT

L'OIT a été fondée en 1919 pour promouvoir la « justice sociale ». Sa composition s'inscrit dans la foulée des traditions social-démocrates européennes et elle se démarque de toutes les autres organisations du système onusien (auquel elle s'est jointe dès 1946) par sa direction tripartite (représentants gouvernementaux, syndicaux et patronaux). Son conseil d'administration se compose plus précisément de 56 membres, dont 28 pour les gouvernements, 14 pour les travailleurs (en provenance principalement de la CISL) et 14 pour les employeurs, tous élus pour trois ans par des collèges distincts.

L'OIT mobilise 3 000 personnes et, en plus de son budget de fonctionnement, dispose d'un budget d'environ 300 millions de dollars pour mettre en œuvre des projets dits de coopération technique pour lesquels elle bénéficie du soutien financier du PNUD. Ses départements et services illustrent bien les occupations et préoccupations de l'OIT : les conditions de travail dans le monde, la sécurité sociale, l'emploi, la formation de la main-d'œuvre. L'organisme s'intéresse à des questions qui, comme on peut le constater, ont été abondamment discutées durant la dernière décennie : emploi et ajustement structurel, égalité pour les femmes dans l'emploi, élimination du travail des enfants, santé et sécurité au travail... Parmi les innovations intéressantes qu'a apportées à l'OIT la décennie 1990, mentionnons : un département de promotion des entreprises avec prédilection pour les petites entreprises et les coopératives ; la diminution des dépenses au siège social à Genève et l'augmentation des ressources sur le terrain, dans les 55 bureaux du Bureau international du travail (BIT) dans le monde ; un programme de lutte contre la pauvreté par l'économie sociale, le programme STEP.

L'OIT et son secrétariat, le BIT, s'occupent donc de questions extrêmement importantes, mais disposent de moyens relativement faibles pour une organisation internationale. L'itinéraire de l'OIT, qui s'étend sur plus de 80 ans et qui a donc été marqué par des épisodes qui lui ont été tantôt plus et tantôt moins favorables, témoigne néanmoins d'une persévérance et d'un dynamisme certains. En résumant, on peut dire que : de 1919 à 1939, l'intervention de l'OIT a été principalement normative (établissement de conventions internationales), de la fin de la Deuxième Guerre mondiale jusqu'à 1990, l'organisation s'est principalement employée à soutenir des pays du Sud par la coopération au développement ; enfin, elle consacre la majeure partie de ses énergies depuis 1990 à renforcer

sa position comme « pilier social de l'ONU » (en matière de justice sociale, de démocratisation des États et des sociétés, de création d'emplois, de lutte contre la pauvreté…) en essayant tant bien que mal de faire contrepoids aux politiques et aux interventions des « piliers économiques » que sont le FMI, la Banque mondiale et l'OMC[16]. La principale difficulté à laquelle l'OIT doit faire face est l'absence de pouvoirs contraignants équivalents à ceux dont disposent les « piliers économiques » qui peuvent, par exemple, retirer leur financement si les plans d'ajustement structurel ne sont pas respectés (cas du FMI) ou imposer des sanctions exécutoires aux États jugés délinquants dans le domaine du commerce international (cas de l'OMC).

L'OMS et l'UNESCO

Née en 1946, l'OMS s'est jointe à l'ONU en 1948 et s'est donné pour mission d'« amener tous les peuples au niveau de santé le plus élevé possible ». L'UNESCO, créée en 1945, s'affaire pour sa part à promouvoir l'éducation, mais a aussi pour mandat d'établir les bases techniques et scientifiques nécessaires au développement tout en soutenant les valeurs culturelles nationales, le développement des communications et celui des sciences sociales. Elle est en quelque sorte investie d'une mission de forum intellectuel à vocation préventive qui s'avère fort utile pour tenter de voir ce qui se dessine à l'horizon[17]. Quant à l'OMS, elle fait un travail d'alerte en matière de maladies infectieuses qui se révèle indispensable, comme l'illustre la progression planétaire du sida, dans laquelle on voit un exemple tragique des problèmes de santé auxquels peut être exposée la population mondiale. Et l'apport de l'OMS ne se limite pas à cela puisque l'organisation est également fort active dans le domaine de la prévention, ainsi que le montrent le programme *Villes et villages en santé*, réalisé à son initiative à travers le monde, et la stratégie *Santé pour tous en l'an 2000*, qui a influencé de nombreuses réformes nationales au cours des années 1980 et 1990.

L'UNESCO et l'OMS travaillent en collaboration avec de nombreuses ONGI et contribuent ainsi à dynamiser la participation de ces dernières

16. Voir M. Hansenne, *Un garde-fou pour la mondialisation, le BIT dans l'après-guerre froide*, Bruxelles et Genève, Éd. Quorum et Zoé, 1999.

17. À cet effet, l'UNESCO a produit un rapport mondial de prospective, *Un monde nouveau* (F. Mayor), Paris, Éditions Odile Jacob / UNESCO, 1999. Voir aussi *Les clés du XXIe siècle* (dir. J. Bindé), Paris, UNESCO / Seuil, 2000.

à l'amélioration des conditions de vie d'une large partie de la population de la planète. Par ailleurs, il faut signaler ici encore que les déterminants de la santé ont souvent un caractère économique et que l'UNESCO et l'OMS sont très loin d'avoir le poids, par exemple, des institutions de Bretton Woods dans ce domaine.

3.2. La nécessité d'une réforme

Bref, et même si le portrait qui en est tracé ici est bien sûr incomplet, l'ensemble des constituantes du système onusien et les programmes de développement qui lui sont associés sont aujourd'hui dans une position de faiblesse relative, du moins par rapport à la situation qui avait cours durant les années 1960-1970. L'OMS et l'OIT, par exemple, sont dépourvues de moyens qui leur permettraient de faire respecter les accords conclus à leur initiative. En outre, certaines grandes questions jugées très préoccupantes de nos jours, la qualité de l'environnement par exemple, ne profitent pas de l'existence d'institutions internationales comparables à celles évoquées ici pour coordonner et additionner les forces qui rendraient possible la mise en œuvre de mesures et de correctifs efficaces (sur le Programme des Nations Unies pour l'environnement, voir Le Prestre, 1997). Globalement, les diverses constituantes du système onusien disposent de peu de moyens financiers[18]. Elles représentent cependant des lieux de réflexion, des mécanismes de sensibilisation (notamment avec la publication régulière de rapports dont certains, quand la conjoncture est favorable, peuvent avoir une influence politique décisive) et surtout des forums où les pays en développement, dans un système multilatéral et intergouvernemental (« un pays, une voix » comme c'est le cas par exemple à l'Assemblée générale de l'ONU), peuvent mener des actions concertées. De même, leur capacité de mobilisation ou de soutien à la mobilisation peut être précieuse pour la formation ou la consolidation des réseaux d'économie sociale et solidaire à l'échelle internationale.

18. Sans compter que 25 % du financement global de l'ONU et de ses agences dépend de la contribution d'un seul pays, les États-Unis, lequel diffère souvent le versement d'une partie de sa quote-part et menace constamment d'effectuer des retraits, comme il l'a déjà fait dans le cas de l'UNESCO.

Le renforcement des différentes composantes du système onusien et de dispositifs complémentaires (en matière d'environnement notamment) par des moyens financiers appropriés, de même que le renforcement de leur pouvoir politique sur les institutions économiques et financières, s'impose de plus en plus. À titre d'illustration, la consultation de certaines de ces agences (l'OIT en matière de relations de travail ou la FAO en matière de sécurité alimentaire, etc.) devrait devenir systématique et obligatoire dans les processus décisionnels internationaux concernés (ceux qui s'effectuent, par exemple, au sein de l'OMC). Mais, pour parvenir à une telle situation, la route sera longue et les combats à mener, difficiles et nombreux. À la mesure des enjeux en cause : régulations internationales pour maîtriser l'économie mondialisée, pour circonscrire la menace écologique et pour assurer le devenir de l'emploi et de la protection sociale. Parmi les propositions à l'ordre du jour dans les milieux qui revendiquent une « autre mondialisation », mentionnons celle du renforcement et de la démocratisation de l'ONU, par exemple, qui se feront en lui octroyant la possibilité de créer ses propres sources de financement de manière à la rendre moins dépendante à l'égard des États, en lui attribuant un droit de regard sur les politiques et les décisions des institutions de Bretton Woods, en révisant la composition et le fonctionnement du Conseil de sécurité de manière à y accroître l'influence des pays en développement. Mais des réformes de cet ordre et de cette ampleur ne sauraient voir le jour sans l'appui de mouvements sociaux vigoureux à l'échelle internationale, ce qui se fera dans la coopération avec certaines institutions et en conflit avec d'autres.

4. Conflit et coopération autour d'enjeux internationaux

D'abord, les visées des principaux acteurs en présence sont différentes, voire opposées, même s'il est souvent difficile de discerner ces différences, occultées qu'elles sont par un vocabulaire émaillé de principes aussi vertueux que la « lutte contre la pauvreté » ou la poursuite du « développement social ». Par les temps qui courent, presque toutes les organisations internationales semblent épouser le même discours d'ouverture invitant à la réforme de l'État, au respect des identités locales ou à la participation de la société civile, le tout s'inscrivant dans une mondialisation des marchés jugée inévitable et inéluctable. Mais parle-t-on vraiment des mêmes choses ?

Pour grossir le trait, **deux visions** de ces réalités se partagent le terrain. D'un côté, on retrouve des acteurs plus directement engagés dans le processus de la mondialisation. Il s'agit principalement de nouvelles couches de cadres et de gestionnaires de grandes entreprises privées et même publiques. De l'autre côté, de nouveaux acteurs (groupes de femmes, groupes de jeunes, associations de petits entrepreneurs, écologistes, syndicalistes, militants en faveur des droits humains, etc.) qui jouissent du soutien d'organisations non gouvernementales (ONG) et d'organismes voués au développement local.

Pour une bonne partie des **premiers**, la mondialisation est et ne peut être que néolibérale : la croissance économique exige une cure de jouvence qui passe notamment par la privatisation des entreprises publiques et la déréglementation car l'intervention de l'État, estiment-ils, décourage l'entrepreneuriat. De ce point de vue, le développement passe donc par la réorganisation de l'appareil productif, mais aussi par la recomposition de l'espace social et la relocalisation des entreprises. Le local et la décentralisation ne sont pas sans jouer à leurs yeux un nouveau rôle fonctionnel de soutien à l'émergence ou à la consolidation de pôles concurrentiels performants à l'échelle internationale (Peemans, 1999). Le développement local de même que l'économie sociale et populaire peuvent ainsi contribuer à atténuer le problème de la fragmentation sociale provoquée par la mondialisation néolibérale en suscitant des initiatives dans des régions qui perdent, dans des communautés qui s'appauvrissent, dans des segments de la population active précarisés dans leur travail. C'est là que s'arrête la contribution du local, de l'économie sociale et solidaire ainsi que de la société civile. Ils ne s'y opposent pas, mais leurs attentes à cet égard sont plutôt timides et bien circonscrites.

Pour les tenants de la **seconde vision**, il ne fait aucun doute qu'il existe actuellement une dynamique de contre-tendances favorables au développement d'une « autre mondialisation », des contre-tendances auxquelles participent de plain-pied le développement local, l'économie sociale et solidaire, de même que la mobilisation active de la société civile. Car même si certaines communautés et régions restent apparemment atones devant les effets de la mondialisation néolibérale, d'autres font preuve au contraire d'un dynamisme dont les manifestations sont souvent inédites. Et même si les grands projets réformateurs (de types socialiste, tiers-mondiste, etc.) ne font généralement plus partie de leur imaginaire collectif, l'affirmation identitaire de ces communautés et régions, tant sur le terrain de l'économie que sur celui du social, participe d'une

redéfinition du développement. Elle se concrétise par la mise en place de nouvelles institutions et par la création de filières qui témoignent de la capacité des initiatives locales à influencer la conception et la réalisation du développement à l'échelle régionale, nationale et même internationale.

Comme l'expliquent des auteurs comme Arocena, Debuyst et Peemans (Debuyst et Del Castillo, 1999), l'économie sociale et solidaire et le développement local s'inscrivent dans des **rapports de force** entre acteurs. La mondialisation du local et de l'économie sociale et solidaire n'est pas qu'un phénomène économique nouveau. Derrière cette mouvance, se profilent des enjeux sociopolitiques relatifs, par exemple, à l'occupation de l'espace (celui des centres-villes…), à l'utilisation des ressources publiques pour le développement d'une communauté ou d'une région, etc. Les partisans d'un autre développement interviennent au nom de la reconstruction du tissu social, de la gestion collective de l'environnement naturel pour un développement durable, du contrôle par les collectivités locales et régionales de leur propre développement, bref au nom des droits économiques, sociaux et environnementaux des citoyens. Tandis que les tenants de l'ouverture complète des marchés interviennent au nom de l'inscription des métropoles dans la mondialisation, de l'insertion des entreprises sur le marché mondial, de l'initiative entrepreneuriale (par opposition aux initiatives adossées à des politiques publiques volontaristes). Tel est, sur le plan sociopolitique, le contenu sous-jacent à la composante conflictuelle du développement local et de l'économie sociale et solidaire.

Mais pour trouver des solutions aux tensions provoquées par le choc de ces visions fort différentes, il faut trouver et au besoin inventer des mécanismes « de négociation entre le public et le privé, entre le national et le local… » (Arocena, 1999, p. 55), bref produire des filières institutionnelles où s'exprimeront ces tensions autour d'enjeux concrets à transformer en projets collectifs.

5. Les grands acteurs de la scène politico-économique mondiale

Il convient cependant de ne pas trop simplifier. Plusieurs types d'acteurs participent d'une manière active au processus de la mondialisation, dans un sens (avancées néolibérales) ou dans l'autre (avancées d'une « autre mondialisation »). Il s'agit, d'une part, des opérateurs mondiaux qui agissent

principalement dans le secteur financier, des grandes entreprises multinationales, des États, des organisations gouvernementales internationales (OGI) et, d'autre part, d'un ensemble assez diversifié de forces sociales (dont les ONGI) plus ou moins indépendantes, mais qui travaillent à construire ce que d'aucuns appellent désormais la « société civile mondiale ».

C'est dans le secteur financier que le processus de la mondialisation économique est le plus avancé et, même si ce domaine se caractérise par une certaine opacité, plusieurs travaux y ont été consacrés au cours des dernières années (Chesnais, 1997). Il est sans doute difficile de se représenter concrètement l'ampleur du phénomène, mais on sait que le flux quotidien des transactions financières à l'échelle planétaire se chiffre en milliards de dollars. Il est également connu que ce secteur d'activité est l'un de ceux où l'impact du développement accéléré des technologies de l'information a été le plus important, ce qui a d'ailleurs contribué fortement à y faire augmenter le nombre et le rythme des transactions entre ces opérateurs mondiaux (Boyer, 1997).

Selon la Conférence des Nations Unies pour le commerce et le développement (CNUCED), environ 60 000 sociétés multinationales, qui disposent de 500 000 filiales dans le monde, assurent plus du quart de la production mondiale (Bartoli, 1999, p. 134). Inutile d'insister sur l'importance du pouvoir que leur confère cette présence dans des secteurs d'activité névralgiques. Ce pouvoir n'est d'ailleurs pas aussi « multi » national qu'on serait porté à le croire, puisqu'un grand nombre de ces sociétés proviennent de quelques pays fortement industrialisés (une quinzaine), ce qui, il va sans dire, contribue à renforcer l'influence de ces derniers au sein de la communauté internationale et, de façon bien circonscrite, au sein des OGI économiques les plus puissantes (comme le FMI, la Banque mondiale et l'OMC). Bien sûr, il faut ajouter à cette liste les centaines d'OGI (ou d'ONGI qui y sont plus ou moins directement associées), dont plusieurs font partie de l'Organisation des Nations Unies (ONU). Cependant, le pouvoir exercé par ces organismes ou bien ne se compare généralement pas à celui d'organisations comme le FMI ou l'OMC, ou bien s'exerce dans un champ d'intérêt ou de compétence nettement plus limité.

Mais il va de soi que du côté des grandes organisations et des entreprises multinationales, comme c'est d'ailleurs le cas aussi du côté des plus petites, tous les acteurs sont loin de partager exactement la même vision des choses. La dispersion et la concurrence affectent bien évidemment les relations entre les multinationales, de même que celles

entre les États. Les sujets et les occasions de litige ne manquent pas. Du côté économique, par exemple, les intérêts de l'industrie pharmaceutique (au sein de laquelle la concurrence est déjà très forte) heurtent de front ceux d'autres entreprises actives dans le domaine de la santé, notamment ceux du secteur de l'assurance privée. Autre exemple, la réduction du temps de travail, qui est perçue de manière négative par plusieurs entreprises, représente pour d'autres, notamment l'industrie du loisir et du tourisme, un potentiel de développement évident. Du côté des États, en dépit de l'optimisme de certains, la « chute du mur de Berlin » n'a pas mis fin aux rapports de puissance qui caractérisent très souvent leurs relations. C'est sur le plan de la forme que ces rapports ont peut-être changé, la dimension économique prenant, avec la mondialisation, une importance croissante. Cette réalité se manifeste d'ailleurs de manière patente dans le fonctionnement de plusieurs OGI ou, de façon encore plus visible, dans les prises de position et dans le choix des moyens d'action retenus par les États-Unis et l'Union européenne.

Par ailleurs, les pressions exercées sur certaines firmes par une partie de la société civile peuvent aussi s'avérer très fortes : par exemple, l'industrie du papier et de la forêt doit aujourd'hui composer avec la présence des écologistes et avec des mesures de protection de l'environnement de plus en plus sévères. De même, en dépit de leur affaiblissement dans le contexte d'une économie de marché mondialisée, les États subissent de fortes pressions sociales pour maintenir leur intervention ou en développer une nouvelle : la question de l'emploi, par exemple, mobilise une bonne partie de l'opinion publique (et donc aussi de l'électorat) et force ainsi les autorités politiques à adopter des politiques économiques volontaristes.

Quant aux institutions économiques internationales, l'importance du rôle que jouent certaines d'entre elles dans la conjoncture actuelle justifie que l'on cherche à mieux les connaître pour, éventuellement, cerner d'un peu plus près leurs « forces » et leurs « faiblesses ».

5.1. Banque mondiale, FMI et OMC

À l'occasion de la conférence monétaire et financière de Bretton Woods qui s'est tenue en 1944, les gouvernements présents décidèrent de créer la Banque mondiale (ou BIRD pour Banque internationale de reconstruction et de développement) et le FMI, qui sont nés l'année suivante. La Banque mondiale, conçue dans un esprit analogue à celui du plan

Marshall qui verra le jour en 1948 pour aider les pays de l'Europe de l'Ouest à soigner les plaies économiques laissées par la Seconde Guerre mondiale[19], occupera une place centrale dans le dispositif d'aide financière aux pays en développement. Pour l'essentiel, ce dispositif prend la forme de prêts servant à financer des projets d'infrastructures mais surtout, à partir des années 1980, des réformes institutionnelles favorisant la libéralisation. Pour l'essentiel, la Banque mondiale tire ses ressources des pays les plus industrialisés.

Le mandat du FMI a lui aussi subi des changements importants depuis la création de l'organisme. Comme l'expliquent ici Aglietta et Moatti (2000, p. 67-68) :

> Le FMI a ainsi évolué vers un rôle de médiateur entre, d'une part, les pays en difficulté, d'autre part, les gouvernements des pays riches qui participent au financement multilatéral public, et enfin, les grandes banques internationales qui assument désormais un rôle majeur dans le financement des balances des paiements des PVD (pays en voie de développement) et dont la fragilisation, induite par les multiples risques pesant sur leurs actifs étrangers, est un sujet de préoccupation croissant de la communauté internationale.

Le FMI accorde des prêts aux banques centrales des pays en difficulté – la plupart du temps en coordination avec la Banque mondiale – selon des politiques prédéfinies d'ajustement structurel. Ces prêts sont accordés dans la mesure où les conditions liées aux programmes d'ajustement structurel (PAS) sont respectées par les gouvernements des pays emprunteurs. Le FMI ne se veut donc pas, contrairement à la Banque mondiale, une institution de développement. Encore moins une institution sociale ou une institution à vocation politique qui aurait pour priorité, par exemple, de faire progresser la démocratie. C'est une institution financière qui, par sa fonction de « surveillance », est appelée à remplir un « rôle de prévention des crises financières » qu'on lui reproche souvent de ne pas jouer efficacement. Précisons que la Banque mondiale et le FMI sont des agences internationales dont les décisions sont prises de manière fréquemment critiquée, notamment pour leur manque de transparence. Le poids que détiennent les pays les plus riches (et plus particu-

19. Rappelons que les Américains y voyaient aussi un moyen de contrer l'influence croissante de l'URSS en Europe.

lièrement les États-Unis) dans ces processus de décision est fonction de leur participation (quote-part) au financement des institutions concernées (Cassen, 2000a).

L'itinéraire et le mode de fonctionnement de l'OMC sont assez différents de ceux de la Banque mondiale et du FMI. L'OMC n'est pas redevable à ses principaux bailleurs de fonds et les décisions les plus importantes de l'organisme se prennent avec la participation de l'ensemble des pays membres (environ 140 aujourd'hui), en privilégiant une approche qui recherche le consensus, comme c'est souvent le cas dans le domaine des relations internationales (Thierry, 1995). À la différence des autres constituantes du système de l'ONU, l'OMC est dotée d'un pouvoir de sanction en matière de droit commercial. Elle peut ainsi gérer des conflits entre pays membres par l'intermédiaire de procédures d'arbitrage précises dont l'existence lui confère, dans une certaine mesure, un caractère supranational.

5.2. Des institutions contestées

Le pouvoir de ces grandes organisations économiques internationales (FMI, Banque mondiale et OMC) est de plus en plus contesté (Cassen, 2000b). La thèse à laquelle elles adhèrent toutes est que, **pour faire du développement, il faut d'abord construire des marchés performants**. Les institutions sociales et politiques nécessaires pour les faire fonctionner correctement verront le jour et se consolideront subséquemment. Comme c'était déjà le cas dans les années 1960 et 1970, cette thèse tend à assimiler les notions de croissance et de développement. Or, de plus en plus de pays en développement, de mouvements sociaux, de militants et d'intellectuels contestent la capacité de ces institutions à maîtriser l'économie mondiale sur la base de telles théories et les nombreux problèmes découlant des politiques mises en œuvre dans le sillage des PAS ne cessent d'alimenter cette contestation. Examinons cette question d'un peu plus près.

5.3. Le FMI et la contestation des PAS

Elle est certes loin d'en être à l'origine, mais la crise financière de l'Asie du Sud-Est, en 1997-1998, fut l'occasion d'un élargissement sans précédent de la contestation du FMI. Aux sceptiques, on avait servi à plus soif l'argument voulant que les pays émergents, comme la Corée du Sud,

constituaient des modèles en matière de développement. Ils démontraient, disait-on, que les politiques préconisées par le FMI étaient parfaitement appropriées et qu'il était possible de se sortir du sous-développement par la libéralisation des marchés. Or, le choc de la crise qui a ébranlé l'économie de ces pays, placés très haut dans la bulle financière, a très rapidement fait retomber 50 millions de personnes dans la pauvreté (Salmon, 2000, p. 78). Le vice-président démissionnaire de la Banque mondiale, J.E. Stiglitz, y est même allé de ses critiques en soutenant que le FMI avait oublié qu'un cadre institutionnel stable (absence de corruption, infrastructure d'éducation, etc.) est une condition nécessaire pour faire progresser le démarrage ou la relance économique d'un pays[20]. Ces critiques faisaient écho aux craintes de certains chefs d'État, comme le président brésilien Fernando Henrique Cardoso qui posait les questions suivantes lors d'un sommet tenu à Florence en 1999 : Que se passera-t-il si nous avons une nouvelle crise financière comme celle de 1998 ? Comment entendez-vous la prévenir ? (propos rapportés par Salmon, 2000, p. 199). Car tout est là : malgré le pouvoir octroyé aux grandes organisations économiques internationales, on reste encore aujourd'hui sans dispositif efficace pour prévenir les crises financières du genre de celle qu'ont récemment connue des pays de l'Asie du Sud-Est et l'Argentine.

5.4. La Banque mondiale : des stratégies contestées de lutte contre la pauvreté

La Banque mondiale a une conception assez étroite de la lutte contre la pauvreté. Elle veut lutter surtout contre l'extrême pauvreté, laquelle est définie très sèchement (un revenu quotidien inférieur à un dollar américain), en ne comprenant pas que cette lutte doit d'abord et surtout être menée par les pauvres eux-mêmes. La Banque mondiale fait aussi la sourde oreille face au discours tenu par les États moins nantis lorsque ceux-ci revendiquent, pour lutter contre la pauvreté, que vivent de larges segments de leurs populations, l'instauration de nouvelles règles du jeu économique et un renouvellement de l'architecture financière internationale. L'économie, dans la vision de la Banque mondiale, devient le foyer de l'organisation sociale et les institutions autres qu'économiques se voient encastrer dans les relations de marché, ce qui est une singulière inversion de ce que nous apprennent les meilleurs travaux, qu'ils soient

20. Entrevue de C. Chavagneux avec J. Stiglitz parue dans *Alternatives Économiques*, n° 174, octobre 1999, p. 58 et 59.

anciens (Polanyi, 1983) ou récents (Granovetter, 2000), en histoire économique et en sociologie économique[21]. À la Banque mondiale, on semble croire que la réduction de la pauvreté ne peut passer que par une croissance qui, des pays les plus riches aux pays les plus pauvres et des groupes sociaux les plus riches aux groupes sociaux les plus pauvres, suit forcément un cheminement qui va du « haut » vers le « bas ».

Cette thèse, soutenue de façon systématique pendant une dizaine d'années, a cependant été sérieusement ébranlée, notamment par la crise financière évoquée un peu plus haut, ainsi que par les appels d'acteurs comme l'Organisation internationale du travail (OIT) et de nombreuses ONGI, sans parler de la publication d'études démontrant que les États incapables de mettre sur pied des institutions aptes à gérer les tensions au sein de leur société sont « plus vulnérables aux chocs extérieurs et bénéficient d'une moindre croissance » (Sindzingre, 2000, p. 126-127)[22].

5.5. L'OMC et le débat sur la régulation du commerce international

On peut dire que c'est la Conférence de Seattle à l'automne 1999 qui a été le véritable révélateur des débats actuels entourant le fonctionnement et les interventions de l'OMC (Laplante, 2000). Rappelons que les pays membres n'ont pu s'y entendre sur le lancement d'un nouveau cycle de négociation. Une opinion publique internationale critique s'est forgée à la faveur de cette conférence où, pour la première fois, des organisations associatives et syndicales d'horizons fort divers occupaient l'avant-scène en contestant le fond de l'opération. En effet, non seulement l'OMC privilégie, tout comme la Banque mondiale et le FMI, une approche économique à nette prédominance libérale avec ses conséquences pour l'environnement, la sécurité alimentaire, les droits sociaux, mais elle fait également la promotion active d'orientations politiques qui placent le commerce avant tout autre type d'activités, ce qui tend à circonscrire le rôle des États en faisant de ces derniers les alliés de la libéralisation des échanges sur le marché mondial.

---

21. Voir à ce propos le *World Development Report* de 1997 consacré au rôle de l'État. Signalé par C. Chavagneux dans son article sur le FMI et la Banque mondiale, *Esprit*, n° 264, juin 2000, p. 105.

22. A. Sindzingre renvoie notamment à l'étude de D. Rodrik, *Has Globalization Gone Too Far ?* Washington, D.C., Institute for International Economics, 1997 et à *Where Did All the Growth Go ? External Shocks, Social Conflict and Growth Collapses*, Londres, CEPR Discussion paper, n° 1789, 1998.

L'OMC est devenue une OGI dans le champ du commerce un peu comme l'est l'OIT dans le champ du travail ou la FAO (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture) dans celui de la sécurité alimentaire. En soi, cela pourrait représenter un développement intéressant. Cependant, l'orientation de l'OMC diffère profondément de celle de l'OIT ou de la FAO. De fait, l'OMC se met au service d'un tout autre credo que ces organismes, soit celui de la seule régulation par les marchés (McMichael, 2000). Cette position est d'autant plus menaçante que l'OMC est la seule des institutions multilatérales de l'ONU à disposer, avec son mécanisme d'arbitrage, d'un outil contraignant qui, en d'autres mains et avec une vision différente des choses, pourrait permettre à d'autres OGI (par exemple, l'OIT ou la FAO) d'intervenir bien plus efficacement qu'elles ne sont en mesure de le faire[23].

6. Les revendications de la société civile internationale et la relance de l'ONU

En principe, la Banque mondiale, le FMI et l'OMC évoluent depuis leur création dans la mouvance de l'ONU. Elles ont toutefois acquis avec le temps, et tout particulièrement dans les années 1980 et 1990, période marquée par une forte montée du néolibéralisme, beaucoup d'indépendance, voire une puissante capacité d'initiative. Le système de l'ONU (avec ses institutions spécialisées dans différents aspects du développement comme la santé, l'éducation, la culture ou le travail) n'a pratiquement aucune influence sur les décisions qui se prennent au sein de ces organismes et sur leurs opérations. Ces trois piliers de l'économie internationale ont donc les coudées franches en matière de restructurations macroéconomiques (le FMI), de stratégies de développement (la Banque mondiale) et de commerce international (l'OMC). C'est, de façon directe, ce qui est contesté par une large partie de la société civile mondiale qui, de façon indirecte, dénonce par la même occasion l'influence prédominante des pays les plus industrialisés au sein de ces institutions.

La marge de manœuvre dont disposent les institutions de Bretton Woods et l'OMC a été acquise au moment où l'ONU traversait une crise profonde et voyait son rôle se modifier substantiellement, glissant de l'aide économique et technique aux pays du Sud (1960-1980) vers l'aide humanitaire et l'intervention militaire dans le cadre des missions de paix

23. Pour en savoir plus, voir le site de l'ONG Solagral : <http://www.solagral.org>.

(1980-2000) dont les résultats, comme on le sait, n'ont guère contribué à redorer l'image de l'ONU (Smouts, 1995 ; Weiss, 1998). Aujourd'hui, c'est la montée d'une société civile à l'échelle internationale qui pourrait favoriser une redéfinition du rôle de l'ONU et de ses différentes constituantes.

Contestées par certains pays du Nord et par la plupart des sociétés du Sud, notamment parce que leurs interventions ne sont pas à la hauteur de leurs prétentions, la Banque mondiale, le FMI et l'OMC vont devoir s'ouvrir d'une manière ou de l'autre. Pour la première fois, en effet, une opposition s'est organisée sur une base internationale, et même transnationale, en remettant le fond en question, c'est-à-dire tout à la fois les orientations, les mandats, le fonctionnement et les actions de ces institutions en tant qu'instances autoproclamées de gouvernance planétaire.

Les reproches auxquels doivent faire face ces institutions sont de mieux en mieux connus. On dénonce leur manque de transparence et leur indifférence face aux appels de la société civile. On leur reproche aussi de focaliser leurs orientations sur un seul credo, celui de la libéralisation à tous les niveaux. On déplore enfin que les pays en développement, qui sont pourtant de loin les plus nombreux et qui regroupent la plus grande part de la population mondiale, ont peu de pouvoir en leur sein. En bout de ligne, ces institutions pèsent de tout leur poids depuis vingt ans au profit de quelques priorités, celles qui vont dans le sens des intérêts des pays développés, des grandes firmes multinationales et des acteurs les plus influents sur les marchés financiers. D'où la revendication actuelle, soutenue par une large fraction de la société civile, en faveur de pouvoirs de contrôle, d'intervention et de sanction pour ces institutions de l'ONU qui ont, du développement, une vision plus riche et surtout plus humaine (instaurant des normes sociales, culturelles et environnementales) que celle prônée par la Banque mondiale, le FMI et l'OMC et dont les bienfaits risquent de se faire attendre indéfiniment par une majorité de la population mondiale.

CONCLUSION

Cette réflexion transversale sur les nouvelles coordonnées de la conjoncture internationale et sur l'émergence d'une société civile à cette échelle en appelle une autre que nous ne ferons qu'évoquer ici en guise de conclusion : contrairement à l'opinion courante sur la question, **la mondialisation n'est pas un ensemble unique de processus**. À côté, et

même souvent contre la mondialisation néolibérale, se déploient, comme on l'a vu, un ensemble d'initiatives qui, sans constituer une force socio-économique et sociopolitique mondiale, ont cependant dépassé le stade des démarches exclusivement locales pour s'inscrire dans une **mondialisation** qui privilégie la lutte contre la pauvreté par l'emploi et la protection sociale, de même que le contrôle de l'environnement et la maîtrise de la société sur l'économie mondiale.

Les ambitions que nous avons relevées au sein des mouvements et présentées ici auront-elles le caractère mobilisateur qui permettra à ceux-ci d'œuvrer avec plus de cohérence et d'efficacité à la construction d'une « autre mondialisation » ? Un suivi de recherche systématique sur les mobilisations en cours, doublé d'une analyse plus approfondie de la conjoncture internationale, est certainement de nature à rendre mieux compte des possibilités futures de l'« autre mondialisation ». Dans cette perspective, les deux prochains chapitres exploreront des pratiques innovatrices de développement local et d'organisations économiques populaires dans les pays du Sud, de même que le renouveau de la coopération internationale d'ONG et d'organisations du Nord avec leurs semblables dans le Sud.

CHAPITRE V

ÉCONOMIE SOCIALE ET DÉVELOPPEMENT LOCAL

Des pratiques innovatrices au Sud

Quand les fourmis se mettent ensemble,
elles peuvent transporter un éléphant.

Proverbe burkinabé

Des collectivités locales, des mouvements sociaux, certains États, des agences internationales de l'ONU, des ONGD résistent et sont à la recherche de nouvelles avenues. Les tendances nouvelles issues de la mondialisation néolibérale sont à l'œuvre… et fortement : financiarisation et dérégulation de l'économie, montée de l'exclusion et de la précarité, affaiblissement des États… Mais cette mondialisation n'est pas la seule possible. Des contre-tendances émergent pour favoriser une autre mondialisation. Qui sont les acteurs de ces dynamiques nouvelles, que font-ils et comment opèrent-ils ?

1. Économie sociale et solidaire

Il n'est pas certain que les initiatives d'économie sociale et solidaire soient jugées à leur juste valeur dans la lutte pour le développement. La conception étatiste du développement est encore fortement présente dans la tradition politique de plusieurs pays du Nord et chez de nombreux dirigeants de pays du Sud, d'autant que cette tradition politique a été mise sur la défensive – et battue en brèche dans certains cas – par l'offensive néolibérale des quinze dernières années. Et c'est ainsi que bon nombre de dirigeants des principales institutions (grands partis politiques de gauche) et des principaux mouvements (mouvement ouvrier en Europe, mouvements de libération nationale dans le Sud) prennent encore pour proposition principale, voire exclusive, que l'État est le seul rempart et le seul mode de régulation pour vaincre la pauvreté. L'érosion des compromis sociaux de l'après-guerre et l'émergence de nouveaux acteurs ont cependant rouvert le débat. Et, de l'intérieur de ce débat, l'économie sociale et solidaire est finalement **sortie de son éclipse** de plus d'un demi-siècle (Bidet, 1999).

Cela étant dit, l'économie sociale et solidaire a-t-elle plus que d'autres la responsabilité de la lutte contre la pauvreté que des gouvernements sont tentés de lui attribuer ? Nous considérons, malgré l'idée fort répandue à ce propos, qu'elle n'a pas de mission spécifique à cet égard. Pour la simple et bonne raison qu'il appartient normalement à l'État d'être un intervenant majeur dans cette lutte (Parodi, 1993). Parce que cette responsabilité-là est une responsabilité collective qui relève de l'ensemble de la société. Cependant, une première question surgit : l'État a-t-il le monopole de l'intérêt général et donc de la lutte contre la pauvreté ? L'État seul peut-il vraiment contrer le marché et répondre aux inégalités créées par ce dernier ? L'État seul n'y est arrivé nulle part, pas même dans les pays du Nord qui ont su instaurer des politiques sociales solides. C'est pourquoi plusieurs avancent aujourd'hui l'idée que la **cohabitation active** de ces initiatives d'économie sociale **avec l'État réintroduit une nouvelle façon de concevoir l'intérêt général**. Les expériences innovatrices que nous allons présenter vont dans ce sens-là.

Comment l'économie sociale et solidaire peut-elle être porteuse de l'intérêt général et ainsi s'insérer directement dans la lutte contre la pauvreté ? Ses valeurs et ses principes de base, ses finalités explicitement sociales, confirmées en cela par son mode spécifique d'organisation et d'affectation des surplus, leur donnent potentiellement des aptitudes

particulières pour lutter contre la pauvreté : un dispositif démocratique alliant entreprise et association, des règles du jeu pour favoriser le développement d'un patrimoine collectif, un regroupement de personnes en quête de réponses à de nouveaux besoins (emploi, habitat, services de proximité en santé, en éducation, en sécurité alimentaire...), etc. De ce fait, les initiatives de l'économie sociale et solidaire sont plus à même que le secteur privé de s'engager avec les populations qui subissent le contrecoup des programmes d'ajustement structurel (au Sud) ou des coupures dans les budgets sociaux des États (au Nord).

Comment se structurent effectivement ces initiatives ? Quelle part réelle ces nouveaux acteurs ont-ils dans ce type d'organisations et d'entreprises ? En quoi ces initiatives contribuent-elles à légitimer de nouvelles politiques publiques prenant mieux en charge la lutte contre la pauvreté ? Comment réussissent-elles aussi à dépasser la seule gestion de la pauvreté et comment aident-elles à structurer ou à restructurer des communautés et des régions en difficulté ? Voilà quelques questions majeures qui rejoignent l'interrogation de plusieurs grandes institutions, le BIT par exemple :

> [...] les soubresauts de la croissance et les changements dans l'organisation de la production ont favorisé l'essor du secteur informel. Ce sont les travailleurs de ce secteur qui sont confrontés aux problèmes les plus graves. Ce sont leurs droits qui sont les moins respectés. Ils sont sous-employés et mal payés, n'ont pas de protection sociale, et, pour eux, dialogue social et participation sont des mots en grande partie vides de sens... (Rapport du directeur général, BIT, juin 1999, p. 11).

Les porteurs de projets d'économie sociale et solidaire aujourd'hui dans les pays du Sud ne peuvent contourner la question de leur engagement au sein de l'économie informelle, là où s'exprime la pauvreté dans sa jonction directe avec la question de l'emploi et du travail, là où se situent la majorité des emplois dans la plupart des pays du Sud.

2. Économie informelle et populaire : creuset d'une économie sociale ?

Selon Bairoch, on peut sommairement définir l'économie informelle comme étant un ensemble d'« activités échappant à toute réglementation, et à forte intensité de main-d'œuvre dont les qualifications ont été acquises en dehors du système scolaire. La propriété des "entreprises",

qui sont petites, est familiale, et les ressources locales, essentiellement des matières premières, très largement utilisées » (Bairoch, 1997, p. 781). De la plupart des études faites sur le sujet, on peut en conclure qu'il s'agit en grande partie :

1) d'une économie de survie car il y a peu ou pas d'accumulation ;
2) d'une économie de la débrouille où des millions de gens s'organisent en marge de toute aide et réglementation de l'État :
3) d'une économie qui privilégie des stratégies d'embauche au sein des groupes familiaux ;
4) d'une économie où les moyens de financement sont faibles.

Plus largement, il faut inscrire l'économie informelle dans le contexte d'une tendance lourde apparue dans les dernières décennies, l'urbanisation sans industrialisation (Zapata, 1996). Car, dans les années 1990, ce secteur révèle un problème de grande ampleur lorsqu'il se combine avec l'inflation urbaine des pays du Sud, dévoilant alors un déficit d'emplois sans précédent. En effet, si, en Europe comme en Amérique du Nord, l'urbanisation a été concomitante à celle de l'industrialisation, ce ne fut pas le cas dans plusieurs pays d'Amérique latine et d'Afrique. Ces sociétés s'urbanisent sans s'industrialiser. De plus, les migrants en provenance de la campagne ont rarement trouvé un emploi dans le secteur moderne de l'économie, secteur trop rachitique. On se retrouve ainsi avec une population urbaine flottante de près de 70 % de personnes sans emploi ou vivant d'un travail précaire dans le cadre d'une économie informelle (Lautier, 1994 ; BIT, 1997 et 1998).

Si l'on prend le cas latino-américain, on s'entend généralement pour dire que le mal réside dans la rareté et la fuite des capitaux. Durant les années 1960, l'État s'était proposé de prendre la relève d'un investissement privé déficient. Il s'était engagé dans une forme de capitalisme d'État pour suppléer une bourgeoisie incapable d'assumer ses tâches. Avec les années 1970, les entreprises publiques en sont même arrivées à générer dans bon nombre de pays de ce continent jusqu'au tiers du produit intérieur brut (PIB) et 12 à 15 % de l'emploi de la population active. Ce n'est plus le cas. On a assisté au déclin radical de cette économie publique par l'introduction des programmes d'ajustement structurel du FMI à la fin des années 1980 et dans les années 1990. Les investissements privés n'ont pas suivi non plus dans nombre de pays. De telle sorte qu'aujourd'hui la majorité de leur population active vit de petits boulots et d'activités de survie.

Cela signifie qu'à l'exception de pays comme l'Argentine, l'Uruguay, le Chili et de certaines régions du Brésil et du Mexique par exemple, le prolétariat moderne, celui de la grande entreprise manufacturière et de la grande entreprise publique, n'a que peu de poids dans les milieux populaires. Aujourd'hui, dans la plupart des grandes villes latino-américaines des pays andins (comme le Pérou, l'Équateur, la Colombie, la Bolivie) ou de l'Amérique centrale, les travailleurs s'adonnent sporadiquement à une quelconque microproduction et ne bénéficient pas, pour la très grande majorité, d'un revenu fixe. Les figures sociales de cette économie sont les vendeurs ambulants et les artisans plutôt que l'ouvrier des mines et de l'industrie. Trois explications à ce phénomène ont émergé.

Dans un premier modèle d'explication, l'économie informelle serait l'exemple type d'une économie ultralibérale : l'esprit d'entreprise, présumément universel, aurait investi les milieux populaires qui sont bloqués dans leur capacité d'initiative par les réglementations désuètes des pouvoirs publics. C'est la thèse néolibérale selon laquelle des millions de gens se voient forcés à la débrouille dans les marges de l'économie à cause de l'intervention rigide des institutions publiques (Desoto, 1984). Une deuxième explication considère que, structurellement, l'économie informelle est là uniquement en tant que secteur transitoire en attendant que le processus de modernisation (lire d'industrialisation capitaliste) fasse son œuvre.

Dans un cas comme dans l'autre, le point de vue des acteurs est ignoré. Or, un certain nombre d'études révèlent que, dans une partie de cette économie informelle – celle qui se définit plus adéquatement par la notion d'économie populaire – il s'agit plutôt d'acteurs qui cherchent à mettre en œuvre des stratégies de subsistance en se constituant en réseaux et en misant sur le facteur **travail** et sur la **coopération** entre pairs plutôt que sur le facteur capital et l'esprit d'entreprise inscrit dans une logique marchande (Fonteneau, Nyssens et Fall, 1999 ; Larrachea et Nyssens, 1994, p. 43-53 ; Ortiz, 1994 ; Razeto, 1990). La notion d'économie informelle est donc jugée trop hétérogène, tandis que celle d'économie populaire permet d'introduire une distinction fondamentale. Précisons.

Au sein de l'économie informelle, d'abord, on retrouve un certain nombre d'activités plutôt inscrites dans une logique d'assistance, tandis que d'autres sont des activités économiques criminalisées. Ces dernières sont clandestines et font partie d'une « filière perverse », pour reprendre l'expression de Castells, filière très loin d'être marginale. À ce titre, Castells constate, après le Conseil économique et social des Nations Unies et

Thoumi (1994), qu'« en 1991, le coût de production d'un kilogramme de cocaïne en Colombie (y compris le coût de production de la pâte de coca importée des pays voisins) était estimé à 750 $; son prix à l'exportation était d'environ 2 000 $; le prix de gros à Miami s'élevait à 15 000 $, et le prix de détail dans les rues des grandes villes américaines (où la cocaïne se vend au gramme et est "coupée" avec d'autres ingrédients) atteignait 135 000 $ » (Castells, 1999, p. 218)[1].

Par contre, à l'intérieur de cette économie informelle, Fonteneau, Nyssens et Fall (1999, p. 168-169) rendent fort bien compte de l'existence d'une **économie populaire** qui pourrait se rapprocher de l'économie sociale et solidaire : des organisations économiques populaires et les microentreprises familiales ont émergé à partir d'une volonté de satisfaire des besoins de base. Ces initiatives regroupent des personnes qui mettent en commun leurs ressources et leur travail pour faire fructifier des activités génératrices d'un certain revenu.

TABLEAU 5.1
Structure de l'économie populaire et de l'économie informelle

	Économie populaire (coopération)		**Économie d'assistance et économie illégale**		
	Organismes populaires	**Microentreprises familiales**	**Initiatives individuelles**	**Stratégies d'assistance**	**Activités illégales**
Niveau de croissance	Ateliers autogérés	Ateliers productifs	Chauffeurs de taxi		Trafic de drogues
Niveau de subsistance	Groupes d'achat	Petits magasins	Petites réparations	Bénéficiaires d'organismes de charité	Vente clandestine
Niveau de survie	Cuisines populaires	Récolte des déchets	Vendeurs de rue	Mendicité	Petits vols

1. Le trafic mondial de stupéfiants représente quelque 500 milliards de dollars par an, ce qui en ferait le premier marché mondial de matières premières (marché plus imposant que les ventes mondiales de pétrole), trafic qui alimente littéralement l'économie générale de nombreux pays, notamment en Amérique latine (Bolivie et Pérou pour la culture de la coca, Colombie pour sa transformation, Colombie, Venezuela, Panama (et Floride) pour le blanchiment de l'argent). Voir à ce propos Castells, « La filière perverse : l'activité criminelle mondialisée », 1999, p. 193-234 et T. Thoumi, *Economia politica y narcotrafico*, Bogota, TM editores, 1994.

À certaines conditions, cette économie populaire peut devenir le **creuset** d'une économie sociale et solidaire. L'économie informelle en général tient lieu de **palliatif** pour les États et pour les institutions internationales comme le FMI[2]. L'économie populaire et l'économie sociale et solidaire participent, quant à elles, **d'une stratégie de coopération dans le travail, voire d'organisation collective** dans laquelle les personnes concernées deviennent peu à peu des acteurs conscients.

L'économie populaire est une activité de survie ou de subsistance, parfois de croissance. Elle est une économie de « rez-de-chaussée » en tant que système local d'échanges. Elle peut se transformer en économie sociale, cette dernière lui servant d'escalier pour passer à l'étage de l'économie de marché (Verschave, 1994). Comme nous le verrons dans les expériences présentées, **la première condition** de cette transformation a trait à la présence active de la société civile locale : a) l'économie s'appuie sur un capital social ; b) les porteurs de projets s'organisent en mobilisant un financement de soutien, interne ou externe (microcrédit et microfinance par exemple), et un environnement favorable (Vigier, 1995). **Une deuxième condition** est d'avoir un État actif : a) qui assure son soutien par certaines politiques publiques (soutien au développement local par exemple) ; b) par des législations spécifiques notamment en matière de fiscalité ; c) dans le cadre de partenariats entre associations, ONG, municipalités, regroupements de petits entrepreneurs ou commerçants (Hansenne, 1999 ; Reilly, 1995).

Une démarche de développement local peut en effet favoriser le passage de l'économie populaire à l'économie sociale et solidaire en encourageant l'accumulation par la mise en réseau (association de petits entrepreneurs par exemple) et la création de dispositifs la favorisant (en amont, un dispositif de formation ; en aval, un dispositif de mise en marché).

Sur le plan plus micro, une démarche de développement local peut favoriser le passage de l'économie populaire à l'économie sociale et solidaire en fournissant une passerelle du groupe familial au réseau de voisinage (l'entraide économique de type cuisine collective, par exemple) et du réseau de voisinage à l'insertion dans un réseau de petites entreprises (une coopérative d'achats, par exemple) et, plus largement encore, une

2. Au début des années 1980, le FMI assigne au secteur informel un rôle productif dans un cadre général de survie économique. Mais à partir de 1986 il lui donne un rôle plutôt social (Lautier, 1994).

liaison entre microentreprises et une politique municipale proactive (Gonzalez et Hidalgo, 1995 ; Boucher et Paquiet, 1998). Une démarche de développement local peut favoriser le passage de l'économie populaire à l'économie sociale et solidaire par un financement en provenance de cette économie sociale et solidaire (une caisse d'épargne, un fonds communautaire de développement, une association d'emprunt, etc.) (Vigier, 1995 ; Lebossé, 1998 ; Nowak, 1994 ; Panos, 1989).

Mais il faut avoir, **sur le plan plus macro**, une politique publique, régionale et nationale, de soutien à la microentreprise, accompagnée d'une législation capable de garantir ou de préserver son développement. À cet effet, l'expérience de Villa el Salvador au Pérou que nous allons présenter dans ce chapitre peut servir d'illustration de ce passage de l'expérience locale (micro) à l'intervention sur une base plus large (méso et macro).

3. Gouvernance locale et capital social

Comme nous l'avons esquissé précédemment, la notion d'**économie populaire** a introduit l'idée qu'il y a des activités socioéconomiques (petite production marchande) qui ne sont pas inscrites essentiellement dans une logique de profit. Elles sont plutôt inscrites dans une logique de subsistance et de rapports sociaux de réciprocité (familles et réseaux de voisinage). Il peut même s'agir d'une logique de production visant à dégager un surplus, à partir **non pas du capital** d'un propriétaire privé, mais bien du **travail** fait en commun par quelques-uns, parfois plusieurs, pour satisfaire les besoins de base d'une famille ou d'un petit groupe de travailleurs. En ce sens, l'économie populaire englobe plus d'activités socioéconomiques que l'économie sociale et solidaire, mais fournit, à certaines conditions et dans un certain nombre de cas, des assises pour la constitution d'entreprises collectives, mutuelles, associations sans but lucratif ou coopératives. À ce titre, les cuisines collectives péruviennes que nous allons présenter dans ce chapitre constituent de petites organisations sociales d'entraide qui, mises en réseau avec d'autres, ont pu conduire à la création de coopératives d'achat, de boulangeries, de petits commerces de quartier ou de restaurants populaires (Villarreal, 1999). À ce titre également, nous verrons le soutien d'une municipalité à de petites entreprises familiales qui se mettent en réseau dans le cadre d'un parc industriel et, avec l'aide d'ONGD, en arrivent à se constituer

en associations de petits entrepreneurs, ce qui donne lieu à la formation de coopératives de travail et à des systèmes collectifs de mise en marché (Assogba, 2000 ; Zapata, 1996).

Dans la même famille de dynamiques, on retrouve celle de gouvernance locale et de capital social. Précisons ces deux dernières notions. La première, celle de **gouvernance locale**, fait référence à des modes de régulation politique qui ne relèvent ni uniquement du marché, ni non plus de l'État national. Il s'agit plutôt de l'action conjuguée de plusieurs acteurs locaux qui se caractérise de la façon suivante :

1) un ensemble d'institutions et d'acteurs (plutôt que la seule entreprise privée et l'État), en occurrence des municipalités, des institutions publiques scolaires, de santé et de services sociaux, des ONGD et des associations diverses, des entreprises locales, de caractère privé ou collectif ;
2) une interdépendance entre les pouvoirs, institutions et réseaux d'acteurs autonomes investis conjointement dans une action collective de développement et de gestion locale (Stocker, 1998).

L'intérêt de cette notion provient de l'insuffisance de la conception du développement par en haut sur le plan national, d'une part, et de l'incapacité du développement par en bas à se répercuter à une échelle plus grande, d'autre part. Si, de son côté, la Banque mondiale met l'accent sur la gouvernabilité des États nationaux des pays du Sud, d'un autre côté, dans un certain nombre d'autres organisations internationales, la notion de **gouvernance** est plutôt associée à la coopération au développement et à une stratégie multidimensionnelle liant l'économique, le social et l'environnement (Bartoli, 1999)[3]. Donc, même notion mais sens différents.

La notion de **capital social**, popularisée par Putnam, renvoie à la nécessité, en économie du développement, de prendre en compte des coûts et bénéfices immatériels, c'est-à-dire les avantages liés aux relations interpersonnelles traduites, sur le registre du développement des économies locales, dans des normes de conduite coopératives et dans le respect de certaines règles sociales (Gui, 1999). Les districts industriels italiens sont un exemple probant de ce mode de fonctionnement d'entreprises regroupées qui misent davantage sur la coopération entre elles que sur

3. Par rapport à la stratégie dominante qui n'est qu'économique et financière.

la concurrence, entreprises dont le système de valeurs s'établit en partie sur le sentiment d'appartenance, l'approbation sociale, le « capital humain de groupe ». Une société dont le capital social s'effrite, bloque ses possibilités d'adaptation et de positionnement pour certaines de ses régions et communautés locales dans l'économie nationale et internationale (Putnam, 1996). Le capital social fait partie des conditions de développement d'une communauté ou d'une région, mais dépend en même temps d'un environnement favorable pour se déployer. Par exemple, la structure locale et régionale du commerce (heures d'ouverture et de fermeture), la structure de l'urbanisme, du système scolaire ou des horaires de travail font partie de cet environnement hostile ou favorable. Ce qui laisse à penser que les décideurs publics peuvent faire beaucoup pour soutenir, au moins indirectement, la création et le maintien du capital social de leurs communautés locales.

Il faut donc examiner **l'économie sociale et solidaire** (cet ensemble d'entreprises dites collectives) dans sa relation avec cette famille de dynamiques socioéconomiques (économie populaire) et de dynamiques sociales et sociopolitiques (capital social et gouvernance locale), ce qui, jusqu'à maintenant, a peu été fait, parce que les théories du développement ont longtemps sous-estimé : 1) les activités économiques non régies par la recherche du profit ; 2) l'importance du « local » et de l'ancrage territorial (cas des PME) ; 3) l'importance de l'encastrement social de l'économie ; 4) l'importance des échelles complémentaires de développement des économies (locale, régionale, nationale et internationale).

4. Coordination, solidarité et concertation

Les initiatives de développement local peuvent être définies comme **espaces de coordination, de solidarité et de concertation**. Leur intervention se caractérise par des démarches territorialisées, de collaboration entre acteurs d'horizons différents (privé, public, associatif), la multiactivité, des fonds propres de développement et une fonction politique d'interlocuteurs privilégiés auprès des pouvoirs publics dans la relance de ces territoires.

L'expérience de Villa el Salvador au Pérou que nous allons relater dans ce chapitre, tout comme celles de Fortaleza et de Porto Alegre au Brésil, et plusieurs autres traduisent bien ce nouveau « local », ce « local »

de concertation (pour le différencier du « local » d'opposition ou du « local » soutenu par en haut (Lévesque, 1999). Nous y reviendrons plus loin.

Mais les initiatives que nous allons décrire ne sont pas arrivées là où elles sont sans rencontrer de résistances. Elles ont plutôt sans cesse eu à gérer des tensions. Nous avons pu relever trois zones de tensions :

1. L'économie sociale et solidaire conjuguée avec le développement local a une signification sociale nouvelle aujourd'hui parce qu'elle met l'accent sur le lien entre le travail (et les conditions de travail et d'emploi) **et** le contrôle de l'espace local et régional. Le développement local consiste à associer l'ensemble des forces de ce milieu aux priorités économiques **et** sociales du milieu en collaboration avec les gouvernements locaux. Le défi du développement local consiste alors à mettre en œuvre les conditions pour que des communautés se donnent des entreprises enracinées socialement et inscrites dans ce qu'il est convenu d'appeler une « gouvernance locale ». Ce faisant, il leur faut **gérer des tensions** entre ceux qui ont tendance à faire du développement *dans* les communautés et ceux qui veulent en faire *avec* les communautés.
2. L'économie sociale et solidaire conjuguée avec le développement local se retrouve presque toujours en interface, souvent sous le mode majeur, avec des politiques publiques, tout particulièrement celles des gouvernements locaux et celles de l'aide internationale. Elle est alors souvent confrontée à **une gestion prise entre deux logiques opposées** : une logique institutionnelle de ciblage et une logique associative plus transversale. Voilà donc un autre défi : dans une perspective de moyen et de long terme, celui de la décentralisation des politiques publiques ou de la coopération internationale.
3. L'économie sociale et solidaire conjuguée au développement local offre des possibilités d'effets structurants qui ne sont pas qu'économiques (nombre d'emplois et d'entreprises) : redonner une fierté ou un sentiment d'appartenance à une communauté, créer une nouvelle dynamique des acteurs locaux (privés, publics, associatifs) au sein de ces communautés, favoriser la diversification des champs d'activités économiques, susciter la participation à la mise en œuvre de nouveaux services, etc. Autant d'éléments d'une contribution qui est qualitative avant d'être quantitative, **car elle renvoie à la capacité des communautés à transformer**

leurs problèmes en projets collectifs et à additionner leurs forces. Cela constitue donc un autre défi : faire en sorte que les différents dispositifs de développement local et d'économie sociale s'appuient mutuellement et que les nouvelles structures de gouvernance locale soient des dispositifs de définition d'enjeux communs à tous les acteurs.

5. Le développement local en Amérique latine

La conjoncture des années 1980-1990 a mis en évidence des luttes sociales pour la démocratie, luttes qui ont favorisé l'essoufflement et le recul d'un certain nombre de régimes autoritaires et de dictatures militaires. Elle a également fait apparaître un militantisme économique et le déploiement d'un important réseau d'initiatives d'économie solidaire. Dans de nombreux pays du Sud, les mouvements associatifs locaux dans les bidonvilles tendent en effet à prendre le devant de la scène sociale et politique. Ils sont également de plus en plus actifs sur le terrain économique.

Les recherches sur les organisations économiques populaires et le développement local en Amérique latine demeurent cependant encore bien exploratoires, surtout celles dans lesquelles on retrouve une décentralisation du service public combinée à l'initiative des milieux populaires des bidonvilles. Mais la construction combinée de l'offre et de la demande de services (privés, publics et d'économie sociale) existe bel et bien. Dans certains cas, elle est liée à des politiques budgétaires décentralisées. Aujourd'hui, dans la foulée de Porto Alegre et de Villa el Salvador, des centaines de municipalités dans de très nombreux pays d'Amérique latine (Brésil, Argentine, Pérou, Chili, Uruguay…) s'intéressent à cette perspective nouvelle qui ouvre des voies encore insoupçonnées. Pour notre part, c'est de ce côté que nous avons orienté nos plus récents travaux de recherche[4].

4. Dans le cadre du programme STEP du BIT sous le nom de Groupe de recherche sur la société civile et l'économie sociale. Sur le plan méthodologique, nous avons procédé de la façon suivante : un premier inventaire d'expériences significatives à partir d'informations fournies par des ONG nationales ou des organisations de coopération internationale (OCI), suivi de monographies de certaines de ces expériences, monographies qui nous ont amenés sur place notamment à Villa el Salvador en mettant à contribution des chercheurs et des ONG engagés dans ces expériences. Manon Boulianne et Solange van Kemenade nous ont accompagné dans ce parcours de recherche.

5.1. Villa el Salvador : un bidonville péruvien qui s'organise

> Peut-être la réussite la plus grande dans l'édification d'une communauté d'entraide locale dans le monde est-elle celle de Villa el Salvador à Lima, où les citoyens ont planté un demi-million d'arbres, construit 26 écoles, 150 garderies, 300 cuisines communautaires, et formé des centaines d'assistants médicaux qui vont de porte en porte. [...] Les principaux artisans de cette réussite ont été un vaste réseau de groupes de femmes et la structure administrative démocratique des associations de quartier, qui a des représentants dans chaque bloc d'habitations. Ensemble, ils forment un dosage équilibré entre une organisation très développée à la base et un système d'administration, qui réagit vite, afin d'obtenir une plus grande participation possible dans la conception et la mise en œuvre des actions de la communauté (Durning, 1989, p. 264-265).

Ce diagnostic des années 1980 fait par le Worldwatch Institute peut-il être reconduit en l'an 2002 ? Villa el Salvador (VES) est un bidonville de 350 000 habitants, en banlieue de Lima au Pérou. Ce bidonville devenu une municipalité se caractérise par son haut degré d'organisation sociale (plus de 3 000 associations de quartier et de secteur y œuvrent) et par son parc industriel cogéré par la municipalité et les associations locales d'entrepreneurs. Comment s'organisent ces 350 000 habitants et comment ce bidonville a-t-il pu en arriver à planifier son développement et à le réussir ? À la suite d'une enquête sur place et de plusieurs échanges entre Péruviens et Canadiens (Québécois) engagés dans la coopération internationale et l'économie sociale, nous rendons compte ici de l'expérience de développement local et solidaire de VES, de la conquête de son développement (sur plus de 30 ans)[5].

La communaué de Villa el Salvador est née à la faveur d'une conjoncture particulière, celle de 600 familles qui occupaient en 1970-1971 un coin de désert à 30 kilomètres du centre-ville de Lima. Le gouvernement réformiste nouvellement arrivé au pouvoir est alors sensible à la question des bidonvilles. Il saisit l'occasion qui lui est offerte d'introduire une politique de planification urbaine qui accorde priorité aux bidonvilles et encourage la participation de la population dans l'aménagement de son territoire.

---

5. Un rapport complet de 150 pages est disponible à la Chaire de recherche du Canada en développement des collectivités de l'Université du Québec à Hull (Favreau, Fréchette, Boulianne et van Kemenade, 2001).

L'aménagement du territoire

À Villa el Salvador, les prises de terrain ne seront pas qu'une simple occupation des lieux parmi tant d'autres. Au point de départ, avec le concours de militants chrétiens, de militants de mouvements politiques de gauche et de professionnels d'ONG liméniennes, VES se dote d'une forme particulière **d'organisation sociale de son espace en faisant du groupe résidentiel l'unité de base de l'organisation de son territoire**. Le groupe résidentiel comprend en moyenne 384 familles organisées par pâtés de maisons, soit entre 2 000 et 2 500 personnes. Les familles disposent de maisons regroupées autour d'une place commune réservée aux services de base qu'elles ont en commun : l'école maternelle, le centre de santé, le local communal, le terrain de jeu. VES planifiera son développement en créant en quelques années 120 places communes. Chaque place a son groupe résidentiel et chaque groupe résidentiel ses délégués à la Communauté autogérée de Villa el Salvador (la CUAVES).

Ce faisant Villa el Salvador innove surtout en brisant le modèle colonial classique des villes d'Amérique latine (Zapata, 1996). En effet, les villes héritées de la colonisation espagnole sont construites autour de la *Plaza de armas*, une place d'armes centrale bordée par le palais du gouverneur, l'église, le palais de justice et la prison. Cette place possède une grande valeur symbolique, puisque autour d'elle se construisent les édifices qui symbolisent le pouvoir de l'État et de l'Église. Dans le cas de Villa el Salvador, au contraire, la place commune conçue de façon communautaire avec une démocratie à l'échelle microsociale est un concept encourageant la décentralisation. Ces 120 places forment plutôt un ensemble d'espaces démocratiques favorisant la structuration de la société civile : à Villa el Salvador, la place commune participe d'une conception décentralisée du pouvoir, puisque chaque place se substitue à la place d'armes en tant que centre d'un milieu de vie.

L'organisation sociopolitique

En 1983-1984, Villa el Salvador se détache de la municipalité de Lima et peut élire son propre maire. Cette nouvelle structure politique introduit alors une première institution de caractère public fondée sur la citoyenneté et sur la démocratie représentative. L'organisation de la ville se modifie en conséquence : le pouvoir est partagé entre l'organisation communautaire de la population et la municipalité. Le nouveau fonctionnement est le suivant : chaque pâté de maisons, soit 24 familles, continue d'élire son

délégué, lequel participe à l'assemblée générale du groupe résidentiel (chaque groupe résidentiel est formé d'une vingtaine de pâtés de maisons). Des délégués nommés par chacun des 120 groupes résidentiels forment la Communauté urbaine autogérée de Villa el Salvador (CUAVES) (Tovar, 1992). Une fois la communauté mise en place en tant qu'administration, la municipalité et ses élus ont d'abord reconnu la CUAVES, puis les deux parties ont passé un accord pour confier le pouvoir à une commission mixte à laquelle participent les élus municipaux, des fonctionnaires et des délégués de la CUAVES chargés de traiter avec la municipalité de toutes les questions qui les concernent (*Comunidad*, 1990)[6].

En 1999, un nouveau plan sur dix ans, basé sur les principes administratifs de la planification stratégique, est mis sur pied. Alors que le plan de 1983 avait été élaboré surtout par des professionnels appartenant à des ONG qui collaboraient avec VES, cette fois-ci **Villa el Salvador, comme municipalité**, a créé ses propres instances de formulation d'un plan : d'abord, des **assemblées publiques**, puis des **tables de concertation** territoriales et sectorielles, enfin, au bout de huit mois, une **consultation publique**, réalisée à domicile par 2 500 jeunes, auprès de la population de 16 ans et plus, dans le but de tâter le pouls sur les priorités reconnues. En ordre d'importance les priorités ont été les suivantes, la première ayant été mentionnée par 50 % des répondants :

1) une ville saine, propre et verte ;

2) une communauté éducative ;

3) un district productif et générateur de richesses ;

4) une communauté solidaire ;

5) une communauté démocratique.

Le plan de 1999 repose sur le paradigme de la concertation. En effet, participeront à sa réalisation non seulement la municipalité mais également des ONG, des institutions du secteur public, d'autres du secteur privé ainsi que des organisations populaires.

Des tables de concertation sectorielles, mises sur pied au moment de l'élaboration du Plan, contribuent maintenant à le concrétiser. Au moment de notre dernier séjour (automne 1999), il y en avait cinq en

6. Depuis la reconnaissance de VES en tant que municipalité, la majorité des élections à la mairie ont été remportées par la gauche (à l'exception d'un épisode assez court en 1993-1995). Pour l'analyse des tensions liées à la transition de communauté autogérée à municipalité, voir notre rapport et Zapata (1996).

fonction : éducation, petites entreprises et microentreprises, santé et hygiène, jeunes et commerce. À la table de la santé, qui souscrit au mouvement Villes et villages en santé, on trouve la CUAVES, la Fédération des femmes (la FEPOMUVES), des dirigeants de quartier, le ministère de la Santé, la pastorale de la santé et quelques ONG dont Médecins Sans Frontières[7].

Le plan de développement intégral a aussi prévu la réalisation d'un **budget participatif**[8]. En mars 1999, une session plénière s'est déroulée sur la place de la Solidarité. Quelque 500 dirigeants de huit secteurs de la municipalité ont alors travaillé à déterminer les priorités dans chacun de ces secteurs, lesquels ont reçu une part à peu près équivalente d'un budget en provenance des transferts du gouvernement central (2 millions de soles, soit environ 580 000 $). Dans les prochaines années, la municipalité veut élargir la consultation pour faire en sorte que l'ensemble du budget soit soumis à une planification participative.

Le parc industriel

L'origine du parc industriel remonte aux années 1970-1972, quand le ministère de la *Vivienda* (logement) avait réservé une aire pour la création d'un parc, dans le cadre d'un plan de développement urbain de Lima. Les changements de régime politique allaient paralyser ce type de projets. L'administration du parc industriel est finalement transférée au ministère de l'Industrie qui destine alors les terrains à la localisation de grandes industries dans le but de créer des emplois pour la population migrante des districts désertiques du sud. Les autorités cherchent ainsi à contrer la traditionnelle concentration industrielle sur l'axe est-ouest qui traverse l'ancienne partie urbaine de Lima et qui accueille plus de 80 % des unités microentrepreneuriales.

Mais comme la grande industrie montre peu d'intérêt pour ce projet, **elle laisse ainsi une porte ouverte à la communauté** de Villa el Salvador (la CUAVES), à l'Association de petits industriels (APEMIVES) et à la municipalité pour demander le transfert de ces terrains. C'est ainsi qu'en juin 1987 se constitue l'*Autoridad Autónoma,* entité mixte formée

7. Bulletin d'information *Somos Villa el Salvador*, vol. 1, nº 1, mai 1999, p. 12.
8. Voir plus loin l'expérience de Porto Alegre.

par trois représentants du gouvernement national et trois de VES, cette dernière étant représentée par une personne de la municipalité, une personne de la CUAVES et une troisième de l'APEMIVES.

Les objectifs principaux deviennent alors de :

a) promouvoir l'installation et le développement de projets de petites entreprises en leur fournissant, en contrepartie de leur présence dans le parc industriel, une infrastructure de base et une assistance technique ;

b) réaliser des études, des plans, des programmes de financement, de commercialisation, de construction et de développement des petites unités productives.

Demeurée jusque-là une ville-dortoir, VES cherchait ainsi à développer sa propre économie. Le parc est **le résultat d'un travail d'organisation des petits entrepreneurs** déjà présents à VES, mais disséminés un peu partout dans le bidonville et très faiblement organisés.

L'*Autoridad Autónoma* a dû affronter des obstacles qui ont limité sa capacité d'atteindre ses objectifs. Parmi les premiers, la violence politique qui secouait le pays en général et VES en particulier a rendu la période 1990-1992 particulièrement difficile. C'est cependant en 1992 que la relation entre la Ville et les entrepreneurs se renforce. On assiste à ce moment-là à une proposition de développement intégral basée sur **la commercialisation, l'assistance technique à la production, le financement et la formation entrepreneuriale**.

Au cours des dernières années de la décennie 1990, l'activité industrielle de VES a été renforcée par l'émergence de services de soutien technique. En plus du Centro de promoción empresarial, service de soutien aux entrepreneurs qui relève directement de la municipalité de VES, d'autres centres de soutien technique ont vu le jour. C'est le cas notamment du centre de soutien Aconsur, une institution à but non lucratif créée à l'initiative de la coopération italienne et du ministère de l'Industrie du Pérou. Ce centre offre des services aux petites et microentreprises, particulièrement au secteur textile et aux groupes de femmes tricoteuses des secteurs populaires de Lima.

En misant sur le regroupement de petites unités de production locales plutôt que sur une hypothétique implantation de grandes entreprises, VES a incité les artisans de la production locale à s'organiser par champs professionnels au sein d'entreprises débordant le seul cadre

familial et à mettre en commun leurs achats, leur machinerie et la commercialisation de leurs produits. Aujourd'hui, après dix ans d'efforts, les résultats sont probants : sur une population active de 100 000 habitants, VES réussit à regrouper, à partir de son parc industriel comme pôle de développement, 30 000 postes de travail distribués dans 8 000 petites et microentreprises dont 5 000 dans le commerce, 2 000 dans l'industrie et 1 000 dans les services (Velasquez Ramos, 1997).

Les associations d'entrepreneurs, d'artisans et de commerçants

L'histoire des associations d'entrepreneurs est aussi ancienne que le parc industriel. En effet, dans la dynamique de renforcement des organisations populaires de VES et parallèlement à la consolidation de la CUAVES (Comunidad Urbana Autogestionaria de Villa el Salvador), les entrepreneurs se sont regroupés en créant des organisations diverses.

En 1985, les petits entrepreneurs fondent l'APIAVES (Asociación de Pequeños Industriales y Artesanos de Villa el Salvador) dans le but de développer le parc industriel de VES. L'APIAVES cherche à élargir son membership dans le but de coordonner l'effort pour canaliser les entrepreneurs de VES vers le parc industriel. C'est ainsi que l'Asociación de Pequeños y Medianos Empresarios de Villa el Salvador (APEMIVES) naît en 1987 en lançant conjointement avec la CUAVES et le gouvernement municipal un appel exigeant la signature d'une entente avec le ministère de l'Industrie pour la création du parc industriel.

La coopération internationale

La coopération internationale a toujours été très présente à Villa el Salvador, que ce soit auprès de la CUAVES, de la Fédération des femmes, de la municipalité ou d'organisations populaires locales. Pendant les années 1980, sous l'administration de Michel Azcueta, plusieurs projets ont pu se concrétiser grâce à du financement extérieur. Ce fut le cas, par exemple, du Centre de communication populaire, après qu'il eut été reconnu comme projet pilote par l'UNESCO au début des années 1980 (Zapata, 1996, p. 175).

Le parc industriel a lui aussi reçu l'appui d'organismes de coopération internationale. Mentionnons par exemple CARE Canada, qui a fait don d'outils usagés, ou la coopération espagnole qui a contribué à la construction de l'édifice du Centre de promotion industrielle[9].

Outre l'intervention d'agences multi ou bilatérales d'aide au développement, le jumelage entre villes a également constitué une source de financement ou de coopération technique pour la réalisation de projets particuliers. Par exemple, la Ville d'Amstelveen (Pays-Bas) a signé un accord de coopération internationale avec la municipalité de VES pour améliorer le service de collecte des ordures (1994), alors que la ville de Rezé (France) a pour sa part financé des ateliers de formation dirigés par des professionnels de l'éducation (1999)[10].

Les ONG dans le développement local

Des ONG liméniennes ont joué un rôle important dans l'expérience de Villa el Salvador, notamment DESCO et le mouvement Manuela Ramos. Certaines de ces ONG comptent même des professionnels ayant travaillé dans le gouvernement Velasco (1970-1971) qui ont quitté l'appareil étatique afin de faire valoir leurs idées dans un cadre plus autonome.

Desco est présent à Villa el Salvador depuis le milieu des années 1970. L'organisation s'est d'abord engagée dans un projet de densification urbaine avec la CUAVES. À la fin des années 1980, Desco travaillait plus étroitement avec la municipalité, notamment sur le plan de la formation. Aujourd'hui, ses projets visent à nouveau directement la population sans pour autant négliger le gouvernement local. Desco a récemment acquis une maison à Villa el Salvador et au cours de l'année 1999-2000 l'équipe du programme de développement urbain y a installé ses bureaux, ce qui représente un mouvement de déconcentration de ses activités d'appui au développement local. **À Desco, on considère que le développement local passe par différentes étapes.** La première concerne la mise en

9. Entretien avec Michel Azcueta, le 17 novembre 1999.

10. Les budgets engagés dans la première planification (1985-1990) sont révélateurs de la provenance du soutien au développement de VES : 12 millions de dollars (US) du gouvernement central et 6 millions de la coopération internationale (Cotera Fretel, 2000).

place des conditions assurant une certaine qualité de vie. La seconde correspond à la consolidation organisationnelle du mouvement social. La troisième implique la consolidation des capacités de gestion locale[11].

5.2. La municipalité brésilienne de Porto Alegre et son budget participatif

Porto Alegre est la capitale de Rio Grande do Sul, un État brésilien populeux (10 millions d'habitants). Fondée au milieu du XVIIIe siècle par des immigrants açoriens, la ville de Porto Alegre est aujourd'hui une grande agglomération qui compte 1300 000 habitants de plus de 25 ethnies différentes. Gouvernée depuis plus de 12 ans (1988) par une coalition de gauche conduite par le Parti des travailleurs (PT), cette municipalité a engagé un processus de participation où 40 000 citoyens collaborent à l'élaboration du budget municipal.

En 1988, le Parti des travailleurs est élu aux élections municipales. Il est réélu pour un deuxième mandat en octobre 2000 avec plus de 63 % des voix. Depuis l'arrivée au pouvoir de ce parti, la population de Porto Alegre expérimente une nouvelle forme de démocratie au niveau local fondée sur une politique dite de budgets participatifs.

Cette politique intègre les résidants dans la prise de décision en ce qui concerne l'affectation des deniers municipaux. Chaque quartier choisit lui-même, lors de consultations et de débats publics, les travaux souhaités, les priorités de développement et les projets à mettre en œuvre afin de répondre aux besoins de la population locale. En outre, chacun des 16 quartiers de la municipalité élit, lors de la tenue d'assemblées, des représentants qui siègent au conseil municipal afin d'y soumettre les propositions élaborées à l'occasion de ces consultations.

L'habitat, le transport en commun, la voirie, l'enlèvement des ordures ménagères, les égouts, l'alphabétisation, les établissements locaux de santé et de services sociaux, la sécurité, la culture… voilà autant de sujets d'une politique municipale désormais sous surveillance de citoyens organisés en assemblées locales de l'*orçamento participativo* (le budget participatif), lesquelles assemblées décident fondamentalement de deux choses : 1) l'ordre de priorités des questions de développement relatives

11. Entrevue avec Ramiro du programme de développement urbain de DESCO, réalisée le 19 novembre 1999. Ce jeune ingénieur est originaire et résidant de Villa el Salvador.

à leur quartier ; 2) l'ordre de priorités des projets. Les habitants d'un quartier peuvent ainsi donner priorité au logement et choisir la construction d'une cité ouvrière pour les plus défavorisés. Par la suite, les habitants du quartier suivent la réalisation du projet arrêté en dernière instance, surveillent la qualité des travaux, ont accès aux comptes… Résultat : les travaux coûtent en général 30 % moins cher, constate C. Dutilleux[12].

De cette façon, les détournements de fonds et la corruption sont quasi impossibles et les résultats souhaités par la population correspondent aux attentes initiales. Les habitants de Porto Alegre récoltent présentement les fruits de cette participation citoyenne. En effet, 99 % des résidants sont maintenant raccordés au réseau d'eau courante et 79 % des ménages bénéficient de l'enlèvement des ordures ménagères. Cette idée de la participation citoyenne fait son chemin. Des stratégies similaires ont été mises sur pied dans tout l'État de Rio do Sul (également sous gouverne du PT). Étant donné le succès remporté par le budget participatif, personne n'hésite maintenant à qualifier Porto Alegre de « laboratoire social »[13].

En septembre 2000, Villa el Salvador organisait une rencontre internationale sur les budgets participatifs avec des représentants de la Guyane, de l'Uruguay (Montevideo), de l'Équateur (Quito), du Brésil (Santo Andre et Porto Alegre), de dix municipalités de la région métropolitaine de Lima et d'une quinzaine d'autres du reste du pays[14].

5.3. Fortaleza, la relance d'une collectivité par le logement populaire

La ville de Fortaleza, capitale de l'État du Ceará situé dans le nord-est du Brésil, a une population qui est passée de 1,3 million d'habitants en 1980 à 1,8 en 1991 (date du dernier recensement). En novembre 1985, une femme membre du Parti des travailleurs est devenue mairesse de Fortaleza. Elle le restera jusqu'en 1988, ce qui permet à la municipalité de mettre en chantier un programme de construction de logements populaires en *mutirão* : 6 000 logements seront bâtis par l'État et 3 500 par la municipalité. Près de 10 000 habitations sont donc déjà réalisées en *mutirão* quand une ONG française, le GRET, propose au début de la

12. Dans son enquête sur Porto Alegre menée pour la revue *Croissance*. Voir le n° 444 de janvier 2001, p. 41.
13. Pour en savoir plus long, voir Genro et De Souza, 1998.
14. Bulletin d'information *Amigos de Villa*, vol. 3, n° 33, 10 septembre 2000.

décennie 1990 un nouveau projet pilote, le *mutirão 50*, dont l'objectif est de procéder à une micro-urbanisation pour une cinquantaine de familles du quartier Rondon.

Ce premier projet va par la suite devenir la référence et la source d'inspiration du programme *Comunidades*, qui visera, selon les mêmes principes et les mêmes méthodes, un changement d'échelle : d'une part, construire dans six nouveaux quartiers de l'agglomération de Fortaleza environ mille logements (un peu plus de 150 logements par quartier) avec infrastructure de base et, d'autre part, développer simultanément un programme de création d'emplois et d'activités ainsi qu'un système permanent de formation continue pour tous les acteurs et les bénéficiaires du projet.

Le programme Comunidades

Le programme *Comunidades* a fait l'objet d'une convention signée par le gouvernement de l'État, dans le cadre de la coopération technique entre la France et le Brésil. Cette convention associe étroitement la municipalité de Fortaleza et le Gret.

Le programme *Comunidades* est fondé sur une double structure, qui en constitue l'une des originalités : le Gret travaille, tout d'abord, avec une ONG brésilienne, le Ceará Periferia (CP), la municipalité de Fortaleza et les organisations populaires de base, lesquelles forment l'ossature du programme. Il travaille aussi avec le gouvernement de l'État du Ceará, en particulier le SEPLAN (secrétariat d'État à la Planification) et le STAS (secrétariat d'État au Travail et à l'Action sociale), et avec des structures de formation supérieure : l'université fédérale du Ceará et l'École technique fédérale.

En 2000, l'activité des programmes entrepris est en progression constante. Ces programmes concernent désormais plus de 3 800 familles, dont 2 500 ont remboursé ou sont en cours de remboursement. Le taux d'impayé se révèle particulièrement faible dans le contexte brésilien (inférieur à 8 %). Il s'avère désormais possible de mettre en œuvre quelque 1 200 nouveaux dossiers par an. Les programmes ont gagné sept nouveaux quartiers ; de plus, quinze associations nouvelles et 41 nouveaux groupes ont pu être constitués, notamment au sein d'associations déjà engagées dans les programmes.

Le rôle du Ceará Periferia, l'ONG locale créée en 1991, à l'initiative et avec l'appui constant du Gret, s'affirmera au cours du déroulement et de l'emboîtement des programmes. L'ONG a démontré et renforcé sa capacité dans les trois volets de la maîtrise d'œuvre : social, technique, financier. Son rôle aura été déterminant dans le changement d'échelle du programme et dans la formation des équipes municipales et des responsables des associations[15].

Trois expériences parmi d'autres

Les trois expériences présentées ici rejoignent celles de La Florida à Santiago, capitale du Chili (Reyes et Scalpello, 1998), ou celle de Temuco, capitale régionale de l'Araucanie – toujours au Chili – (Donovan *et al.*, 2000), et celle d'Al Agustino au Pérou (Cotera Fretel, 2000), étudiées par nous ou par des collègues durant la même période. Qu'est-ce que ces expériences de développement local traduisent ? Dans un premier temps, nous y avons vu un nouveau « local », un « local » de concertation qui n'exclut pas, contrairement à ce qu'on pense habituellement à ce propos, la conflictualité sociale. Mais derrière ce nouveau local et cette concertation, quels sont les dynamismes sociaux qui opèrent et quelle direction prennent-ils ? Et quels en sont les principaux acteurs ?

5.4. Quelques caractéristiques

La participation citoyenne

Les initiatives de ce type en Amérique latine viennent d'abord confirmer la portée du développement local au sens d'une approche territorialisée, multiactivité, intégrant l'économique et le social et favorisant un premier développement dans un environnement politique moderne.

Le premier registre a trait à la participation citoyenne. Par exemple, Villa el Salvador illustre bien ce que peut être l'aménagement communautaire de l'espace urbain à l'échelle d'une population de 350 000 habitants organisée par groupes résidentiels autour de 120 places.

15. Pour en savoir plus long, voir Collombon, Manoury et Parodi (2000)., équipe française avec laquelle nous avons travaillé dans le cadre du STEP au BIT.

Dans le second registre, ces initiatives font la démonstration de la possibilité de mettre en place un processus participatif inscrit dans le cadre d'une collectivité publique possédant les attributs politiques de la modernité en combinant la démocratie directe (les consultations de quartiers autour du budget municipal par exemple) avec la démocratie représentative, c'est-à-dire le suffrage universel, l'élection d'un maire et de conseillers, le développement d'un service public municipal, etc.

L'enracinement sur un territoire

Ces expériences démontrent aussi qu'avec une approche de développement local il est possible d'impulser des entreprises à partir du « rez-de-chaussée » de l'économie. Les activités économiques populaires de Villa el Salvador étaient des activités de petites entreprises familiales, peu ou pas réglementées, utiles à la survie de ces familles, mais pratiquement pas inscrites dans un processus d'accumulation. La politique de développement d'un parc industriel est venue amorcer la sortie du « rez-de-chaussée » de cette économie de survie en faisant prendre l'escalier qui conduit à l'accumulation dans un cadre plus collectif. Le parc industriel de Villa el Salvador s'avère, à cet égard, particulièrement révélateur.

Ces expériences montrent aussi l'importance de capitaliser sur la coopération internationale : des organisations de coopération internationale (OCI), des municipalités et des fondations du Nord coopèrent avec des États régionaux ou des municipalités qui s'étaient vus forcés de déserter leur fonction de régulation par le service public à cause des pressions des programmes d'ajustement structurel du FMI.

C'est en additionnant et en combinant tous ces éléments que les habitants de ces collectivités locales ont pu jusqu'à maintenant s'inscrire dans le processus de décision de leur municipalité, mais aussi, et peut-être surtout, mettre en œuvre, avec le concours de leurs partenaires internationaux, la construction de logements, d'écoles, de marchés, de centres de santé, de réseaux de microentreprises...

Ces innovations ne réussissent pas ce développement sans tensions ni débats. Dans un processus de longue durée, c'est une culture démocratique qui se greffe en quelque sorte sur les cultures communautaires préexistantes en croisant la démocratie municipale, des dispositifs participatifs mis en place par et avec les habitants et des réseaux d'économie populaire, sociale et solidaire. Une conviction soutient les dirigeants et

les associations actives dans ces processus : la démocratie ne peut résoudre tous les problèmes, mais elle demeure encore la meilleure option dans un contexte de crise de l'État et de dérive majeure de l'économie de leur pays (Arocena, 1999).

Formulons ici succinctement trois **propositions** :

1. Ces expériences sont le produit d'une rencontre entre une population marginalisée et des leaders associatifs inscrits dans le sillage de mouvements sociaux locaux de type communautaire.
2. Ces expériences sont généralement aussi le produit d'une rencontre entre, d'une part, le leadership populaire issu de ces communautés et, d'autre part, des ONG nationales qui assurent, par leurs compétences, le soutien professionnel nécessaire au développement de ces communautés en tant que municipalité ou comme collectivité organisée sur le plan sociospatial (les groupes de quartier) et socioéconomique (microentreprises mises sur pied par des groupes de femmes, des groupes de jeunes, des petits entrepreneurs et des petits commerçants).
3. Ces expériences savent aussi mettre à profit une coopération internationale décentralisée, qui favorise par exemple des jumelages de municipalités, d'écoles, de centres de santé, etc., et des soutiens techniques divers (aide à la petite entreprise…).

Il convient cependant d'expliciter un peu plus les fondements culturels, économiques et politiques de ce nouveau type de développement local.

Premièrement, le mouvement social (associations, ONG locales et groupes locaux liés à des partis politiques de gauche) engagé dans ces expériences de développement local a su miser, sur le plan socioculturel et sociospatial, sur les traditions communautaires pour construire une organisation sociale à partir du niveau microsocial. Il a de ce fait mis en marche l'un des moteurs délaissés du développement, soit l'enracinement sur un territoire. L'impératif de disposer de lieux collectifs appropriés de prise de parole et de prise de décision est en effet un élément clé de la réussite.

Deuxièmement, le mouvement social local a misé, sur le plan économique, sur ce qu'il est convenu d'appeler **le premier développement**, c'est-à-dire des systèmes locaux d'échange, l'« économie de rez-de-chaussée » dont parle Braudel (1985) : les marchés urbains élémentaires et les petites boutiques d'artisans, les petits ateliers de production, sorte

de plancher de la vie économique, lesquels forment les indispensables ressorts grâce auxquels le développement à une autre échelle devient possible. L'organisation des entreprises par champ professionnel débordant le cadre familial, la création d'un cadre politique et légal approprié, la mise sur pied de dispositifs d'accompagnement comme un centre de promotion des produits, une agence de commercialisation, etc., sont les outils privilégiés de ce développement.

Troisièmement, le mouvement social en amont de ces initiatives a misé, sur le plan sociopolitique, sur la démocratie directe **et** sur la démocratie représentative. Les populations locales apprennent à se structurer par-delà leur réseau de voisinage et d'entraide (corvées collectives, par exemple) en devenant une société civile locale active et inscrite dans le développement d'une dynamique de gouvernance locale moderne et intégrée, assumée en bonne partie par un leadership de type associatif. L'accompagnement d'ONG et d'OCI engagées à leurs côtés avec une expertise et une offre adéquate de services fait le reste.

Un « local » de concertation

Dans un contexte de réorganisation du système productif, de mondialisation des échanges économiques et de réorientation du rôle des États, l'État, les collectivités publiques et les communautés locales sont appelés à jouer un nouveau rôle dans la production de services collectifs. La dynamique sociale d'aujourd'hui, présente dans ces expériences, est davantage faite aujourd'hui de concertation et de partenariat : 1) le développement local n'est plus seulement un développement par le haut (*top-down approach*) au sein d'une communauté par l'intermédiaire de transferts sociaux en provenance d'aides de l'État national ou d'institutions internationales, bien que cette approche ait eu un certain élan dans sa phase initiale ; 2) le développement local n'est pas non plus exclusivement alternatif et par en bas (*bottom-up process*). Le processus engage plus d'acteurs avec l'hypothèse sous-jacente qu'il n'y a pas de développement local réussi sans État ni contre l'État. En d'autres termes, de nouveaux modes d'intervention des pouvoirs publics et de nouvelles interfaces public – associatif – privé sont mis en œuvre pour répondre aux situations nouvelles (Reilly, 1995).

Certes, ce nouveau local de concertation et de partenariat peut, à première vue, sembler traversé par l'idéalisme et le consensus. L'histoire de ces expériences révèle, bien au contraire, que tout cela se construit et

s'obtient à l'arraché : de nouveaux acteurs n'entrent jamais en scène sans bousculer habitudes, traditions, préjugés et intérêts de ceux qui sont déjà en place. Concertation et partenariat n'excluent pas le conflit. Mais le partenariat fournit un autre aboutissement : les populations concernées ne laissent plus aux autres le soin de construire de nouvelles institutions ; elles y participent de plain-pied, en forçant la porte lorsque cela s'impose.

6. L'économie sociale et solidaire en Amérique latine : cuisines collectives et mouvement des femmes

Dans une période de montée de l'exclusion et de la précarité, les familles sont les premières à souffrir. Et c'est pour répondre aux besoins de leur famille que les femmes se mobilisent. Cependant, dans plusieurs pays, des stratégies de lutte ont déclenché un mouvement qui a réussi à dépasser la recherche de solutions aux seuls problèmes de subsistance liés à la sphère familiale. On reconnaît généralement aux organisations de femmes le mérite d'avoir porté à la conscience publique les questions relatives à la survie dans la dignité des enfants et des familles.

La mobilisation des femmes a encore fait davantage en suscitant un mouvement de politisation qui les a transformées en véritables actrices de l'organisation de la vie sociale et économique de leur communauté. Les femmes se sont organisées pour transformer leur environnement, modifier les rapports de pouvoir et proposer des stratégies de développement et de solidarité. Les ONG et les expériences de développement autogérées, comme celles des cuisines collectives, des organisations populaires d'habitat urbain ou des microentreprises artisanales, participent de cette dynamique de l'organisation communautaire latino-américaine et se retrouvent au sein de ce qu'il est maintenant convenu d'appeler au Sud l'économie populaire, sociale et solidaire.

Au Pérou, comme dans d'autres pays d'Amérique latine, les déplacements de populations vers la périphérie des centres urbains a entraîné un long processus d'aménagement, d'organisation et de consolidation des quartiers de ces nouveaux arrivants. Les femmes ont été pleinement de la partie dans la résolution des problèmes de la vie quotidienne tels que l'approvisionnement en eau et en nourriture et l'enlèvement des ordures ménagères. Des efforts d'abord individuels ou entre proches,

puis par l'intermédiaire de comités de quartier ou d'organisations communautaires, ont été le passage obligé de la mise en place de solutions pour répondre aux problèmes de consommation collective (Jelin, 1994).

Des militantes et dirigeantes sont issues de ces écoles de formation constituées par des organisations comme les comités du verre de lait, des clubs de mères, des cuisines collectives. D'abord source de valorisation des compétences parentales des femmes, puis de valorisation de soi, ces organisations sont devenues des espaces de construction de réseaux de réciprocité appuyés sur des relations d'amitié et de partage de la condition de femme et des responsabilités familiales. Ces organisations se sont révélées être de véritables groupes de référence déclencheurs d'une resocialisation des femmes et un important vivier de dirigeantes qui y ont assumé des responsabilités leur octroyant un leadership et la reconnaissance qui en découle au sein du groupe et de la communauté locale (Henriquez, 1994).

Que ce soit au Pérou, au Mexique, en Bolivie ou en Argentine, la crise économique a entraîné des changements au budget familial et aux habitudes d'achat, des modifications au marché du travail et la prolifération des petits boulots informels, mais aussi, dans plusieurs cas, une réponse par le développement d'associations diverses ayant une approche collective. Les femmes, doublement affectées par ces crises, ont réagi. Ce qui a fait émerger un mouvement populaire des femmes qui a pris avec les années 1980 et 1990 des proportions jusque-là inégalées en Amérique latine (Beneria, 1996). Les organisations de femmes ont d'abord été enclines à travailler à l'amélioration de la condition de leur famille. Puis, fortes de leur mobilisation au sein d'organisations comme les cuisines collectives (au Pérou) ou des regroupements pour le logement (en Colombie) ou encore des organisations de paysannes (en Bolivie), les femmes latino-américaines ont élargi leur action à la sphère économique et politique. Parmi les organisations ayant contribué le plus à l'organisation des femmes, nous présentons de façon particulière l'expérience des cuisines collectives péruviennes, devenue un exemple marquant d'amélioration de la condition des femmes et d'entraide menant à des initiatives de développement local. L'expérience des cuisines collectives péruviennes est celle de plusieurs milliers de cuisines, modèle qui a fortement influencé les cuisines collectives d'autres pays, dont celles du Québec (Fréchette, 2000).

6.1. Le contexte d'émergence

Les cuisines collectives existent dans de nombreux pays du Sud. On en trouve en Inde depuis les années 1970 (Ram et Holkar, 1978), aux Philippines (Dineros-Pineda, 1992), au Brésil (Cardoso, 1985), au Chili (Medioli, 1990) et en Argentine. Toutefois, l'expérience du Pérou est beaucoup plus connue en raison de son ampleur et de son originalité. On dénombrait ainsi plus de 1 500 cuisines collectives dans la seule agglomération de Lima à la fin des années 1980. Les chiffres actuels varient, mais on peut dire qu'aujourd'hui on en compte 10 000. Regroupées en fédérations, les cuisines sont bel et bien parties prenantes à l'histoire du mouvement péruvien des femmes depuis au moins deux décennies.

L'organisation locale de l'aide alimentaire au Pérou a d'abord été caritative. Les années 1960 ont vu s'organiser cette aide alimentaire par l'intermédiaire des clubs de mères où la répartition des denrées était assortie d'autres activités éducatives. À la fin des années 1970 naîtront les cuisines collectives telles qu'on les connaît aujourd'hui, les *comedores comunales* apparus à la fin des années 1970 dans deux ou trois secteurs du Lima métropolitain : Villa Maria del Triumfo, paroisse intégrée ensuite dans Villa el Salvador, Comas et El Agustino. Sur le plan culturel, les cuisines collectives s'inspirent des traditions ancestrales incas de solidarité et de vie communautaire et des *ollas comunes* ou marmites communautaires assurant l'alimentation au moment des grandes marches reliées aux grèves de mineurs de 1978 et 1979.

Le Pérou du milieu des années 1970 connut une crise économique assortie d'une augmentation de l'aide alimentaire en provenance des États-Unis et du Marché commun européen. La distribution de l'aide alimentaire présentait de sérieuses difficultés. Les Églises jouèrent alors un rôle d'influence par l'intermédiaire de Caritas chez les catholiques et d'OFASA chez les adventistes avec la mise sur pied des clubs de mères où les femmes participent hebdomadairement à des ateliers de travail et d'éducation populaire afin de bénéficier de l'aide alimentaire. À partir des clubs de mères et d'autres organisations du même type (clubs d'alphabétisation, comités du verre de lait, etc.), l'organisation des femmes s'est peu à peu renforcée et son influence sur l'application locale des politiques d'aide s'est accrue. Le pouvoir des femmes et leur organisation dans l'application et la régulation du programme *Vaso de leche* (verre de lait) pour les enfants de moins de six ans a mené à la promulgation de la

loi du verre de lait en 1985 (Betsy, 2001 ; Garcia Naranjo Morales, 1994)[16]. Leurs pressions ont aussi mené à l'élargissement de l'aide alimentaire vers des cuisines collectives autogérées, aide qui avait jusque-là été fournie par le programme public d'assistance directe aux seules cuisines sélectionnées par le gouvernement.

Sur le plan politique, sous le gouvernement militaire de Velasco (1968-1975), des stratégies publiques de développement du pays ont été mises en œuvre. Le terrain péruvien s'est à ce moment avéré des plus propices à l'expansion du mouvement populaire (Lenten, 1988). L'organisation de bidonvilles sous forme de communautés autogérées reçut même un temps un accueil favorable. Villa el Salvador est le plus connu des cas. L'apparition de groupes de femmes était un phénomène nouveau et il rencontra de la résistance, ce qui eut pour effet d'amener les cuisines collectives, comme d'autres groupes de femmes, à se regrouper en fédérations. La FEPOMUVES (Fédération populaire des femmes de Villa el Salvador) est l'une d'elles, tout comme la Centrale des cuisines populaires d'El Agustino y Santa Anita. En 1982, on a vu se constituer la AFEDEPROM (Association féminine de défense et de promotion de la femme) avec, dès le départ, un regroupement de près d'une soixantaine de cuisines collectives et d'une dizaine d'entrepôts d'approvisionnement. On trouve ensuite la *Comision nacional de comedores* qui en compte alors plus de 800 en 1988. Dans le seul Lima métropolitain on comptait au début des années 1990 jusqu'à 7 000 cuisines collectives. Les regroupements de cuisines ont accrédité le phénomène au pays et à l'extérieur et lui ont donné une influence politique sans précédent (Blondet, 1991).

Toujours sur le plan politique, les cuisines collectives ont été à la fois bénéficiaires et protagonistes. Sous le gouvernement municipal de Barrantes à Lima, le programme FOVIDA (*Fomento la vida*) a favorisé les organisations populaires comme les cuisines collectives par l'allocation

16. Le programme *Vaso de leche* (verre de lait) a été conçu comme un programme municipal d'aide alimentaire temporaire du Lima métropolitain. Le 5 décembre 1984, plus de 25 000 mères sont descendues dans la rue pour réclamer que ce programme devienne permanent et s'étende à la grandeur du pays. En janvier 1985, le gouvernement acquiesçait à leur demande et promulguait la loi dite du *Vaso de leche*. Le programme distribuait par l'intermédiaire des municipalités des rations de lait en poudre aux familles comptant des enfants de 0 à 6 ans. Les femmes et les fédérations de femmes ont créé des comités du verre de lait de façon à détenir du pouvoir sur l'organisation et la distribution du lait. Soutenus par des ONG, ces comités sont devenus des lieux de formation, de socialisation et d'organisation des femmes.

de denrées. La popularité des cuisines a vite été remarquée par les partis politiques, de telle sorte que l'APRA, parti politique au pouvoir sous la direction du président Garcia (1984-1990), a rapidement mis sur pied les « cuisines du peuple » et a accordé de l'aide aux clubs de mères souhaitant créer une cuisine à partir d'un programme d'aide directe aux familles. Le danger de récupération politique des cuisines par des partis dirigés par des présidents populistes a fragilisé nombre de cuisines collectives et affaibli leur capacité autogestionnaire (Le Mauff, 2000). Le Sentier Lumineux, en son temps, avait lui aussi compris l'importance du leadership des femmes dans les cuisines collectives. Plusieurs femmes ont alors subi la menace terroriste.

Bref, issues à la fois des traditions de solidarité du Pérou, du travail pastoral de l'Église dans les milieux populaires, de l'organisation des femmes au sein du mouvement populaire, du contexte international de distribution d'aide alimentaire et du contexte sociopolitique de l'époque, les cuisines ont bâti une approche qui cherchait à rompre avec une culture d'assistance pour devenir associative et autogestionnaire dans son organisation.

6.2. Le fonctionnement des cuisines collectives et leur vie associative

Les lieux pour cuisiner en commun ont pris des formes et des appellations diverses, la plus connue étant *comedores populares*. Ces cuisines se présentent comme une stratégie de survie alimentaire communautaire dans les milieux populaires et comme un terrain de partage d'expériences et de réflexion, de développement d'habiletés et d'éducation sociale et politique (Henriquez, 1994 ; Barrig, 1996 et 1986 ; Galer et Nunez, 1989 ; Lenten, 1988). Une façon de catégoriser les cuisines est de les distinguer selon leurs promoteurs d'origine (Flores, 1989) : 1) des femmes du milieu populaire ; 2) des organisations déjà en place, comme les clubs de mères, des comités de citoyens ou des services de santé ; 3) des institutions locales comme des ONG, des paroisses ou des partis politiques.

Dès 1987, Montez Lopez a dégagé les caractéristiques communes des cuisines collectives : 1) des organisations de femmes qui cherchent des réponses concrètes et collectives aux nécessités de la vie quotidienne de la famille et des enfants en matière de santé et d'alimentation ; 2) un lieu de rassemblement et de participation démocratique où s'affirment les identités personnelles et l'identité collective ; 3) des organisations

reconnues au niveau municipal et régional qui exercent une certaine influence à travers une présence politique des femmes ; 4) des lieux d'éducation populaire combinant l'apprentissage et la réflexion critique.

Contrairement au fonctionnement le plus souvent mensuel des cuisines collectives québécoises, les cuisines du Pérou sont constamment en activité. Elles fonctionnent sur une base quotidienne à raison de cinq ou six jours par semaine. Dans toutes les cuisines, on prépare le repas principal pour l'ensemble de la famille. Certaines préparent aussi des déjeuners et des collations ou ajoutent à leurs activités des programmes spéciaux comme la nutrition améliorée pour les familles ayant des carences vitaminiques. Ainsi, à Villa el Salvador, chaque district peut compter en moyenne une centaine de cuisines collectives. Ces cuisines fonctionnent cinq à six jours par semaine et servent autour de 150 à 200 repas par jour. On y trouve aussi des entrepôts d'approvisionnement pour chaque grand district ou secteur.

Il arrive que des cuisines collectives naissent pour affronter une situation particulière. Ces cuisines ont un caractère temporaire. Ainsi, des *comedores infantiles* ont vu le jour dans des milieux où les enfants ont été touchés subitement et massivement par la malnutrition, par exemple après l'augmentation considérable du prix des denrées de base qu'avait décrétée le gouvernement Fujimori en 1990. Des écoles, des dispensaires et des centres préscolaires ont alors mis sur pied des cuisines offrant aux enfants un repas une fois par jour.

Le fonctionnement démocratique est un élément essentiel de l'organisation des cuisines au Pérou. Chaque cuisine procède à l'élection de son comité de direction composé la plupart du temps d'une présidente, d'une secrétaire, d'une trésorière et d'une responsable de l'approvisionnement. Les équipes de travail sont organisées selon un principe de rotation et les tâches sont distribuées selon un plan de travail prédéterminé accepté par l'assemblée générale des membres. L'organisation du travail doit toutefois faire l'objet de fréquentes révisions et discussions en raison des imprévus inhérents au rythme de vie des familles et des contraintes générées par les conditions de vie en bidonville (pannes d'électricité, accès difficile à l'eau potable, pénurie de combustible).

Les *comedores populares* se sont donné des regroupements dans toutes les communautés locales. Ces regroupements, qui prennent la forme d'associations et de fédérations ou de centrales, couvrent des territoires comme ceux des districts municipaux ou correspondent à une

communauté d'identité. Les cuisines – ou leurs regroupements – sont le plus souvent soutenues par des ONG nationales et des associations paroissiales et parfois par des groupes politiques.

6.3. De la subsistance à l'entreprise d'économie solidaire

Les cuisines tentent de s'inscrire le plus possible dans des réseaux d'économie solidaire en satisfaisant des besoins sociaux et économiques des familles tout en s'orientant vers le développement d'activités génératrices de revenus. Dans plusieurs bidonvilles, des cuisines se réunissent et mettent sur pied des centres d'entreposage des aliments non périssables. Elles s'organisent au sein de programmes d'achat de groupe et de distribution en gros. Les économies réalisées par des programmes d'approvisionnement et de distribution profitent aux cuisines, aux familles et aux économies locales tant rurales qu'urbaines (Cuentas, 1987). On procède à des achats en grande quantité, ce qui permet d'approvisionner les cuisines en denrées de base à des coûts moindres et d'organiser des ventes à rabais de denrées essentielles (riz, farine, huile, etc.) aux familles membres des cuisines. On entre ainsi dans un service de proximité plus large que celui dirigé vers la seule consommation immédiate.

Des cuisines ont aussi créé des entreprises qui génèrent des profits et procurent des revenus à la cuisine et aux femmes y travaillant. Des cuisines productrices de pain pour leur usage ont fait le saut vers l'ouverture de boulangeries ou de restaurants ; c'est le cas de certaines des 112 cuisines de la Centrale des cuisines de Ate-Vitarte de Lima (Ortiz, 1997). D'autres deviennent des restaurants populaires qui vendent des repas à la population locale. Les membres paient une modeste somme pour couvrir une partie des coûts des portions produites pour leur famille. Les autres payent de 30 à 35 % plus cher pour leur repas.

Née d'un projet qui a mis en commun les efforts de plusieurs organisations, dont la Centrale des cuisines populaires de El Agustino, le comité du Verre de lait, la municipalité et la paroisse ainsi que l'ONG SEA (Services éducatifs El Agustino), la boulangerie La Virgen de Nazaret est un bel exemple d'entreprise d'économie sociale et solidaire (Angulo Villareal, 1999) : ouverte en 1989 avec cinq employées, elle en comptait 14 en 1998. La production initiale quotidienne de 12 500 pains (12 000 pour les cuisines collectives du secteur et 500 pour le marché externe) est passée à plus de 48 000 en 1990. Puis des contrats de production pour des écoles ou des institutions publiques ont été obtenus. L'ouverture

sur le marché a ainsi augmenté de façon telle qu'on y écoule maintenant 50 % de la production à l'extérieur et 50 % dans les cuisines. Les ventes annuelles sont passées de près de 50 000 $US en 1989 à plus de 150 000 $US en 1998. Cette entreprise, dans la perspective ouverte par l'économie solidaire, réinvestit une partie de ses profits pour maintenir et étendre ses activités et redonne un pourcentage des profits aux organisations qui lui sont associées, pourcentage qui varie selon les périodes.

6.4. Une initiative aux retombées multiples

Les cuisines collectives ont profité aux personnes, aux familles et à la communauté. Nous en traitons sous trois angles : la situation des femmes, l'économie et les retombées de caractère sociopolitique.

Retombées sur la condition des femmes

Les cuisines collectives ont été un moyen de promotion des femmes et d'amélioration de leur condition. D'abord un lieu d'empowerment[17] des femmes par l'acquisition de compétences et l'émergence d'un leadership populaire, les cuisines collectives ont aussi remis en question la conception de la répartition des rôles masculin et féminin dans la famille. Ce qui ne fut pas sans susciter une certaine résistance masculine. Finalement, les cuisines collectives ont inscrit les femmes dans la sphère publique comme groupes autonomes actifs dans la lutte contre la pauvreté.

– *Élargissement des compétences et du leadership des femmes*

Les cuisines collectives sont aussi rapidement devenues un lieu d'éducation populaire. Des animatrices organisent des débats autour de questions domestiques ou psychologiques comme l'éducation des enfants, la nutrition, la contraception, la violence familiale. La santé est aussi au cœur des stratégies éducatives avec des ateliers sur la prévention des maladies contagieuses, l'hygiène, la stérilisation de l'eau, le traitement de maladies courantes.

17. L'*empowerment* renvoie ici au développement du potentiel individuel et collectif, au développement de la conscience critique et à l'élaboration d'actions collectives pour transformer les conditions d'inégalité dans le milieu.

En tant qu'organisations autogérées, des cuisines collectives se sont dotées d'une structure avec une assemblée générale, des comités de direction et des comités de travail. Les cuisines collectives du Pérou regroupent parfois plus d'une centaine de familles et au moins une vingtaine de femmes y cuisinent à la fois. Les tâches doivent aussi être planifiées et réparties régulièrement. L'organisation du travail et les rudiments de la gestion deviennent alors vite des apprentissages essentiels.

Les femmes font massivement l'expérience de la participation et certaines d'entre elles sont investies du rôle de dirigeante des cuisines. Les dirigeantes, qui possèdent des habiletés pour animer, administrer ou diriger des groupes, ont souvent été auparavant actives dans des organisations locales. Leur statut leur procure une certaine notoriété dans le groupe. Être dirigeante est aussi important que d'exercer une profession et les cuisines ou leurs regroupements deviennent des groupes de référence qui influencent la dynamique identitaire des femmes. Leadership et pouvoir allant de pair, il en est souvent résulté un apprentissage parfois complexe de la gestion des conflits et des règles associées à la représentation des intérêts des membres à des instances locales ou associatives plus larges. Les études de Narda Henriquez (1994, p. 327) démontrent que « les dirigeantes considèrent l'organisation comme une école dans laquelle elles sont formées et resocialisées, mais qu'elles contribuent également à promouvoir ».

– *Solidarité et pouvoir des femmes*

Les cuisines collectives ont stimulé l'expérience de la solidarité chez des femmes qui avaient quitté leur région d'origine et migré en périphérie des centres urbains. Elles ont contribué à réduire l'isolement des femmes et à créer des solidarités prenant appui sur le sentiment d'égalité dans leur condition socioéconomique, mais surtout sur la conviction commune qu'il est possible de s'en sortir dignement. Elles ont sorti le problème de la faim de la sphère privée et démontré aux femmes leur utilité au sein de la société civile. Leadership de femmes, stratégies de groupes de femmes dans l'organisation de la lutte contre la pauvreté et *empowerment* ont contribué à la prise en charge par les femmes de l'avancement de leur condition et à la consolidation de leur place comme actrices de changement social. L'expérience de la participation a inséré les femmes dans les rouages décisionnels de leur milieu et les luttes politiques en cours.

Expérience de mobilisation et de citoyenneté active, mais aussi expérience de la peur et de l'intimidation en raison du contexte de terrorisme et de répression qui a marqué les années 1980 et 1990 au Pérou. Des dirigeantes ont été menacées, certaines tuées et d'autres ont fui temporairement le pays. Le mouvement de résistance et d'affirmation des femmes a cependant gagné la bataille. Les cuisines se sont maintenues et leurs regroupements, de même que les fédérations de femmes, en sont sortis plus forts et politisés.

Retombées économiques

Les cuisines collectives péruviennes ont permis des économies d'échelle du point de vue du budget familial et des retombées économiques dans la communauté locale :

– *Au chapitre de l'économie familiale*

Les cuisines collectives cherchent en premier lieu à résoudre le problème de la faim. Elles ont permis d'y faire face de façon significative dans les milieux urbains affectés. En matière d'économie familiale, les repas ont un prix de revient moindre parce qu'ils sont cuisinés en grande quantité et bénéficient d'un système d'achat de groupe, d'économies sur le coût du matériel de combustion et de l'utilisation de denrées provenant de l'aide internationale ou locale. De plus, des entrepôts communautaires permettent le remisage d'aliments et gèrent la distribution de l'aide alimentaire dans le quartier. Du riz, du lait en poudre et de l'huile sont distribués aux familles membres de la cuisine, autre forme d'économie pour le panier de provisions familial.

Au Pérou, la majorité des femmes qui participent aux cuisines collectives ont un petit boulot le plus souvent inscrit dans l'économie populaire. La cuisine collective où elles effectuent leur part de bénévolat une ou deux fois par semaine leur laisse le temps de vaquer à leur travail tout en assurant une alimentation convenable à leur famille. Ces femmes y trouvent donc matière à générer de meilleurs revenus pour la famille, la cuisine leur permettant de travailler une plus longue période de temps par semaine. Les femmes qui occupent un emploi régulier relativement permanent ont cependant peu de chance de participer activement aux

cuisines, les programmes publics d'insertion au travail ne tenant pas compte de la présence des cuisines collectives comme moyen de développer l'économie familiale et communautaire.

– *Au chapitre de l'économie locale*

Les cuisines collectives ont aussi participé à l'économie locale à différents égards. Ainsi, plusieurs d'entre elles servent de structure de base pour l'organisation de fêtes et repas communautaires destinés à recueillir des fonds pour des projets spéciaux dans la communauté. Elles sont aussi à l'origine de la création d'entreprises locales et de services de proximité.

Comme on l'a vu précédemment, des cuisines collectives regroupées ont créé des cantines, des restaurants populaires et des boulangeries. Elles participent à la création d'emplois et dotent les quartiers où elles sont de services collectifs de proximité dont ceux-ci ont besoin. En ce sens, elles relèvent de l'économie sociale et solidaire à plus d'un titre.

Retombées politiques

La véritable éducation s'est effectuée à la base dans les *comedores populares* où des dirigeantes et militantes locales du mouvement des femmes ont amené la discussion sur le terrain politique, rendant ainsi les femmes aptes à s'exprimer dans ces termes, exerçant un travail de conscientisation des femmes et favorisant la prise de conscience de l'influence politique que celles-ci peuvent acquérir dans leur district et dans l'ensemble du pays. Par exemple, les revendications quant aux conditions de vie des enfants et à la qualité de vie des familles ont souvent été canalisées par les regroupements ou les fédérations de cuisines collectives. Dans les années 1980, des rassemblements de milliers de femmes des principales villes du pays se sont opposés à des augmentations de prix du pain ou d'autres denrées de base. Le poids de ces regroupements a forcé les commerçants locaux et les législateurs à prêter une oreille attentive à cette demande sociale. Sur le plan municipal, les femmes des cuisines collectives se sont jointes aux groupes de dirigeants de quartier pour réclamer la venue de services essentiels comme les égouts, l'électricité ou l'eau courante dans les quartiers.

Les cuisines collectives ont aussi inscrit les organisations autonomes de femmes dans la gestion de certaines municipalités et dans des réseaux

d'influence du mouvement communautaire. Elles sont maintenant des groupes influents reconnus au sein des organismes participant à l'économie sociale et solidaire péruvienne au même titre que les autres entreprises sociales.

6.5. Une initiative qui a débordé ses propres frontières

Les retombées des cuisines collectives péruviennes ont débordé leurs frontières nationales. En raison de sa simplicité et de sa souplesse, le modèle s'est avéré « exportable ». Certains s'en sont inspirés, dont le Québec. La solidarité internationale s'exprime ici selon un axe Sud-Nord.

Des groupes de femmes ont entretenu des liens avec des groupes péruviens. L'échange le plus déterminant pour l'essor des cuisines québécoises fut toutefois un voyage au Pérou organisé en 1990 par la Cuisine collective Hochelaga-Maisonneuve de Montréal, la plus ancienne cuisine collective québécoise. Les femmes en sont revenues dynamisées et convaincues du potentiel des cuisines comme levier pour lutter contre la pauvreté et comme outil d'organisation des femmes. Au milieu des années 1980, les organismes Relais Femmes et Développement et Paix ont aussi contribué à donner une tribune aux cuisines péruviennes comme expérience émergente d'économie solidaire par des tournées québécoises de Péruviens et de Péruviennes engagés dans cette mouvance. Enfin, l'expérience des cuisines collectives et celle plus large du mouvement des femmes péruviennes ont été présentes dans les débats des deux rencontres internationales d'économie sociale et solidaire de Lima (1997) et de Québec (2001).

L'itinéraire des cuisines collectives du Pérou n'est pas exempt de difficultés. Celles-ci sont associées parfois aux rapports entre hommes et femmes, au fonctionnement démocratique des cuisines, aux contraintes financières, parfois à des tensions idéologiques et politiques liées à la situation qui a cours dans l'ensemble du mouvement populaire ou encore au contexte sociopolitique général du pays. Les tensions n'ont pas toutes été écartées, mais les stratégies des militantes et l'acquisition de la crédibilité des cuisines dans la société civile ont eu raison de plusieurs d'entre elles.

7. L'économie sociale et le développement local en Afrique de l'Ouest

En Afrique, l'auto-organisation des populations est plus que jamais un dispositif de survie économique, souvent prélude à une économie solidaire, de même qu'une modalité clé de résistance politique et de changement social. Devant l'immobilisme des États postcoloniaux, on assiste à ce qu'on pourrait appeler une « revanche des sociétés africaines » (Éla, 1998). Les organisations paysannes, celles des femmes, des jeunes, des producteurs, et d'autres inventent des réponses à la crise et aux effets pervers des programmes d'ajustement structurel qui leur sont imposés. Ces associations ou groupements tirent leur dynamisme à la fois du socle de l'Afrique traditionnelle et de l'Afrique moderne (Assogba, 1998).

Les organisations locales africaines de solidarité, de mutualisme et de coopération existaient avant la colonisation européenne. Elles ont émergé et se sont développées au sein des sociétés africaines en réponse à des besoins sociaux, matériels et culturels spécifiques et ont évolué en prenant diverses formes et en adaptant divers modes de fonctionnement pendant les périodes coloniale et postcoloniale (Fall et Diouf, 2000 ; Peemans, 1997 ; Éla, 1998 ; Develtere, 1998). La persistance de l'incapacité des États postcoloniaux à satisfaire les besoins fondamentaux des populations depuis les années 1960 a eu pour effet le développement quasi permanent par les populations rurales et urbaines d'une forme d'économie sociale qui, en Afrique aussi, a une historicité (Assogba, 2000). Nous traiterons de cette économie populaire, sociale et solidaire africaine sous l'angle de la contribution au développement local d'initiatives comme les groupements villageois et à partir d'initiatives plus sectorielles de mutuelles, de syndicats ou de groupes de femmes.

7.1. L'expérience des groupements villageois[18]

On ne peut traiter du développement local et de l'économie solidaire en Afrique sans d'abord s'intéresser à une forme d'organisation territoriale du développement à l'échelle des villages, qui prend le nom de groupement villageois ou d'association villageoise selon que l'on vit au Mali,

18. Yao Assogba et Lucie Fréchette sont les coauteurs de cette section.

au Burkina Faso, au Sénégal ou ailleurs en Afrique de l'Ouest. Il n'est pas surprenant que le développement économique local dans une perspective communautaire s'établisse sur la base du village pour réactiver une « voie paysanne de développement » fondé sur des solidarités socio-culturelles ou ethniques dans la majorité des pays d'Afrique de l'Ouest. Cela s'explique par la prégnance du village et de son mode de fonctionnement coutumier, l'importance des ethnies et des clans, l'esprit communautaire qui anime les populations et l'importance de l'économie rurale dans cette partie du monde (Peemans, 2001 ; Assogba, 1997).

Ce que sont les groupements villageois

Nés il y a une trentaine d'années dans le sillage du développement communautaire, les groupements villageois se présentent comme des organisations de développement économique et social destinées à accroître le bien-être économique, culturel et social des membres et de leur communauté. Par exemple, Soulama (2002) rappelle que les groupements villageois du Burkina Faso – maintenant au nombre de 15 000 –, tout en étant apparus dans les années 1960, se sont surtout développés à partir du milieu des années 1970 comme solution alternative à l'échec des coopératives en milieu rural. Il en est de même au Sénégal où les associations villageoises ou intervillageoises ont pris le relais des coopératives agricoles (Fall, 2001).

On pourrait définir le groupement villageois comme une organisation de type coopératif qui veut combiner une approche économique et une approche sociale du développement des collectivités locales. Il s'agit d'une organisation de type associatif communautaire. Tout en s'inspirant de l'esprit qui anime les coopératives, le groupement villageois en diffère d'abord parce qu'il enracine son action dans un territoire, celui du village. Comme le mentionne Soulama (2002), « la référence à l'espace villageois l'apparente à une organisation territoriale de solidarité et de responsabilisation commune vis-à-vis du terroir villageois ». La perspective est celle de la décentralisation. De plus, la relation de solidarité précède la relation marchande. Cette dernière n'est pas exclue, mais s'actualise à travers un mode d'organisation et de mise en place des choix collectifs qui tient compte des particularités des différents groupes composant une communauté locale. Enfin, l'affectation des surplus générés par l'activité économique est de l'ordre du réinvestissement et du développement social.

On trouve des groupements ou des associations villageoises identifiés à des villages, comme l'association de Fereintoumou ou celle de la commune de Sanankoroba au Mali. On compte aussi des groupements villageois organisés en fonction de populations spécifiques, des groupements d'hommes, de femmes ou de jeunes. Il existe, enfin, des groupements par activité économique, par exemple des groupements d'éleveurs, de pêcheurs, de productrices de café.

L'alliance tradition et renouveau démocratique

Le groupement ou l'association villageoise déploie son activité dans la perspective de la solidarité et dans celle du respect des coutumes locales. Le fonctionnement démocratique qui sous-tend les organisations d'économie sociale y prend une couleur locale qui cherche à réconcilier des traditions locales hiérarchisées et des modes de gestion dont les bases diffèrent.

L'expérience de Sanankoroba au Mali est fort éclairante (Konaté *et al.*, 1999). Le jumelage du village de Sainte-Élisabeth au Québec avec la commune de Sanankoroba n'aurait en effet pu s'opérer sans l'association villageoise dénommée le Benkadi, responsable du développement des projets sur son territoire et formée des représentants des diverses composantes sociales du milieu, dont des représentants membres des 15 clans qui y vivent. L'association est non seulement lieu d'échange, mais instance planifiant les moyens pour que la population prenne en main son développement.

Le choix de l'association s'est dirigé vers le développement économique en s'appuyant sur l'idée que, si un village devient économiquement viable, il aura la possibilité éventuelle d'investir des fonds dans le secteur social plutôt que de compter sans cesse sur l'aide extérieure. On reconnaît là non seulement les fondements démocratiques des pratiques d'économie solidaire, mais aussi le principe fondateur du rapprochement indissociable de l'économique et du social dans l'approche de développement local.

Des activités dirigées vers le développement local

L'expérience de Sanankoroba a fait des petits, comme l'illustre celle du village de Fereintoumou qui, au terme d'un processus de consultation et de formation, a donné lieu au démarrage de petites entreprises locales

comme le moulin à céréales et à la noix de karité dirigé par des femmes du village et à celui de la culture attelée. Les revenus gérés par une caisse villageoise ont par la suite permis de fournir de l'équipement agricole à plusieurs familles du village et ont servi à payer la sonorisation de la discothèque mobile des jeunes.

Au Burkina Faso, les travaux de Soulama rendent compte des activités marchandes et non marchandes des groupements villageois. De fait, la prestation de biens et services a eu des retombées économiques certaines. Les expériences de champs collectifs ont démontré malgré les obstacles en présence qu'un lieu de production agricole pouvait servir la communauté au chapitre de la formation agricole. Par ailleurs, le groupement villageois, fort du nombre de ses adhérents, peut générer des achats en groupe profitables aux membres, par exemple l'approvisionnement en équipements agricoles mené en commun, une activité qui exerce un pouvoir d'attraction certain de nouveaux membres au sein d'un groupement villageois. Finalement, il faut souligner le travail de soutien à la commercialisation des produits que le groupement facilite. Les marchés autogérés du coton des groupements villageois du Burkina Faso en témoignent, tout comme les activités des organisations paysannes du Sénégal.

7.2. L'économie sociale et solidaire plus institutionnalisée

Le territoire ou le village n'est pas le seul pivot autour duquel se développent des pratiques d'économie populaire, sociale et solidaire. On retrouve en Afrique des exemples intéressants dans des univers plus institutionnalisés comme celui des grandes coopératives et ceux des mutuelles et des syndicats dont nous traiterons ici.

Les mutuelles et l'élargissement de l'accessibilité aux biens et services

Bien que les mutuelles soient issues d'une tradition européenne qui n'a pas toujours donné des résultats bien adaptés au Sud (Develtere, 1998), certaines mutuelles de santé sont bien ancrées dans leur communauté. C'est le cas des mutuelles qu'a étudiées Atim (1999), soit la mutuelle de santé de Fandène au Sénégal et celle de Bouahoun au Burkina Faso.

L'expérience des mutuelles d'épargne et de crédit sénégalaise inspirée par le modèle québécois des caisses populaires et soutenue par Développement international Desjardins, mérite également d'être mentionnée.

Réunissant quatre villages et comptant environ 4 000 habitants, la communauté rurale de Fandène est située à proximité de la ville de Thiès au Sénégal. À l'initiative de l'Église locale, les villageois ont créé une association mutualiste en 1989 avec l'objectif de faire partager par tous les coûts des soins dispensés par un hôpital de Thiès. En 1995, plus de la moitié de la population adhérait à la mutuelle. Celle-ci fonctionne selon les principes d'économie sociale en ce sens qu'elle a été fondée et est contrôlée par les bénéficiaires, qu'elle comprend des comités dont les membres sont élus démocratiquement et que la comptabilité y est simplifiée de façon à être compréhensible par l'ensemble des villageois. Aujourd'hui, seize systèmes d'assurance mutuelle sont en activité dans la région de Thiès (Jütting, 2001).

De même, en 1992, la mutuelle de santé de Bouhahoun au Burkina Faso a été instituée autour d'un centre de santé et de promotion sociale par un groupe de médecins et de villageois qui voulaient élargir l'accès aux services du centre à une plus grande partie de la population. La mise en commun de cotisations pour mutualiser les risques a permis une augmentation de la fréquentation du centre de santé, ce qui a occasionné des retombées au regard de la prévention des maladies, une diminution du nombre d'ordonnances et une baisse des coûts de santé pour plusieurs familles.

La mutualisation existe aussi dans le secteur financier avec les mutuelles ou coopératives d'épargne et de crédit. Jacquier (1999) rapporte que 29 pays d'Afrique comptaient, en 1997, 4 478 de ces coopératives pour un total de 2,5 millions de membres. Ainsi, au Sénégal, il existe déjà une trentaine de mutuelles inspirées et adaptées du modèle des caisses populaires québécoises. Elles visent à moyen terme une rentabilité qui permettra non seulement d'aider de jeunes entreprises, mais encore d'investir des surplus dans le développement des quartiers et des villages où elles sont implantées. Développement international Desjardins est actif dans ce secteur avec des professionnels de Dakar, dans un programme d'appui dont l'une des activités centrales est la formation, le tout en collaboration avec l'Union des mutuelles du Sénégal (Filion, 2000). Les organismes de crédit viennent aussi favoriser l'engagement des femmes dans la sphère économique ainsi que leur insertion et leur reconnaissance comme actrices du développement social (Sourang *et al.*, 1998-1999).

Les syndicats en appui au développement des communautés locales

Une autre forme d'appui au développement local africain est celle des syndicats. L'organisation syndicale permet la sortie de l'anonymat du secteur informel et l'insertion dans une dynamique d'économie solidaire. Le cas des taxis-motos du Togo est intéressant à cet égard. L'Union syndicale des conducteurs de taxis-motos du Togo, allant au-delà de la défense des conditions de travail de ses membres, a développé une gamme de services (assurances à prix réduit, santé, éducation, coopérative gérant un parc de véhicules). L'Union a gagné en crédibilité et bénéficie maintenant d'une reconnaissance des pouvoirs en place. Elle influence à sa façon les politiques de transport ou de sécurité (Fonteneau *et al.*, 1999).

Un exemple récent est celui du syndicat de Koulikoro, au Mali, où les travailleurs ont mis en place un partenariat avec la Fédération des travailleurs du Québec (Lesage et Henry, 2002). Koulikoro, en milieu rural, est le lieu d'extraction du gravier du lit du fleuve Niger, extraction peu rémunérée, effectuée par des plongeurs dans des conditions de travail périlleuses. En collaboration avec la Confédération syndicale des travailleurs du Mali, le projet a ciblé le développement des compétences, la formation et l'organisation des travailleurs tout en fournissant un soutien pour l'entretien du matériel afin de rendre plus sécuritaires les conditions d'extraction dans lesquelles opèrent les travailleurs. Un autre cas est celui de syndicats sénégalais qui ont créé récemment le Fonds de solidarité emploi-retraite des travailleurs du Sénégal (Rioux, 2001). L'initiative se réalise dans le cadre d'une collaboration entre la FTQ et la CNTS (Confédération nationale des travailleurs sénégalais). Au terme de trois ans d'échange, cette collaboration a permis de définir les principales coordonnées d'un fonds de développement de travailleurs. Le fonds sénégalais veut soutenir le démarrage d'entreprises, aider des entreprises en difficulté et favoriser la sortie du secteur informel d'entreprises qui n'ont pas accès au crédit dans les institutions bancaires.

7.3. Les jeunes et les femmes

Une contribution peu évoquée : celle des jeunes

Des services de proximité destinés aux enfants et adolescents, dans le secteur du sport et du loisir, exercent un pouvoir d'attraction fort auprès des jeunes. Mais il faut aussi songer à une contribution des jeunes au

développement local par l'intermédiaire de petites entreprises culturelles et par des initiatives d'insertion professionnelle. Des ONG locales et internationales sont d'ailleurs de plus en plus sensibles à cette nécessité et re-conceptualisent leurs programmes d'aide aux enfants de la rue pour quitter l'approche d'assistance au profit d'une formation à l'emploi et du soutien au démarrage de petites entreprises. Par exemple, en Zambie Street Kids International, par son programme « Street Business Start-up », a travaillé avec le YMCA de Harare auprès des jeunes de la rue. Le programme fournit aux jeunes de 15 ans et plus des outils pour apprendre comment établir une microentreprise et offre du soutien aux jeunes qui s'y essaient. Plus de 70 % des 200 jeunes rejoints au cours des trois dernières années gèrent maintenant leur petite entreprise. Le programme doit s'étendre au Soudan et à la Tanzanie.

Les femmes, actrices incontournables du développement

Chez les femmes, la tontine est l'initiative peut-être la plus connue au Nord. On la cite régulièrement en exemple dans les milieux où l'on développe le microcrédit. À l'origine le plus souvent créées pour financer de façon rotative les cérémonies familiales et les rites religieux, les frontières sont peu à peu devenues l'inspiration de cercles d'emprunt pour promouvoir des investissements destinés à la production de biens et services. La tontine, au-delà de son activité économique de cercle d'échange financier et de travail, est un lieu de socialisation et parfois même d'action politique. Outre le crédit et ses règles, on y vit des rituels, le partage de repas. On y développe la contestation symbolique des pouvoirs et parfois même on soutient des leaders d'opposition aux pouvoirs dictatoriaux en place, comme c'est le cas de cercles d'emprunt au Togo. Mais il y a plus que la simple tontine.

L'Afrique des femmes est sans conteste un maillon important du développement local et de l'économie sociale et solidaire. Les associations de femmes, les regroupements de productrices, les femmes entrepreneures, les associations d'entraide aux migrantes et les associations de quartier ont eu à relever de nombreux défis depuis celui de leur mise en place. Nous pensons ici à la transaction avec les partis politiques et les institutions religieuses, à leur développement au-delà des activités de subsistance familiale. Nous pensons aussi au défi de la promotion de la femme et de ses droits dans des sociétés où sa citoyenneté est souvent légalement peu reconnue.

Après avoir établi que le travail des femmes est peu reconnu, non rémunéré, tout en étant garant de la subsistance familiale, Awa Sarr[19] mentionne le renforcement du pouvoir économique des femmes comme élément essentiel du développement des communautés locales. La faiblesse de l'accès au crédit chez les femmes africaines a donné lieu à l'émergence d'initiatives comme les tontines ou de programmes d'accès au crédit comme celui de l'ACEP (Alliance de crédit et d'épargne pour la production) au Sénégal. Les femmes ont à leur actif plusieurs réalisations relatives au microcrédit et à la mise sur pied d'associations de solidarité. Elles y font d'ailleurs caisse commune pour des activités de toutes sortes, depuis la production de biens marchands jusqu'au soutien aux cérémonies et aux rites sociaux ou religieux. Elles ont aussi été actives dans l'établissement de mutuelles de santé.

Mais les inégalités sociales sont très accentuées entre les hommes et femmes dans les États postcoloniaux. Les femmes ont encore souvent à revendiquer le respect de droits individuels et sociaux et elles se voient ainsi souvent exclues de toute protection juridique et de toute citoyenneté. Or, on ne saurait parler d'un authentique développement local quand ses principales artisanes vivent dans des conditions socioéconomiques qui les privent d'une citoyenneté active. Une initiative togolaise fait la démonstration que la condition des femmes est un enjeu de développement local certain.

Créé en 1992 dans la foulée du mouvement de démocratisation, le Groupe de réflexion et d'action Femmes, démocratie et développement (GF2D) est une association de femmes qui a décidé de faire des droits acquis des Togolaises présents dans les textes de la Constitution un enjeu de développement. L'association a recruté et formé plus de 300 femmes bénévoles, appelées « parajuristes », en provenance d'associations, de groupements de femmes, de syndicats, de groupes confessionnels. Ces femmes appartiennent par ailleurs à divers corps de métiers et de professions : agricultrices, coiffeuses, commerçantes, ménagères, enseignantes, sages-femmes, médecins, etc. Il s'agit de femmes volontaires bénéficiant d'un leadership, d'une certaine audience dans la communauté et qui luttent pour la « promotion de la femme ». Après leur formation parajuridique,

19. Awa Sarr est présidente de Yeewu-Yewwi, association féministe sénégalaise créée en 1984, et présidente du Collectif des ONG et associations de femmes du Sénégal. Elle nous a accordé une entrevue en octobre 2001 au cours de la 2e Rencontre internationale d'économie sociale et solidaire à Québec.

les bénévoles du GF2D font de la vulgarisation du droit et des consultations juridiques aussi bien dans les centres urbains que dans les zones rurales du Togo. Leur *Guide juridique de la femme togolaise* sert de manuel pédagogique pour l'action éducative aux droits. Cette éducation s'articule autour de certains thèmes précis comme le mariage, l'autorité parentale, la filiation, le divorce. Les parajuristes sensibilisent les femmes togolaises à l'importance des formalités administratives dans un État moderne qui se réclame de l'État de droit. Elles abordent par exemple des questions comme le droit de tout citoyen de s'inscrire sur les listes d'état civil, la déclaration des enfants à la naissance, l'importance du mariage civil, etc. On informe également les femmes sur la procédure à suivre pour l'établissement de pièces civiles telles que le certificat de nationalité et la carte d'identité, exigées pour l'ouverture d'un compte dans une coopérative de crédit ou dans une banque. Ces parajuristes jouent parfois le rôle d'« avocates populaires » des femmes ; elles font la médiation entre celles-ci et les instances politiques et juridiques au niveau local et national. Mouvement associatif voué à la promotion de la femme, le GF2D lutte contre les violences faites aux femmes et travaille à leur qualification et à leur reconnaissance comme actrices du développement (Santos Da Silva, 2001).

Dans le mouvement de démocratisation et de développement de l'Afrique en général, l'action du GF2D s'est poursuivie sous la forme d'un programme d'éducation populaire inscrit dans la durée et cherchant à faire du développement local par le « bas » au Togo. C'est dans cette perspective qu'on doit comprendre son intervention dans les communautés. En premier lieu, la formation des formatrices voit la théorie complétée d'une pratique de six mois sur le terrain. Cette phase est suivie d'un séminaire au cours duquel les parajuristes échangent sur leurs expériences de manière à approfondir leurs connaissances et leurs pratiques d'éducation populaire à l'accès au droit et à la citoyenneté des femmes. Le GF2D dispose en outre d'un centre de recherche, d'information et de formation qui, notamment, a publié le rapport *Femmes togolaises aujourd'hui et demain*, sorte de livre blanc du milieu associatif qui présente la « politique sociale » de l'égalité entre les hommes et les femmes au Togo. Enfin, sur le plan de la solidarité internationale, il importe de noter que le GF2D entretient des rapports de collaboration avec l'Association québécoise des organisations de coopération internationale (AQOCI) et avec l'organisme fédéral paragouvernemental Droit et Démocratie.

7.4 Mouvements associatifs de la diaspora

Dans le contexte d'une recherche d'alternatives à la mondialisation néolibérale, il est pertinent de citer en exemple le rôle important que jouent, depuis un certain temps, les mouvements associatifs de la diaspora africaine présente dans les pays du Nord pour l'économie sociale et le développement local de leurs pays d'origine. Deux cas de figure sont à noter.

Le premier renvoie aux initiatives des familles qui expédient des biens en nature, font des transferts financiers « institués » (retenues sur salaire effectuées par les services sociaux de retraites, d'allocations familiales, etc.) ou « volontaires » du pays d'accueil vers le pays d'origine. Une recherche a révélé qu'en 1991 les transferts de ce type faits par des immigrés du Mali en France se chiffraient à 24 millions de dollars, tandis que l'aide publique française au pays était de 92 millions ; qu'ils étaient de 130 millions pour les immigrés sénégalais contre 240 millions d'aide de la France ; et de 102 millions pour ceux de la Côte-d'Ivoire contre 300 millions d'aide publique française à ce pays (Condamines, 1993).

Dans le deuxième cas de figure, les émigrés créent eux-mêmes des associations de solidarité pour participer, en groupe et en coopération, avec des gens de leur pays d'origine pour concevoir et réaliser des projets de développement en terre d'origine. On note aussi des exemples de collaboration entre des associations de la diaspora et des ONG du pays d'accueil pour une nouvelle approche du développement et de la coopération Nord-Sud. L'exemple le plus connu est celui des associations des diasporas de la vallée du fleuve Sénégal (Mauritanie, Sénégal et Mali). Selon l'Institut Panos, on comptait environ 400 de ces associations en France dans les années 1990. Elles ont joué au cours des années un rôle de protection sociale (dans les cas de maladie et de décès) dans leurs villages d'origine ; elles ont également contribué à la construction d'écoles, de logements pour les instituteurs, de dispensaires, à l'aménagement de périmètres irrigués, à la création de banques céréalières, de réseaux d'eau potable (Condamines, 1993). Sall (1996) cite, quant à lui, l'exemple d'émigrés sénégalais résidant en Italie qui ont contribué de façon significative à l'électrification de N'Diaye Tioro, village situé à 150 km de Dakar ; il rappelle aussi la construction de centres sanitaires, d'écoles ou de bureaux de poste grâce à l'épargne en provenance de la diaspora.

En conclusion, même si l'on ne peut prétendre avoir décrit de façon exhaustive l'ensemble des initiatives de développement local et d'économie solidaire africaine, une constatation importante doit se faire pour l'Afrique noire : depuis le choc des programmes d'ajustement structurel (PAS) au début des années 1980 et le vent de démocratisation des années 1990, quelque chose de nouveau se produit dans le sous-continent. Des mouvements sociaux ont fait irruption sur la scène publique pour contrer les effets négatifs de la mondialisation de l'économie de marché. Ces mouvements prennent des initiatives afin de lutter contre le chômage et contre l'appauvrissement des communautés tant dans les milieux ruraux que dans les zones urbaines. Au-delà des difficultés qu'ils peuvent connaître et des contradictions inhérentes à toute action collective, les nouveaux mouvements sociaux apportent donc une contribution au développement local, à l'économie et à la redéfinition politique de la citoyenneté.

CHAPITRE VI

L'ÉCONOMIE SOCIALE QUÉBÉCOISE ENGAGÉE DANS LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

Le Québec est très engagé dans les nouvelles dynamiques de coopération au développement : l'Union des producteurs agricoles (UPA) est particulièrement active dans le soutien à des projets de commercialisation collective de produits agricoles et artisanaux dans une douzaine de pays d'Amérique latine et d'Afrique ; la CSN et la FTQ font de la formation sociale et syndicale dans de nombreux pays francophones du Sud ; le Mouvement Desjardins travaille à l'émergence de caisses populaires autant en Asie qu'en Afrique ou en Amérique latine ; la Caisse d'économie des travailleurs et travailleuses (Québec) soutient des projets de reprise d'entreprises en Amérique latine ; le Fonds de solidarité de la FTQ est actionnaire avec Hydro-Québec dans des entreprises d'électrification en Amérique latine, tandis qu'une cinquantaine d'organisations de coopération internationale (OCI) québécoises – regroupées au sein de l'AQOCI –, travaillent, bon an mal an, avec l'apport de centaines de coopérants, sur place et ici, dans l'animation de projets de développement. La liste est longue et loin d'être exhaustive. S'agit-il là d'économie sociale et solidaire engagée dans la solidarité internationale ? Si oui, comment et dans quelle perspective ?

Par ailleurs, non seulement des initiatives sectorielles et bilatérales ont pris forme depuis deux, parfois trois décennies, mais le Québec est porteur d'initiatives Nord-Sud d'envergure internationale : l'organisation par le Groupe d'économie solidaire du Québec (GESQ) de la 2e Rencontre internationale sur la globalisation de la solidarité en octobre 2001 à Québec et la Marche mondiale des femmes à l'automne 2000 en témoignent. Comment caractériser ces nouvelles dynamiques ? Dans quelle direction évoluent-elles ? S'inscrivent-elles dans un courant international pour une « autre mondialisation » ? Telles sont les questions que nous voudrions aborder ici.

1. Économie sociale, ONG et coopération Nord-Sud[1]

L'économie sociale québécoise s'inscrit dans de nouvelles formes de coopération internationale depuis trois décennies déjà, mais cela est relativement peu connu et a très peu fait l'objet de recherches. Elle soutient l'organisation de communautés dans des bidonvilles ; elle accompagne des initiatives d'économie sociale et solidaire au sein du secteur informel de nombreuses villes du Sud ; elle travaille souvent dans le cadre de projets structurants pour les communautés dans une perspective de développement durable. L'économie sociale québécoise, partenaire d'initiatives au Sud, est souvent animée par des ONGD, des ONG dites de développement (pour les distinguer des ONG d'urgence ou d'aide humanitaire) ou par les services internationaux de mouvements (organisations syndicales, coopératives, de femmes) qui soutiennent des ONG et des entreprises dans ces pays.

Rappelons d'abord brièvement ce qui caractérise l'essentiel du travail de ces ONGD, celui des OCI du Nord comme celui des ONG nationales au Sud. Dans les années 1970 en Amérique latine (Favreau et Fréchette, 1991) et au début des années 1980 en Afrique (Assogba, 1991), des ONGD émergent et une solidarité internationale nouvelle prend forme au sein des mouvements sociaux. On s'associe directement à des projets au Sud

1. Ce chapitre a pour coauteurs Louis Favreau, Lucie Fréchette, Manon Boulianne et Solange van Kemenade.

issus de communautés locales et d'organisations (groupes de femmes, groupes de jeunes, syndicats). La coopération au développement ne relèvera plus désormais des seules initiatives gouvernementales[2].

En règle générale, ces ONG sont composées de professionnels issus des classes moyennes urbaines (des animateurs communautaires, des architectes, des sociologues, des vétérinaires et des agronomes, des enseignants et des éducateurs populaires, etc.) qui travaillent en association avec des organisations locales de paysans, de travailleurs ou d'habitants des bidonvilles.

Au fil du temps, ces ONGD sont devenues des lieux privilégiés de pratiques de développement local et de soutien à l'économie sociale et solidaire, ce qui signifie, *grosso modo*, un travail autour de trois axes :

1) une intervention de soutien à des microprojets de développement à l'intérieur de communautés locales motivées par le changement de leurs conditions de vie sur le plan de l'emploi, de la santé, du logement, de l'éducation ;
2) la défense de droits sociaux, sous le mode associatif, des habitants des bidonvilles, par l'intermédiaire de comités de quartier autour de questions vitales comme l'accès à l'eau et à l'électricité, de même qu'à de l'équipement collectif de base en matière de santé et d'éducation (des dispensaires, des écoles…) ;
3) la mise en œuvre de démarches de développement économique et social, local et intégré, permettant l'auto-organisation de collectivités locales autour de priorités qui génèrent des projets coopératifs et associatifs à volets multiples où se croisent les résolutions aux problèmes d'emploi, d'aménagement du territoire, de santé communautaire, d'alphabétisation des adultes…

Ces ONGD sont souvent des organisations de coopération internationale (OCI), c'est-à-dire des ONG de pays du Nord travaillant avec leurs semblables au Sud, lesquelles n'ont cessé de se multiplier dans les

2. On peut d'ailleurs noter ici que le démarrage de ce type nouveau de développement local dans les pays du Sud coïncide – ce qui n'est pas un hasard – avec les projets de guerre à la pauvreté dans des pays comme les États-Unis, le Canada ou le Royaume-Uni à l'intérieur des quartiers en déclin des grands centres urbains. Cette guerre à la pauvreté, tout en ayant reçu son impulsion première des gouvernements libéraux en place, sera, tout comme dans les pays du Sud, rapatriée par des mouvements sociaux locaux, des organisations sans but lucratif (OSBL), sorte d'ONG qui constituent l'armature de base de l'actuel mouvement associatif de ces pays.

trente dernières années. Brièvement, on peut dire que les ONGD s'engagent dans deux types de projets (Boucher, 1986 ; Sanchez, 1994) : 1) des projets d'animation de populations locales défavorisées avec la participation directe de ces communautés et l'établissement d'un partenariat qui comprend le soutien financier, l'association avec des organisations du milieu, des jumelages Nord-Sud d'associations, de coopératives, d'écoles, de mouvements ou de municipalités ; 2) des projets d'accompagnement, c'est-à-dire la mise à contribution d'une expertise spécifique (agents de développement, économistes, agronomes, etc.). C'est ce que nous allons voir de plus près en rendant compte d'expériences québécoises significatives sur lesquelles nous avons dirigé nos plus récentes recherches.

2. La coopération Nord-Sud : des distinctions préalables

Avant d'aborder directement l'inventaire et les études de cas auxquels nous avons procédé[3], il est indispensable, lorsqu'il est question de coopération Nord-Sud, de bien distinguer les notions d'aide internationale, de coopération internationale et de solidarité internationale. La première a trait à l'aide humanitaire ou aide d'urgence, la seconde au soutien financier, technique et professionnel de pays du Nord dans les pays du Sud (par exemple l'envoi de coopérants), la troisième aux projets conjoints Nord-Sud, Sud-Sud ou Sud-Nord de développement (par exemple le commerce équitable). Cette distinction n'est pas gratuite. Ces formes différentes de coopération s'appuient sur des logiques spécifiques, comme

3. Nous avons commencé en 1998 à dresser un premier inventaire des expériences québécoises susceptibles de nous révéler le type de contribution de l'économie sociale québécoise à la coopération internationale. Puis nous avons procédé à quelques études monographiques, notamment sur Plan Nagua (Boulianne et Favreau, 2000) et sur Développement et Paix (Favreau et van Kemenade, 2000). Par la suite, notre engagement au sein du GESQ et dans l'organisation de la 2e Rencontre internationale d'économie solidaire (Québec, octobre 2001) nous a amenés à tenir un colloque à l'UQAH sur ce thème en novembre 2000. Une centaine de personnes représentant des organisations et entreprises d'économie sociale engagées dans la coopération internationale ont répondu à l'appel (Lachapelle, 2001). Finalement, la CRDC a bâti un site avec le GESQ pour faciliter la circulation d'informations sur la rencontre. À l'intérieur de ce site, nous avons créé une rubrique *Expériences* à partir de laquelle nous avons recueilli et synthétisé plus d'une cinquantaine d'expériences d'ici et d'ailleurs dans le monde. Pour consultation l'adresse du site est la suivante : http : //www.uqah.uquebec.ca/ries2001/.

l'indique le tableau suivant. Cerner ces différentes logiques permet d'éclairer les choix que l'on peut faire et, en dernière instance, par-delà le souhaitable, le champ des possibles.

TABLEAU 6.1
Typologie des interventions dans la coopération Nord-Sud

Dimensions / critères	**Aide internationale**	**Coopération internationale**	**Solidarité internationale**
Finalité	Philanthropie	Justice sociale et développement	Justice sociale, développement, réciprocité et auto-organisation
Organisation	Logique d'urgence Exemple : aide aux réfugiés	Logique de soutien au développement Exemples : envoi de coopérants ; stages des chantiers jeunesse	Logique de développement fondée sur l'échange culturel, technique, professionnel et économique Exemples : commerce équitable ; jumelage de municipalités
Institution-nalisation	Démarches de sensibilisation pour le financement d'activités humanitaires	Démarches d'information et d'éducation aux problèmes de développement du monde	Démarches partenariales autour d'activités de développement
Populations locales visées	Des bénéficiaires	Des collaborateurs	Des partenaires

Il est utile de mentionner ici que, des trois types d'intervention relevés, la tendance qui prévaut est celle de l'aide internationale d'urgence (financement, ressources humaines…)[4]. Certes, la compassion suscitée par les projets d'aide internationale est éminemment utile. Mais les limites de ceux-ci sont d'obéir principalement à une logique philanthropique qui oublie que les pays du Sud ne sont pas surtout portés par la malchance (des catastrophes naturelles plus nombreuses qu'au Nord par exemple),

4. Pour une démonstration de la tendance, voir D'Andlau (1998).

mais par la domination et l'exclusion. Cette aide s'inscrit donc rarement dans une logique à long terme, dans une logique de développement dont la ligne de force est l'auto-organisation des populations. C'est le modèle américain et canadien de CARE, de Save the Children ou de World Vision[5].

On observe par contre que la coopération internationale (au sens plus restrictif de ce terme) est une tendance qui, sans être dominante, a une présence significative et une certaine portée structurante : des milliers de coopérants (600 coopérants par année en moyenne pour le Québec) travaillent dans les pays du Sud en mettant à profit leur expertise professionnelle et leur compétence sociale et, à leur retour, servent souvent de passerelles entre organisations d'ici et organisations du Sud. Le risque de cette coopération au développement demeure cependant d'avoir, dans certaines circonstances, un caractère supplétif. Mais elle s'inscrit dans une logique de développement lorsqu'elle est arrimée à de solides partenariats avec des ONGD du Sud. Moins happée par l'urgence, elle peut mieux avoir des effets structurants. C'est le modèle coopératif et associatif québécois de SOCODEVI et de l'UPA-DI ou encore du CECI ou d'Oxfam-Québec.

La solidarité internationale, celle qui s'identifie plus directement à la construction d'une « autre mondialisation », est une tendance plus récente[6] :

1. Elle est **socioéconomique** d'abord, c'est-à-dire qu'elle travaille à l'organisation économique et sociale des bidonvilles et des villages, en misant par exemple sur le commerce équitable qui rend possible la constitution de réseaux internationaux d'échange et de commercialisation de produits du Sud (c'est le cas au Québec de l'ONG Équiterre, d'Oxfam-Québec et de Plan Nagua) ; en structurant l'entraide et en la transformant en mutuelles, en caisses d'épargne et de crédit, en habitat populaire et coopératif autour

5. Pour une analyse critique de l'aide humanitaire, de son évolution et de ses rapports avec la solidarité internationale, voir C. Lechervy et P. Ryfman, *Action humanitaire et solidarité internationale : les ONG*, Paris, Hatier, 1993.

6. Pour un tour d'horizon des diverses formes de présence de la solidarité internationale, voir un récent numéro de la revue *Croissance* sur ce thème (n° 431, novembre 1999). Thèmes abordés : économie alternative ; commerce équitable ; environnement ; tourisme durable ; sécurité alimentaire ; épargne solidaire, défense de l'enfance, réseaux solidaires.

d'espaces communs ; en faisant des prêts (plutôt que des subventions ou des dons), par l'intermédiaire d'organisations de microfinance et de microcrédit permettant de lancer de petites entreprises (c'est le cas de SOCODEVI par exemple) ; en favorisant des jumelages de villages, d'écoles, de centres communautaires, de municipalités, de paroisses, de syndicats, ce qui rend possibles des échanges réguliers sur le plan technique et culturel (cas de SUCO, par exemple).

2. Elle est **politique** ensuite, en animant des mobilisations qui permettent par exemple de torpiller un sommet comme celui de l'OMC à Seattle (1999) (cas des organisations syndicales), en se mobilisant comme contre-pouvoir lors d'un sommet sur l'environnement comme celui de Rio en 1992 (8 000 ONG) ou celui sur la condition des femmes dans le monde à Pékin (1996) ou, encore, celui de Genève, point de convergence d'une marche mondiale contre l'exploitation des enfants (1998), ou celui de Porto Alegre en 2001 et en 2002 sur la mondialisation néolibérale. C'est le modèle nord-américain du Global Trade Watch, observatoire créé par Public Citizen, l'association de défense des consommateurs fondée par Ralph Nader, lequel favorise le *fair trade* (commerce équitable) et dénonce le *free trade*[7] ; ou celui de Greenpeace qui conçoit un modèle alternatif de réfrigérateur en Allemagne (le Frigovert) ; ou le modèle franco-brésilien de critique du néolibéralisme et de propositions alternatives pour réguler l'économie (taxe Tobin…) issu des rencontres de Porto Alegre.

Bref, la coopération internationale dans son ensemble est aujourd'hui plus diversifiée et, surtout, assez éloignée de l'idée qu'on s'en fait généralement, c'est-à-dire d'être une aide quasi exclusivement de caractère humanitaire. Elle s'appuie sur des pratiques diverses dont certaines sont inscrites dans une logique de résistance, d'autres dans une logique de développement sur fond de soutien technique et professionnel et d'autres encore sur fond d'échange interculturel et de solidarité.

Mais c'est aussi une question de génération. La coopération internationale s'est diversifiée dans ses formes et ses contenus avec le temps, comme le montre le tableau 6.2 :

7. Voir, à propos de cette action politique, *Le Nouvel Observateur*, n° 1834, 2000, « L'internationale des citoyens », p. 8.

TABLEAU 6.2
Coopération internationale Nord-Sud (1950-2000)

Caractéristiques **Décennies**	**Organisation de la coopération dans les pays du Nord**	**Organisation de la coopération dans les pays du Sud**	**Tournant dans les organisations : espace d'innovation**
1950-1970	– Aide humanitaire – Organismes religieux de charité – Mission évangélique	– Lieux privilégiés : les paroisses – Consolidation des églises et aide sociale	– Crise des Églises – Concile Vatican II
1970-1990	– Coopération au développement avec financement public – Émergence de la solidarité internationale	– Lieux privilégiés : les bidonvilles – Petits projets de développement communautaire Intervention sociale – (éducation, santé…)	– Montée d'un tiers-mondisme militant dans les pays du Nord – Théologie de la libération au Sud – Mouvements sociaux
1990-2000	– Nouvelles formes de solidarité internationale (jumelages, liens de groupe à groupe entre syndicats, coopératives…) – Coopération au développement et retour de l'aide humanitaire	– Partenariats entre associations des bidonvilles, municipalités, ONG et PME – Développement économique et social local – Économie solidaire	– Montée des ONG et des associations (paysannes, de femmes…) dans les pays du Sud – Émergence d'une société civile internationale – Réseaux internationaux

L'intervention de nombreuses ONG québécoises et canadiennes dans les pays du Sud suit, depuis leur création, un parcours partagé par d'autres ONG d'Europe œuvrant dans le domaine de la coopération internationale. On retrouve, en effet, durant les décennies 1950 et 1960, des ONG du Nord, principalement de filiation religieuse, qui offrent des services à des communautés locales du Sud afin de leur venir en aide. La philosophie de ces organisations est alors inspirée par les organisations humanitaires de l'époque. Leur intervention est conçue, dans ce contexte, davantage comme une mission évangélique et le partenariat s'établit, dans les pays du Sud, avec les paroisses.

Durant les années 1970 et 1980 s'amorce un processus de laïcisation des ONG du Nord et les interventions visent l'organisation des communautés locales du Sud, guidées par les nouvelles orientations sociales

issues du concile Vatican II (le développement des peuples et la justice sociale), des méthodes d'éducation populaire de Paolo Freire et de la pastorale sociale inspirée par de nouvelles théologies, notamment la théologie de la libération (en Amérique latine). Durant ces deux décennies, l'intervention des ONG se tourne vers des formes de coopération innovatrices et vise plus particulièrement les bidonvilles et les quartiers périphériques. Le social prend une nouvelle dimension, celle de l'*empowerment*, par la mise en place de services communautaires autogérés.

Puis, dans les années 1990, sur un plan opérationnel, on passe de la coopération par petits projets locaux à la coopération basée sur une relation partenariale à plus long terme. Ces changements sont accompagnés d'un engagement croissant des ONG dans des mouvements sociaux aussi bien dans le Nord que dans le Sud, avec parfois un retour des interventions humanitaires à la fin de la décennie pour certaines ONG de développement. Mais surtout, la coopération au développement s'appuie de plus en plus sur des formes partenariales inédites. Des acteurs sociaux œuvrant davantage dans le domaine économique, comme les municipalités, feront partie des nouveaux acteurs de la décennie. Les quartiers, les associations et les collectivités locales du Sud continueront d'être ciblés par l'aide au développement des pays du Nord. Les secteurs privilégiés seront encore l'éducation et l'organisation communautaire, mais les interventions auront tendance à appuyer aussi des projets générateurs de revenus ou de commerce équitable. L'établissement d'alliances entre mouvements sociaux du Nord et du Sud s'intensifie au cours de cette décennie dans un contexte de mondialisation néolibérale croissante. En ce qui concerne l'éducation du public dans les pays du Nord, les ONG viseront davantage à sensibiliser les personnes en tant que citoyens susceptibles d'exercer des choix de consommation responsables qui se répercuteront ainsi positivement sur les conditions de travail et de vie des populations du Sud.

Axée dans les premières étapes sur la dimension sociale, la coopération s'est déplacée vers le développement d'une économie au service du social et de la protection de l'environnement. Dans plusieurs cas, c'est d'une manière plus ou moins imperceptible que les ONG ont opéré ce passage. Bien que promue en pratique, l'économie sociale et solidaire demeure encore un concept peu validé dans le domaine de la coopération internationale décentralisée et dont l'éclairage n'intervient qu'indirectement dans les choix politiques de ces organisations.

3. Des expériences innovatrices d'économie sociale et solidaire

À partir de notre inventaire, nous avons choisi douze expériences d'économie sociale québécoise engagée dans la coopération internationale[8]. Comme on le verra, ces expériences illustrent bien, d'abord, la diversité des champs d'intervention, qu'il s'agisse du commerce équitable ou des arts du cirque, ou encore du développement local en milieu rural ou de l'éducation populaire, de l'information communautaire par la radio, des opérations forestières ou de commercialisation de produits agricoles, sans oublier l'épargne et le crédit ou le jumelage de municipalités. Les exemples choisis montrent bien aussi les formes organisationnelles différentes que prennent ces initiatives : coopératives ici, associations et regroupements villageois là, mutuelles ou agences de développement dans d'autres cas. Ils comportent en outre, des financements hybrides provenant des mouvements mais aussi des financements publics et, pour beaucoup, du bénévolat et de la réciprocité. Enfin, il s'agit de projets sociaux et culturels certes, mais très rarement envisagés, sans contreparties économiques importantes. Nous commencerons par présenter ces expériences. Puis nous ferons une première réflexion transversale en cherchant à répondre à la question suivante : par-delà la diversité, qu'y a-t-il de commun à toutes ces initiatives du Nord et du Sud qui se croisent ?

3.1. Plan Nagua, ONG de la région de Québec : trente ans de coopération avec la République dominicaine

Les organisations de coopération internationale (OCI) ne forment pas un groupe homogène. Elles diffèrent notamment par leur taille, leur budget, leur histoire, leurs activités, les régions du monde où elles interviennent ainsi que leurs partenaires privilégiés. Certaines entretiennent des liens avec l'Église, d'autres non. Alors que certaines OCI sont largement redevables de contributions gouvernementales, les dons de particuliers représentent pour d'autres leur principale source de revenus. Ajoutons que l'aide humanitaire, la coopération technique ou financière et le partenariat solidaire ont un poids relatif variable dans leurs agendas respectifs. Ce

8. Dont les deux premières plus approfondies parce qu'ayant fait l'objet de monographies (Boulianne et Favreau, 2000 ; Favreau et van Kemenade, 2000). Dans les autres cas, nous avons procédé à une enquête plus à vol d'oiseau (dernier rapport d'activités, site de l'organisation, contacts informels avec des dirigeants de ces organisations…).

poids varie également avec le temps à l'intérieur de chaque organisation. La présentation des faits saillants de l'évolution de Plan Nagua ainsi que des changements ayant marqué son intervention en Amérique latine permet d'illustrer cette dynamique.

Émergence, développement et caractéristiques (1970-2000)

L'objectif principal de Plan Nagua est de contribuer à l'autodéveloppement durable dans les pays du Sud ainsi qu'à l'établissement de relations plus équitables et solidaires entre les pays du Nord et du Sud. Quatre volets complémentaires d'activités concourent à la réalisation de cette mission : stages, financement de projets de développement au Sud, activités d'éducation au Nord, services culturels et commerciaux liant des partenaires du Sud et du Nord.

L'organisation tire son nom de la ville de Nagua, en République dominicaine, où se tint une première expérience de coopération en 1969. Trente ans, plus de 160 projets de développement et des dizaines de stages plus tard, ses contributions à la coopération et à la solidarité se font encore principalement auprès d'organisations de la société civile dominicaine.

Engagé depuis le début dans la promotion du développement social (construction d'infrastructures servant à assurer des services éducatifs et sanitaires) et communautaire (formation de leaders et renforcement institutionnel des organisations locales) dans le cadre d'une économie domestique d'autosubsistance, Plan Nagua a graduellement élargi son champ d'action. Aujourd'hui, il appuie notamment des initiatives visant la création d'emplois et le développement économique dans un cadre marchand.

L'évolution de Plan Nagua peut être résumée en la découpant grossièrement en trois grandes périodes. La première est celle de l'expérimentation (1969-1972). La seconde se caractérise par une consolidation graduelle et inégale (1972-1990). Une crise suit, qui ouvre la porte à la dernière période, celle de la diversification (1992 à aujourd'hui).

En 1969, lorsque sept collégiens membres du mouvement scout de Québec se rendent en République dominicaine, accompagnés de l'animateur de leur institution scolaire, pour y réaliser un stage de trois semaines, ils ne se doutent pas qu'ils prennent part à la fondation de ce

qui deviendra une ONG de développement. La ville de Nagua est retenue comme lieu de chute parce qu'y réside un prêtre québécois qui collabore à l'organisation du séjour.

Les stagiaires participent à la construction d'un centre de distribution de nourriture pour venir en aide à la cellule locale de Caritas, récemment constituée. Par ailleurs, ils contribuent financièrement à l'achat de matériaux pour la construction d'un local d'entreposage grâce à une somme amassée au Québec. Celle-ci provient des trois sources : un « souper de la faim », une somme donnée par un groupe de femmes de la ville de Québec qui ont instauré un mécanisme d'épargne solidaire pour appuyer les jeunes stagiaires dans leur entreprise et un montant obtenu de la récupération de papier journal. Un camion, prêté par un entrepreneur de la région de Québec, permet de faire le ramassage des vieux journaux à domicile et de les livrer à une entreprise de récupération qui en offre quelques sous au kilogramme.

Le séjour des premiers stagiaires à Nagua est une occasion d'échange avec des groupes de jeunes, membres des « clubs culturels » qui se sont multipliés en République dominicaine pendant les années 1960, après la mort du dictateur Trujillo. Le dialogue permet aux collégiens de découvrir la lecture du « sous-développement » qu'en font les principaux intéressés et de se familiariser avec les initiatives locales. L'expérience se répète l'année suivante. Puisque la mixité vient d'être instaurée au collège, le groupe de stagiaires est cette fois composé de filles et de garçons. La discussion alors entreprise avec le curé de Nagua, originaire du Québec, contribue à forger au sein du groupe une certaine conception de la coopération au développement : accompagner les efforts entrepris par les populations locales (travailler avec des organisations partenaires locales déjà constituées) tout en favorisant l'accès au savoir (accent sur la formation et l'éducation) s'impose comme principe de base. Ce principe guide toujours les actions menées par l'ONG Plan Nagua aujourd'hui. L'aide d'urgence n'y est pas considérée comme une forme d'appui au développement.

Lors du premier séjour, la rencontre fortuite sur place d'un chargé de projet de la toute nouvelle Agence canadienne pour le développement international (ACDI), créée en 1968, ouvre la voie au financement de projets, ce qui contribue à l'expansion de l'organisation naissante. Celle-ci continue à fonctionner de façon informelle jusqu'en 1972, date à laquelle la gestion des sommes de plus en plus importantes octroyées par l'ACDI rend pressante son incorporation.

Plan Nagua fonctionne pendant plusieurs années en prenant appui sur le travail bénévole et sur une division du travail peu complexe. La croissance des activités et des sommes en jeu entraîne cependant la création d'un poste permanent de coordination à partir de 1981. Mais c'est l'année 1991 qui marquera une étape cruciale dans l'évolution de Plan Nagua. D'importantes difficultés financières ayant obligé l'organisme à interrompre ses activités, une des employées, qui fait de l'animation en milieu scolaire, décide de reprendre le flambeau. Elle le fait d'abord à titre bénévole. Ses efforts pour relancer les activités de l'organisation portant ses fruits, elle réussit finalement à lancer de nouveaux projets et à trouver des ressources qui permettent bientôt de donner du travail à cinq personnes. Par la suite, le nombre d'employés ne cesse d'augmenter pendant que la structure organisationnelle se ramifie et que les tâches se multiplient.

En 1995, nouveau coup de théâtre : l'ACDI sabre dans ses contributions aux activités d'éducation du public menées par des ONG et resserre ses critères pour le financement de projets de développement. Plan Nagua innove alors en créant des partenariats financiers avec l'entreprise privée et explore de nouvelles avenues de développement tout en continuant à conjuguer financement de projets au Sud, collecte de fonds et éducation du public au Nord.

À la fin de l'année 1999, Plan Nagua compte seize employés (treize femmes et trois hommes) à temps plein. Jeunes (la plupart sont dans la vingtaine ou la trentaine), originaires de différentes régions du Québec, formés dans des disciplines variées, plusieurs ont déjà travaillé dans le milieu communautaire.

Sur le plan du fonctionnement démocratique, Plan Nagua est géré par un conseil d'administration élu chaque année par l'assemblée des membres. Plan Nagua distingue les membres actifs, honoraires et de soutien ; seuls les premiers (125 en 2000) ont droit de vote aux assemblées. Pour ceux qui y travaillent, la pérennité de leur poste dépend des ressources qu'arrive à mobiliser l'organisation à chaque nouvelle année budgétaire, ce qui exige un travail constant de la part de la direction comme des employés. Les contrats de travail sont donc à durée déterminée, un an à la fois. Certains postes de travail bénéficient de programmes publics d'aide à l'emploi (contrats aidés). De plus, Plan Nagua accueille régulièrement des étudiants dans le cadre de stages non rémunérés. De façon générale, peu d'efforts sont investis dans la recherche et dans la gestion de personnel bénévole.

Les revenus de l'organisation proviennent eux aussi de sources variées. Ils sont constitués de contributions d'institutions publiques (autour de 65 %) ou privées – fondations, organismes de charité, entreprises ou syndicats – (15 %), de dons individuels (10 %) ainsi que des profits tirés de la vente de services ou de produits promotionnels (10 %). Les contributions de l'ACDI ont représenté en moyenne 72 % des revenus de Plan Nagua au cours de ses vingt premières années d'existence. Cette proportion a par la suite diminué considérablement et s'établit aujourd'hui à 50 %. Les contributions du gouvernement du Québec correspondent pour leur part à environ 15 % des revenus de l'organisation. Elles sont canalisées en grande partie par l'entremise du fonds humanitaire du ministère des Relations internationales (MRI).

Les syndicats québécois, par l'entremise d'instances ou de fonds de solidarité spécifiquement voués à la coopération internationale, constituent le plus récent partenaire social et financier de Plan Nagua. En plus de contribuer directement à des projets de développement, ils participent à l'émergence d'une nouvelle avenue de coopération internationale qui consiste à construire des jumelages entre syndicats du Nord et syndicats du Sud. Ce genre de rapport relève plus de la solidarité internationale que de la coopération technique ou financière.

La coopération au développement

Entre 1969 et 1999, trois millions et demi de dollars ont été transférés par Plan Nagua pour financer quelque 164 projets de développement en République dominicaine et, dans une moindre mesure, à Haïti. Au cours des premières années, les projets et les stages ont, le plus souvent, été réalisés en collaboration avec des organisations ou des représentants de l'Église catholique, comme le furent d'ailleurs 80 % des 73 projets de développement financés par des organisations canadiennes et réalisés en République dominicaine entre 1969 et 1973 (Morisset, 1979, p. 118). Du milieu des années 1970 au milieu des années 1980, les projets portés par le secteur coopératif dominicain sont les plus nombreux. Par la suite, les organisations de la société civile dominicaine se sont diversifiées (associations de jeunes, de femmes, groupes environnementaux, organismes d'appui à la microentreprise, etc.) tout à la fois dans la foulée de l'évolution des champs d'intervention jugés prioritaires par les grandes institutions liées au développement international (système de l'ONU mais aussi FMI et Banque mondiale) et les mouvements sociaux locaux en

République dominicaine. Aujourd'hui, les associations de petits industriels et de commerçants engagées dans des projets de développement économique régional comptent parmi les principaux partenaires de Plan Nagua.

Sur le plan des thématiques des projets retenus et financés par le Plan Nagua, ce sont les projets axés sur la formation ou l'éducation qui dominent au cours des années 1970. On trouve aussi des projets de construction, de mise en place de mécanismes d'épargne et de crédit, de production (agricole surtout), de développement institutionnel, de promotion de la santé, d'acquisition ou d'installation d'équipements et de développement communautaire. Au cours des années 1980 naissent des projets qui concernent l'environnement, la promotion de la femme, les droits humains et les jeunes. Au début des années 1990, deux nouveaux thèmes s'ajoutent : la violence familiale et la consommation. C'est à partir de 1995 que les projets axés sur la production prennent le devant de la scène. Le démarrage de microentreprises financées à partir de fonds locaux de crédit constituent à ce titre un modèle privilégié. Dans cette foulée, Plan Nagua semble hésiter entre une approche de développement axée sur les collectivités et une approche visant d'abord des individus entrepreneurs (Sanchez, 1994).

Les organisations appuyées financièrement par Plan Nagua font appel à différentes sources de revenus. Leur existence ne repose donc pas sur le soutien d'une seule OCI du Nord. Voulant éviter de créer des liens de dépendance et défendant une approche du développement local basée sur la concertation, Plan Nagua encourage constamment ses partenaires à solliciter les instances publiques et les entreprises privées, particulièrement celles qui sont présentes dans leur milieu immédiat. Cela concourt également à éviter que la perspective d'obtenir une aide financière extérieure vienne détourner complètement les organisations locales de leurs objectifs initiaux, risque qui selon Moreels (1999) guette toujours les acteurs de la coopération internationale.

La voie d'intervention privilégiée par Plan Nagua consiste donc à accompagner les organisations dominicaines de façon à contribuer à la consolidation d'initiatives et d'institutions locales. Pour les chargés de projets de Plan Nagua, un choix judicieux d'ONG partenaires au Sud est vite devenu un élément clé. Tout en offrant des services professionnels aux organisations communautaires de base, leur personnel doit avoir une compréhension profonde des réalités vécues par les habitants des communautés rurales ou urbaines où elles interviennent et démontrer

un engagement réel auprès des populations concernées. Le fait que Plan Nagua concentre ses activités de coopération en République dominicaine concourt à une connaissance éclairée du milieu.

La direction et le personnel de Plan Nagua sont bien conscients des limites de leur action sur le terrain. Comme c'est le cas pour les OCI en général, les retombées des projets financés par Plan Nagua sont difficiles à évaluer et peuvent paraître insignifiantes en regard de l'immensité des défis auxquels doivent faire face les pays du tiers-monde. Ces retombées intangibles concernent surtout la dynamique sociale favorisée par la mobilisation autour de projets collectifs, qui contribuent au développement de certaines habiletés relationnelles et de réseaux communautaires débouchant parfois sur d'autres initiatives de nature à favoriser le développement local. Cette dynamique est d'autant plus probable quand la coopération s'intègre à une vision plus large du partenariat qui tend vers la solidarité Nord-Sud. Les stages constituent un autre élément qui contribue à l'instauration graduelle d'une telle solidarité.

Des stages de jeunes Québécois dans des pays en voie de développement

Plan Nagua organise trois types de stages : individuels, de groupe et scolaires. Les premiers, d'une durée de six mois, s'inscrivent dans un programme fédéral de formation professionnelle. Les seconds sont réalisés, pour la plupart, dans le cadre d'un programme de coopération du gouvernement québécois et se déroulent sur une période de trois mois. Les stages scolaires, organisés pour des groupes d'élèves de niveau secondaire, collégial ou universitaire, durent entre deux et quatre semaines. En 1999-2000, environ 150 jeunes ont participé à l'un des quinze stages orchestrés par Plan Nagua.

Ces stages visent à développer chez les participants une meilleure compréhension de la problématique du développement, à leur permettre de prendre part à des initiatives locales tout en vivant une situation de contact interculturel et à susciter un engagement social lorsque les jeunes sont de retour au Québec. Ceux et celles qui choisissent de vivre un séjour dans un pays en développement ne sont pas seulement attirés par la coopération internationale. Plan Nagua mise sur cette double motivation.

Dans tous les cas, les stagiaires de Plan Nagua sont jumelés à des organisations dans le Sud. Les compétences requises de la part des stagiaires et les activités à réaliser pendant le stage sont toujours définies par les partenaires. Afin de contribuer davantage et à plus long terme à la solidarité internationale, une nouvelle formule a été mise en œuvre en 1999-2000 pour les stagiaires de groupe. Elle consiste à jumeler ceux-ci non seulement avec une organisation partenaire dans le Sud, mais également avec une organisation québécoise œuvrant dans un domaine connexe, et ce, dès la période de préparation préalable au séjour sur le terrain. Au retour, les stagiaires peuvent faire connaître leur expérience avec l'organisation dominicaine. Il est ainsi plus probable que des liens de solidarité seront créés directement entre des organisations dominicaines et québécoises ayant des intérêts et des expertises en commun. Il s'agit également d'offrir une possibilité plus concrète d'engagement des stagiaires dans une organisation québécoise lorsqu'ils rentrent au pays.

L'éducation du public au Québec

Depuis sa fondation, Plan Nagua a toujours conjugué la sensibilisation de la population du Québec à la collecte de fonds pour le financement de projets de coopération. À cet égard, il distingue deux groupes cibles : le grand public et le milieu scolaire.

Conférences, soirées d'information, expositions artistiques, concerts-bénéfices, émissions radiophoniques et télévisées – parmi lesquelles les reportages tournés à l'étranger et animés par des jeunes du Québec, lauréats du concours « Jeunes reporters sans frontières » instauré par Plan Nagua – activités d'animation se déroulant dans le cadre des Journées québécoises de la solidarité internationale, élaboration et distribution du bulletin d'information *Solidaridad*, autant d'activités éducatives parmi les principales destinées au grand public.

Au début des années 1970, c'est au nom de la charité qu'au Québec l'on contribuait au financement d'organismes de coopération internationale en prenant acte de la « misère des pauvres » du tiers-monde. De même, la notion de coopération internationale qui animait les tout premiers stagiaires relevait d'une vision qui tenait à la fois de l'assistanat et du « développementisme » (Corsino, 1998). Aujourd'hui, Plan Nagua s'insère davantage dans une dynamique de promotion d'une véritable solidarité

Nord-Sud et Sud-Sud, en favorisant non seulement la compréhension des problèmes vécus en République dominicaine, mais également, puisqu'il reconnaît que ces problèmes ont des causes structurelles, la recherche de solutions communes par la société civile au Nord et au Sud. C'est ainsi qu'il collabore à des actions concertées sur le plan international, par exemple la Marche mondiale des femmes qui a eu lieu en l'an 2000 ou les campagnes contre les mines antipersonnel.

Les échanges commerciaux entre le Nord et le Sud

Ce volet d'activités est le plus récent. L'instauration en 1999 d'un réseau de commerce équitable du café représente en effet la matérialisation des principes énoncés par Plan Nagua en vue de l'instauration d'une véritable solidarité Nord-Sud. Il ne s'agit plus seulement, ici, d'appuyer un projet ponctuel qui, même s'il contribue à l'amélioration des conditions de vie d'une communauté paysanne, par exemple, la maintiendrait dans une situation de dépendance envers les intermédiaires qui achètent le café et vis-à-vis du marché international qui fixe les prix. Il ne s'agit plus seulement de sensibiliser la population du Québec aux mécanismes qui maintiennent cette communauté dans la pauvreté. Il s'agit de modifier les règles du jeu, grâce à un lien direct entre consommateurs du Nord et producteurs du Sud.

À une première étape durant laquelle Plan Nagua doit acheter du café torréfié auprès de grossistes québécois déjà engagés dans le commerce équitable, on compte développer une demande assez grande pour importer ensuite directement d'organisations coopératives du Sud. À cette mise en place d'une dynamique de commerce équitable, qui élimine les intermédiaires et fait ainsi bénéficier les producteurs de revenus décuplés, s'ajoute un autre projet, déjà en cours. Il consiste à appuyer une fédération dominicaine de caféiculteurs regroupant 5 000 membres dans l'implantation des infrastructures et des procédés qui permettraient de transformer sur place le café au lieu de l'exporter à l'état brut[9]. Les caféiculteurs auraient ainsi un meilleur contrôle de sa mise en marché.

9. *Solidaridad,* vol. 22, nº 3, p. 2-3.

De l'assistance à la construction d'une « autre mondialisation » : un parcours sur plusieurs décennies

Au cours de ses trente ans d'existence, les relations entre le Plan Nagua et ses partenaires au Sud ont subi une transformation notable sur le plan qualitatif. Après des interventions ponctuelles réalisées dans une logique d'aide ou d'assistance, on a assisté à l'établissement de relations à plus long terme axées sur la coopération. Les premières correspondaient à ce que Korten (1990) a qualifié de « première génération » d'organisations de coopération internationale. Ces organisations se sont consacrées surtout au développement d'infrastructures (écoles, dispensaires, réseaux d'aqueducs, routes, etc.). La seconde « génération » d'organisations ou d'interventions, émergeant au cours des années 1970, a misé quant à elle sur des petits projets de développement de type autogestionnaire, auxquels les populations locales étaient invitées à prendre une part active. Poursuivant sa consolidation, c'est ce que Plan Nagua a fait en s'investissant auprès des coopératives et des fédérations coopératives dominicaines pendant une quinzaine d'années. Une troisième génération d'interventions a été orientée vers la généralisation des pratiques qui ont émergé par le biais de ces petits projets, le renforcement des organisations locales et nationales qui en ont été porteuses et la revendication de politiques sociales qui puissent les soutenir et assurer leur continuité. Ce genre d'interventions a été nombreux au cours des années 1980 de la part de Plan Nagua, qui a soutenu le développement institutionnel d'associations, de réseaux, voire de mouvements sociaux variés en République dominicaine. Toujours selon Korten, les interventions les plus contemporaines visent pour leur part la mise en place de mécanismes de solidarité internationale qui contribuent à modifier les rapports asymétriques entre les riches et les pauvres, le Nord et le Sud, les consommateurs et les producteurs.

3.2. Développement et Paix : trente ans de coopération avec les pays du Sud

L'Organisation catholique canadienne pour le développement et la paix (OCCDP) est une ONG canadienne (dont la base principale est québécoise) qui travaille en partenariat avec des ONG de pays du Sud depuis plus de trente ans. Cette organisation dispose aujourd'hui d'un budget annuel de plus de 33 millions de dollars. Près de 85 % de cette somme est investie dans le soutien direct à des projets dans les pays du Sud.

Plus de 900 projets d'éducation, d'organisation des communautés, de soutien à des entreprises et des associations ont vu le jour dans les seules trois dernières années de la décennie 1990 (1996 à 1999).

Fondée et mandatée par les évêques du Canada en 1967 comme l'organisme de développement de l'Église catholique canadienne, Développement et Paix s'inspire « des valeurs de l'Évangile, particulièrement de l'option préférentielle pour les pauvres ». Sa mission consiste à promouvoir la solidarité internationale par un programme d'éducation au Québec et au Canada et par le financement de projets de développement dans les pays du Sud.

Notre recherche a révélé une organisation solide et vigoureuse dont la composante religieuse ainsi que l'engagement social de milliers de membres lui donnent une identité propre. En effet, la force de cette organisation repose fondamentalement sur ces bénévoles (plus de 3 000) qui assurent autant la sensibilisation de la population québécoise et canadienne que le soutien financier de projets dans les pays du Sud.

Les conditions d'émergence : l'Église catholique et la pauvreté à l'heure du concile Vatican II

Les années 1960 marquent le moment historique où s'inscrit l'émergence de Développement et Paix. Le concile Vatican II, tenu au début de la décennie, a fortement inspiré les fondateurs de l'organisation ainsi que la vision de celle-ci. C'est à cette étape, vue comme un « moment de lucidité assez exceptionnel dans l'Église » (Lebœuf, 1992), que l'on doit le document *Gaudium et Spes* (L'Église dans le monde de ce temps), considéré également comme un jalon dans la philosophie de l'organisation.

Peu après le concile, le pape Paul VI, s'inspirant du père Lebret et de l'Action catholique ouvrière, écrira l'encyclique *Populorum progressio*. L'atteinte de la paix mondiale y est étroitement associée au développement des peuples. En outre, la lettre du pape décrit les grands mouvements sociaux comme la principale force pouvant mettre fin à la pauvreté. Cette nouvelle conception du développement, de ses causes et de ses conséquences est, à l'époque, tout à fait révolutionnaire dans l'Église catholique : avant le concile Vatican II, l'Église catholique trouvait une justification divine aux inégalités sociales et, par conséquent, les considérait comme inéluctables. À partir des années 1960, la pauvreté est vue comme étant liée à des mécanismes économiques, financiers et sociaux produits par les pays du Nord.

Le contexte québécois et canadien : les évêques et l'aide au développement

C'est au retour du concile Vatican II que les évêques canadiens entreprennent la démarche de création de Développement et Paix. Lors de ce concile, la présence des évêques du tiers-monde avait beaucoup sensibilisé le monde ecclésial du Nord à la réalité des pays en développement. En effet, des organismes similaires comme le Comité catholique contre la faim pour le développement (CCFD) en France, Entraide et Fraternité en Belgique, Misereor en Allemagne et d'autres organisations semblables en Irlande, en Grande-Bretagne et aux États-Unis ont émergé à la même époque.

Panozzo (1992) signale que les débuts de Développement et Paix remontent à 1965, lorsque le directeur du Bureau de la santé et du bien-être, une organisation créée par la Conférence des évêques catholiques du Canada (CECC), est invité par le cardinal Paul-Émile Léger à examiner comment les Églises d'Europe et des États-Unis avaient relevé le défi de répondre aux besoins des pauvres. De là naît un projet de fonds national d'aide pour les pays en voie de développement. En 1967 se tient la première réunion du Conseil des gouverneurs, précurseur du conseil national de Développement et Paix. Formé par 21 membres, soit deux évêques et 19 laïcs nommés par les évêques, le Conseil décide alors de lancer la première campagne de collecte de fonds de l'organisation, qui coïncide avec le carême de partage.

L'organisation

L'administration de Développement et Paix est assurée par une dizaine de personnes appuyées par trois ou quatre assistants qui accomplissent des tâches administratives ainsi que des tâches de soutien aux programmes. La modestie de la structure permanente de Développement et Paix a été l'une des conditions imposées par les fondateurs de l'organisation qui refusaient des dépenses excessives, comme celles qu'on observait dans d'autres agences de développement. Depuis le début, donc, les coûts d'administration ne dépassent pas 10 % du budget annuel. En vertu de ce principe, près de 50 % des fonds amassés vont aux projets de développement dans le tiers-monde, 20 % sont investis dans le volet éducation et les 20 % restants sont réservés pour répondre aux situations d'urgence.

Les partenaires dans les pays du Sud

Contrairement aux autres ONG travaillant dans le domaine de la coopération et du développement, Développement et Paix n'exécute pas directement les programmes et les projets qu'elle soutient : elle n'a pas de coopérants dans les pays du Sud. Le soutien fourni aux projets de développement se concrétise par l'entremise d'ONG ou d'autres types d'organisations de la société civile. Ce sont ces organisations-là que Développement et Paix qualifie de « partenaires », et elle les choisit notamment pour leur appartenance au mouvement social de leur milieu.

Préserver la relation, l'alimenter, la faire grandir, cela exige des ressources, ressources dont Développement et Paix ne dispose pas en abondance. Sept partenaires des pays du Sud sont privilégiés actuellement. Chaque diocèse canadien choisit donc l'un des sept partenaires pour travailler avec lui dans son volet éducation pendant trois ans.

Les membres

Les membres de Développement et Paix sont recrutés, pour la plupart, parmi les militants des mouvements liés à l'Église catholique. Ils forment la base de ce mouvement de solidarité internationale et dirigent les activités d'éducation et de collecte de fonds de l'organisme. Dans la pratique, cette implication se concrétise sur le plan local à travers les conseils diocésains. Les membres de chaque conseil diocésain, appuyés par un animateur permanent, organisent les campagnes de sensibilisation et la collecte des fonds lors du carême de partage. En outre, ils représentent l'organisation dans les structures locales de concertation. Le travail des conseils diocésains est soutenu par près de 3 000 bénévoles qui sont mobilisés pour les activités de collecte de fonds, de sensibilisation et de pression sociale sur les pouvoirs publics.

Développement et Paix entretient, sur le plan local, des rapports avec des organismes appartenant au mouvement social québécois et canadien, au premier chef le mouvement associatif. Cette alliance se traduit par des actions menées conjointement et touchant des sujets à l'égard desquels l'intérêt est partagé. Ainsi, en mai 1999, une mobilisation concertée a donné lieu à un rassemblement devant le Parlement canadien pour appuyer la demande d'annulation de la dette des pays les plus pauvres.

Les conseils diocésains participent, dans la plupart des diocèses, aux différentes tables de discussion des organisations sociales régionales. Par exemple, on retrouvera un représentant siégeant à une coalition populaire qui réunit des groupes de femmes, des syndicats, des milieux populaires, des étudiants et le mouvement écologique.

Les objectifs

Développement et Paix se définit comme un mouvement démocratique de solidarité internationale ayant un double mandat : sensibiliser les Canadiens et les Canadiennes aux questions Nord-Sud et appuyer les efforts de prise en charge des populations du tiers-monde.

L'organisation apporte un soutien financier notamment aux projets de développement communautaire, de défense des droits humains et de secours d'urgence dans 70 pays d'Afrique, du Moyen-Orient, d'Asie, d'Amérique latine et des Caraïbes. Elle achemine aussi les contributions des membres canadiens lors de situations d'urgence, qu'elles soient naturelles (tremblements de terre, inondation) ou provoquées (guerre civile).

La problématique du développement n'a pas toujours été saisie dans toute sa complexité par l'organisation. Son interprétation du phénomène a évolué au fil des ans. Si, à l'origine, il s'agissait d'une vision plutôt caritative du rapport Nord-Sud, cette vision s'est peu à peu transformée sous l'influence des rapports entretenus avec les partenaires du Sud ainsi que par un exercice de réflexion interne constant.

Actuellement, on tient compte des « structures, des institutions et des mentalités » dans l'explication sur les conditions qui déterminent le sous-développement. Certains événements ont été marquants eu égard à ce changement. Dans cette optique, le vingtième anniversaire de l'organisation célébré en 1987 a été l'occasion de réexaminer l'action et de la renouveler. En outre, l'organisation a commandé une étude indépendante d'évaluation de ses programmes et de son matériel éducatif (Boyd, 1992). Aujourd'hui, les initiatives à appuyer dans le Sud sont celles qui visent le renforcement du pouvoir des acteurs sociaux. On s'attend à ce que ces initiatives puissent améliorer les conditions démocratiques, valoriser la participation des femmes, faciliter la mise en réseau des organisations populaires et favoriser l'émergence d'initiatives économiques qui améliorent l'accès, le contrôle et la gestion des ressources par les populations elles-mêmes.

En ce qui concerne la promotion d'alliances stratégiques (au Nord et entre le Nord et le Sud), le contexte de la mondialisation a provoqué une demande d'engagement croissante de la part des partenaires du Sud et souligné la nécessité de favoriser la convergence des initiatives locales et la réflexion à une échelle plus « macro ». Développement et Paix a alors orienté son travail sur deux axes : la consolidation de son appartenance à un ensemble ciblé de réseaux et de coalitions de coopération et de solidarité internationale, d'une part, et le renforcement des liens entre les acteurs des mouvements sociaux du Canada et du Sud, engagés à relever les défis et à se préoccuper des enjeux prioritaires déterminés dans le cadre de leur programme triennal, d'autre part.

Les politiques qui définissent les engagements financiers

– Les sources de revenus

Deux pourvoyeurs majeurs fournissent à Développement et Paix les ressources économiques nécessaires pour soutenir les projets de développement dans le Sud : les revenus du public par les paroisses, ses propres membres et le grand public, et l'Agence canadienne de développement international (ACDI). Cette dernière contribution se fait plus intensive lors des situations d'urgence comme dans le cas de la collecte de fonds pour les pays de l'Amérique centrale dévastés par l'ouragan Mitch. Les revenus du public constituent la principale source des revenus de l'organisation : ces revenus s'élèvent, pour la période 1998-1999, à plus de 23 millions de dollars contre 10 millions provenant des sources gouvernementales dont le pourvoyeur principal est l'ACDI.

Développement et Paix a donc disposé, pour l'année 1998-1999, d'un budget de 33 millions de dollars dont 84,4 % ont été investis dans le programme de soutien au développement. Les dépenses d'administration pour la période ne représentent que 3,9 % du total des dépenses ; quant aux dépenses qu'a nécessitées le volet éducation (programme canadien d'éducation et de promotion), elles atteignent dans la même période 7,43 % du total.

Les régions et les pays prioritaires

Développement et Paix a appuyé, entre 1996 et 1999, près de 900 projets dans les trois grandes régions où elle intervient : 60 % de ces projets étaient situés en Amérique latine, 24 % en Afrique, 8 % en Asie. Dans 7 % des cas, il s'agissait de projets internationaux.

TABLEAU 6.3
Investissements selon les régions ($ CAN)

Pays	**1996-1997**	**1997-1998**	**1998-1999**	**Total**
Afrique	5 659 785	6 592 494	5 069 866	17 322 145
Amérique latine	5 185 891	5 286 346	13 105 595	23 577 832
Asie	1 742 137	1 599 575	2 083 441	5 425 153
Projets internationaux	471 656	441 796	1 482 718	2 396 170
Total	**13 059 469**	**13 920 211**	**21 741 620**	**48 721 300**

Source : Développement et Paix, rapports annuels 1996-1997, 1997-1998 et 1998-1999.

Si le niveau du transfert dans le cadre de la coopération Nord-Sud assuré par Développement et Paix n'a pas été affecté (ou s'intensifie même pour certaines régions ou certains types de projets), ce n'est pas en raison de la stabilité des revenus gouvernementaux, car la contribution de l'ACDI ne cesse de diminuer depuis 1996. Le déficit entraîné par les diminutions dans le financement de l'État fédéral est toutefois compensé par une hausse des contributions du public, notamment celles obtenues par la collecte réalisée lors du carême de partage et par les dons. Si l'on considère les revenus provenant des appels spéciaux (programme Mitch, Kosovo, Turquie, etc.), on constate que ces contributions ont même dépassé, dans la période 1998-1999, la somme recueillie lors de la collecte régulière (plus de 13 millions de dollars contre 9,6 millions).

Le type de projet financé

En règle générale, les projets d'éducation populaire et de développement communautaire bénéficient de la plus grande partie des ressources de l'organisation, suivis par ceux dans les domaines de la défense des droits humains, des communications et des médias, de l'agriculture, des activités économiques et de la santé. Au cours des quatre dernières années, pourtant, Développement et Paix a progressivement modifié sa politique d'affectation des ressources financières, accordant une place de plus en plus grande aux projets de secours d'urgence.

TABLEAU 6.4
Investissements selon le domaine d'activité (%)

Domaine d'activité	1996-1997	1997-1998	1998-1999
Secours d'urgence	18	24	47
Éducation populaire	32	29	21
Développement communautaire	28	26	17
Défense des droits humains	7	7	6
Communications et médias	6	6	4
Agriculture	5	4	3
Activités économiques	3	3	1
Santé	1	1	1

Source : Développement et Paix, rapports annuels 1996-1997, 1997-1998 et 1998-1999.

L'impact

– *L'éducation du public au Québec et au Canada*

L'adhésion que les campagnes de sensibilisation de Développement et Paix réussissent à susciter représente un bon indicateur de l'intérêt et de la préoccupation que des thèmes sociaux éveillent dans la population canadienne. De ce point de vue, les dernières campagnes ont eu des répercussions considérables ; celle de l'année 1999 portant sur l'annulation de la dette pour les pays les plus pauvres a réussi à recueillir 480 000 signatures sur un total canadien de 635 000 (*Rapport annuel 1998-1999*). D'après les organisateurs, il s'agit de la plus grosse campagne que Développement et Paix ait faite du point de vue des résultats. Dans le cadre de la campagne menée contre Nike et Levi Strauss, 146 928 cartes postales ont été envoyées à la première entreprise et 124 484 à la deuxième.

Développement et Paix va ainsi à l'encontre de la vision dominante. Dans un monde globalisé qui prône le néolibéralisme à outrance, cet engagement à l'égard des causes sociales éveille, parmi ses adhérents et chez le public en général, une grande sympathie. La mission de sensibilisation de Développement et Paix ainsi que son objectif de justice sociale peuvent être uniquement atteints, dans la perspective de ses membres, par une concertation avec des partenaires locaux partageant le même objectif. Dans ce sens, l'organisation occupe dans le mouvement social québécois et canadien une place de choix bâtie grâce à des liens établis avec les organisations sociales locales. De plus, par son implication

dans des réseaux internationaux, Développement et Paix participe à la constitution de partenariats pouvant déboucher sur des montages financiers dans le soutien à certains projets à cette échelle.

Transfert Nord-Sud

Développement et Paix a pu capitaliser sur une expérience de plus de trente ans. Elle a établi et consolidé des liens durables avec ses partenaires dans des dizaines de pays du Sud, a appuyé plus de 12 000 projets et programmes et a transféré plus de 310 millions de dollars à ces pays. En tant qu'ONG œuvrant dans le domaine du développement, elle dispose de mécanismes efficaces qui lui permettent d'agir rapidement dans les situations d'urgence, soit des guerres civiles, des conflits armés ou des catastrophes naturelles. Une très grande autonomie financière, attribuable à la diversité de ses sources de revenus, est le trait distinctif qui contribue à son efficacité.

La qualité de son intervention dans le domaine de la coopération au développement semble être incontestable. Sur le plan national, l'organisation semble être un acteur incontournable dans le débat public sur l'aide consacrée à la coopération ; elle est souvent appelée à donner son avis sur la gestion du budget public consacré à l'aide internationale. Développement et Paix manifeste aussi régulièrement, dans des forums publics, sa préoccupation à l'égard des nouvelles approches du gouvernement canadien en matière de coopération internationale (programmes bilatéraux et coopération industrielle).

Cependant, des attentes de plus en plus grandes de la part des partenaires du Sud en termes de pression sociale et l'incapacité de l'organisation à répondre à ces demandes sont perçues comme des frustrations par les cadres de l'organisation. Remédier à la situation exigerait du temps et des ressources supplémentaires que l'organisation n'est pas en mesure de fournir. En outre, le manque de temps et de ressources ne facilite ni l'entretien d'une réflexion ni la participation à des activités d'échange entre les responsables des projets de Développement et Paix et les partenaires du Sud.

Développement et Paix doit relever des défis internes susceptibles d'influencer à moyen terme son intervention globale. Mentionnons les deux plus importants :

1. L'éventualité d'une perte d'autonomie comme conséquence des critères imposés par l'ACDI est un premier motif d'inquiétude au sein de l'organisation. Cette situation n'est d'ailleurs pas propre à Développement et Paix.
2. La relève des membres au sein de Développement et Paix constitue un deuxième défi d'importance. Étant donné le vieillissement des fidèles de l'Église catholique, le recrutement de nouveaux membres s'impose avec une certaine urgence. Le problème démographique risque d'avoir également, à moyen terme, des répercussions importantes sur l'autofinancement, car le gros de la collecte de fonds vient de paroisses dont la population pratiquante ne cesse de baisser.

L'étude de Développement et Paix a confirmé l'importance de cette ONG dans le domaine du développement international au Canada. Elle s'est bâti une place qui, reconnue aussi bien par ses pairs que par le gouvernement, est légitimée par ses partenaires du Sud. Sa spécificité repose essentiellement sur trois piliers : 1) la qualité de son organisation démocratique (instances diverses, division de tâches, etc. ; 2) l'autonomie de son financement (ressources propres et non exclusivement publiques) ; 3) une vision de la coopération au développement comme processus d'amélioration des conditions de vie impliquant des partenaires sur des bases égalitaires.

D'une conception de la coopération internationale quelque peu caritative dans les débuts, Développement et Paix a évolué vers une conception où les groupes du Sud s'affirment comme des acteurs : il ne s'agit plus de « bénéficiaires », mais de « partenaires ».

3.3. Équiterre et le commerce équitable : une OCI québécoise engagée dans le commerce équitable

Le commerce équitable est sans doute l'une des voies les plus prometteuses de la solidarité internationale car, comme le disait le dirigeant africain d'une ONG, à peu de chose près dans les termes suivants : « Avec l'argent gagné grâce au commerce, vous pouvez acheter ce que vous voulez. Mais lorsqu'il s'agit de personnes qui vous aident, c'est plus difficile de poser vos exigences » (cité par Barratt Brown et Adam, 1999, p. 117).

De plus, le commerce équitable illustre fort bien la triple dimension du développement et des échanges Nord-Sud aujourd'hui : économique, social et environnemental.

1) La **dimension économique** : de petits producteurs de matières premières (café, cacao, miel, thé...) du Sud vendent leurs produits à des pays du Nord à un prix équitable. Ils sont aujourd'hui 800 000 producteurs à vivre de ces échanges équitables en écoulant leurs marchandises par l'intermédiaire de centaines de magasins au Nord (plus de 2 500 en Europe).

2) La **dimension sociale** : les entreprises de ces petits producteurs (généralement des associations ou des coopératives) respectent les conventions de l'Organisation internationale du travail (OIT) en matière de normes de travail et se conforment aux normes environnementales. Elles font également en sorte de consacrer une partie de leurs profits à des projets de développement (écoles, routes...). En contrepartie, les associations et magasins du Nord s'engagent à fournir les conditions d'un échange équitable : achat direct pour éviter le plus d'intermédiaires possible ; fixation d'un prix minimum afin d'éviter la fluctuation des cours ; recours à des préfinancements pour soutenir les entreprises avant les récoltes, évitant ainsi le recours à des crédits exorbitants (préfinancements généralement issus de fonds de placement éthiques ou de banques solidaires) ; relation commerciale inscrite dans la durée[10].

3) La **dimension environnementale** : cultures mixtes, utilisation du compost naturel (non-utilisation d'insecticides et d'herbicides) et orientation vers une certification « organique » sont des composantes de base fixées à l'origine par les associations écologiques du Nord qui ont institué dans les années 1960 ce type de commerce (aux Pays-Bas d'abord, puis en Belgique, en Allemagne, en Suisse, au Royaume-Uni, au Canada...).

Le commerce équitable est sans doute pour l'instant négligeable sur le plan strictement économique (en termes de pourcentage du commerce international, les chiffres sont dérisoires, soit, par exemple,

10. Les informations sur le commerce équitable sont encore très rares et les recherches en économie sociale sur ce sujet sont encore plus rares. On peut néanmoins puiser des données et des réflexions préliminaires sur la question dans les textes de Barrat Brown et Adam (1999), des ONG RITIMO et SOLAGRAL (1998) et de Trouvelot (1997).

0,1 % du commerce européen avec les pays du Sud). Mais ces chiffres sont trompeurs : ce type de commerce modifie en profondeur le développement de communautés locales qui y trouvent des emplois stables et décents, des filières internationales (Sud-Sud ou Nord-Sud) de développement (le commerce équitable est en croissance constante depuis une dizaine d'années) et des entreprises qui associent les populations locales (coopératives de producteurs, coopératives de mise en marché, etc.). C'est le cas des entreprises de cacao de Kuapa Kokoo au Ghana, par exemple, ou de certaines régions paysannes des Andes (Équateur, Pérou, Bolivie, Colombie) avec le Réseau latino-américain de commercialisation communautaire (RELACC)[11].

Au Québec et au Canada, le commerce équitable est en plein essor. Inspirées par la stratégie européenne, notamment celle de la Suisse, de l'Allemagne et des Pays-Bas, les ONGD telles qu'Équiterre ou Plan Nagua cherchent à sortir d'une stratégie de commerce trop parallèle au bénéfice d'une pénétration des supermarchés, de la mise à contribution des grandes organisations (syndicales et coopératives) et des gouvernements (percée au parlement d'Ottawa à l'automne 1999 grâce au Bloc québécois). Équiterre fait partie des OCI québécoises qui ont fait de ce commerce un volet important de leur travail.

Équiterre est une organisation à but non lucratif qui vise la promotion de choix écologiques et socialement équitables par l'action, l'éducation et la recherche dans une perspective intégrant la justice sociale, la solidarité et la défense de l'environnement. Cette organisation anime et participe à différentes activités au Québec et dans les pays du Sud qui visent à l'implantation d'habitudes de vie plus écologiques au sein de la population ainsi que celui du développement durable tant dans les communautés québécoises que dans celles des pays du Sud avec lesquelles elle est en réseau.

Le commerce équitable, notamment celui du café, est le moyen de prédilection d'Équiterre. Il permet de soutenir directement le développement durable des communautés qui s'organisent pour améliorer leur situation. Les produits qui portent la certification équitable Transfair sont payés un juste prix à des coopératives. Cela permet à ces coopératives de développer leurs propres projets communautaires en santé, en éducation et en protection de l'environnement. Parmi les coopératives

11. Ortiz et Munoz (1998) et RITIMO et SOLAGRAL (1998), p. 119 à 121.

soutenues, on compte des entreprises collectives du Mexique, de la Tanzanie et du Nicaragua. C'est ainsi, par exemple, que la coopérative de production de café Union des communautés autochtones de la région de l'Istmo à Oaxaca au Mexique a été créée en 1983. Cette organisation regroupe 2 076 familles, qui cultivent chacune en moyenne de 2 à 5 hectares de café et de 10 à 12 hectares pour l'agriculture de subsistance. Ensemble, ces familles ont pu mettre sur pied une école d'agriculture biologique, un centre de médecine naturelle, un système de transport collectif, des magasins alimentaires, une quincaillerie, des moulins pour le maïs, l'amélioration des habitations et un système de prêts.

3.4. La Société de coopération pour le développement international (SOCODEVI) et le développement de coopératives en Afrique et en Amérique latine

C'est en 1985 que l'organisation SOCODEVI (Société de coopération pour le développement international) a été mise sur pied. Elle est née d'un regroupement d'entreprises mutualistes et coopératives qui souhaitaient partager leurs expériences et leur expertise avec des partenaires du Sud. Parmi les membres de SOCODEVI on retrouve Agropur et Nutrinor (agroalimentation), la Conférence des coopératives forestières du Québec (foresterie), le Groupe Promutuel, Union-Vie et la SSQ (assurances et services financiers), de même que la Fédération des coopératives funéraires (services funéraires). SOCODEVI intervient dans une douzaine de pays d'Afrique et d'Amérique latine, soit au Bénin, en Bolivie, en Côte-d'Ivoire, au Salvador, en Équateur, au Guatemala, en Haïti, au Nicaragua, au Pérou, au Sénégal et au Togo.

La mission principale de cette organisation est d'appuyer le mouvement coopératif dans différents secteurs de l'économie, notamment dans l'agroalimentaire et la foresterie. Il soutient également des coopératives de travail ou de services ainsi que des entreprises d'artisanat. Plus récemment, SOCODEVI a commencé à travailler avec des coopératives funéraires et scolaires.

Ses diverses activités ont pour objectif de consolider les entreprises partenaires du Sud afin de les rendre autonomes. Une fois cet objectif atteint, celles-ci sont mises en relation avec des coopératives du Nord. Il s'établit même parfois des partenariats commerciaux entre les différents acteurs du Nord et du Sud. SOCODEVI cherche à améliorer les conditions de vie des populations, particulièrement celles des femmes. Le type de

développement prôné par SOCODEVI inclut la protection de l'environnement et la gestion intégrée des forêts, car elle considère que le développement durable est impossible autrement.

En quinze ans d'existence, SOCODEVI a soutenu 281 projets de développement et elle a travaillé avec 283 partenaires (dont 238 sont des mutuelles ou des organisations coopératives et associatives) ; elle dispose d'une banque de 200 personnes ayant des expertises diverses au sein de ses institutions membres (rapport du directeur général pour 1999-2000)[12]. À titre d'exemple, SOCODEVI est partenaire de la Confédération nationale des coopératives du Guatemala (CONFECOOP) qui regroupe et représente le mouvement coopératif guatémaltèque. Depuis quinze ans, cette organisation a pu bénéficier des projets mis en œuvre par SOCODEVI. Malgré l'instabilité politique, la CONFECOOP a réussi à faire reconnaître son rôle et l'importance économique de ses initiatives par le gouvernement, en plus d'améliorer grandement les conditions de vie des membres des coopératives et de leurs familles. Un bon exemple d'un projet chapeauté par SOCODEVI au Guatemala est celui mis sur pied en collaboration avec la Coopérative forestière de Petit-Paris. Ce projet porte sur les activités de coupe et propose des technologies nouvelles pour les opérations forestières.

SOCODEVI dispose aujourd'hui d'un budget annuel de 10 millions de dollars. Elle finance ses activités à partir de subventions qui lui viennent de l'ACDI (Agence canadienne de développement international), de l'Agence française de développement, de l'Alliance coopérative internationale des Amériques, de Mutual Insurance Societies, du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), de la Banque africaine de développement et du ministère des Relations internationales du Québec. La contribution financière des organisations membres et la contribution en temps de ces dernières représente, sur 10 millions, un montant appréciable de près de trois quarts de million de dollars (budget de 1999-2000).

12. Une enquête menée par SOCODEVI à l'occasion de son 15e anniversaire a révélé que, sur ses 238 partenaires (toutes des entreprises d'économie sociale dans ce cas), 206 étaient encore en activité (85 % de taux de survie).

3.5. SUCO au Mali ou les petites routes de la démocratie

En 1993, l'OCI québécoise SUCO (Solidarité Union Coopération) est devenue partenaire du village de Sanankoroba au Mali (Afrique de l'Ouest). Mais les relations entre le Mali et le Québec ont débuté bien avant ce partenariat. C'est en 1984-1985 que le village de Sainte-Élisabeth dans Lanaudière au Québec a été jumelé à celui de Sanankoroba pour un projet d'échange entre des jeunes Québécois et des jeunes Maliens, dans le cadre du projet Jeunesse Canada Monde. Au début, il s'agissait surtout de correspondance mais, très vite, deux comités ont pris en main le projet de jumelage. Du côté québécois, on retrouvait le Comité des mains pour demain et au Mali, le Benkadi, association villageoise qui regroupait plus de 70 membres représentant les quinze clans du village.

Le premier projet mis en œuvre fut l'achat d'équipement servant à améliorer le rendement agricole du village. Puis les habitants décidèrent de se servir de l'aide financière attribuée par les gens de Sainte-Élisabeth pour capitaliser. Ceux qui utilisaient le matériel devaient payer des redevances annuelles. Avec ces revenus, les villageois firent l'acquisition de matériel supplémentaire.

Depuis 1988, plusieurs projets ont été réalisés, par exemple l'organisation d'activités portant sur la condition féminine, la création d'un champ collectif de 15 hectares, un secrétariat pour l'association du village, l'achat d'équipement pour la culture avec attelage, la construction de trois moulins, l'organisation d'activités pour les jeunes, la construction d'une case de passage pour les visiteurs et les étrangers qui séjournent au village, etc. Ces activités ont fait circuler dans le village plus de 32 000 $ canadiens.

La nouvelle du succès des projets mis sur pied à Sanankoroba s'est répandue comme une traînée de poudre et les agglomérations voisines ont décidé de tenter l'expérience à leur tour. En 1993, le village de Sanankoroba a adressé une demande de partenariat à SUCO afin de réaliser des projets dans les villages situés à proximité. Les villages de Douban, Koniobla, Digato et Fareintoumou ont été choisis pour participer à l'expérience. Le choix des villages s'est fait par le Benkadi, qui les a sélectionnés selon six critères prédéterminés : 1) la cohésion sociale au sein du village ; 2) la volonté d'alphabétiser ; 3) la connaissance des projets menés à Sanankoroba ; 4) l'existence d'instances de prise de décisions ; 5) une population de plus de 500 habitants ; 6) l'accord de la collectivité avec l'esprit des projets.

Les projets réalisés avaient tous pour objectifs de faciliter l'appui aux organisations locales, de favoriser des activités à caractère économique afin d'améliorer les conditions de vie à long terme et, enfin, de prendre en considération la communication, pour une meilleure concertation et une ouverture sur le monde.

La communauté de Sainte-Élisabeth finance ses projets grâce à l'appui de la Fédération canadienne des municipalités. De plus, le champ collectif de Sainte-Élisabeth rapporte des revenus intéressants qui servent à développer d'autres idées de projets.

Les expériences vécues dans les villages partenaires de SUCO ont été un tremplin vers l'autonomie et le rêve de départ de ne plus dépendre de l'aide. De nouvelles façons de vivre la démocratie ont été inventées et intégrées par la population locale, des changements significatifs se sont produits sur le plan social et les femmes ont pu prendre le pouvoir qui leur revenait dans la vie communautaire. Ce qui a été réalisé à Sanankoroba, Fareintoumou et les trois autres villages est en train de se répandre. En effet, depuis peu, SUCO étudie la possibilité de réaliser des projets semblables dans des communes urbaines[13].

3.6. L'UPA Développement international

Le mouvement syndical agricole a donné naissance à UPA Développement international (UPA DI) en 1993. Au cœur de son projet, le partage d'expertise entre communautés agricoles et la volonté d'une véritable solidarité entre paysans du Nord et paysans du Sud. Comment ? En soutenant la ferme familiale comme modèle de développement durable, en appuyant des organisations paysannes démocratiques, en stimulant la création de systèmes collectifs de mise en marché de produits agricoles et artisanaux dans une perspective de démocratisation de l'économie de marché (*Rapport annuel 2000-2001*, p. 5).

UPA DI est présente dans une douzaine de pays, principalement en Afrique francophone, soit au Bénin et au Togo, au Cameroun et à Madagascar, au Sénégal, au Burkina Faso et au Mali, et aussi au Paraguay et au Guatemala en Amérique latine, de même qu'au Vietnam en Asie. C'est ainsi, par exemple, qu'UPA DI a appuyé à partir de 1995 deux

13. Pour en savoir plus, Konaté *et al.*, *Les petites routes de la démocratie*, 1999.

organisations paysannes maliennes pour la mise en œuvre d'un projet de commercialisation collective des céréales, lequel, aujourd'hui, réussit à regrouper 2 600 producteurs répartis dans 89 villages.

UPA DI privilégie l'approche par filières (céréales, fruits, production horticole) en stimulant la mise sur pied de tables de concertation, des activités de formation sur place, mais aussi des stages au Québec. Elle vise également l'organisation collective de la gestion de l'offre, c'est-à-dire le regroupement de la production individuelle et le développement de pratiques commerciales qui valorisent la sécurité et la qualité des produits en échange d'un juste prix pour leurs produits. Partenaires canadiens et québécois de soutien à ces projets : l'ACDI et Développement international Desjardins, mais d'autres aussi, comme Oxfam-Québec. Durée des projets : généralement cinq ans. Montants engagés : quelques petits projets sont de l'ordre de 100 000 $ à 250 000 $ mais, plus souvent, les projets sont de l'ordre de 2 à 6 millions de dollars.

UPA DI est bien consciente que la multiplication de ses projets ici et là ne suffit pas. Aussi travaille-t-elle à saisir toutes les opportunités susceptibles de faire évoluer les politiques de développement et de partage de la richesse, d'où son engagement à l'intérieur de la Fédération internationale des producteurs agricoles (FIPA). Selon son directeur, en effet, « des manifestations telles que nous en avons vu à Seattle témoignent d'un malaise profond, mais ne suffisent pas à elles seules à faire évoluer les politiques de développement » (UPA DI, *Rapport annuel 1999-2000*, p. 8).

3.7. Le jumelage de deux municipalités : Buckingham au Québec et de Nioro du Rip au Sénégal

Dans ce cas-ci il s'agit d'un jumelage entre deux petites villes, une de quelque 10 000 habitants, la ville de Buckingham (dans l'Outaouais), et l'autre de 20 000 habitants, la commune de Nioro du Rip (au Sénégal). C'est en 1993 que la ville de Buckingham a établi ses premiers liens de partenariat avec la commune sénégalaise de Nioro du Rip. Le projet entrepris sur deux ans aura finalement duré près de sept ans (1993-2000). Les objectifs de ce jumelage ont été l'échange interculturel et des échanges techniques.

Pour réaliser leurs projets, les partenaires de Buckingham et de Nioro du Rip ont effectué des consultations afin de clarifier les besoins de la commune sénégalaise. Au terme des discussions, les délégués ont

décidé de viser en priorité la formation des fonctionnaires municipaux, l'amélioration des soins de santé et la planification d'un programme de gestion des déchets.

Entre 1993 et 2000, chaque délégation a effectué quatre séjours dans l'autre communauté. Les réalisations auront été : l'informatisation des services municipaux de Nioro du Rip ; un projet en matière de santé dans lequel des intervenants du CLSC et du Centre hospitalier de Buckingham se sont engagés en se rendant sur place pour concevoir un programme en obstétrique ; et, enfin, la mise sur pied d'un système d'enlèvement des ordures par lequel dix charrettes hippomobiles tirées par des ânes ont été construites afin de ramasser les déchets, deux fois par semaine, dans l'ensemble de la commune. Ce projet emploie plus de 40 personnes.

Le jumelage de la ville de Buckingham avec celle de Nioro du Rip a été financé par l'ACDI et par la Fédération canadienne des municipalités qui a justement pour mission, dans son volet international, de jumeler des villes canadiennes avec des municipalités des pays du Sud.

3.8. Cirque du Monde

Le programme Cirque du Monde est une initiative internationale qui découle d'un partenariat entre le Cirque du Soleil et l'organisation Jeunesse du monde. Jeunesse du monde est une organisation non gouvernementale qui, depuis 1959, se consacre aux jeunes de tous les milieux, dans un esprit de solidarité à l'échelle planétaire. Dans la foulée de la signature de la Convention internationale relative aux droits de l'enfant en 1989, elle a tourné son regard et ses interventions vers les problèmes des « jeunes de la rue » des grandes villes du monde, phénomène en constante progression encore aujourd'hui. C'est tout particulièrement la réinsertion sociale de ces jeunes laissés-pour-compte qui a retenu son attention, avec les défis très particuliers que cette problématique comporte.

Cirque du Monde est un programme international qui, depuis 1995, appuie la réinsertion sociale des jeunes par l'initiation aux arts du cirque. Une première série d'ateliers de cirque s'est tenue à deux reprises en 1995, dans six grandes villes du monde, trois au Nord et trois au Sud. Cinq ans plus tard, Cirque du Monde est devenu un programme planétaire présent sur tous les continents, à travers 26 sites actifs. Neuf de ces sites sont pilotés directement par Jeunesse du monde, notamment au

Cameroun, au Sénégal, en Côte-d'Ivoire, au Burkina Faso, au Brésil et au Chili. En 2001, des ateliers de cirque ont eu lieu dans 34 communautés dans le monde. Les participants sont des jeunes en difficulté (jeunes de la rue ou en situation socioéconomique précaire). Le programme leur donne l'occasion d'une expérience personnelle positive en jouant un rôle catalyseur sur le plan de l'estime de soi et de l'identité. Il leur permet également de créer, à partir de leur marginalité, des rapports d'un type nouveau avec une société qui souvent les a rejetés. Aujourd'hui, Cirque du Monde est réalisé en collaboration avec de nombreux partenaires spécialisés dans l'intervention auprès des jeunes en difficulté et avec des organismes de coopération internationale, dont Pueblito, Oxfam-Québec, Oxfam-Canada et Oxfam in Australia.

3.9. Association mondiale des radiodiffuseurs communautaires (AMARC) à Montréal

En 1983, un groupe de passionnés de la radio communautaire se réunit à Montréal. En 1986, à Vancouver, ce mouvement devient l'Association mondiale des radiodiffuseurs communautaires (AMARC). En 1988, à Managua, au Nicaragua, l'AMARC devint officiellement une ONG. Aujourd'hui, cette organisation, dont le siège social est à Montréal, regroupe plus de 3 000 membres dans 117 pays. L'association souhaite établir des ententes entre les radiodiffuseurs communautaires afin de promouvoir les échanges, le droit à la communication et le progrès social.

Toutes ces radios, qu'elles s'appellent radios communautaires, rurales, coopératives, participatives, libres, alternatives, populaires ou éducatives, ont pour objectif de faire participer la population et de donner la parole aux opprimés. Elles encouragent la variété culturelle et luttent contre le conformisme commercial. C'est une façon de démocratiser la radio.

L'AMARC est l'instigatrice du projet Moebius ou Planeta Radio qui a débuté en Amérique latine et dans les Caraïbes en 1999. Il s'agissait de faire converger Internet et la radio traditionnelle. Le concept du projet est original et permet aux radios communautaires de déposer des données sous forme de programmation ou d'information sur un site Internet. Tous les renseignements contenus dans les fichiers sont accessibles aux internautes et aux radios communautaires locales. C'est ainsi que les émissions se trouvent enrichies des expériences des autres. Il s'agit en

fait d'une banque de données contenant de la musique et des nouvelles. Les radios peuvent y trouver des extraits de programmation, des clips audio, etc.

L'AMARC a aussi travaillé à convertir au numérique plusieurs documents contenus sur des casettes et des bobines magnétiques. La conversion à l'audionumérique est bien adaptée à la réalité des radios communautaires car plusieurs possèdent déjà des ordinateurs. De plus, le son numérique est de meilleure qualité et la mise sur pied d'un studio numérique est moins coûteuse qu'avec la manière traditionnelle. Pour mettre en œuvre ce projet, l'association a organisé une période de formation pour les radiodiffuseurs latino-américains qui souhaitaient adopter cette nouvelle façon de faire de la radio. Cette nouvelle initiative devrait s'étendre à l'Afrique sous peu.

Par le projet Moebius, l'AMARC s'est attaquée à un enjeu de taille, c'est-à-dire la diffusion et l'accès à l'information pour les pays les plus pauvres qui sont exclus des nouvelles technologies et du virage informatique. L'association a des partenaires dans les cinq continents. Elle reçoit son financement de plusieurs organismes, dont l'ACDI, Oxfam UK, Swedish International Development Agency, la Fondation Ford, la Fondation Rockfeller, Global Fund for Women et plusieurs autres.

3.10. Alternatives

Alternatives est une organisation québécoise de solidarité internationale. Son principal objectif est de tisser des liens entre le Nord et le Sud par un partenariat dans lequel la coopération et le partage d'expériences est au centre des préoccupations. Plus précisément, elle travaille à faire respecter les droits économiques et sociaux dans les communautés marquées par la pauvreté et par des conditions de vie difficiles. Comme son nom l'indique, Alternatives est continuellement à la recherche de solutions novatrices pour assurer le développement durable des communautés.

Alternatives travaille dans 35 pays aux quatre coins du globe et elle a pour partenaires des syndicats, des groupes de défense des droits humains, des groupes de femmes, de personnes sans emploi, etc. Cette organisation contribue à établir des réseaux reliant les partenaires du Nord et ceux du Sud. Elle a été particulièrement active dans le cadre du dernier forum social mondial à Porto Alegre (2002).

Alternatives agit aussi au niveau local en faisant des pressions afin que le gouvernement adopte des politiques de développement qui correspondent à sa mission. Elle participe parfois à l'accueil des immigrants et se penche sur certaines problématiques sociales qui affectent les communautés du Québec. Pour les jeunes Québécois qui désirent vivre le quotidien des collectivités du Sud et qui sont intéressés par les enjeux liés au développement, Alternatives organise des stages. Finalement, cette organisation publie un journal dix fois par année.

Environ 50 % des revenus d'Alternatives proviennent des gouvernements (de l'ACDI notamment). Le reste du financement est assuré par les adhérents et par les groupes qui collaborent avec l'organisme. Alternatives compte plus de 500 membres.

3.11. Le « Frigovert » de Greenpeace Europe au Québec

On connaît les CFC pour les émissions de gaz à effet de serre qu'ils produisent, menaçant ainsi la couche d'ozone. Or, les CFC se retrouvent dans la plupart des systèmes de réfrigération et dans les aérosols. Greenpeace Europe a eu gain de cause en obtenant une réglementation pour que cette production soit abandonnée dans les pays industrialisés. Première victoire sans doute, mais fragilisée par le fait que dans les pays du Sud aucune réglementation n'existe à cet égard. On peut donc facilement imaginer que la production ne s'est pas arrêtée pour autant, puisque de nouveaux marchés de grande envergure au Sud sont en voie de s'ouvrir. Greenpeace a donc travaillé dès 1992 à développer une technologie alternative pour la réfrigération domestique : le « Frigovert ». Inventé par un scientifique allemand, ce frigo fonctionne avec du gaz à briquet tout en offrant les mêmes capacités que les appareils traditionnels. Le marché européen est désormais couvert par le « Frigovert ». Mais la bataille demeure engagée pour l'Amérique du Nord : Greenpeace à Montréal a sollicité des gens d'affaires – dont le Fonds de solidarité de la FTQ – et le gouvernement du Québec pour assurer son implantation au Québec et sur les grands marchés de l'Amérique latine, voire de l'Asie (la Chine et l'Inde) (Fabien Deglise, *Le Devoir*, 13 et 14 septembre 1997).

3.12. Développement international Desjardins : le soutien au développement de réseaux d'épargne et de crédit dans le Sud

Développement international Desjardins (DID) est présent dans 33 pays. Il compte près de 300 employés dont une centaine au Québec, 35 Québécois en poste dans ces pays et 175 employés locaux (*Le Devoir,* 29 et 30 janvier 2000). L'enjeu majeur pour DID réside dans la coopération financière. Il mise donc sur la coopération internationale décentralisée dans son domaine.

- Ainsi, avec des caisses villageoises au Mali, le réseau Nyèsigiso, un réseau de 46 caisses villageoises, des coopératives d'épargne et de crédit rejoignant près de 70 000 membres, favorise le développement de la petite entreprise, particulièrement en direction des femmes (petit commerce).
- Au Vietnam, la microfinance devient accessible aux populations locales par l'entremise d'un réseau, le People Credit Fund, qui regroupe 971 coopératives comptant plus de 700 000 membres.
- En Uruguay, le réseau COFAC (Cooperativa financiera de ahorro y crédito) rejoint près de 200 000 membres dans 35 coopératives.

Ce sont là des initiatives récentes, nées à la fin des années 1990, dans lesquelles DID s'est investi avec son expertise d'économie sociale dans le domaine de l'épargne et du crédit.

4. Économie sociale et solidarité internationale : l'économie sociale, un concept fédérateur

Les expériences que nous avons observées depuis une dizaine d'années et les études de cas que nous avons menées révèlent une économie sociale, enfin sortie de son éclipse de plusieurs décennies. Elles montrent un **potentiel de développement de nouvelles formes de régulation démocratique, d'identité et d'utilité sociale**. Plutôt qu'un nouveau mode de gestion sociale de la pauvreté, elles apportent une réponse inédite à des besoins sociaux (emploi, santé, éducation, protection de l'environnement...) lesquels se conjuguent avec le développement d'une vie démocratique locale dans les collectivités.

De plus, comme le suggère Fall pour l'Afrique, le concept d'économie sociale peut s'avérer **fédérateur de nombreuses initiatives** issues de l'économie populaire, de mouvements associatifs, de syndicats, d'ONG, d'Églises, etc., mais qui évoluent ou évoluaient jusqu'à maintenant en rangs dispersés (Fall, 2001). Fédérateur aussi, ce concept, par son **approche transversale** (par-delà les secteurs, regroupement sur une base territoriale commune), par son caractère **inclusif** (des initiatives bien organisées sous forme de mutuelles, d'associations ou de coopératives mais aussi des initiatives plus informelles). Fédérateur également par le **projet d'économie politique** dont il est porteur, c'est-à-dire une démocratisation du développement et une redistribution de la richesse produite. Pour ce qui est du Québec, le projet du GESQ actuellement à l'étude, dans la foulée de la Rencontre internationale d'octobre 2001 à Québec qu'il a organisé, participe sans doute de cette hypothèse d'une économie sociale fédérative regroupant toutes les têtes de réseaux des organisations et entreprises qui ont développé elles-mêmes un volet international ou qui ont une mission de coopération internationale, comme c'est le cas des OCI regroupées au sein de l'AQOCI. À cet effet, le GESQ veut continuer de soutenir le réseau international de ces initiatives dans une perspective Nord-Sud (soutien à la tenue de la 3e rencontre internationale à Dakar en 2005, ...).

Ce premier inventaire de l'économie sociale québécoise investie dans la coopération au développement et les monographies que nous avons réalisées permettent de faire une première réflexion transversale sur l'apport spécifique de ce « secteur » et sur l'horizon possible de ces initiatives. Au Québec comme à l'échelle internationale, en dépit des différentes utilisations et peut-être grâce à cette diversité de sens et de pratiques, et bien qu'il soit né dans l'Europe du XIXe siècle, le concept d'économie sociale nous semble approprié aujourd'hui tant pour le Sud que pour le Nord. Pourquoi ?

Si l'on veut bien accepter la proposition qui précède comme un premier éclairage, le redéploiement aujourd'hui de l'économie sociale pourrait s'expliquer en partie par de **nouvelles demandes sociales** qui sont apparues, traduisant des besoins qui ne sont pas ou ne semblent plus être satisfaits de manière suffisante par le marché ou par l'intervention publique (Lipietz, 2001 ; Defourny, Favreau et Laville, 1998). Si l'économie sociale avait été au XIXe siècle une réponse en même temps qu'une adaptation fonctionnelle à l'économie de marché, en ce début du XXIe siècle la nouvelle économie sociale est une réponse à l'incapacité commune

du marché et de l'État à assurer protection sociale et plein emploi sur les bases qui les avaient rendus possibles durant la période d'expansion (1945-1975). **Dans les pays du Sud**, où la crise structurelle a fait encore plus de ravages au sein des collectivités, l'**économie sociale** comme stratégie potentielle de redéploiement a alors peu à peu refait surface à la faveur d'une remontée de la société civile (Fall, 2000 ; Develtere, 1998).

La condition de nécessité n'est cependant pas suffisante pour fournir une explication valable. **La vie associative**, se prolongeant pour partie en développement coopératif ou mutualiste, a été le **creuset** d'un renouvellement de l'économie sociale au Sud comme au Nord. Le concept d'économie sociale offre en effet un **potentiel fédérateur** par son projet d'économie politique, c'est-à-dire un développement solidaire à l'échelle des sociétés. Mais par quelles voies y arriver ? Quels sont les contours actuels de ce potentiel fédérateur ?

5. La coopération au développement : les nouveaux partenariats Nord-Sud

Pour l'ensemble de cet ouvrage, nous avons formulé une proposition centrale : 1) les ONG et les initiatives d'économie sociale et solidaire sont à l'intersection de la relation entre les communautés locales et le développement, de la relation entre l'« économique » et le « social », de la relation entre l'État et la société civile et de la relation Nord-Sud (Chesneaux, 1992, p. 199) ; 2) la crise a libéré un espace inédit d'innovation à la lisière du social et de l'économique ; 3) l'économie sociale et solidaire se situe dans une conjoncture générale de remontée du « projet démocratique » dans un certain nombre de pays du Sud et de relâchement du système international. À la condition d'élargir leurs partenariats, les ONG – et les initiatives d'économie sociale et solidaire et de développement local – peuvent occuper cet espace intermédiaire à l'intersection de la relation entre le « local » et le « global ». Mais comment ces initiatives peuvent-elles augmenter leur efficacité sociale et peser sur les politiques publiques ainsi que sur les organisations internationales ?

En premier lieu, l'expérience suggère non seulement de soutenir le développement local par la mise sur pied d'associations, de plans de crédit, d'entreprises coopératives et mutualistes, mais de multiplier **les partenariats Nord-Sud et les partenariats associations, ONG et gouvernements locaux (et PME lorsque c'est possible) dans la**

relance d'ensemble des collectivités, notamment par la mise en place de structures d'accompagnement du développement qui favorisent la multiactivité et de bases arrière pour les entreprises émergentes.

Il s'agit moins de penser en termes d'alliances dites tactiques et stratégiques, dans une visée liée surtout à la défense de droits et à l'action politique, que de penser en termes de logique de projets à différentes échelles (du local au global) et à partenaires multiples, toujours autour d'enjeux concrets : par exemple des jumelages entre syndicats, entre coopératives, entre associations du Nord et du Sud, mais aussi des jumelages entre municipalités (jumelages soutenus, voire suscités dans un premier temps par des groupes de la communauté), entre PME du Nord et entreprises en gestation au Sud, entre écoles du Nord et Sud, entre groupes de crédit du Nord et du Sud. Cela nécessite un **changement de perspective** : opérer des changements par l'activité économique, celle qui **combine productivité économique** des projets et **objectifs sociaux et éducatifs**, celle qui pense **accès au crédit et au marché**, commercialisation, gestion de stocks, etc., **et mobilisation des intéressés**. Dans cette perspective, les critères à prendre en compte dans le soutien à des projets de coopération et de solidarité internationales sont les suivants :

1) capacité à mobiliser les gens directement concernés autour d'activités économiques ;
2) inscription dans la durée avec des visées de développement plus que d'aide ;
3) innovation et expérimentation de nouvelles avenues économiques viables et concrètes ;
4) travail en réseau local, national et international ;
5) capacité à peser sur les politiques globales d'une région ou d'un pays ;
6) capacité à combiner l'association et l'entreprise.

5.1. Miser sur de nouveaux acteurs

Ces démarches partenariales n'avaient pas cours il y a une décennie ou deux, d'une part parce que la coopération au développement était alors principalement l'œuvre des États nationaux ou, à l'opposé, l'œuvre d'ONG dont les visées les branchaient quasi exclusivement sur la société civile,

c'est-à-dire sur des mouvements (associatif, syndical, de quartier...) et sur des objectifs sociaux, et qui négligeaient le fait que les initiatives économiques n'appartiennent pas en propre aux riches et aux détenteurs de capital. Verschave et Boisgallais (1994) parlent avec raison de **nouveaux acteurs de la coopération internationale** : des entreprises et des organisations professionnelles, des municipalités et des associations de solidarité internationale. Ce qui permet de disposer d'opérateurs variés qu'aucune des composantes à elle seule ne peut avoir : les services techniques de villes, des artisans et des agriculteurs, des industriels, les métiers de la santé, des services sociaux et de l'éducation, etc. Cette pluralité d'acteurs permet également de fournir un soutien polyvalent aux initiatives de développement local, tout autant dans ses dimensions **économiques** d'aide à la création d'entreprises et de partenariats industriels que **sociales** par le développement de services de proximité en matière de santé, d'éducation, de logement, de sécurité alimentaire, etc.

Les initiatives de l'économie sociale québécoise en coopération internationale ne sont pas en reste dans ce travail. Toutes les expériences relatées précédemment, on l'a vu, comportent à leur manière des interventions dans cette perspective. Elles le font dans plus d'une centaine de pays en utilisant différentes stratégies d'intervention :

1) stages d'échange et de solidarité dans les domaines de l'éducation, de la santé, de l'agriculture ou de l'environnement, notamment avec des jeunes ;
2) envoi de coopérants expérimentés sur des projets de deux à trois ans ;
3) éducation du public et campagnes de solidarité portant sur des objectifs ciblés comme l'exploitation des enfants par des entreprises multinationales (Nike) par exemple ;
4) jumelages favorisant des échanges techniques ou culturels entre écoles, organisations coopératives et communautaires, municipalités, etc. ;
5) soutien financier à des projets de développement ;
6) contribution à la mise en réseau à l'échelle internationale.

6. Le financement international du développement local et de l'économie sociale et solidaire

L'expérience actuelle suggère également la mise en place par l'économie sociale, soutenue en cela par les pouvoirs publics, **d'un véritable système international de financement du développement local et de l'économie sociale**[14]. Dans le prolongement de cet objectif, l'utilisation des fonds de retraite des travailleurs au Nord comme au Sud doit être repensée de fond en comble[15]. Pour en arriver là, des organisations d'économie sociale investies dans le financement d'entreprises ont ouvert la route. C'est le cas de la Société d'investissement et de développement international (SIDI) et de cette famille de sociétés que sont RAFAD en Suisse, SCOD aux Pays-Bas et BANCOSOL en Bolivie.

7. Peser sur les politiques publiques et miser sur les organisations sociales internationales

Il faut peser sur les politiques publiques pour qu'elles sortent d'une intervention **où la logique d'urgence et de ciblage** prévaut comme logique principale et qu'elles s'engagent plus avant dans une **logique transversale** de développement, donc dans une perspective où la première logique est subordonnée à la seconde et non l'inverse. À ce propos, il faut rappeler que le rôle d'un État ne consiste pas qu'à gérer le service public et des programmes sociaux destinés à des populations cibles. L'État doit aussi diriger pour être producteur d'avenir en participant activement à la redéfinition des objectifs du développement.

À cet effet le travail des grandes organisations syndicales québécoises est stimulant. La FTQ par exemple, présente à la Confédération internationale des syndicats libres (CISL), participe activement depuis plus de

---

14. Proposition avancée par Holzer et Lenoir (1989) et reprise par Vigier (1995) à partir de l'expérience française de la Société d'investissement et de développement international (SIDI) qui soutient des projets économiques au Sud par l'intermédiaire de fonds locaux d'investissement.

15. Par exemple, au Chili, une étude a mis en évidence que si 5 % seulement des fonds accumulés dans les *Administradoras de Fondos de Pensiones* (AFP) étaient consacrés à des projets d'économie populaire, sociale et solidaire, les fonds ainsi dégagés équivaudraient à 300 millions de dollars, dépassant ainsi les financements obtenus auprès de la coopération internationale (*Que financiamento ? Para que desarollo de la economia popular ?* Séminaire organisé par différentes fondations, dont la Fondation pour le Progrès de l'Homme, en avril 1990 à Santiago. Compte rendu publié dans un numéro de *Croissance des jeunes nations*).

La Société d'investissement et de développement international (SIDI) : la mobilisation de l'épargne du Nord pour créer des entreprises au Sud

La SIDI a été créée en 1983 par le cousin français de Développement et Paix, le Comité catholique contre la faim et pour le développement (CCFD) pour prolonger son travail de coopération au développement dans les pays du Sud par le biais d'un soutien financier à des entreprises du Sud. Ses ressources proviennent d'un fonds commun de placement dans lequel les détenteurs de parts acceptent de limiter leurs intérêts au taux d'inflation. Les revenus en surplus du taux d'inflation sont versés à la SIDI et à ses sociétés de financement local (présentes dans les pays du Sud où la SIDI investit). En moins de dix ans, la SIDI a favorisé directement la création de 800 entreprises (totalisant 7 000 emplois). Au départ, la SIDI a été créée avec un capital de démarrage ne dépassant pas 100 000 $ (apports initiaux de communautés religieuses). Dix ans plus tard (1994), le capital approche les 60 $ millions, grâce en grande partie au réseau du CCFD qui en fait la promotion en distinguant bien auprès de sa clientèle, cela va sans dire, la part du don (aide au développement) de la part de placements financiers solidaires. Mission : « promouvoir la justice sociale dans les régions pauvres du monde par le partenariat à travers un développement solidaire qui intègre à la fois croissance économique et valorisation des ressources culturelles et humaines ». De façon opérationnelle : financement de projets de petite et de

dix ans à l'organisation des conférences syndicales de la francophonie qui se tient à tous les deux ans depuis 1989. Présente dans 13 pays d'Afrique par cette porte d'entrée, la FTQ offre des activités de formation de leaders syndicaux favorisant l'apprentissage du syndicalisme en régime démocratique (autonomie vis-à-vis des partis en place, organisation de la vie syndicale à la base). Ce faisant, la FTQ avec ces syndicats a été amenée à intervenir pour encourager la mise sur pied d'organisations économiques populaires... tout en travaillant à peser sur les politiques publiques des États africains par l'intermédiaire de la francophonie syndicale qui tient toujours ces rencontres avant le sommet des chefs d'État (émergence de législations du travail, par exemple)[16].

16. Voir à ce propos le reportage dans le journal *La Presse* du 16 février 2002 sur l'expérience de la FTQ au Mali.

moyenne envergure, engagement par investissement sur cinq ans, soutien à la mise sur pied de partenariats locaux de développement par l'intermédiaire des sociétés locales d'investissement.

La SIDI pratique le petit prêt au démarrage et l'accompagnement, puis la prise de participation de manière à assurer la pérennisation de l'entreprise. Par son action, « elle montre qu'il est possible d'utiliser les chemins de la finance et de l'investissement pour aider les plus petits ». Elle n'est pas seule. Tout un courant participe de cette famille d'initiatives : 1) la Grameen Bank au Bangladesh, une banque qui pratique à grande échelle le microcrédit ; RAFAD, une fondation suisse qui est un fonds de garanties proposant des cautions à des porteurs de projets au Sud pour qu'ils obtiennent le crédit nécessaire d'une institution financière locale ; la SCOD aux Pays-Bas, une société coopérative qui mobilise des moyens financiers pour des projets de développement au Sud ; Banco del desarrollo au Chili qui dispose d'un capital d'origine de syndicats chrétiens allemands (devenu un fonds de dotation) et qui privilégie la PME et les coopératives ; BANCOSOL, une banque solidaire bolivienne qui pratique le petit prêt et qui a été fondée en 1992 à partir de capitaux suisses, américains et canadiens (la Calmeadow Foundation).

J.-P. Vigier,
Finances et solidarité, votre épargne pour le développement,
Paris, Syros, 1995.

À l'échelle internationale, dans le prolongement de ce que font des syndicats, il faut miser sur des organisations internationales dont les perspectives se situent dans la mouvance des dynamiques nouvelles de coopération. À cet effet, le PNUD, l'UNESCO et le BIT offrent des portes d'entrée d'information, d'échange, de recherche, de débat et finalement de soutien à des projets locaux dans différentes régions du monde. Certains programmes d'intervention, comme le programme STEP (Stratégies et techniques de lutte contre l'exclusion sociale et la pauvreté) du Bureau international du travail, en sont de bons exemples.

Le programme STEP (Stratégies et techniques de lutte contre l'exclusion sociale et la pauvreté) : la présence de l'économie sociale au Bureau international du travail

Le programme STEP du BIT traduit bien les interventions qui tentent, sur le plan institutionnel, de renouveler la coopération au développement dans le monde. Né en 1998 pour assurer un suivi au Sommet mondial pour le développement social de Copenhague (1995) et à la Conférence internationale sur l'économie sociale d'Ostende (1997). STEP a été soutenu par le gouvernement belge pour plus de 8 millions de dollars sur cinq ans, soit de 1998 à 2002 (30 millions de dollars avec l'apport d'autres donateurs). Le programme STEP est dirigé par un ingénieur et docteur en économie du développement, Christian Jacquier, qui a été responsable de 1990 à 1997 du département de promotion et de développement des coopératives. STEP est un programme mondial de soutien à l'économie sociale avec une équipe d'une vingtaine d'intervenants (début 2000) répartis dans différentes régions du monde. Diagnostic de situation : la pauvreté et l'exclusion sociale, un phénomène mondial. Une perspective : combiner croissance économique, justice et cohésion sociale en misant sur la responsabilité fondamentale des États mais aussi sur l'économie sociale. Objectifs : 1) capitaliser l'expérience acquise et les meilleures pratiques de développement de l'économie sociale dans le monde ; 2) développer des outils méthodologiques adaptés aux besoins locaux ; 3) diffuser à grande échelle ces outils et développer des compétences locales en la matière ; 4) animer un réseau international associant l'ensemble des acteurs de l'économie sociale. Institutions cibles : coopératives, mutuelles et associations. Groupes cibles : populations victimes de la pauvreté et de l'exclusion désireuses de s'organiser en ce sens. Pour mieux réaliser son travail STEP s'est associé une équipe de chercheurs de différents pays, le Groupe de recherche sur l'économie sociale et la société civile coordonné par l'Université de Liège.

STEP (1997),
Document de programme international (1998-2002),
décembre 1997, BIT, Genève.

Ces propositions apparaîtront bien modestes. Mais nous raisonnons ici à l'intérieur d'un minimum rassembleur, d'un point de départ qui mise sur une solidarité internationale concrète, c'est-à-dire autour d'enjeux précis, à la fois sur le plan local et sur le plan mondial. Modeste, mais se démarquant du travail de coopération et de solidarité des deux grandes options classiques, la grande confrontation ou l'approche caritative. Par la positive, avançons l'idée que ce travail s'inscrit comme contribution à la réalisation des quatre contrats mondiaux que présente le Groupe de Lisbonne (1995, p. 204) :

1) le contrat des besoins de base, soit le travail de suppression des inégalités ;
2) le contrat culturel, soit l'action qui favorise le dialogue entre les cultures ;
3) le contrat de la démocratie, soit la mise en œuvre de régulations politiques nouvelles à l'échelle mondiale ;
4) le contrat de la Terre, soit l'intervention pour un développement durable.

7.1. L'économie sociale québécoise, une composante de l'« autre mondialisation » ?

Les grands enjeux de la période actuelle sont la pauvreté, l'environnement et la non-régulation de la mondialisation. En d'autres termes, cet enjeu demande que l'on s'attaque en premier lieu à la **mutation de l'emploi, du travail et de la protection sociale**. L'économie sociale et solidaire, par des mutuelles ou par des entreprises collectives créées dans tous les secteurs d'activité où elle peut trouver une niche, crée de l'emploi, favorise la coopération dans le travail et introduit là où elle est présente des mesures de protection sociale.

L'économie sociale et solidaire s'investit également dans la protection **de l'environnement** par l'intermédiaire de certaines initiatives économiques, par exemple de commerce équitable, ou par le développement d'entreprises dans le secteur de la récupération et du recyclage. Finalement, **la mondialisation** en cours appelle aussi **de nouvelles formes de régulation**, telles des nouvelles gouvernances locales, des politiques pour réglementer à nouveau les échanges financiers au niveau international (taxe Tobin...), des nouvelles formes d'échange sur le plan commercial (commerce équitable).

En s'emparant de ces enjeux, l'économie sociale et solidaire participe *de facto* d'une « autre mondialisation ». À cet égard, elle a des lettres de créance ici et là dans différents secteurs de l'économie. Elle n'est pas une économie pour les pauvres, tout en disposant d'aptitudes particulières pour les regrouper et soutenir leur organisation. Elle est créatrice d'emplois, de lien social, d'espaces démocratiques par son mode d'organisation socioéconomique, entrepreneurial et associatif (Rouillé d'Orfeuil, 2002). L'économie sociale et solidaire, par-delà ses dispositifs organisationnels spécifiques (mutuelles, associations et coopératives), est souvent soutenue par des mouvements sociaux en amont et en aval et s'inscrit dans une vision du développement qui est solidaire et plurielle. L'économie sociale et solidaire dispose d'un financement propre : la mobilisation de capital à l'échelle locale, régionale, nationale et internationale pour la soutenir est un nerf de la guerre (caisses d'épargne et de crédit, fonds de garantie de prêts, placements éthiques, microcrédit...). L'économie sociale et solidaire à l'échelle planétaire s'inscrit dans un indispensable réseautage d'ONGD, de mouvements et d'organisations et dans d'aussi indispensables démarches partenariales avec les pouvoirs publics et des institutions internationales. Cela suppose cependant la réalisation constante de quelques **conditions générales** pour exercer une fonction de **levier** de changement et de développement.

D'abord, l'inscription plus explicite de ses actions dans la montée d'une société civile mondiale et d'un nouveau contrat social. Par exemple, il faut travailler simultanément à :

1) la mise sur pied d'un financement de proximité (local), obtenir une politique budgétaire conséquente (au niveau national) **et** revendiquer une plus grande maîtrise des flux financiers et un financement public à long terme du développement (au niveau mondial) ;
2) l'animation (locale) de bassins d'emploi, la demande d'une politique (nationale) de l'emploi où la réduction du temps de travail est importante **et**, au niveau mondial, la demande d'une clause sociale (pour les droits fondamentaux des salariés) ;
3) la stimulation de partenariats dans le développement local **et** la définition de politiques prioritaires d'investissement dans la formation de la main-d'œuvre, dans la recherche, etc., aux niveaux

national et mondial. Ces propositions relèvent tout à la fois du possible et du souhaitable, mais dépendent pour l'essentiel de la capacité des différents acteurs à se mobiliser[17].

Ensuite, une volonté politique plus affirmée des pouvoirs publics et des ONG d'envergure internationale en faveur de l'économie sociale et solidaire et de la maîtrise des forces du marché. Par exemple, en favorisant une taxation sur les transactions financières de court terme pour pénaliser les jeux purement spéculatifs (idée avancée par le Prix Nobel James Tobin). Ou, plus globalement, en établissant des règles prudentielles pour faciliter le contrôle des risques (surveillance et prévention par des organismes publics).

Enfin, troisième condition, une plus grande complicité des porteurs de projets, au Nord comme au Sud, qui ont en commun : a) un adversaire, la mondialisation modelée sur le néolibéralisme ; b) un objectif, la réponse à des problèmes économiques et sociaux qui, au Nord comme au Sud, sont par nature apparentés. En ce sens ne voit-on pas nombre d'expériences du Sud inspirer le Nord ? Les tontines africaines, le crédit rural à l'indienne (la Grameen Bank) ou les cuisines collectives latino-américaines constituent autant d'exemples récents de cette tendance.

Pour certains, le pessimisme peut prévaloir : que sont vraiment ces pratiques d'économie sociale, même propulsées par des mouvements sociaux ? Leur impact n'est-il pas relativement négligeable étant donné les blocages structurels comme la dette internationale ou des régimes politiques autoritaires toujours en place en maints endroits ? Les conditions mentionnées plus haut ne sont-elles pas des vœux pieux ? C'est une erreur de perspective de poser ainsi le problème. Le travail de soutien à des initiatives de cet ordre doit être évalué comme **une action de développement au long cours**. S'il peut y avoir échec relatif à court terme, on peut cependant parler de réussite à long terme en ce sens que des portions significatives des couches populaires entrent dans une dynamique de transformation de leurs conditions et de leur pouvoir social :

> *[...] like the War on Poverty [...] although community development may have failed in the short run, it actually was successful in the long run [...]. It was the beginning of political and economic claims*

17. Voir à ce propos l'article « Que faire et à quel niveau ? », *Alternatives Économiques*, n° 138, juin 1996, p. 37.

> *by rural people and the lower classes [...] with the result that the welfare of the lower classes has become a permanent part of the political and economic agenda* (Voth, 1989, p. 299).

Face à la dimension macrosociale et mondiale de la pauvreté, les pratiques dont nous avons parlé jusqu'à maintenant peuvent sembler insignifiantes ; face à la puissance des pouvoirs en place, l'autonomie d'intervention de ces initiatives peut avoir l'apparence d'une absence de pouvoir ; face à la solidité apparente des projets étatiques, l'innovation et l'expérimentation peuvent présenter un visage trop provisoire.

À partir de l'expérience sur le terrain et des bilans qui en découlent, on peut cependant affirmer que les dirigeants des mouvements (coopératifs, de femmes, associatifs, etc.) travaillent de plus en plus au regroupement des communautés locales en fédérations, tentent d'opérer des jonctions à l'échelle nationale, font émerger des réseaux nationaux et développent des mises en commun et des concertations avec des organismes de coopération internationale (OCI) des pays du Nord, **lesquelles se répercutent de plus en plus jusqu'à l'ONU**. Nombre de ces initiatives, comme on l'a vu, s'inscrivent dans des réseaux internationaux. L'état actuel des forces et des mobilisations en cours ne peut être sous-estimé ni sur le plan politique, ni sur le plan économique. À ce chapitre, comme nous l'avons vu, **le défi est de multiplier les échelles d'intervention** (locale, régionale et fédérative, nationale et internationale) **et de savoir changer d'échelle d'action** en passant du micro, c'est-à-dire de la gouvernance locale, au macro pour peser sur les politiques globales.

CONCLUSION

DE L'ÉCONOMIE SOCIALE, DU DÉVELOPPEMENT ET DE LA MONDIALISATION ÉQUITABLE

Il y a certaines choses que je ne referais pas si je devais recommencer. L'une d'elles est l'abolition du gouvernement local et l'autre est le démantèlement des coopératives. Nous étions impatients et ignorants.

Julius Nyerere, ex-président de la Tanzanie (1984)

1. Problèmes sociaux, lutte contre la pauvreté et travail dans la société d'aujourd'hui : le droit au premier développement

Si l'on veut comprendre la société d'aujourd'hui et le nouveau souffle de la mondialisation, la néolibérale comme celle qui se veut sociale et équitable, il faut éviter de faire une analyse qui se limite à la mondialisation telle que vécue par les 15 ou 20 pays les plus riches de la planète. Car comment comprendre alors le 11 septembre ? En d'autres termes, comment répondre à la question américaine posée si naïvement : pourquoi nous haïssent-ils à ce point ? La perspective Nord-Sud a donc toute son importance. Mais cette perspective a aussi besoin de se renouveler, parce que la polarisation Est-Ouest n'existe plus et que nous sommes sortis de la

période tiers-mondiste remplie quasi automatiquement de bonnes causes (soutien aux résistances populaires ici ou là, soutien aux mouvements de libération nationale…).

La revue *Esprit* parle en effet d'une nouvelle question Nord-Sud (Lévy, 2000) et ce n'est pas un hasard. Comme nous l'avons vu, il y a la globalisation financière (2 000 milliards de dollars sont l'objet de transactions journalières, alors qu'il n'y en a que quelques dizaines pour les échanges commerciaux) ; il y a la finance plutôt que la firme au poste de commande ; il y a la force des multinationales (Nike…) ; il y a la montée d'une industrie culturelle internationale ; il y a l'information mondialisée par Internet et la retransmission par satellite (CNN). Bref, un capitalisme financier international en pleine effervescence et libéré, en grande partie, des contrôles existant dans la période antérieure.

Mais nous avons soumis une seconde proposition au débat : la mondialisation néolibérale des années 1990 n'est pas un ensemble unique de processus. À côté, et même souvent contre la mondialisation néolibérale, se déploie un autre ensemble fait d'initiatives qui, sans constituer une force socioéconomique et sociopolitique mondiale, ont dépassé le stade des démarches exclusivement locales pour s'inscrire dans une mondialisation autre qui se veut sociale et équitable. Pour faire court, il existe des contre-tendances dont certaines sont axées plutôt sur la résistance politique et d'autres plutôt sur la construction de voies alternatives. L'économie sociale et le développement local participent de cette stratégie de développement.

Au premier chef, la question de la pauvreté examinée par la lunette du travail nous apparaît déterminante : la réapparition du chômage de masse dans les pays développés et la montée en puissance de l'économie informelle dans les pays du Sud ont mobilisé les énergies de nombreux mouvements sociaux et introduit de nouvelles politiques publiques dans certains pays et dans certaines institutions internationales. Ce qui explique en bonne partie la sortie de l'économie sociale de son éclipse et son renouvellement théorique et pratique autour des notions d'économie populaire, sociale et solidaire.

Mais, dans les pays du Nord, la théorie de la régulation, fort pertinente pour comprendre les problèmes actuels de ces pays, peine à comprendre le travail et le développement en dehors de sa propre région. Sa capacité analytique pour les pays riches semble pouvoir cependant servir pour les pays émergents mais son approche trop strictement économique,

revers de son insistance sur l'autonomie du politique, l'empêche de prendre suffisamment en compte les institutions et la dimension sociale et politique[1]. Or, c'est très précisément ce qu'il est nécessaire de prendre systématiquement en compte dans la mesure même où le facteur travail et l'économie sont d'une quasi-nature différente dans les pays inscrits dans des processus d'exclusion, cas d'une grande partie de l'Afrique et d'une partie de l'Asie et de l'Amérique latine. Qu'est-ce à dire ?

En premier lieu, contrairement à ce qui se passe dans les pays du Nord, la très grande majorité de la population active de ces pays travaille à son compte. En second lieu, elle travaille dans un secteur dit non structuré par rapport à l'économie nationale ou à l'économie-monde. De plus, l'économie domestique y réalise un travail essentiel, manifestement peu reconnu. Autre différence : le travail sert principalement à assurer la survie des familles, d'où la quasi-absence de pratique et de visée de patrimoine dans les ménages, notion bien intégrée socialement et économiquement dans les pays du Nord (les régimes de retraite).

Dans cet univers de travail, la précarité est forte et l'avenir imprévisible. Globalement, 75 % des gens de la majorité des pays du Sud vivent de cette façon, alors que dans les pays du Nord les pourcentages s'inversent (25 % au plus). La lutte contre la pauvreté comme thématique, dont toutes les institutions internationales se sont emparées depuis quelques années, n'a vraiment pas la même signification si l'on est au Nord ou au Sud. Telle est la raison première qui nous a fait insister, sous l'angle de la théorie du développement, sur le **premier développement** et sur la pertinence de l'économie sociale et solidaire en la matière.

Cela étant dit, on peut néanmoins tirer quelques conclusions pour le Sud de l'expérience du Nord dans la lutte contre la pauvreté et surtout dans la conquête du **droit au développement** :

1. Le développement du Nord a eu très précisément pour première assise une économie de rez-de-chaussée.
2. Cette économie de rez-de-chaussée s'est, pour partie, transformée en économie sociale en devenant un sous-ensemble du marché (les coopératives) et un sous-ensemble de l'État social (les mutuelles),

1. Voir à ce propos le n° 5 de l'*Année de la régulation* 2001-2002, Association recherche et régulation, Presses de Sciences Po, 2001.

ce qui a constitué une pièce importante d'une économie qui n'est pas complètement soumise aux lois du marché et d'un État social régulant un certain nombre de services collectifs.

3. La dynamique créée par cette économie sociale instituée a historiquement été une dynamique de lutte pour produire des biens et services ***autrement***, en s'associant et en conquérant des marchés qui étaient ou auraient été occupés par l'économie marchande.
4. Les conflits sociaux du travail grâce à l'existence du syndicalisme ont été décisifs pour l'amélioration des conditions de vie des populations.
5. La mobilisation politique pour des États démocratiques et des régulations étatiques, c'est-à-dire la création de nouvelles institutions, a également été déterminante.

Voilà pourquoi, aujourd'hui, le droit au développement passe donc **simultanément**, d'une part, par le soutien au premier développement en valorisant les logiques de développement endogène et intégré ainsi que l'organisation de fonds internationaux dédiés à ce premier développement et, d'autre part, par la revendication, entre autres, de l'annulation de la dette de ces pays et des mécanismes de contrôle des capitaux.

2. L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE, LE DÉVELOPPEMENT LOCAL ET LA DÉMOCRATISATION DU DÉVELOPPEMENT

L'économie sociale et solidaire et le développement local, concrètement, sont des mobilisations sociales autour de trois éléments : 1) un travail de mise en réseau ; 2) des décisions stratégiques à prendre (le changement social passe par où et par quoi ?) ; 3) des politiques publiques à construire (Pecqueur, 2000). Bref, un travail de construction de la démocratie qui emprunte certes « de petites routes » pour reprendre l'expression des regroupements villageois maliens (Konaté *et al.*, 1999), mais qui est un travail indispensable pour asseoir le développement d'une région, d'un pays, d'un continent.

Pourquoi ces petites routes sont-elles si importantes ? Parce que l'économie sociale et solidaire et le développement local, par-delà l'accompagnement des collectivités en difficulté pour régler leurs problèmes, nous amènent sur le terrain de la gouvernance, de l'aménagement des territoires et de la création de richesses, c'est-à-dire du développement

d'entreprises (Lévesque *et al.*, 2001). Parce que l'économie sociale et solidaire et le développement local, par-delà la résistance de collectivités à la crise des États et donc à la crise de production de services collectifs, nous conduisent à une remise en question du rôle du marché, de l'État et de la société civile au Nord (Maréchal, 2000) comme au Sud (Sen, 2000). Parce que l'économie sociale et solidaire et le développement local, par-delà la réponse à des besoins, nous amènent à prendre en compte que ces besoins ne trouvent véritablement réponse que dans l'appui des mouvements sociaux pour créer un rapport de force permettant de faire déboucher les initiatives sur de nouvelles politiques publiques (Corragio, 1999). Parce que l'économie sociale et solidaire et le développement local, par-delà la réponse à des besoins, nous amènent à la nécessité de construire de nouvelles institutions pour assurer la pérennité des activités générées (Konaté *et al.*, 1999 ; Assogba, 2000).

3. L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE, LE DÉVELOPPEMENT LOCAL ET LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

L'économie sociale et solidaire et le développement local nous conduisent également sur le terrain, non plus de l'aide aux pays du tiers-monde et de la seule coopération technique, mais sur celui de la solidarité internationale. Tous les problèmes sont mondiaux et appellent des militants internationaux, disent plusieurs. Dans un sens oui ! Les porteurs de projets des initiatives très locales dont nous avons traité ont un volet international que les militants n'ignorent pas. D'où la multiplication actuelle des réseaux internationaux d'économie sociale et solidaire : celui de l'Alliance pour un monde pluriel et solidaire (1997) ; celui qui est né à Lima (1997), prolongé dans sa construction par Québec (2001) et demain par Dakar (2005) ; celui du pôle d'économie solidaire de Porto Alegre (2002). Ce ne sont pas les seuls.

Ces réseaux, dans le contexte de la montée d'une société civile internationale, sont éminemment précieux pour promouvoir à l'échelle internationale des valeurs de justice, de démocratie et de développement solidaire. Ils mettent en avant des préoccupations non marchandes, sont des instruments d'information et d'éducation indispensables et contribuent à alimenter en permanence le débat avec les États (surtout dans leurs relations internationales) et les institutions internationales sur les risques que l'avenir comporte et sur la nécessité de construire une mondialisation équitable. Mais nous ne sommes qu'au début de ce processus. Ce mou-

vement est jeune, très diversifié, sans doute trop dépendant de sources publiques, encore peu familier des rouages de l'économie et de la politique internationale, peu conscient de l'expérience des mouvements sociaux plus anciens. Il se berce aussi parfois de quelques fortes illusions, surtout lorsque les médias sont fortement présents (à Porto Alegre par exemple) et a tendance à reproduire, au sein même des réseaux, le statut que leur pays occupe sur la scène internationale.

Malgré cela, leur existence introduit du nouveau : dans les théories du développement, dans les formes de coopération internationale, dans les contenus qui alimentent la mobilisation sociale et politique. Dossier à suivre.

BIBLIOGRAPHIE

AGLIETTA, M. et S. MOATTI (2000). *Le FMI, de l'ordre monétaire aux désordres financiers*, Paris, Economica.

AGLIETTA, M. (1995). *Macro-économie financière*, Paris, La Découverte, « Repères ».

AMIN, S. (1970). *L'accumulation à l'échelle mondiale. Critique de la théorie du sous-développement*, Paris, Anthropos.

ANGULO VILLAREAL, N. (1999). *Organizacion social y empresa : expériencias de las Centrales de Comedores Populares de El Agustino y Sana Anita*, Lima, Ed. SEA.

ARCHAMBAULT, É. (1996). *Le secteur sans but lucratif*, Paris, Economica.

AROCENA, J. (1999). « Les approches latino-américaines du développement local », dans F. Debuyst et I. Yepez del Castillo (dir.), *Amérique latine. Espaces de pouvoir et d'identités collectives*, Paris, L'Harmattan, p. 39-64.

ASSOGBA, Y. (1991). « L'organisation communautaire avec des communautés locales en Afrique », dans L. Doucet et L. Favreau, *Théorie et pratiques d'organisation communautair*e, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, p. 389-414.

ASSOGBA, Y. (1997). « Mouvement paysan et développement du tiers-monde : le cas de l'Afrique francophone », dans J.-L. Klein *et al.* (dir.), *Au-delà du néolibéralisme, quel rôle pour les mouvements sociaux ?*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec.

ASSOGBA, Y. (1998). *Afrique noire : Démocratie, développement et mouvement associatif.* CRDC, cahier n° 13, série Recherche, Université du Québec à Hull.

ASSOGBA, Y. (2000). *Gouvernance, économie sociale et développement durable en Afrique*, CRDC, cahier n° 16, série Recherche, Université du Québec à Hull.

ATIM, C. (1999). « L'émergence d'un mouvement mutualiste au Sud », dans J. Defourny, P. Develtere et B. Fonteneau, *L'économie sociale au Nord et au Sud*, Éd. De Boeck Université, coll. Ouvertures économiques, Paris et Bruxelles, p. 83 à 104.

AZNAR, G., A. CAILLÉ, J.-L. LAVILLE *et al.* (1997). *Vers une économie plurielle*, Paris, Syros.

BADIE, B. et M.-C. SMOUTS (1999). *Le retournement du monde : Sociologie de la scène internationale*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques et Dalloz.

BAIROCH, P. (1997). *Victoires et déboires III (histoire économique et sociale du monde du XVIe siècle à nos jours)*, Paris, Gallimard.

BARRAT BROWN, M. et S. ADAM (1999). « Le commerce équitable dans les échanges Nord-Sud », dans J. Defourny, P. Develtere et B. Fonteneau (1999), *L'économie sociale au Nord et au Sud*, Paris et Bruxelles, Éd. De Boeck Université, coll. Ouvertures économiques, p. 105-123.

BARRIG, M. (1996). « Women, collective kitchens, and the crisis of the state in Peru », dans Friedmann, Abers et Autler, *Emergences, Women's Struggles for Livelihood in Latin America*, UCLA Latin American Center Publications, U. of California in Los Angeles, p. 11-27.

BARRIG, M. (1986). « Democratia emergente y movimiento de mujeres », dans E. Ballon (dir.), *Movimientos sociales y democratia : la fundacion de una nueva orden*, Lima, DESCO, p. 143-183.

BARTOLI, H. (1999). *Repenser le développement, en finir avec la pauvreté*, Paris, UNESCO / Economica.

BEAUDOIN, L. (1999). *Les pratiques d'insertion au Québec. Le processus d'institutionnalisation vu à partir de la monographie du Carrefour jeunesse emploi de l'Outaouais*, coll. Mémoire de maîtrise n°1, Chaire de recherche en développement communautaire, Université du Québec à Hull, Hull.

BÉLANGER, P.-R. et B. LÉVESQUE (1991). « La théorie de la régulation, du rapport salarial au rapport de consommation. Un point de vue sociologique », *Cahiers de recherche sociologique*, Département de sociologie, Montréal, UQAM, p. 19-61.

BELLEVILLE, P. (1987). « Un ensemble coopératif qui a passé le cap de la crise : Mondragon », *Économie et humanisme*, n° 296, juillet-août.

BENERIA, L. (1996). « The Foreign Debt Crisis and the Social Costs of Adjustment in Latin America », dans Friedmann, Abers et Autler, *Emergences, Women's Struggles for Livelihood in Latin America*, UCLA Latin American Center Publications, U. of California in Los Angeles, p. 11-27.

BENKO, G. et A. LIPIETZ (1992). *Les régions qui gagnent*, Paris, Presses universitaires de France.

BENKO, G. (1998). *La science régionale*. Paris, Presses universitaires de France, Que sais-je ?, n° 3355.

BENKO, G. et A. LIPIETZ (2000). *La richesse des régions*, Paris, Presses universitaires de France.

BESSIS, S. (1997). « Les nouveaux enjeux et les nouveaux acteurs des débats internationaux des années 1990 », *Tiers-Monde*, n° 151.

BIDET, É. (1997). *L'économie sociale*, Paris, Le Monde Éditions.

BIDET, É. (1999). « Économie sociale », Paris, *Encyclopédie des sciences sociales Universalis*.

BIT (1997). *Rapport du directeur général*, Genève, Bureau international du travail.

BIT (1998). *Rapport du directeur général*, Genève, Bureau international du travail.

BIT (1999). *Un travail décent. Rapport du directeur général*, Genève, Bureau international du travail.

BLONDET, C. (1991). *Las mujeres y el poder. Una historia de Villa el Salvador*, Lima, Instituto de Estudios Peruanos editiones, 196 p.

BOLI, J. et G.M. THOMAS (dir.) (1999). *Constructing World Culture : International Nongovernmental Organizations since 1875*, Stanford, Stanford University Press.

BOSSWELL, T. et D. STEVIS (1997). « Globalization and international labor organizing : A world-system perspective », *Work and Occupations*, vol. 24, n° 3, p. 288-308.

BOUCHER, J.-D. (1986). *Volontaires pour le tiers-monde*, Paris, Karthala.

BOUCHER, J.-L. (2001). *Changements sociaux, mouvements sociaux et modèle de développement*, Hull, Chaire de recherche en développement communautaire, Université du Québec à Hull.

BOUCHER, J.-L. et P. PAQUIET (1998). « Le développemement social urbain : quel développement ? », *Économie et Solidarités*, vol. 29, n° 2, p. 17-22.

BOULIANNE, M. (1998). *Le potentiel des jardins communautaires pour le développement des collectivités locales : éléments pour l'analyse de l'intervention au Mexique et au Québec*, Hull, Chaire de recherche en développement communautaire, Université de Québec à Hull.

BOULIANNE, M. et L. FAVREAU (2000). *Coopération Nord-Sud et économie sociale : l'expérience de l'ONG Plan Nagua (1969-2000)*, Hull, Chaire de recherche en développement communautaire, Université du Québec à Hull.

BOYD, M. (1992). « Les moments marquants de Développement et Paix », dans *Chemins de Solidarités. L'histoire de Développement et Paix*, Outremont, Novalis (Québec), p. 34-41.

BOYER, R. *et al.* (1997). *La mondialisation au-delà des mythes*, Paris, La Découverte.

BOYER, R. et Y. SAILLARD (dir.) (1995). *Théorie de la régulation. L'état des savoirs*, Paris, La Découverte.

BRAUDEL, F. (1985). *La dynamique du capitalisme*, Paris, Champs / Flammarion.

BUECHLER, S.M. (2000). *Social Movements in Advanced Capitalism : The Political Economy and Cultural Construction of Social Activism*, New York, Oxford University Press.

CAMERON, J. (2000). « Development Economics, the New Institutional Economics and NGOs », *Third World Quarterly*, vol. 21, n° 4, p. 627-635.

CARDOSO, F.-H. et E. FALETTO (1978). *Dépendance et développement en Amérique latine*, Paris, Presses universitaires de France.

CARDOSO, R. (1985). « Les cuisines communautaires et la participation des femmes », dans *Femmes et politiques alimentaires*. Séminaire international sur la place des femmes dans l'autosuffisance et les stratégies alimentaires, Paris, Éd. de l'ORSTOM, p. 619-639.

CASSEN, B. (2000a). « Dans l'ombre de Washington », *Le Monde diplomatique*, septembre, p. 18.

CASSEN, B. (2000b). « Doutes au Nord, exaspération au Sud », *Le Monde diplomatique*, septembre, p. 18-19.

CASTADENA, J.G. (1993). *L'utopie désarmée, l'Amérique latine après la guerre froide*, Paris, Grasset.

CASTEL, R. (1995). *Les métamorphoses de la question sociale*, Paris, Fayard.

CASTELLS, M. (1997). *The Power of Identity*, Oxford, Blackwell Publishers.

CASTELLS, M. (1998). *End of Millennium*, Oxford, Blackwell Publishers.

CASTELLS, M. (1999). *Fin du millénaire*, Paris, Fayard.

CHARTIER, D. et J.-P. DELÉAGE (1998). « The International Environmental NGOs : From the Revolutionary Alternative to the Pragmatism of Reform », *Environmental Politics*, vol. 7, n° 3, p. 26-41.

CHESNAIS, F. (1997). *La mondialisation du capital*, Paris, Syros.

CHESNEAUX, J. (1993). « Les ONG, ferment d'une société civile mondiale », Paris, *Transversales*, n° 24, nov.-déc.

CHRISTENSON, J.A. et J.W. ROBINSON (1989). *Community Development in Perspective*, Iowa, Iowa State University Press.

CIRIEC (2000). *Les entreprises et organisations du troisième système. Un enjeu stratégique pour l'emploi*, Liège, CIRIEC, Université de Liège.

CIRIEC Espagne (1997). *La Nueva Economia Social*, CIRIEC Espagna, Valence.

COLLOMBON, J.-M. et M. PARODI (1997). « L'économie solidaire a-t-elle besoin de l'économie sociale ? », *Recma*, n° 264, p. 60-69.

COLLOMBON, J.-M., L. MANOURY et M. PARODI (2000). « Le croisement du développement local et de l'économie solidaire à Fortaleza, *Économie et Solidarités*, vol. 31, n° 2.

COMEAU, Y., L. FAVREAU, B. LÉVESQUE et M. MENDELL (2001). *Emploi, Économie sociale et développement local : les nouvelles filières*, Presses de l'Université du Québec, Sainte-Foy.

COMÉLIAU, C. (1991). *Les relations Nord-Sud*, Paris, La Découverte, « Repères ».

COMMISSION ON GLOBAL GOVERNANCE (1995). *Our Global Neighborhood*, Oxford, Oxford University Press.

CONDAMINES, C. (1993). « Les immigrés, atouts du développement », *Le Monde diplomatique*, n° 477, décembre, p. 27-43.

CORRAGIO, J.-L. (1999). *Politica social y economia del trabajo*, Buenos Aires / Madrid, Universidad Nacional de General Sarmiento / Mino y Davila Editores.

CORSINO, D. (1998). « La part des ONG dans la coopération internationale », p. 35-60, dans Centre Tricontinental, *Les ONG : instruments du néo-libéralisme ou alternatives populaires ?*, Paris, L'Harmattan.

COTERA FRETEL, A. (2000). *Dialogo social para el desarrollo*, Lima, SEA.

CUENTAS, M. (1987). « Systema alternativo de comercialization y distribucion de alimentos », dans R. Haak et J. Diaz Albertini (dir.), *De Estrategias de vida en el sector urbano popular*, Lima, Fovida y Desco editores, p. 125-215.

D'ANDLAU, G. (1998). *L'action humanitaire*, Paris, Presses universitaires de France, Que sais-je ?, n° 3403.

DE GAULEJAC, V. et I. Taboada LEONETTI (1994). *La lutte des places*, Paris, Desclée de Brouwer / ÉPI.

DE TOCQUEVILLE, A. (1991). *De la démocratie en Amérique*, Paris, Gallimard.

DEBUYST, F. et I. YEPEZ del CASTILLO (dir.) (1999). *Amérique latine. Espaces de pouvoir et d'identités collectives*, Paris, L'Harmattan.

DEFOURNY, J., P. DEVELTERE, L. FAVREAU, J. JÜTTING et M. PARODI (2001). *L'économie sociale comme outil de lutte contre l'exclusion et la pauvreté*. Rapport de recherche (trois tomes), Programme STEP, Genève, Bureau international du travail.

DEFOURNY, J. et J.-L. MONZON CAMPOS (1992). *Économie sociale, entre économie capitaliste et économie publique*, Bruxelles, CIRIEC, De Boeck Université.

DEFOURNY, J., DEVELTERE, P. et B. FONTENEAU (1999). *L'économie sociale au Nord et au Sud*, Paris et Bruxelles, Éd. De Boeck Université, coll. Ouvertures économiques.

DEFOURNY, J., L. FAVREAU et J.-L. LAVILLE (1998). *Incertion y Nueva Economia social : Un balance internacional*, CIRIEC-Espana / Ministerio de Trabajo y Asuntos sociales (Direccion general de fomento de la economia social), Valence.

DEFOURNY, J., L. FAVREAU et J.-L. LAVILLE (1998). *Insertion et nouvelle économie sociale : un bilan international*, Paris, Desclée de Brouwer.

DEMAZIÈRE, C. (dir.) (2000). *Entreprises, développement économique et espace urbain*, Paris, Economica.

DEMIROVIC, A. (1998). « NGOs and Social Movements : A Study in Contrasts », *Capitalism, Nature, Socialism*, vol. 9, n° 3, p. 83-92.

DEMOUSTIER, D. (2001). *L'économie sociale et solidaire. S'associer pour entreprendre autrement*, Paris, Alternatives Économiques / Syros.

DESOTO, F. (1984). *El Otro Sendero*, Peru, Lima.

DESROCHE, H. (1976). *Le projet coopératif*, Paris, Éd. Ouvrières.

Développement et Paix, *Rapport annuel 1996-1997*.

Développement et Paix, *Rapport annuel 1997-1998*.

Développement et Paix, *Rapport annuel 1998-1999*.

DEVELTERE, P. (1998). *Économie sociale et développement : les coopératives, mutuelles et associations dans les pays en développement*, Paris et Bruxelles, De Boeck Université.

DINEROS-PINEDA, J. (1992). « Beyond nutrition : empowerment in the Philippines », *International social Work*, vol. 35, n° 2, p. 203-215.

DOMMERGUES, P. (dir.) (1988). *La société de partenariat (économie-territoire et revitalisation régionale aux États-Unis et en France)*, Paris, Afnor-Anthropos.

DONOVAN, P.F., G. WILLIAMSON et E. DIAZ (2000). « L'économie sociale dans la IXe région de l'Araucanie (Chili) : une option pour le développement régional », *Économie et Solidarités*, vol. 31, n° 2, p. 158-181.

DRAINVILLE, A.C. (1998). « The Fetishism of Global Civil Society : Global Governance, Transnational Urbanism and Sustainable Capitalism in the World Economy », dans M.P. Smith et L.E. Guarnizo (dir.), *Transnationalism from Below*, New Brunswick, Transaction Publ., p. 35-63.

DUBET, F. et D. LAPEYRONNIE (1992). *Les quartiers d'exil*, Paris, Seuil.

DURNING, A.B. (1989). « Mobiliser les communautés de base », dans Lester R. Brown, *L'état de la planète*, Paris, Economica, p. 253-284.

EDWARDS, M. (1999). « International Development NGOs : Agents of Foreign Aid or Vehicles for International Cooperation ? », *Nonprofit and Voluntary Sector Quarterly*, vol. 28, n° 4, p. 25-37.

ELA, J.-M. (1998). *Innovations sociales et renaissances de l'Afrique noire : les défis du « monde d'en-bas »*, Montréal, L'Harmattan.

EMMANUEL, A. (1969). *L'échange inégal*, Paris, Maspéro.

ENGELHARD, P. (1996). *L'Homme mondial*, France, Arléa.

EVERS, A. (1998). « Sur l'étude John Hopkins. Un commentaire critique », dans *Une seule solution, l'association ? Socio-économie du fait associatif*, La revue du MAUSS, Paris, La Découverte, p. 111-119.

FAIRBAIN, B. (1991). *Co-operatives & Community Development*, Saskatoon, Houghton Boston Printers.

FALL, A.S. (2002). *Enjeux et défis de la migration internationale de travail ouest-africaine*, Gatineau, Chaire de recherche en développement des collectivités, Université du Québec à Hull.

FALL, A.S. (2001). « L'économie sociale et solidaire et les mouvements sociaux en Afrique de l'Ouest ». Conférence dans le cadre de la deuxième rencontre internationale d'économie sociale et solidaire, octobre 2001, Québec.

FALL, A.S. et M. DIOUF (2000). « La société civile en Afrique de l'Ouest : configurations et défis », *Économie et Solidarités*, vol. 31, nº 2, p. 82-109.

FAVREAU, L. (1994). « Mouvement associatif et ONG (du Nord et du Sud) à l'heure des partenariats », *Coopératives et Développement*, vol. 25, nº 2, p. 7-26.

FAVREAU, L. (1999a). « Économie sociale et mondialisation : une perspective globale », dans J. Defourny, P. Develtere et B. Fonteneau, *L'économie sociale au Nord et au Sud*, Paris et Bruxelles, De Boeck Université, coll. Ouvertures économiques, p. 241-256.

FAVREAU, L. (1999b). « Économie solidaire et renouvellement de la coopération Nord-Sud : le défi actuel des ONG », *Nouvelles pratiques sociales*, vol. 12, nº 1, p. 127-143.

FAVREAU, L. et B. LÉVESQUE (1996). *Développement économique communautaire, économie sociale et intervention*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec.

FAVREAU, L. et L. FRÉCHETTE (1991). « L'organisation communautaire avec des communautés locales en Amérique latine », dans L. Doucet et L. Favreau, *Théorie et pratiques d'organisation communautai*re, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, p. 415-438.

FAVREAU, L. et L. FRÉCHETTE (1999a). « Développement communautaire et économie solidaire : l'expérience péruvienne de Villa el Salvador », *Revue des études coopératives, mutualistes et associatives* (RECMA), nº 271, p. 83-93.

FAVREAU, L. et L. FRÉCHETTE (1999b). « Développement communautaire et économie solidaire à Villa el Salvador (Pérou) : mise en perspective », *Revue des études coopératives, mutualistes et associatives* (RECMA), nº 272, p. 69-77.

FAVEAU, L., L. FRÉCHETTE, M. BOULIANNE et S. van KEMENADE (2001). *Desarrollo local, economía popular y economia solidaria en América latina : un itinerario de 30 años en Villa el Salvador, Perú*, Hull, Chaire de recherche en développement communautaire, Université du Québec à Hull.

FAVREAU, L. et S. van KEMENADE (2000). « Coopération Nord-Sud et économie sociale : l'expérience de l'ONG Développement et Paix », *Économie et Solidarités*, vol. 31, n° 2, p. 19-40.

FILION, N. (2000). « Le Sénégal compte déjà 27 caisses populaires », Montréal, *La Presse*, 19 avril.

FLORES, A. (1989). « Aspectos organizativos », dans M.N. Galer, *Mujer y comedores populares*, Lima, Sepade, Ed., p. 129-138.

FONTENEAU, B., M. NYSSENS et A.S. FALL (1999). « Le secteur informel : creuset de pratiques d'économie solidaire ? », dans J. Defourny, P. Develtere et B. Fonteneau (1999), *L'économie sociale au Nord et au Sud*, Paris et Bruxelles, De Boeck Université, coll. Ouvertures économiques, p. 159-178.

FOSTER, J.W. et A. ANAND (dir.) (1999). *Un monde pour tout le monde : La société civile, les Nations Unies et l'avenir du multilatéralisme*, Ottawa, L'Association canadienne pour les Nations Unies.

FOWLER, A. (2000). « NGDOs as a moment in history : Beyond aid to social entrepreneurship or civic innovation ? », *Third World Quarterly*, vol. 21, n° 4, p. 637-654.

FRÉCHETTE, L. (2000). *Entraide et services de proximité, l'expérience des cuisines collectives*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec.

FRÉCHETTE, L. (1997). *Les cuisines collectives du Pérou : un itinéraire de 20 ans*, Groupe d'étude et de recherche en intervention sociale, Hull, Université du Québec à Hull.

FREIRE, P. (1974). *Pédagogie des opprimés*, Paris, Maspéro.

GABAS, J.-J. (1988). *L'aide contre le développement ?*, Paris, Economica, 169 p.

GALER, M.N. et C.P. NUNEZ (1989). *Mujer y comedores populares*, Lima, Sepade, Ed.

GARCIA NARANJO MORALES, A. (1994). *Nosotras, las mujeres des Vaso de leche 1984-1994*, Lima, CEDAL, 294 p.

GENRO, T. et U. de SOUZA (1998). *Quand les habitants gèrent vraiment leur ville. Le budget participatif : l'expérience de Porto Alegre au Brésil*, Paris, Éd. CLM / Librairie FPH.

GONZALEZ, R. et L. HIDALGO (1995). *Desarrollo economico local : Accion municipal y microempresa*, Santiago, PET.

GRANOVETTER, M. (2000). *Le marché autrement*, Paris, DDB.

GROUPE DE LISBONNE (1995). *Limites à la compétitivité*, Boréal (Canada), Labor (Belgique), La Découverte (France).

GUESLIN, A. (1998). *L'invention de l'économie sociale, idées, pratiques et imaginaires coopératifs et des mutualistes dans la France du XIXe siècle*, Paris, Economica.

GUI, B. (1999). « Capital social et biens relationnels », *Économie et Humanisme*, n° 350, octobre, p. 76-77.

HANSENNE, M. (1999). *Un garde-fou pour la mondialisation : le BIT dans l'après-guerre froide*, Bruxelles et Genève, Éd. Quorum et Zoé.

HENRIQUEZ, N. (1994). « L'expérience des femmes des quartiers populaires de Lima », *Problèmes d'Amérique latine*, n° 14, juillet-septembre, p. 321-330.

HIRSCHMAN, A.O. (1980). *Les passions et les intérêts*, Paris, Presses universitaires de France.

HIRSCHMAN, A.O. (1964). *La stratégie du développement économique*, Paris, Éd. Ouvrières.

HIRST, P. et G. THOMPSON (1996). *Globalization in Question : The International Economy and the Possibilities of Governance*, Cambridge, Polity Press.

HOLZER, B. et F. Renoir (1989). *Les risques de la solidarité*, Paris, Fayard.

ILLICH, I. (1971). *Libérer l'avenir : appel à une révolution des institutions*, Paris, Éditions du Seuil.

ILO (J.B. FIGUEIREDO et A. de HAAN) (1998). *Social exclusion : An ILO perspective*, Research Series No. 111, ILO Geneva, 130 p.

JACQUIER, C. (1992). *Voyage dans dix quartiers européens en crise*, Paris, L'Harmattan.

JACQUIER, Ch. (1999). « L'épargne et le crédit solidaire dans les pays en développement », dans J. Defourny, P. Develtere et B. Fonteneau (dir.), *L'économie sociale au Nord et au Sud*, Paris et Bruxelles, De Boeck Université, coll. Ouvertures économiques, p. 59-82.

JAFFRELOT, C. (dir.) (2000). *Démocraties d'ailleurs. Démocraties et démocratisation hors d'Occident*, Paris, Karthala.

JELIN, E. (1994). « Citizenship and identity : final reflections », dans E. Jelin (dir.), *Women and Social Change in Latin America*, Londres, Ed. Zed Books, p. 184-207.

JETTÉ, C. *et al.* (2000). *Économie sociale et transformation de l'État-providence dans le domaine de la santé et du bien-être*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec.

JÜTTING, J. (2001). *L'impact des mutuelles de santé en milieu rural africain.* Rapport de recherche, Genève, STEP, Bureau international du travail.

KECK, M.E. et K. SIKKINK (1999). « Les réseaux de militants dans la politique internationale et régionale », *Revue internationale des sciences sociales*, n° 159, p. 97-110.

KONATÉ, M., P. SIMARD, C. GILES et L. CARON (1999). *Sur les petites routes de la démocratie, expérience d'un village malien*, Montréal, Écosociété.

LACHAPELLE, R. (2001). *Économie sociale, coopération internationale et développement : enjeux et perspectives.* Compte rendu de colloque, UQAH, novembre 2000, CRDC, Hull, 27 p.

LAÏDI, Z. (2001). *Un monde privé de sens*, Paris, Hachette.

LAPLANTE, L. (2000). *L'utopie des droits universels. L'ONU à la lumière de Seattle*, Montréal, Écosociété.

LARRACHEA, I. et M. NYSSENS (1994). « Les défis de l'économie populaire au Chili », RECMA, vol. 49, n° 252, p. 43-53.

LARRANAGA, J. (1998). « Mondragon », dans H. Ortiz et I. Munoz (dir.), *Globalizacion de la solidaridad, un reto para todos*, Lima, Pérou, GES / CEP.

LATOUCHE, S. (1991). *La planète des naufragés, essai sur l'après-développement*, Paris, La Découverte.

LAUTIER, B. (1994). *L'économie informelle dans le tiers mond*e, Paris, La Découverte, « Repères ».

LAVILLE, J.-L. *et al.* (2001). *Association, démocratie et société civile*, Paris, La Découverte / MAUSS / CRIDA.

LAVILLE, J.-L. (1999). *Une troisième voie pour le travail*, Paris, Desclée de Brouwer, coll. Sociologie économique.

LAVILLE, J.-L. (dir.) (1994). *L'économie solidaire, une perspective internationale*, Paris, Desclée de Brouwer.

LE MAUFF, A.-S. (2000). « Roublardise d'une politique sociale », *Le Monde diplomatique*, juillet, p. 6.

LE PRESTRE, P. (1997). *Écopolitique internationale*, Montréal, Guérin Universitaire.

LEBŒUF, F. (1992). « Lire les signes des temps », dans *Chemins de Solidarités. L'histoire de Développement et Paix*, Outremont (Québec), Novalis, p. 19-25.

LEBOSSÉ, J. (1998). *Micro-finance et développement local*, Paris et Montréal, OCDE / IFDEC.

LEBRET, L.-J. (1961). *Dynamique concrète du développement*, Paris, Éd. Ouvrières.

LECHERVY, C. et P. RYFMAN (1993). *Action humanitaire et solidarité internationale : les ONG*, Paris, Éd. Hatier.

LEJEUNE, D. (2001). *Histoire du monde actuel (1990-2000)*, Paris, Armand Colin.

LENTEN, R. (1988). « Comedores en Peru. Organizando mujeres y reorganizando su trabajo ». Ponencia al XLVIe Congreso internacional de Americanistas, Amsterdam, juillet, 23 p.

LESAGE, J. et B. HENRY (2002). « La FTQ s'implique au Mali », Montréal, *La Presse*, 16 février.

LÉVESQUE, B. (1999). « Développement local et économie sociale : éléments incontournables du nouvel environnement », *Économie et Solidarités*, vol. 30, n° 1, p. 111-126.

LÉVESQUE, B. et M. MENDELL (dir.) en collaboration avec L. FAVREAU, R. PAQUET *et al.* (1999). *La création d'entreprises par les chômeurs et les sans-emploi : le rôle de la microfinance*, CRISES-UQAM, Montréal. Rapport de recherche. Genève, Bureau international du travail.

LÉVESQUE, B. (1997). « Démocratisation de l'économie et économie sociale », dans G. Laflamme *et al.*, *La crise de l'emploi : de nouveaux partages s'imposent*, Québec, Presses de l'Université Laval.

LÉVESQUE, B., G.-L. BOURQUE et É. FORGUES (2001). *La nouvelle sociologie économique*, Paris, Desclée de Brouwer.

LÉVESQUE, B. *et al.* (1989). *L'autre économie : une économie alternative ?*, Actes du 8e Colloque annuel de l'Association d'économie politique (AEP), Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec.

LÉVY, M. (resp.) (2000). « La nouvelle question Nord-Sud », *Esprit*, n° 264, p. 79-175.

LEWIS, T.L. (2000). « Transnational Conservation Movement Organizations : Shaping the Protected Area Systems of Less Developed Countries », *Mobilization : An International Journal*, vol. 5, n° 1, p. 105-123.

LINDENBERG, M. et J.P. DOBEL (1999). « The Challenges of Globalization for Northern International Relief and Development NGOs », *Nonprofit and Voluntary Sector Quarterly*, vol. 28, n° 4, p. 4-24.

LIPIETZ, A. (1986). *Mirages et miracles, problèmes de l'industrialisation dans le tiers-monde*, Paris, Éditions La Découverte.

LIPIETZ, A. (1989). *Choisir l'audace. Une alternative pour le XXIe siècle*, Paris, Éditions La Découverte.

LIPIETZ, A. (1996). *La société en sablier (le partage du travail contre la déchirure sociale)*, Paris, La Découverte.

LIPIETZ, A. (1996). *Vert espérance, l'avenir de l'écologie politique*, Paris, La Découverte.

LIPIETZ, A. (2001). *Pour le tiers secteur. L'économie sociale et solidaire : pourquoi et comment ?*, Paris, La Découverte / La Documentation française.

LIPIETZ, A. (2001). *Pour le tiers secteur. L'économie solidaire : pourquoi et comment*, Paris, La Découverte / La Documentation française.

MARCHANT, C. (1991). *Nord-Sud : de l'aide au contrat*, Paris, Syros.

MARÉCHAL, J.-P. (2000). *Humaniser l'économie*, Paris, Desclée de Brouwer.

MARUANI, M. et E. REYNAUD (1993). *Sociologie de l'emploi*, Paris, La Découverte.

MAYOR, F. (dir.) (1999). *Un monde nouveau*, Paris, Éd. Odile Jacob / UNESCO.

McGREW, A.G. (1999). « Democratising Global Governance : Democratic Theory and Democracy beyond Borders », *Theoria*, n° 94, p. 1-29.

McMICHAEL, P. (2000). « Sleepless since Seattle : What is the WTO about ? », *Review of International Political Economy*, vol. 7, n° 3, p. 466-474.

MEDIOLI R., A.M. (1990). « Ollas comunes en Chile. Organizacion para la sobrevivianca », dans *Concretar la democracia. Aportes del trabajo social*, sous la dir. du Colectivo de trabajo social, Buenos Aires, Editorial Humanitas, p. 121-139.

MEISTER, A. (1977). *La participation pour le développement*, Paris, Éd. Ouvrières.

MISHRA, R. (1999). *Globalization and the Welfare State*, Cheltenham, UK, Edward Elgar.

MOGHADAM, V.M. (2000). « Transnational Feminist Networks : Collective Action in an Era of Globalization », *International Sociology*, vol. 15, n° 1, p. 57-85.

MONTES LOPEZ, O. (1987). « El comedor popular : de la gestion individual a la participacion collectiva », dans R. Haak et J. Diaz Albertini (dir.), *Estrategias de vida en el sector urbano popular*, Lima, Fovida y Desco ed., p. 75-112.

MOREAU A. et S. QUENNEVILLE (2001). *L'Économie sociale et solidaire en Europe et dans les Amériques : définitions et indicateurs sociaux et*

économiques. Mieux comprendre l'évolution pour mieux agir : étude comparative internationale, Comité sectoriel de main-d'œuvre de l'économie sociale et l'action communautaire, Montréal.

MOREELS, R. (1999). « Économie sociale et coopération internationale », dans J. Defourny, P. Develtere et B. Fonteneau (dir.), *L'économie sociale au Nord et au Sud*, Paris et Bruxelles, De Boeck & Larcier, p. 257-263.

MORISSET, M. (1979). *Développement communautaire et coopération : intégration économique et sociale. Le cas de la République dominicaine.* Mémoire de maîtrise en sciences sociales, Université Laval.

MULLER, P. (1994). *Les politiques publiques*, Paris, Presses universitaires de France, Que sais-je ?, n° 2534.

MYRDAL, A. (1959). *Théorie économique et pays sous-développés*, Paris, Éd. Présence africaine.

MYRDAL, G. (1978). *Procès de la croissance*, Paris, Presses universitaires de France.

NOWAK, M. (1994). *La banquière de l'espoir*, Paris, Éd. A. Michel.

OCDE (1996). *Réconcilier l'économique et le social. Vers une économie plurielle*, Paris, OCDE.

ORTIZ, H. (1994). *Las organizaciones economicas populares (semillas pequenas para grandes cambios)*, Lima, Servicios Educativos El Agustino.

ORTIZ, H. (1997). Entrevue accordée à l'auteur dans le cadre d'une série de conférences menées au Québec à l'occasion de la campagne de partage de Développement et Paix Canada, Hull.

ORTIZ, H. et I. MUNOZ (1998). *Globalizacion de la solidaridad, un reto para todos*, Lima (Pérou), GES / CEP.

PANOS (1989). *Quand les pauvres du Sud s'autofinancent*, Paris, L'Harmattan.

PANOZZO, J. (1992). « Deux évêques se souviennent », dans *Chemins de Solidarités. L'histoire de Développement et Paix*, Novalis, Outremont (Québec), p. 29-33.

PARODI M. (1993). « Le modèle de l'économie sociale face aux grands défis contemporains », RECMA, n° 47, Paris.

PAUGAM, J. (1996). *L'exclusion : l'état des savoirs*, Paris, La Découverte.

PECQUEUR, B. (2000). Le développement local, Paris, Lyros/Alternatives économiques.

PEEMANS, J.-P. (1997). *Crise de la modernisation et des pratiques populaires au Zaïre et en Afrique*, L'Harmattan, Paris et Montréal.

PEEMANS, J.-P. (1999). « L'importance de la dimension conflictuelle dans l'institutionnalisation du développement local », dans F. Debuyst et I. Yepez del Castillo (dir.), *Amérique latine. Espaces de pouvoir et d'identités collectives*, Paris, L'Harmattan, p. 65-88.

PEEMANS, J.-P. (2001). *Rapports entre gouvernance locale, économie sociale et pratiques populaires face à la globalisation*, Allocution d'ouverture du Forum en économie sociale, Louvain-la-Neuve, mars.

PERRET, B. (1995). *L'avenir du travail : les démocraties face au chômage*, Paris, Seuil.

PERRI 6 et I. VIDAL (1994). *Delivering Welfare*, Barcelone, CIES.

PERROUX, F. (1961). *De l'économie du XXe siècle*, Paris, Presses universitaires de France.

PERROUX, F. (1981). *Pour une nouvelle philosophie du développement*, Paris, Aubier / UNESCO.

PERRY, S.E. (1987). *Communities on the way (rebuilding local economics in the United States and Canada)*, Albany, State University of New York Press.

PETRELLA, R. (1997). *Économie sociale et mondialisation*, Montréal, SUCO.

POLANYI, K. (1983). *La grande transformation*, Paris, Gallimard.

PROGRAMME DES NATIONS-UNIES POUR LE DÉVELOPPEMENT (1994). *Rapport mondial sur le développement humain*.

PUTNAM, R. (1996). « Bowling Alone : America's Declining Social Capital », *Current*, n° 373, p. 3-9.

RAM, E.R. et V.M. Holkar (1978). « A community kitchen in the Kamanves slum, India », *Carnets de l'enfance*, n° 43, p. 47-56.

RAZETO, L. *et al.* (1990). *Las organizaciones economicas populares*, Santiago, PET.

REILLY, C.A. (dir.) (1995). *New Paths to Democratic Development in Latin America : The Rise of NGO-Municipal Collaboration*, Boulder (USA) et Londres (UK), Lynne Rienner Publ.

REYES, P. et J. SCALPELLO (1998). « Agir contre l'atomisation urbaine : le cas de Los Quillayes » dans *Économie et Solidarités*, vol. 29, n° 2, p. 70 à 76.

RIFKIN, J. (1995). *The End of Work. The Decline of the Global Labor Force and the Dawn of the Post-Market Era*, New York, Putnam's Son, 350 p.

RIOUX, C. (2001). « Un Fonds de solidarité sous les baobabs », Montréal, *Le Devoir*, 4 janvier.

RIST, G. (1996). *Le développement. Histoire d'une croyance occidentale*, Paris, Presses de sciences politiques.

RITIMO et SOLAGRAL (1998). *Pour un commerce équitable* (expériences et propositions pour un renouvellement des pratiques commerciales entre les pays du Nord et ceux du Sud), Paris, Éditions CLM / Librairie FPH.

ROCHER, G. (2001). « La mondialisation, un phénomène pluriel », dans D. Mercure (dir.), *Une société-monde ? Les dynamiques sociales de la mondialisation*, Québec et Bruxelles, Presses de l'Université Laval / De Boeck Université, p. 17-32.

RODRIGO, J.M. (1990). *Le sentier de l'audace (les organisations populaires à la conquête du Pérou)*, Paris, L'Harmattan.

RODRIK, D. (1998). *Where Did All the Growth Go ? External Shocks, Social Conflict and Growth Collapses*, Londres, CEPR Discussion paper, n° 1789.

RODRIK, D. (1997). *Has Globalization Gone too Far ?*, Institute for International Economics, Washington, D.C.

ROUILLÉ D'ORFEUIL, H. (2002). *Économie, le réveil des citoyens : les alternatives à la mondialisation libérale*, Paris, La Découverte/Alternatives économiques, Paris.

ROUSSELET, M. (1996). *Les tiers-monde*, Paris, Édition Le Monde.

SACHS, I. (1996). « La mondialisation présente n'est pas la seule possible », Revue *Alternatives Économiques*, juin 1996, p. 32-33.

SACHS, I. (1997). *L'écodéveloppement, stratégies pour le XXIe siècle*, Paris, Syros.

SACHS, I. (dir.) (1996). *Quelles villes, pour quel développement ?*, Paris, Presses universitaires de France.

SALAMÉ, G. (1996). *Appels d'empire*, Paris, Fayard.

SALAMON, L.M. et H.K. ANHEIER (1996). *The Emerging Nonprofit Sector. An Overview*, Manchester et New York, Manchester University Press, Johns Hopkins Nonprofit Sector Series 1.

SALAMON, L.M. et H.K. ANHEIER (1998). *The Non-Profit Sector in the Developing World*, Manchester et New York, Manchester University Press.

SALL, B. (1996). « Anétatisme et modes sociaux de recours », *Cahier du GEMDEV*, n° 24, p. 173.

SALM, J. (1999). « Coping With Globalization : A Profile of the Northern NGO Sector », *Nonprofit and Voluntary Sector Quarterly*, vol. 28, n° 4, p. 87-103.

SALMON, J.-M. (2000). *Un monde à grande vitesse. Globalisation, mode d'emploi*, Paris, Seuil.

SANCHEZ, N. (1994). « Community Development and the Role of NGOs : A New Perspective for Latin America in the 1990s », *Community Development Journal*, vol. 29, n° 4, Londres, p. 307-319.

SANTOS DA SILVA, F. (2001). « L'enjeu de l'accès au droit. Stratégies féminines dans un Togo en crise », *Le Monde diplomatique*, février.

SEN, A. (2000). *Un nouveau modèle économique. Développement, justice, liberté*, Paris, Éd. Odile Jacob.

SINDZINGRE, A. (2000). « Les bailleurs de fonds en manque de légitimité », *Esprit*, n° 264, p. 116-127.

SMITH, J. (1995). « Transnational Political Processes and the Human Rights Movement », *Research in Social Movements, Conflict and Change*, vol. 18, p. 185-219.

SMOUTS, M.-C. (1995). *Les organisations internationales*, Paris, Armand Colin.

SOULAMA, S. (2002). « Le groupement villageois au Burkina Faso : une organisation d'économie sociale ? », (à paraître dans *Économie et Solidarités*).

SOURANG, M., A. BEAUDOIN et É. CAREY-BÉLANGER (1998-1999). « Implication économique et intégration sociale des femmes bénéficiaires d'une caisse d'épargne et de crédit au Sénégal », *Service social*, vol. 47, n°s 3-4, p. 289-316.

STOCKER, G. (1998). « Cinq propositions pour une théorie de la gouvernance », *Revue internationale des sciences sociales*, Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, mars 1998, n° 155, p. 19-30.

TEULON, F. (1999). *Les pays en développement*, Paris, Hachette.

THIERRY, H. (1995). « Le consensus dans les organisations internationales », *Revue des sciences morales et politiques*, vol. 150, n° 4, p. 389-401.

TOURAINE, A. (1973). *Production de la société*, Paris, Seuil.

TREMBLAY, D. (2000). « L'économie sociale dans un espace mondialisé : La question du développement social », *Économie et Solidarités*, vol. 31, n° 2, p. 3-8.

TROUVELOT, S. (1997). « Vers une moralisation du commerce international », *Alternatives Économiques*, juin, n° 149, Paris, p. 42-47.

UNION DES PRODUCTEURS AGRICOLES – DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL, *Rapport annuel 1999-2000*, Montréal, UPA Développement international.

UNION DES PRODUCTEURS AGRICOLES – DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL, *Rapport annuel 2000-2001*, Montréal, UPA Développement international.

VAILLANCOURT, Y. *et al.* (2000). « Social Economy, Health and Welfare: The Specificity of the Quebec Model within the Canadian Context ». *Revue canadienne de politique sociale*, n°s 45-46, Ottawa, p. 44 à 47.

Van den HOVE, S. (1999). « La globalisation des risques environnementaux rend nécessaire un renforcement des régulations internationales », dans *Le nouvel état du monde, les 80 idées-forces pour entrer dans le XXIe siècle*, Paris, La Découverte, p. 44-47.

VELASQUEZ RAMOS, S. (1997). *Hacia un plan estrategico de promocion empresarial para VES desde las PYMES*, Direccion de promocion empresarial y cooperacion, Municipalidad de Villa el Salvador, 11 p.

VELTZ, P. (1996). *Mondialisation, villes et territoires : l'économie d'archipel*, Paris, Presses universitaires de France.

VERSCHAVE, F.-X. (1994). *Libres leçons de Braudel (passerelles pour une société non excluante)*, Paris, Syros.

VERSHAVE, F.-X. et A.-S. BOISGALLAIS (1994). *L'aide publique au développement*, Paris, Syros.

VIDAL, A.C. (1992). *Rebuilding Communities. A National Study of Urban Community Development Corporations*, Community Development Research Center, New School for Social Research, New York.

VIENNEY, C. (1994). *L'économie sociale*, Paris, La Découverte.

VIGIER, J.-P. (1995). *Finances et solidarité, votre épargne pour le développement*, Paris, Syros.

VOTH, D.E. et M. BREWSTER (1989). « An overview of international community development », dans J.A. Christenson et J.W. Robinson, *Community Development in Perspective*, Iowa, Iowa State University Press, p. 280-306.

WEISS, P. (1998). *Les organisations internationales*, Paris, Nathan.

ZAPATA, A. (1996). *Sociedad y poder local*, Lima, Desco.

Des revues en économie sociale

***Annals of Public and Cooperative Economics*.** Revue d'économie publique et sociale européenne dirigée par des chercheurs. Publiée par Blackwell, Oxford.

***CIRIEC Espana*.** Revue d'un collectif de chercheurs et d'entreprises d'économie sociale et collective. Mouvance socialiste. Valence, Espagne.

***Économie et Humanisme*.** Revue française d'économie sociale et de développement local en France et dans les pays du Sud, surtout l'Afrique francophone. Née dans la mouvance du courant Économie et Humanisme de L.-J. Lebret. Publiée à Lyon. Mouvance chrétienne.

***Économie et Solidarités*.** Revue canadienne d'économie sociale (anciennement *Coopératives et Développement*), publiée par un collectif de chercheurs et d'organisations de l'économie sociale, le CIRIEC Canada. Publiée à l'UQAH et abrité par la CRDC et le CÉRIS.

***International Journal of Community development*.** Revue du Royaume-Uni centrée sur le développement communautaire dans les pays du Sud comme du Nord et animée par un collectif d'universitaires et d'organisateurs communautaires.

Revue des études coopératives, mutualistes et associatives (RECMA). Revue française fondée en 1921 par C. Gide. Animée par un collectif de chercheurs et de dirigeants de l'économie sociale française. Publiée à Paris. Devenue depuis peu la *Revue internationale d'économie sociale.*

***Voluntas*.** Revue américaine pilotée par l'association *International Society for the Third Sector.* Publiée par Plenum Press, New York et Londres.

Des sites en économie sociale et en développement local

1. Au Québec et au Canada

http://www.unites.uqam.ca/crises

Site du Centre interuniversitaire de recherche sur les innovations sociales dans les entreprises privées, publiques et d'économie sociale (CRISES), foyer de recherches et d'analyses en économie sociale depuis près de dix ans. Regroupe une vingtaine de chercheurs et une centaine d'étudiants de deuxième et de troisième cycle de sept universités du Québec. Trois grands volets : 1) innovations dans le domaine du travail ; 2) économie sociale et conditions de vie ; 3) innovations et territoires.

http://www.unites.uqam.ca/ciriec/

Site du CIRIEC Canada, foyer animateur de la revue d'économie sociale *Économie et Solidarités*. Le CIRIEC Canada fait partie d'un réseau international de recherche en économie publique et en économie sociale (surtout européen).

http://www.uqah.uquebec.ca/crdc-geris/

Site de la Chaire de recherche du Canada en développement des collectivités (CRDC) et du Centre d'études et de recherches en intervention sociale (CÉRIS) de l'Université du Québec à Hull. Regroupement d'une dizaine de chercheurs de l'UQAH dans différentes disciplines, notamment les sciences sociales, le travail social et les relations industrielles. Des professeurs d'autres universités (au Québec et en Europe) y sont associés.

http://www.uqah.uquebec.ca/ries2001

Site de la *deuxième rencontre internationale d'économie sociale et solidaire* tenue au Québec en octobre 2001. Site devenu permanent en vue de la 3e rencontre internationale qui se tiendra à Dakar en 2005. Direction conjointe du Groupe d'économie solidaire du Québec (GESQ) et de la Chaire de recherche du Canada en développement des collectivités (CRDC).

2. *Dans le monde*

http://www. ilo.org/

Site du Bureau international du travail (BIT). Accès au programme de lutte contre la pauvreté du BIT par l'économie sociale (programme STEP).

http://www. undp.org/

Site du Programme des Nations Unies pour le développement humain. Accès aux rapports du PNUD fondés sur l'IDH (indicateur de développement humain) formé de trois composantes, l'espérance de vie et le niveau d'instruction ainsi que le revenu par habitant. Indicateur disposant de coordonnées qualitatives fort différentes par rapport au PIB et à ses taux de croissance et d'inflation.

http://www.unesco.org/

Site de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture. Accès à une documentation dont le point de vue diffère largement de celui qu'on retrouve généralement au FMI ou à la Banque mondiale.

http://www.apc.org
Site de l'Association pour le progrès des communications (APC) qui regroupe 50 000 ONG dans le monde. Accès à de l'information internationale alternative et à des forums de discussion sur des questions d'intérêt international.

http://www.alter.org.pe/psf/
Site d'économie solidaire dans les pays du Sud créé à la suite de la rencontre internationale de Lima en 1997 sur la globalisation de la solidarité.

http://www.econsoc.org
Site du Centre d'économie sociale de l'Université de Liège, foyer animateur de recherche sur l'économie sociale au Nord et au Sud. À l'origine, initiateur de la rencontre d'Ostende de 1997 avec des chercheurs de l'Université de Louvain.

http://www.ibiscus.fr
Site français sur les pays en développement : actualité du développement, dossiers d'information sur les pays francophones (l'Afrique), fichier des associations de solidarité internationale, références bibliographiques.

http://www.globenet.org/
Site hébergeant de nombreuses ONG et des informations sur les manifestations internationales.

http://www.oneworld.org/
Site de plusieurs centaines d'ONG qui suivent de près les questions liées à l'endettement des pays en développement.

http://www.iheal.univ paris3.fr
Site de l'Institut des hautes études sur l'Amérique latine.

http://www.orstom.fr
Site français de recherche sur les pays en développement.

http://www.habitat.unchs.org/home.htm
Site du Centre des Nations Unies. Accès à de l'information sur l'organisation des collectivités locales (municipalités) à l'échelle internationale, à la suite de la conférence mondiale Habitat II.

A N N E X E

RÉSISTER ET CONSTRUIRE

Deuxième rencontre internationale sur la globalisation de la solidarité Québec, 9-12 octobre 2001

Document final

1 L'économie sociale et solidaire et l'autre mondialisation

1.1 Devant l'absence de régulation de l'économie mondiale, devant la pauvreté massive qui entraîne l'exclusion d'une partie croissante de la population, particulièrement des femmes et des enfants, et devant les menaces à l'équilibre écologique de la planète, émergent des contre-tendances dans lesquelles nous nous reconnaissons. Nous sommes des citoyennes et des citoyens porteurs d'initiatives qui prennent forme dans l'espace d'innovation libéré par la crise. Ces initiatives nous les désignons par le terme d'économie sociale et solidaire dans le sens de la Déclaration de Lima :

> L'économie solidaire s'appuie sur la coopération, le partage et l'action collective. Elle place la personne humaine au centre du développement économique et social. La solidarité en économie repose sur un projet tout à la fois économique, politique et social, qui entraîne une nouvelle manière de faire de la politique et d'établir les relations humaines sur la base du consensus et de l'agir citoyen.

1.2 À plusieurs titres, l'économie sociale et solidaire est engagée dans l'élaboration de réponses novatrices aux problèmes soulevés par la mondialisation. Elle participe à la construction d'une nouvelle façon de vivre et de penser l'économie. À travers des dizaines de milliers de projets, la société civile se reconstruit notamment par le mouvement associatif des pays du Nord comme du Sud, traduisant ainsi chacun à sa manière l'aspiration à une autre mondialisation.

1.3 Nous considérons que le développement local, l'économie sociale et solidaire, de même qu'une société civile forte, font partie des données cardinales du développement. Ces affirmations identitaires des collectivités contribuent à une redéfinition du développement. Elles mettent en place de nouvelles institutions, de nouvelles avenues d'action et démontrent la capacité des initiatives locales à avoir un impact sur les processus de développement à l'échelle nationale, voire internationale.

1.4 Le mouvement est embryonnaire, très diversifié et hétérogène. Ses stratégies ne sont pas toutes convergentes et ses positions sont souvent défensives. La résistance politique s'affirme vigoureusement et force les grandes institutions et les États à amender les orientations que leur proposent les ténors du néolibéralisme.

1.5 Mais elle se fait aussi proposition. Des pistes se profilent qu'il faut explorer en misant sur le désir de ces réseaux et de ces organisations de trouver des solutions aux problèmes concrets au fur et à mesure qu'ils se présentent. Le moment semble propice à des collaborations autour de finalités communes de démocratisation du développement. Les mobilisations sociales de Seattle et Porto Alegre sont des symboles d'une stratégie à deux volets qui non seulement ne sont pas mutuellement exclusifs, mais peuvent se renforcer mutuellement : 1) résistance politique et nécessaire organisation de contre-pouvoirs ; 2) construction d'un nouveau pôle de développement afin de faire avancer le principe de solidarité dans l'ensemble de l'économie.

1.6 Ces mouvements sociaux ont un potentiel de durée parce que les aspirations à une citoyenneté active s'expriment de façon plus explicite sur la scène politique ; parce que certains États et certaines institutions internationales les soutiennent ; parce que des passerelles se consolident entre les mouvements sociaux traditionnels et les nouveaux mouvements sociaux ; parce que les nouvelles technologies de l'information permettent de communiquer en temps réel à l'échelle de la planète.

1.7 Cette énergie permet l'expression forte de propositions et de projets alternatifs sur de grands enjeux internationaux et l'apparition de nouvelles formes de coopération internationales.

2 Nos priorités pour une autre mondialisation

Nous voulons que l'économie sociale et solidaire participe :

2.1 à la maîtrise de l'économie mondiale ;

2.2 au respect et à la protection de l'environnement ;

2.3 à la maîtrise de la mutation de l'emploi, du travail et de la production sociale ;

2.4 à l'analyse et à la transformation de l'interaction entre l'ordre économique néolibéral et l'ordre patriarcal ;

2.5 à la démocratisation du développement.

Pour y arriver nous avons dégagé des défis communs à tous les secteurs d'activité et des défis propres aux grands chantiers où nous sommes engagés.

3 Les défis communs à l'ensemble des chantiers de l'économie sociale et solidaire

3.1 Il faut davantage développer l'identité de l'économie sociale et solidaire au Nord et au Sud autour de valeurs partagées et d'un projet politique de démocratisation en partenariat avec l'État.

3.2 Le potentiel transformateur des expériences des femmes dans le domaine de l'économie sociale et solidaire doit être rendu visible et mis à contribution dans l'élaboration d'un nouveau modèle d'organisation sociale et de développement.

3.3 Chacune des priorités retenues est traversée par les enjeux et pratiques touchant les femmes.

3.4 Le rapport à l'État est problématique et nécessite des clarifications ; il se pose différemment au Nord et au Sud et doit être mis en contexte :

- au Nord, les rapports entre les entreprises d'économie sociale et solidaire et l'État sont conflictuels et il y a une tension entre l'autonomie et la reconnaissance de ces initiatives ;
- au Sud, il y a une faillite de l'État et cette absence précarise les entreprises de l'économie sociale et solidaire.

3.5 L'économie sociale et solidaire n'est pas seulement une réponse à des besoins, mais un exercice de citoyenneté active.

3.6 Nous avons besoin d'une méthodologie démocratique pour l'économie sociale et solidaire ; cela appelle le développement d'indicateurs appropriés pour l'évaluation des contributions des divers acteurs sociaux.

3.7 Nous devons faire reconnaître le caractère structurel de la pauvreté.

3.8 Les règles du marché fragilisent la marge de manœuvre des entreprises d'économie sociale et solidaire qui sont en concurrence au niveau de leur production. Elles sont confrontées au défi de contribuer à la démocratisation du marché.

3.9 Il faut éviter que le développement soit mesuré au moyen des indicateurs de l'économie de marché néolibérale. Nous devons élaborer des indicateurs de développement qui correspondent aux caractères spécifiques et sont à la mesure des valeurs qui identifient l'économie sociale et solidaire.

3.10 Il faut concrétiser la volonté manifeste de coopération entre les entreprises d'économie sociale et les inciter à se mettre en réseau pour éviter la compétition ; il faut aussi favoriser la coopération entre les champs de l'économie sociale et solidaire.

3.11 L'économie sociale et solidaire doit considérer que le développement n'a de sens que s'il respecte la santé et l'environnement.

4 Les défis propres aux principaux chantiers

4.1 Économie sociale et solidaire et financement pour le développement local

4.1.1 La gestion démocratique des fonds de l'économie sociale et solidaire : il faut que les gens gardent la maîtrise du financement et qu'on leur donne les moyens de développer leur compétence pour ce faire, y compris l'utilisation des financements complémentaires tels que les banques de temps et la monnaie sociale.

4.1.2 L'accessibilité des fonds pour l'économie sociale et solidaire : il faut que des fonds suffisants soient disponibles, que les critères d'accès et les critères d'évaluation soient ceux de l'économie sociale et solidaire. Pour rendre les fonds accessibles, il faut renforcer les alliances avec les mouvements sociaux – par exemple les syndicats ou les coopératives – qui ont les moyens de mobiliser du financement. Il faut aussi miser sur les partenariats Nord-Sud de microcrédit et d'investissement financier.

4.1.3 Il existe un décalage, en regard des sources publiques de financement, entre le Nord et le Sud où l'État n'assume pas toujours un rôle de redistribution sociale de la richesse.

4.2 Économie sociale et solidaire et développement local

4.2.1 La participation des populations est un enjeu clé de l'économie sociale et solidaire en développement local ; la participation, c'est la possibilité de prendre la parole, de s'organiser collectivement et d'inclure les populations marginalisées.

4.2.2 Sur le terrain du développement local, la réintroduction du social passe par la mobilisation et la responsabilisation des acteurs et par la mise en œuvre de la solidarité dans le financement, la production, l'accès au marché, la distribution et la consommation.

4.2.3 Sur le terrain du développement local, l'économie sociale et solidaire s'inscrit dans des rapports de pouvoir et dans le partage de ce pouvoir : la concertation avec les autres secteurs de la collectivité et la négociation avec les pouvoirs publics manifestent la portée politique de l'économie sociale et solidaire ; de façon plus particulière avec les gouvernements locaux qui doivent s'approprier et renforcer les expériences d'économie sociale et solidaire.

4.2.4 L'économie sociale et solidaire a besoin d'inscrire les initiatives locales dans des cadres plus larges qui sont aussi régionaux, nationaux et internationaux.

4.3 Économie sociale et solidaire et coopération internationale

4.3.1 Le codéveloppement Nord-Sud repose sur la définition d'intérêts réciproques sur lesquels se réalisent les partenariats, les partages de connaissance et le coapprentissage du développement dans des pratiques d'affaires équitables.

4.3.2 Les investissements doivent se faire dans des projets concrets et en fonction des objectifs pensés et développés par les gens du Sud.

4.3.3 La coopération internationale et les investissements ne doivent pas se faire sans que soit pris en considération le problème de la dette extérieure dont le poids affecte directement les possibilités de développement des pays débiteurs.

4.4 Économie sociale et solidaire et services de proximité

4.4.1 Il y a une tension entre la volonté d'autonomie qui se réalise dans des organisations à notre image et les collaborations avec d'autres acteurs qui impliquent des compromis, dans les rapports avec l'État comme avec le marché.

4.4.2 La reconnaissance du travail des femmes est déterminante particulièrement dans les services de proximité.

4.4.3 Il y a un enjeu dans le passage du privé au collectif : d'une part dans la production de services relevant de la sphère domestique ; d'autre part dans le transfert à l'entrepreneuriat collectif de productions faites par l'entreprise privée.

4.5 Économie sociale et solidaire et politiques publiques

4.5.1 Au Nord, la reconnaissance de l'économie sociale et solidaire connaît certaines avancées. Le défi consiste dans le maintien de l'autonomie des organisations de base et dans la pratique d'une collaboration conflictuelle entre des acteurs d'identité différente.

4.5.2 Au Sud, l'autonomie des organisations de base est déjà acquise en grande partie, mais au prix d'une non-reconnaissance ; ces organisations doivent conquérir la cogestion de programmes et la coconstruction avec l'État.

4.5.3 Il y a nécessité de bâtir des alliances durables pour peser sur les politiques publiques.

4.6 Économie sociale et solidaire et habitat

4.6.1 L'habitat doit être considéré comme un espace de recomposition du lien social.

4.6.2 Il faut développer des projets d'habitation qui comportent d'autres services contribuant au développement des communautés.

4.6.3 Il faut dénoncer le désinvestissement ou le non-investissement de l'État dans le financement de l'habitat.

4.7 Économie sociale et solidaire et transfert des savoirs

4.7.1 Il est nécessaire d'élaborer des méthodologies participatives pour passer du transfert au partage et à la création des savoirs ; cela passe par la valorisation des expériences, les stages d'intégration, etc.

4.7.2 Les transferts de technologie doivent se faire sans creuser les écarts sociaux dans les milieux qui les reçoivent.

4.7.3 Il faut évaluer les besoins de façon à répondre aux besoins réels dans la transparence et l'équité.

4.7.4 Il faut fournir aux femmes les moyens financiers de participer aux formations.

4.8 Économie sociale et solidaire et commerce équitable

4.8.1 Il faut mettre en œuvre les principes d'équité à toutes les étapes de la chaîne : production et distribution équitable, mais aussi consommation éthique.

4.8.2 Le commerce équitable peut entraîner des perturbations dans le développement local en modifiant les règles d'achat local ou de maintien des emplois locaux : le défi c'est d'apprendre à gérer ce type de tensions.

4.8.3 La certification des produits pour le commerce équitable entraîne des coûts considérables et ne laisse pas de place à la contribution des partenaires : il y a un défi à développer une approche de certification participative.

4.9 Économie sociale et solidaire et emploi

4.9.1 Nous avons besoin de développer une analyse mondiale du marché de l'emploi.

4.9.2 Nous devons développer des échanges de propositions entre le Nord et le Sud dans la lutte contre la précarisation du travail et pour des emplois de qualité.

4.9.3 Il faut que les entreprises d'économie sociale en insertion s'inscrivent dans une démarche de développement local.

4.9.4 Il faut lutter pour la création d'emplois dignes et mettre en œuvre des mesures de protection sociale pour les travailleuses et les travailleurs des entreprises d'économie sociale et solidaire.

4.10 Économie sociale et solidaire et environnement

4.10.1 L'économie sociale et solidaire doit contribuer à la prévention dans le champ de l'environnement : nous devons respecter l'environnement au lieu de tenter de le maîtriser.

4.10.2 La responsabilité d'éduquer la population passe par l'information sur les résultats obtenus par ces entreprises en matière de récupération, de réutilisation et de recyclage.

4.10.3 Nous avons la responsabilité d'une action de vigilance commune Nord-Sud à l'égard des impacts environnementaux des multinationales dans le Sud.

4.10.4 Il faut procéder à un changement dans nos habitudes de consommation pour qu'un changement décisif soit possible dans l'environnement à l'échelle mondiale.

4.11 Économie sociale et solidaire, arts et culture

4.11.1 La culture est une dimension de la vie, elle donne sens à la vie. La production culturelle doit rendre compte de la diversité que cela implique ; en ce sens elle est une avenue de résistance au modèle unique.

4.11.2 Le tourisme social développé par des entreprises d'économie sociale du Nord et du Sud contribue à cet objectif.

4.12 Économie sociale et solidaire et paix

4.12.1 L'économie sociale et solidaire peut jouer un rôle important dans le processus de paix et de réconciliation dans les milieux en conflit, comme le démontrent des expériences d'Afrique du Sud, d'Irlande du Nord, de l'ancienne Yougoslavie, de Colombie et du Pérou.

4.12.2 L'économie sociale et solidaire peut en particulier intervenir dans la médiation entre les parties en conflit en orientant le processus de développement sur les intérêts communs à entretenir et / ou à restaurer la collectivité et le milieu dont tous dépendent.

4.12.3 L'intervention sociale et environnementale réalisée en partenariat ou collectivement par les anciennes parties en conflit peut avoir un effet de soutien, de réconciliation et / ou de guérison.

4.12.4 Les femmes étant parmi les premières victimes de la guerre et de la violence, elles sont souvent en action dans les coulisses de ces démarches ; elles devraient jouer un rôle plus visible de direction dans le développement local.

4.12.5 Un inventaire de pratiques réussies à travers le monde devrait être dressé et mis en circulation en même temps qu'on met en évidence les causes économiques qui favorisent l'émergence des conflits et de la violence.

4.13 Économie sociale et solidaire et agriculture

Il est convenu d'intégrer aux grands chantiers de l'économie sociale et solidaire la question agricole, en particulier pour que soit prise en considération la sécurité alimentaire dans une perspective de répartition de la richesse et de juste prix des produits agricoles.

5 Coordonner au plan international nos efforts pour soutenir les réseaux d'économie sociale et solidaire

5.1 Nous voulons créer une commission de liaison formée de quatre (4) personnes animatrices des réseaux pour chacun des continents (Amérique latine et Amérique du Nord, Europe, Afrique, Asie et Océanie). Cette commission décentralisée veillera à la mise en œuvre des priorités que nous avons définies et permettra l'arrimage entre les réseaux continentaux. À cette fin, elle aura la responsabilité de constituer une équipe technique pour soutenir le processus de liaison internationale.

5.2 Cette commission internationale de liaison soutenue par une équipe technique aura pour tâches :

5.2.1 Diffuser les débats, les expertises, les savoir-faire des entreprises d'économie sociale et solidaire ;

5.2.2 Développer des relais pour ces expertises et les réseaux qui les portent ;

5.2.3 Soutenir la mise en réseau d'entreprises et de réseaux d'économie sociale et solidaire ;

5.2.4 Dresser l'inventaire des réseaux et soutenir les réseaux nationaux ;

5.2.5 Contribuer à la lutte idéologique en faveur de l'économie sociale et solidaire, en particulier par la présence de l'économie sociale et solidaire dans des forums internationaux ;

5.2.6 Être, dans le prolongement des rencontres de Lima et de Québec, la cheville ouvrière de la 3e rencontre internationale sur la globalisation de la solidarité, y compris pour la recherche du financement requis.

6 La troisième rencontre internationale sur la globalisation de la solidarité doit respecter le principe de l'alternance Nord-Sud

À la suite du débat en séance plénière, en conformité avec le principe de l'alternance Nord-Sud, les participantes et participants à la rencontre de Québec se sont donné rendez-vous pour une troisième rencontre internationale sur la globalisation de la solidarité à Dakar (Sénégal) en 2005.

ADRESSES UTILES

Groupe d'économie solidaire du Québec (GESQ)
71, rue de Ramezay, Sorel-Tracy
Québec (Québec) J3P 3Z1
Tél : (450) 746-7921, poste 5224
Courriel : renelachapelle@sympatico.ca
Site Web : http://www.uqah.uquebec.ca/ries2001

Les mouvements sociaux et de solidarité internationale

Action internationale de la CSN
1601, avenue De Lorimier
Montréal (Québec)
H2K 4M5
Tél. : (514) 598-2252 / Téléc. : (514) 598-2052
Site Web : http://www.csn.qc.ca/Pageshtml2/Intern.html

Développement international Desjardins
150, avenue des Commandeurs
Lévis (Québec) G6V 6P8
Tél. : (418) 835-2400 / Téléc. : (418) 833-0742
Courriel : info@did.qc.ca
Site Web : http://www.did.qc.ca/fr/contact.html

Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ). Solidarité internationale
545, boul. Crémazie Est, 17e étage
Montréal (Québec)
H2M 2V1
Tél. : (514) 383-8000 / Téléc. : (514) 383-8001
Courriel : info@ftq.qc.ca
Site Web : http://ftq.qc.ca/solidarite_internationale

Maison de l'UPA
555, boulevard Roland-Therrien
Longueuil (Québec)
J4H 3Y9
Tél. : (450) 679-0530 / Téléc. : (450) 679-55202
Courriel : upadi@upa.qc.ca
Site Web : www.upa.qc.ca

Marche mondiale des femmes
110, rue Sainte-Thérèse, bureau 309
Montréal (Québec) H2Y 1E6
Tél. : (514) 876-0166 / Téléc. : (514) 876-0162
Courriel : femmes@ffq.qc.ca
Site Web : http://www.ffq.qc.ca/marchequebec/index.html

Projet de coopération France-Québec en économie sociale et solidaire
Université du Québec à Montréal
C. P. 8888, succ. Centre-ville
Montréal (Québec) H3C 3P8
Tél. : (514) 987-3000, poste 1670 / Téléc. : (514) 987-6913
Courriel : aubry.francois@uquam.ca

Société de coopération pour le développement international (SOCODEVI)
1245, chemin Sainte-Foy, bureau 2300
Québec (Québec) G1S 4P2
Tél. : (418) 683-7225 / Téléc. : (418) 683-5229
Courriel : info@socodevi.org
Site Web : http://www.socodevi.org

Les associations québécoises de coopération internationale

Association québécoise des organismes de coopération internationale (AQOCI)
180, rue Sainte-Catherine Est, bureau 510
Montréal (Québec) H2X 1K9
Tél : (514) 871-1086 / Téléc : (514) 871-9866
Courriel : aqoci@aqoci.qc.ca
Site Web : http://www.aqoci.ca.qc

Abri international, bureau du Québec
5185, boulevard Saint-Laurent
Montréal (Québec) H2T 1R9
Tél. : (514) 270-8488 / Téléc. : (514) 270-6728
Courriel : abri@vl.videotron.ca
Site Web : www.rooftops.ca

Aide médicale internationale à l'enfance (L'AMIE)
1001, route de l'Église, bureau 207
Sainte-Foy (Québec) G1V 3V7
Tél. : (418) 653-2409 / Téléc. : (418) 653-3262
Courriel : amie.quebec@globetrotter.net
Site Web : www.amie.ca

Aide médicale pour la Palestine (AMP)
5722, rue Saint-André
Montréal (Québec) H2S 2K1
Tél. : (514) 843-7875 / Téléc. : (514) 843-3061
Courriel : mapcan@cam.org
Site Web : www.ampcan.org

Alliance internationale Corcovado
C. P. 06
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 5C1
Tél. : (819) 762-1773 / Téléc. : (819) 762-1774
Courriel : gauthierr@cablevision.qc.ca

Alternatives
Réseau d'action et de communication
pour le développement international
3720, avenue du Parc, bureau 300
Montréal (Québec) H2X 2J1
Tél. : (514) 982-6606 / Téléc. : (514) 982-6122
Courriel : alternatives@alternatives-action.org
Site Web : www.alternatives-action.org

Association mondiale des radiodiffuseurs communautaires (AMARC)
666, rue Sherbrooke Ouest, bureau 400
Montréal (Québec) H3A 1E7
Tél. : (514) 982-0351 / Téléc. : (514) 849-7129
Courriel : amarc@amarc.org
Site Web : www.amarc.org

Association québécoise pour l'avancement des Nations Unies (AQANU)
1259, rue Berri, bureau 510
Montréal (Québec) H2L 4C7
Tél. : (514) 382-7922 / Téléc. : (514) 382-3474
Courriel : ernest@login.net

Carrefour canadien international
2000, boulevard Saint-Joseph Est
Montréal (Québec) H2H 1E4
Tél. : (514) 528-5363 / Téléc. : (514) 528-5367
Courriels : cci_qc@cam.org (bureau du Québec)
info@cciorg.ca (bureau national)
Sites Web : www.cciorg.ca/quebec/ (bureau du Québec)
www.cciorg.ca (bureau national)

Carrefour de solidarité internationale (CSI-S)
165, rue Moore
Sherbrooke (Québec) J1H 1B8
Tél. : (819) 566-8595 / Téléc. : (819) 566-8076
Courriel : info@csisher.com
Site Web : www.csisher.com

Carrefour Tiers-Monde
365, boulevard Charest Est
Québec (Québec) G1K 3H3
Tél. : (418) 647-5853 / Téléc. : (418) 647-5856
Courriel : info@carrefour-tiers-monde.org
Site Web : http://www.carrefour-tiers-monde.org

Centre canadien d'étude et de coopération internationale (CECI)
Siège social
180, rue Sainte-Catherine Est
Montréal (Québec) H2X 1K9
Tél. : (514) 875-9911 / Téléc. : (514) 875-6469
Courriel : info@ceci.ca
Site Web : www.ceci.ca

Centre de solidarité internationale (Saguenay–Lac-Saint-Jean)
425, rue Sacré-Cœur Ouest, C. P. 278
Alma (Québec) G8B 5V8
Tél. : (418) 668-5211 / Téléc. : (418) 668-5638
Courriel : centreso@digicom.qc.ca
Site Web : www.centreso.saglac.org

Centre international de solidarité ouvrière (CISO)
9405, rue Sherbrooke Est, bureau 128
Montréal (Québec) H1L 6P3
Tél. : (514) 356-8888 / Téléc. : (514) 356-0475
Courriel : ciso@cam.org
Site Web : www.cam.org/~ciso

Centre missionnaire oblat
8844, rue Notre-Dame Est
Montréal (Québec) H1L 3M4
Tél. : (514) 351-9310 / Téléc. : (514) 351-1314
Courriel : cmo@cam.org
Sites Web associés : www.omiobcom.org ou www.oblats.qc.ca

CLUB 2/3
1259, rue Berri, bureau 510
Montréal (Québec) H2L 4C7
Tél. : (514) 382-7922 / Téléc. : (514) 382-3474
Courriel : club@2tiers.org
Site Web : www.2tiers.org

Collaboration santé internationale (CSI)
1001, chemin de la Canardière
Québec (Québec) G1J 5G5
Tél. : (418) 522-6065 / Téléc. : (418) 522-5530
Courriel : csi@quebec.org

Comité chrétien pour les droits humains en Amérique latine
25, rue Jarry Ouest
Montréal (Québec) H2P 1S6
Tél. : (514) 387-2541 / Téléc. : (514) 387-5550
Courriel : ccdhal@point-net.com
Site Web : membres.point-net.com/~ccdhal/index.htm

Comité de solidarité Tiers-Monde de Trois-Rivières
942, rue Sainte-Geneviève
Trois-Rivières (Québec) G9A 3X6
Tél. : (819) 373-2598 / Téléc. : (819) 373-7892
Courriel : solitier@tr.cgocable.ca
Site Web : www.cstm.qc.ca

Comité pour la justice sociale / Social Justice Committee
1857, boulevard De Maisonneuve Ouest
Montréal (Québec) H3H 1J9
Tél. : (514) 933-6797 / Téléc. : (514) 933-9517
Courriel : sjc@web.net
Site Web : www.s-j-c.net

Comité régional d'éducation pour le développement international de Lanaudière (CREDIL)
200, rue De Salaberry
Joliette (Québec) J6E 4G1
Tél. : (450) 756-0011 / Téléc. : (450) 759-8749
Courriel : credil@videotron.ca
Site Web : www.credil.qc.ca

CUSO-Québec
1657, boulevard Saint-Joseph Est
Montréal (Québec) H2J 1N1
Tél. : (514) 528-8465 / Téléc. : (514) 528-1750
Courriel : cuso.quebec@cuso.ca
Site Web : www.cuso.org

Cyclo Nord-Sud
C. P. 1242, succ. Place du Parc
Montréal (Québec) H2X 4A7
Tél. : (514) 843-0077 / Téléc. : (514) 270-9190
Courriel : info@cyclonordsud.org
Site Web : www.cyclonordsud.org

Développement et Paix
(Organisation catholique canadienne pour le développement et la paix)
5633, rue Sherbrooke Est
Montréal (Québec) H1N 1A3
Tél. : (514) 257-8711 ou 1 888 234-8533 (sans frais) / Téléc. : (514) 257-8497
Courriel : info@devp.org
Site Web : www.devp.org

Entraide missionnaire
15, rue de Castelnau Ouest
Montréal (Québec) H2R 2W3
Tél. : (514) 270-6089 / Téléc. : (514) 270-6156
Courriel : emi@web.net
Site Web : http : //www.web.net/~emi

Entraide universitaire mondiale du Canada (EUMC)
1404, rue Scott
C. P. 3000, succ. C
Ottawa (Ontario) K1Y 4M8
Tél. : (613) 798-7477 / Téléc. : (613) 798-0990
Courriel : wusc@wusc.ca
Site Web : www.wusc.ca/eumc.html

Équiterre
2177, rue Masson, bureau 317
Montréal (Québec) H2H 1B1
Tél. : (514) 522-2000 / Téléc. : (514) 522-1227
Courriel : info@equiterre.qc.ca
Site Web : www.equiterre.qc.ca

Espace Avenir
5728, rue Hadley
Montréal (Québec) H4E 3N2
Tél. : (514) 362-0869 / Téléc. : (514) 362-9785
Courriel : espaceavenir@hotmail.com
Site Web : www.go.to/esavenir

Espoir Tiers-Monde
2301, rue Saint-Jacques, bureau 111
Montréal (Québec) H3J 1H6
Tél. : (514) 526-9310 ou (514) 932-7021 / Téléc. : (514) 932-2517
Courriel : espoir_tiers_monde@videotron.ca

Fondation canadienne des droits de la personne /
Canadian Human Rights Foundation
1425, boul. René-Lévesque Ouest, bureau 407
Montréal (Québec) H3G 1T7
Tél. : (514) 954-0382 / Téléc. : (514) 954-0659
Courriel : chrf@chrf.ca
Site Web : www.chrf.ca

Fondation Gaudium et Spes
911, avenue Bégin, B-4
Québec (Québec) G1S 3J3
Tél. : (418) 681-2370 / Téléc. : (418) 681-6374
Courriel : gaudium.spes@sympatico.ca
Site Web : www.fondationgaudiumetspes.org

Fondation internationale des cultures à partager
555, boul. de l'Université, bureau P4-6380
Chicoutimi (Québec) G7H 2B1
Tél. : (418) 545-5011, poste 3842 ou (418) 545-3133
Téléc. : (418) 545-5012
Courriel : fqicap@uqac.uquebec.ca

Fondation Paul Gérin-Lajoie (FPGL)
465, rue Saint-Jean, bureau 900
Montréal (Québec) H2Y 2R6
Tél. : (514) 288-3888 ou 1 800 ENFANTS
Téléc. : (514) 288-4880
Courriel : fpgl@fondationpgl.ca
Site Web : www.fondationpgl.ca

Inter Pares
58, rue Arthur
Ottawa (Ontario) K1R 7B9
Tél. : (613) 563-4801 / Téléc. : (613) 594-4704

Jeunesse Canada Monde (JCM)
(Bureau régional du Québec)
2330, rue Notre-Dame Ouest, 4e étage
Montréal (Québec) H3J 1N4
Tél. : (514) 931-3933 / Téléc. : (514) 935-4580
Courriel : que@cwy-jcm.org
Site Web : www.cwy-jcm.org

Jeunesse du Monde
20, rue Richelieu
Québec (Québec) G1R 1L2
Tél. : (418) 694-1222 / Téléc. : (418) 694-1227
Courriel : jeune@jeunessedumonde.qc.ca
Site Web : www.jeunessedumonde.qc.ca

Ligue des droits et libertés
65, rue De Castelnau Ouest, bureau 301
Montréal (Québec) H2R 2W3
Tél. : (514) 849-7717 / Téléc. : (514) 849-6717
Courriel : ldl@videotron.net

Médecine de l'espoir internationale
109, rue Wright
Hull (Québec) J8Z 2G7
Tél. : (819) 776-4921 / Téléc. : (819) 776-9832
Courriel : mei@ncf.ca
Site Web : www.ncf.ca/mei

Médecins du Monde
338, rue Sherbrooke Est
Montréal (Québec) H2X 1E6
Tél. : (514) 281-8998 / Téléc. : (514) 281-3011
Courriel : info@medecinsdumonde.ca
Site Web : www.medecinsdumonde.ca

Médecins Sans Frontières
342, rue Sherbrooke Est, bureau 2
Montréal (Québec) H2X 1E4
Tél. : (514) 845-5621 / Téléc. : (514) 845-3707
Courriel : msfqc@msf.ca
Site Web : www.msf.ca

Mir, partenariats et développement international
2350, avenue du Colisée, édifice A, bureau 07
Québec (Québec) G1L 5A1
Tél. : (418) 522-1647 / Téléc. : (418) 522-8653
Courriel : mir@mirdev.org
Site Web : www.mirdev.org

Nous tous un soleil
7378, rue Lajeunesse, bureau 315
Montréal (Québec) H2R 2H8
Tél. : (514) 279-1366 / Téléc. : (514) 279-8876
Courriel : info@noustousunsoleil.qc.ca
Site Web : www.noustousunsoleil.qc.ca

Œuvres internationales du Cardinal Léger
130, avenue de l'Épée
Outremont (Québec) H2V 3T2
Tél. : (514) 495-2409 / Téléc. : (514) 495-2059
Courriel : fondation.leger@leger.org

Oxfam-Québec
2330, rue Notre-Dame Ouest, bureau 200
Montréal (Québec) H3J 2Y2
Tél. : (514) 937-1614 / Téléc. : (514) 937-9452
Courriel : info@oxfam.qc.ca
Site Web : www.oxfam.qc.ca

Plan Nagua
2350, ave du Colisée, édifice A, bureau 06
Québec (Québec) G1L 5A1
Tél. : (418) 521-2250 / Téléc. : (418) 521-2102
Courriel : info@plannagua.org
Site Web : www.plannagua.org

Projet Accompagnement Québec-Guatemala
660, rue Villeray, bureau 2.115
Montréal (Québec) H2R 1J1
Tél. : (514) 495-3131 / Téléc. : (514) 495-7965
Courriel : paqg@supernet.ca

Regroupement des missionnaires laïques
180, rue Sainte-Catherine Est, 4e étage
Montréal (Québec) H2X 1K9
Tél. : (514) 875-9911, poste 296 / Téléc. : (514) 875-6469
Courriel : rml@cam.org

Regroupement des organismes canado-haïtiens pour le développement (ROCAHD)
7400, boulevard Saint-Laurent, bureau 411
Montréal (Québec) H2R 2Y1
Tél. : (514) 271-2075 / Téléc. : (514) 271-1232
Courriel : rocahd@sympatico.ca
Site Web : www.sympatico.ca/rocahd

Service d'assistance canadienne aux organismes (SACO)
615, boul. René-Lévesque Ouest, bureau 750
Montréal (Québec) H3B 1P5
Tél. : (514) 875-SACO (7226) ou 1 800 561-0687 (sans frais)
Téléc. : (514) 875-6928
Courriel : quebec@saco-ceso.com
Site Web : www.saco-ceso.com

Solidarité Laurentides Amérique centrale (SLAM)
1210, chemin Saint-Camille
Bellefeuille (Québec) J0R 1A0
Tél. : (450) 530-3244 / Téléc. : (450) 436-1756
Courriel : slam@sympatico.ca

Solidarité Nord-Sud des Bois-Francs
59, rue Monfette, bureau 106
Victoriaville (Québec) G6P 1J8
Tél. : (819) 758-9928 / Téléc. : (819) 758-8270
Courriel : snsbf@cdcbf.qc.ca
Site Web : www.cdcbf.qc.ca/snsbf

SUCO (Solidarité-Union-Coopération)
1453, rue Beaubien Est, bureau 210
Montréal (Québec) H2G 3C6
Tél. : (514) 272-3019 / Téléc. : (514) 272-3097
Courriel : montreal@suco.org
Site Web : www.suco.org

Terre sans frontières
399, rue des Conseillers, bureau 23
La Prairie (Québec) J5R 4H6
Tél. : (450) 659-7717 / Téléc. : (450) 659-2276
Courriel : tsf@terresansfrontieres.ca
Site Web : www.terresansfrontieres.ca

Vues d'Afrique
67, rue Sainte-Catherine Ouest, 5e étage
Montréal (Québec) H2X 1Z7
Tél. : (514) 284-3322 / Téléc. : (514) 845-0631
Courriel : info@vuesdafrique.org
Site Web : www.vuesdafrique.org

YMCA de Montréal
(Programmes internationaux)
1435, rue Drummond
Montréal (Québec) H3G 1W4
Tél. : (514) 849-8393, poste 264 / Téléc. : (514) 849-5863
Courriels : sheila.laursen@ymcamontreal.qc.ca
caterina.milani@ymcamontreal.qc.ca

LES AUTEURS ET COLLABORATEURS

AUTEURS

Louis Favreau est docteur en sociologie. Organisateur communautaire pendant plus de vingt ans, engagé dans diverses organisations de solidarité internationale depuis trente ans, il est, depuis quinze ans, professeur en travail social à l'Université du Québec à Hull. Il est spécialisé dans le champ des mouvements sociaux, du développement local et de l'économie sociale. Chercheur au CRISES, coordonnateur du volet *Innovations et Territoires* du CRISES après avoir été responsable du volet *Économie sociale*, il a été rédacteur à la la revue *Économie et Solidarités* (1990-2000). Il est aujourd'hui titulaire de la Chaire de recherche du Canada en développement des collectivités (CRDC) de l'UQAH.

Lucie Fréchette est docteure en psychologie. Engagée depuis quinze ans dans diverses organisations de solidarité internationale, elle est professeure au Département de travail social de l'Université du Québec à Hull. Elle est spécialisée en psychologie communautaire. Elle a été rédactrice à la revue *Nouvelles pratiques sociales* pendant dix ans et est coordonnatrice du Centre d'études et de recherche en intervention sociale (CÉRIS) de l'UQAH.

Collaborateurs

Yao Assogba est Togolais d'origine. Docteur en sociologie, il est professeur au Département de travail social de l'Université du Québec à Hull. Il est spécialisé en développement communautaire (auto-emploi, insertion). Chercheur à la CRDC et au CÉRIS, il est également l'auteur de plusieurs ouvrages et articles sur le Québec et l'Afrique.

Manon Boulianne. Docteure en anthropologie, professeure au Département d'anthropologie de l'Université Laval, membre du CRISES et membre associée de la CRDC où elle a collaboré à deux recherches, une sur le développement local en Amérique latine (Villa el Salvador au Pérou) et une autre sur les ONGD (Plan Nagua).

Solange van Kemenade, docteure en sociologie, chargée de cours à l'UQAH. Elle est membre associée de la CRDC où elle a étudié les ONGD (Développement et Paix) et le développement local en Amérique latine (Villa el Salvador).

Daniel Tremblay, docteur en sciences politiques, professeur de sciences sociales à l'UQAH. Il est corédacteur en chef de la revue *Économie et Solidarités* et chercheur à la CRDC et au CÉRIS.

Préfaciers

René Lachapelle, organisateur communauteur au CLSC du Havre, dirigeant syndical à la CSN pendant de nombreuses années et actif dans plusieurs organisations de solidarité internationale, chargé de cours en travail social (UQAH et Université de Sherbrooke). Il est secrétaire exécutif du Groupe d'économie solidaire du Québec (GESQ), a présidé le Comité de programme de la deuxième rencontre internationale d'économie sociale et solidaire tenue en octobre 2001 à Québec et est présentement président du RQIIAC.

Gérald Larose, professeur en travail social à l'UQAM, président de la Confédération des syndicats nationaux (CSN) de 1984 à 1999. Il est président du Groupe d'économie solidaire du Québec (GESQ) et a présidé la deuxième rencontre internationale d'économie sociale et solidaire tenue en octobre 2001 à Québec. Membre du CRISES, il est également chercheur associé à la CRDC.

TABLE DES MATIÈRES

Préface de René Lachapelle et Gérald Larose VII

Remerciements IX

Liste des sigles XIII

AVANT-PROPOS
La mondialisation néolibérale n'est pas la seule possible XVII

CHAPITRE I
L'économie sociale : aperçu historique et théorique dans une perspective Nord-Sud 1

1. Un retour sur l'histoire des pratiques au Nord et au Sud 2
2. Les pratiques contemporaines: la fin de l'éclipse 7
3. La nouvelle économie sociale dans les pays du Nord 10
4. Une conceptualisation de l'économie sociale à partir de l'expérience des pays du Nord 12
5. La nouvelle économie sociale dans les pays du Sud 15
6. Deux approches des organisations économiques populaires du Nord et du Sud 17

CHAPITRE II
Organisations économiques populaires et développement 23

1. De la décolonisation à la mondialisation néolibérale : quel développement ? 24
   1.1. Le modèle libéral de développement pour le Sud 25
   1.2. Le modèle « dépendantiste » de développement des pays du Sud 27

2. La transformation de la notion de développement aujourd'hui 29
2.1. Les économistes hétérodoxes des années 1970-1980 29
2.2. Les nouveaux hétérodoxes et le développement 32
2.3. Les organisations économiques populaires au Sud et le développement 33
3. Le premier développement : chaînon manquant 35
4. L'économie sociale, premier et second développement 37
4.1. Premier développement et économie sociale 37
4.2. Les initiatives de l'économie populaire, sociale et solidaire : à l'intersection du premier et du second développement 38
5. L'économie sociale et solidaire, mondialisation et développement . 39

CHAPITRE III
Mondialisation : tendances et contre-tendances au Nord et au Sud 41
1. Le nouveau souffle de la mondialisation : les trois clés 42
2. Les mutations en cours 44
2.1. Les séquelles sociales et politiques de la mondialisation néolibérale 44
2.2. La financiarisation de l'économie et l'affaiblissement des États ... 45
2.3. La montée de l'exclusion et de la précarité au Nord et au Sud ... 48
2.4. La planétarisation de la crise écologique 52
3. Les classes sociales et les mouvements sociaux aujourd'hui 54
3.1. Au Nord 54
3.2. Au Sud 56
4. L'économie sociale au Nord et au Sud et le modèle de développement 58
4.1. Le projet 58
4.2. Les institutions 59
4.3. Les organisations 59
4.4. Les scénarios de développement 62

CHAPITRE IV
Conjoncture internationale, société civile et développement solidaire : les nouvelles coordonnées 67
1. L'internationalisation des réseaux d'économie sociale et solidaire .. 68
2. L'espoir d'une société civile est-il fondé ? 70
2.1. La capacité d'initiative de la société civile au plan international 71
2.2. Par-delà la diversité, des repères communs aux réseaux de la société civile au plan international 73

3. Les mouvements sociaux, l'économie sociale et la solidarité internationale : quels alliés ? 77
3.1. Les institutions et les programmes de développement du système de l'ONU 78
3.2. La nécessité d'une réforme 82
4. Conflit et coopération autour d'enjeux internationaux 83
5. Les grands acteurs de la scène politico-économique mondiale 85
5.1. Banque mondiale, FMI et OMC 87
5.2. Des institutions contestées 89
5.3. Le FMI et la contestation des PAS 89
5.4. La Banque mondiale : des stratégies contestées de lutte contre la pauvreté 90
5.5. L'OMC et le débat sur la régulation du commerce international 91
6. Les revendications de la société civile internationale et la relance de l'ONU 92
Conclusion 93

CHAPITRE V
Économie sociale et développement local : des pratiques innovatrices au Sud 95
1. Économie sociale et solidaire 96
2. Économies informelle et populaire : creuset d'une économie sociale ? 97
3. Gouvernance locale et capital social 102
4. Coordination, solidarité et concertation 104
5. Le développement local en Amérique latine 106
5.1. Villa el Salvador : un bidonville péruvien qui s'organise 107
5.2. La municipalité brésilienne de Porto Alegre et son budget participatif 114
5.3. Fortaleza, la relance d'une collectivité par le logement populaire 115
5.4. Quelques caractéristiques 117
6. L'économie sociale et solidaire en Amérique latine : cuisines collectives et mouvement des femmes 121
6.1. Le contexte d'émergence 123
6.2. Le fonctionnement des cuisines collectives et leur vie associative 125
6.3. De la subsistance à l'entreprise d'économie solidaire 127
6.4. Une initiative aux retombées multiples 128
6.5. Une initiative qui a débordé ses propres frontières 132

7. L'économie sociale et le développement local
en Afrique de l'Ouest 133
7.1. L'expérience des groupements villageois 133
7.2. L'économie sociale et solidaire plus institutionnalisée 136
7.3. Les jeunes et les femmes 138
7.4. Mouvements associatifs de la diaspora 142

CHAPITRE VI
L'économie sociale québécoise engagée
dans la solidarité internationale 145

1. Économie sociale, ONG et coopération Nord-Sud 146
2. La coopération Nord-Sud : des distinctions préalables 148
3. Des expériences innovatrices d'économie sociale 154
3.1. Plan Nagua, ONG de la région de Québec :
trente ans de coopération avec la République dominicaine ... 154
3.2. Développement et Paix : trente ans de coopération
avec les pays du Sud 163
3.3. Équiterre et le commerce équitable :
une OCI québécoise engagée dans le commerce équitable ... 172
3.4. La Société de coopération pour le développement international
(SOCODEVI) et le développement de coopératives
en Afrique et en Amérique latine 175
3.5. SUCO au Mali ou les petites routes de la démocratie 177
3.6. L'UPA Développement international 178
3.7. Le jumelage de deux municipalités : Buckingham au Québec
et de Nioro du Rip au Sénégal 179
3.8. Cirque du Monde 180
3.9. Association mondiale des radiodiffuseurs communautaires
(AMARC) à Montréal 181
3.10. Alternatives 182
3.11. Le « Frigovert » de Greenpeace Europe au Québec 183
3.12. Développement international Desjardins :
le soutien au développement de réseaux d'épargne
et de crédit dans le Sud 184
4. Économie sociale et solidarité internationale :
l'économie sociale, un concept fédérateur 184
5. La coopération au développement :
les nouveaux partenariats Nord-Sud 186
5.1. Miser sur de nouveaux acteurs 187
6. Le financement international du développement local
et de l'économie sociale et solidaire 189

7. Peser sur les politiques publiques et miser sur les organisations sociales internationales 189
7.1. L'économie sociale québécoise, une composante de l'« autre mondialisation » ? 193

CONCLUSION
De l'économie sociale, du développement et de la mondialisation équitable 197

1. Problèmes sociaux, lutte contre la pauvreté et travail dans la société d'aujourd'hui : le droit au premier développement ... 197
2. L'économie sociale et solidaire, le développemet local et la démocratisation du développement 200
3. L'économie sociale et solidaire, le développement local et la solidarité internationale 201

Bibliographie 203

ANNEXE
Résister et construire (document final de la Deuxième rencontre internationale sur la globalisation de la solidarité) 225

Adresses utiles 235

Les auteurs et collaborateurs 245

Liste des tableaux 252

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1.1
Les trois grandes familles de l'économie sociale 21

Tableau 5.1
Structure de l'économie populaire et de l'économie informelle 100

Tableau 6.1
Typologie des interventions dans la coopération Nord-Sud 149

Tableau 6.2
Coopération internationale Nord-Sud (1950-2000) 152

Tableau 6.3
Investissements de Développement et Paix
selon les régions ($ CAN) 169

Tableau 6.4
Investissements de Développement et Paix
selon le domaine d'activité (%) 170

SITES INTERNET DE LA CHAIRE DE RECHERCHE DU CANADA EN DÉVELOPPEMENT DES COLLECTIVITÉS (CRDC)

Site de recherche de la Chaire de recherche en développement des collectivités (en collaboration avec le CÉRIS)

Ce site est un portail de recherche au service des chercheurs, des étudiants et des intervenants dans les domaines de l'économie sociale, de l'organisation communautaire et du développement local et régional. On y retrouve des informations sur les activités de la CRDC, ses membres, ses projets de recherche, ses publications, ses colloques et séminaires, etc. Sous la coordination de Louis Favreau, la CRDC est située à l'Université du Québec en Outaouais. Elle est composée d'une équipe multidisciplinaire de chercheurs de l'UQAH, d'autres universités, d'assistants et professionnels de recherche. Elle organise son travail autour de quatre grands thèmes : 1) le développement local et régional ; 2) l'organisation communautaire ; 3) la nouvelle économie sociale et ; 4) les politiques publiques.

http://www.uqah.uquebec.ca/crdc-geris/

Site international sur la Globalisation de la Solidarité : l'économie sociale et solidaire dans une perspective Nord-Sud

Ce portail constitue le lieu virtuel réservé aux rencontres internationales sur la Globalisation de la solidarité. Il s'adresse aux militants, dirigeants et chercheurs engagés dans la solidarité internationale. Il favorise la diffusion de l'information et assure la liaison entre les réseaux d'économie sociale et solidaire (Québec, Amérique latine, Afrique, Europe…) entre les rencontres. On y retrouve entre autres des informations sur les expériences novatrices d'économie solidaire et de développement local, sur les organisations participantes, sur la conjoncture internationale et sur les orientations de ces rencontres et réseaux (la déclaration finale et le document final d'octobre 2001 ainsi que des précisions sur les rencontres à venir, notamment celle qui se tiendra à Dakar au Sénégal en 2005).

http://www.uqah.uquebec.ca/ries2001

Observatoire en économie sociale

L'Observatoire en économie sociale de la CRDC constitue un lieu virtuel dans lequel les acteurs sociaux impliqués de près ou de loin dans les activités liées à l'économie sociale pourront s'alimenter, s'informer et échanger sur l'évolution de ce pôle de développement économique au plan régional, au niveau national et au plan international. Son rôle est de faire connaître l'avancement de la recherche, les innovations, les nouvelles publications, les expériences novatrices et les événements en cours et à venir dans les divers secteurs de l'économie sociale. Il est né d'un partenariat entre la CRDC et le Conseil régional de développement de l'Outaouais (CRDO) et est situé au Pavillon Alexandre-Taché de l'Université du Québec en Outaouais.

http://www.uqah.uquebec.ca/observer/

LA CHAIRE DE RECHERCHE DU CANADA EN DÉVELOPPEMENT DES COLLECTIVITÉS DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À HULL

Origine, objectifs et activités

La Chaire de recherche en développement des collectivités (CRDC) a démarré ses activités en 1995. Elle a été reconnue comme Chaire de recherche du Canada en 2002. Son titulaire est le professeur Louis Favreau, sociologue. Elle a comme finalité de contribuer à l'avancement de la théorie et des pratiques de développement des collectivités (développement local et régional, organisation communautaire, nouvelle économie sociale et politiques publiques) à partir d'un ensemble d'activités: de recherche ; de formation et de conception de matériel pédagogique ; de diffusion des connaissances ; de services à la communauté.

Son équipe de chercheurs

La CRDC est composée d'une équipe multidisciplinaire (sociologie, science politique, géographie, histoire, travail social, relations industrielles…) comptant une dizaine de chercheurs de l'UQAH. Louis Favreau assure la direction de cette équipe. Outre les chercheurs de l'UQAH, on compte également des chercheurs d'autres universités du Québec et d'ailleurs dans le monde (Europe, Afrique et Amérique latine). De plus, une dizaine d'étudiants de deuxième et troisième cycle y sont associés comme professionnels ou assistants de recherche.

La spécificité de la Chaire de recherche

Les travaux de recherche de la Chaire se font à l'échelle du Québec, du Canada et des Amériques de même qu'à l'échelle internationale dans une perspective Nord-Sud. Ils portent sur la place qu'occupent le territoire et les collectivités locales dans le développement économique et social, particulièrement sur le registre des pratiques innovantes de création de richesses (en économie sociale, en organisation communautaire, en développement local et en développement régional) et sur celui des nouvelles politiques publiques de développement.

La CRDC organise son programme de travail autour des quatre chantiers suivants :

1) **Le développement local et régional :** les systèmes locaux de production, les gouvernances territoriales, les économies locales, l'apport des TPE, la diversification socioéconomique régionale, etc.
2) **L'organisation communautaire :** les associations de défense de droits au sein des collectivités locales, la capacité des services collectifs de proximité à satisfaire de nouveaux besoins, les difficultés et les conditions d'une participation citoyenne locale…
3) **La nouvelle économie sociale :** les entreprises et services de cette économie sociale dans des secteurs comme la petite enfance, la récupération et le recyclage, la gestion intégrée des forêts, l'écotourisme… ; les conditions d'émergence de ces initiatives ; la dynamique au sein de ces entreprises sociales ; les conditions de leur développement et de leur expansion…
4) **Les politiques publiques :** en matière de développement local et régional, d'économie sociale, d'action communautaire…

La revue *Économie et Solidarités*

Depuis 1998, la CRDC abrite la revue *Économie et Solidarités* dans le cadre d'un protocole d'entente entre l'Université du Québec et le CIRIEC Canada

Pour de plus amples informations

consultez notre site Internet à l'adresse suivante :

http://www.uqah.uquebec.ca/crdc-géris/

ou veuillez vous adresser à :

Chaire de recherche du Canada en développement des collectivités (CRDC)
a/s Joanie Rollin, adjointe à la coordination
Université du Québec à Hull, case postale 1250, succursale B, Hull (Québec) J8X 3X7
Téléphone : (819) 595-3900, poste 2291 • Télécopieur : (819) 595-2384.

CÉRIS
Centre d'étude et de recherche en intervention sociale

Université du Québec à Hull
283, boul. Alexandre-Taché, C.P. 1250, succ. B
Hull (Québec) J8X 3X7
Tél. : (819) 595-3900, poste 2291
Téléc. : (819) 595-2227 ou 595-2384
geris@uqah.uquebec.ca

Les recherches du CÉRIS se situent dans le champ du développement social et dans le champ enfance, famille, communauté dans la perspective de la prévention sociale. Il compte une dizaine de chercheurs de diverses disciplines (sociologie, travail social, éducation, psychologie communautaire et sciences sociales) et leurs assistants de même que des chercheurs invités du Québec et d'ailleurs dans le monde. Les travaux en cours au CÉRIS traitent de divers sujets dont la prévention sociale, l'insertion socioprofessionnelle, le développement social local et régional, les jeunes et l'espace, la pauvreté, les dépendances, l'intervention auprès des familles, le travail social communautaire, le loisir communautaire. Le CÉRIS offre de plus des séminaires et colloques et publie des cahiers scientifiques.

Publications récentes du CÉRIS

N°	Titre			
GR.17	**La migration des jeunes Québécois d'une région à l'autre. Éléments de construction identitaire** *Camil Girard, Lucie Fréchette et Stéphanie Garneau*	(2002)	30 pages	**3,25 $**
GR.15	**Les camaraderies. Une intervention intégrée faisant la promotion des conduites pacifiques et de bien-être d'enfants du primaire** *Jean-Marc Meunier*	(2001)	27 pages	**3,50 $**
GR.14	**Représentation du phénomène des dépendances chez les intervenants sociaux** *Amnon J. Suissa et Aude Bélanger*	(2000)	29 pages	**3,00 $**
GR.13	**Le renouvellement des politiques sociales au Québec : le cas de la « réforme de la sécurité du revenu »** *Daniel Tremblay*	(2000)	24 pages	**3,00 $**
GR.10	**À quoi sert le travail social ? Vers une redéfinition et un redéploiement** *Louis Favreau*	(2000)	24 pages	**3,00 $**
GR.9	**La mort au seuil de la vie : Le deuil en période périnatale** *Lucie Fréchette*	(1999)	20 pages	**3,00 $**
GR.7	**Trajectoires et dynamiques de la sociologie générale d'Afrique noire de langue française** *Yao Assogba*	(1998)	28 pages	**2,75 $**

Pour consulter la liste complète de nos publications, rendez-vous à la rubrique « Publications » sur notre site Internet (www.uqah.uquebec.ca/crdc-geris**) ou communiquez avec le secrétariat du CÉRIS.**

NOUVEAUX PROGRAMMES D'ÉTUDES À L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN OUTAOUAIS

Maîtrise en développement régional

Cette maîtrise, offerte en collaboration avec l'Université du Québec à Rimouski, est un programme interdisciplinaire en développement régional mettant à contribution plusieurs domaines des sciences sociales et humaines. Cette formation couvre les dimensions économiques, politiques, sociales, de même que culturelles, historiques et géographiques liées au développement des régions, et cela tant dans les pays industrialisés que ceux en développement. Cependant, une attention est accordée aux réalités du développement des régions du Québec.

Ce programme vise donc à habiliter les étudiantes et étudiants à l'analyse scientifique des diverses dimensions du développement régional et à dispenser les connaissances théoriques et pratiques nécessaires à la compréhension des problèmes liés à ce champ disciplinaire et à la résolution de ceux-ci. La formation de chercheur-intervenant en développement régional ainsi que des analystes capables de soutenir des processus de changement et de développement sera une préoccupation de ce programme. Programme donné en formule *semi-intensive* (2 à 3 jours, une fois par mois).

Responsable : Martin Robitaille, Ph. D. en sociologie,
Département de travail social et de sciences sociales
Tél. : (819) 595-3900, poste 2232
Courriel : martin_robitaille@uqah.uquebec.ca

Baccalauréat en sciences sociales (avec majeure et mineure)

La formation offerte à l'étudiant, dans le cadre de ce nouveau programme, lui permet d'acquérir des connaissances à caractère théorique et méthodologique dans la discipline de son choix tout en diversifiant le champ de ses compétences spécifiques par l'ajout d'une mineure. À travers les choix qu'il effectue, tant sur le plan de la majeure que de la mineure, il peut ajuster l'acquisition de ces connaissances et de ces compétences à ses propres besoins et projets, sans pour autant restreindre de manière étroite la gamme des possibilités que lui offriront le marché de l'emploi et les programmes de formation de cycles supérieurs.

- **Majeures :** science politique, sociologie.
- **Mineures :** sociologie (si la majeure est en science politique), science politique (si la majeure est en sociologie), communication publique, développement local et régional, développement international, histoire, politiques publiques du travail, technologies de l'information et des communications.

Cette formation lui offre également la possibilité de suivre des cours d'enrichissement dans une langue seconde (l'anglais ou l'espagnol) ainsi que l'opportunité d'effectuer un stage en milieu de travail (crédité mais non rémunéré). En plus des connaissances théoriques et méthodologiques, l'étudiant qui complète ce programme acquiert des compétences qui l'aident à comprendre, analyser et agir efficacement dans divers contextes professionnels et à divers niveaux d'activités (institutionnel, communautaire, public, privé, local, international, etc.).

Responsable : Daniel Tremblay
Secteur des sciences sociales et communication
Tél. : (819) 595-3900, poste 2503
ou sans frais au 1 800 567-1283, poste 2503
Courriel : Daniel.Tremblay@uqah.uquebec.ca

GROUPE D'ÉCONOMIE SOLIDAIRE DU QUÉBEC (GESQ)

71, rue de Ramezay, Sorel-Tracy
Québec J3P 3Z1
Tél : (450) 746-7921, poste 5224
Courriel : renelachapelle@sympatico.ca
Site Web : http://www.uqah.uquebec.ca/ries2001

Groupe organisateur de la 2e Rencontre internationale sur la globalisation de la solidarité, dont le thème était l'économie sociale et solidaire dans une perspective Nord-Sud, le Groupe d'économie solidaire du Québec (GESQ) est une association à but non lucratif qui réunit les responsables d'organisations et de réseaux québécois engagés dans le développement de l'économie sociale et solidaire au Québec et dans le monde (organisations syndicales, coopératives, communautaires, de femmes, de jeunes, etc.).

Dans le prolongement de la rencontre de Lima, organisée en 1997 par le *Grupo Red de Economía Solidaria del Perú* (plus de 225 participants venus de 30 pays), le GESQ a tenu en octobre 2001 à Québec une deuxième rencontre internationale. Sous la présidence de Gérald Larose, le GESQ a réuni cette fois-ci plus de 400 dirigeants d'organisations et d'entreprises d'économie sociale et solidaire (et une cinquantaine de chercheurs) provenant de 40 pays d'Afrique, d'Europe, d'Amérique du Nord, d'Amérique latine et d'Asie. La tenue d'une troisième rencontre internationale à Dakar, au Sénégal, en 2005 a été décidée lors de la rencontre de Québec.

La mission du Groupe d'économie solidaire du Québec

Promouvoir et appuyer le développement de réseaux entre les entreprises et organisations d'économie sociale et solidaire de divers pays.

Organiser des activités, événements et rencontres de tout ordre pour stimuler, à l'échelle internationale, le développement de l'économie sociale et solidaire et mettre en réseau les personnes et groupes intéressés.

Réaliser et publier des études, documents et autres ouvrages de nature à promouvoir la coopération internationale par l'économie sociale et solidaire

Pour plus d'information

Consulter le site WEB des Rencontres internationales produit conjointement par le Groupe d'économie solidaire du Québec (GESQ) et la Chaire de recherche du Canada en développement des collectivités (CRDC) de l'Université du Québec en Outaouais (UQO)

http://www.uqah.uqebec.ca/ries2001/

Pour communiquer avec les responsables des rencontres internationales

Le Groupe d'économie solidaire du Québec

Gérald Larose, président du GESQ
larose.gerald@uqam.ca

Le Grupo Red de Economia Solidaria del Perú

Humberto Ortiz Roca, président du GRESP
hortizr@amauta.rcp.net.pe

Le Groupe organisateur de la 3e Rencontre internationale

Abdou Salam Fall, Institut fondamental d'Afrique noire (Dakar, Sénégal)
asfall@ucad.refer.sn

collection

PRATIQUES ET POLITIQUES SOCIALES ET ÉCONOMIQUES

Dirigée par
Louis Favreau,
Benoît Lévesque
et Yves Vaillancourt

Dans la mouvance des idées mises de l'avant par le Centre de recherche sur les innovations sociales (CRISES) de même que par les revues *Économie et Solidarités* et *Nouvelles pratiques sociales*, la collection PRATIQUES ET POLITIQUES SOCIALES ET ÉCONOMIQUES est centrée sur les initiatives innovatrices qui favorisent 1) la transformation du monde du travail et de l'emploi ; 2) la production de services collectifs pour améliorer conditions et qualité de vie dans les communautés ; 3) le développement durable des territoires. La collection veut également rendre compte des travaux sur les politiques publiques liées à ce type d'initiatives et sur la nécessaire conjugaison du social et de l'économique exigés par les mutations sociales en cours.

Dans cette collection sont principalement publiés des travaux qui contribuent à l'avancement des théories, des approches ou des méthodes d'intervention économique et sociale susceptibles de fournir des réponses nouvelles aux besoins de ce début de millénaire, de même que des textes de synthèse permettant de mieux comprendre et de mieux analyser le renouvellement des pratiques et des politiques publiques sur les trois axes ci-haut mentionnés. Elle encourage également la diffusion de travaux de recherche animés par des hypothèses qui stimulent la réflexion pour l'implantation de nouveaux modèles de développement économique et social.

Les principaux thèmes traités sont :

1 Le renouvellement des approches et des courants de pensée en matière d'intervention économique et sociale dans le champ des sciences sociales (sociologie, sciences politiques, géographie humaine, histoire, travail social, relations industrielles et sciences de la gestion…).

2 L'organisation des collectivités territoriales par le développement local et régional, le développement économique communautaire, l'économie sociale.

3 Le renouvellement du travail social par l'organisation communautaire, l'économie sociale, la prévention sociale, la promotion des réseaux et l'insertion sociale et socioprofessionnelle.

4 Le renouvellement des relations de travail dans les entreprises privées, publiques et d'économie sociale.

5 La reconfiguration des États, l'interface entre les politiques sociales et économiques et les initiatives issues des mouvements sociaux.

6 Les pratiques et politiques sociales et économiques dans une perspective comparative avec d'autres sociétés du Nord et du Sud.

7 Les caractéristiques et conditions d'émergence de nouveaux modèles de développement.

LES DIRECTEURS DE LA COLLECTION

Louis Favreau, Ph. D. en sociologie, professeur en travail social et en sciences sociales à l'Université du Québec en Outaouais (UQO). Spécialisé dans le champ des mouvements sociaux, du développement local et de l'économie sociale, il est titulaire de la Chaire de recherche du Canada en développement des collectivités. Il est chercheur au CRISES et a été rédacteur en chef de la revue *Économie et Solidarités.*

Benoît Lévesque, Ph. D. en sociologie, professeur de sociologie à l'Université du Québec à Montréal (UQAM). Spécialisé en sociologie économique, il est directeur du Centre de recherche sur les innovations sociales (CRISES) et codirecteur de l'Alliance Universités-Communautés (ARUC) en économie sociale. Il a également été rédacteur en chef de la revue *Économie et Solidarités.*

Yves Vaillancourt, Ph. D. en science politique, professeur en travail social à l'Université du Québec à Montréal. Ses champs d'expertise sont les politiques sociales et l'économie sociale liée à la reconfiguration du système de santé et de services sociaux (services aux personnes). Chercheur au CRISES, il est aussi directeur du Laboratoire de recherche sur les pratiques et les politiques sociales de l'UQAM (LAREPPS) et a été directeur de la revue *Nouvelles pratiques sociales.*

Pour l'évaluation de projets et/ou la participation à des ouvrages de la collection, la collection fait appel aux membres de deux comités, le comité d'orientation (Québec) et un comité international, lesquels sont composés de chercheurs dans le domaine.

LE COMITÉ D'ORIENTATION DE LA COLLECTION

Yao Assogba (UQO) · Guy Bellemare (UQO) · Marie Bouchard (UQAM) · Manon Boulianne (Université Laval) · Denis Bourque (UQO) · Jacques Boucher (UQO) Yvan Comeau (Université Laval) · Jean-Marc Fontan (UQAM) · Lucie Fréchette (UQO) · Denis Harrisson (UQO) · Juan-Luis Klein (UQAM) · Gérald Larose (UQAM) · Yvon Leclerc (Gouvernement du Québec) · Ginette Legault (UQAM) Paul Leduc-Browne (UQO) · Benoît Lévesque (UQAM) · Marie-Claire Malo (HEC) · Margie Mendell (Concordia) · Martin Robitaille (UQO) Carol Saucier (UQAR) · Daniel Tremblay (UQO).

LE COMITÉ INTERNATIONAL DE LA COLLECTION

Brett Fairbain (Université de Saskatchewan, Canada) · José-Luis Corragio (Université du General Sarmiento, Argentine) · Patrick Donovan (Université la Frontera, Chili) · Patrick Develtere (Université de Louvain, Belgique) · Abdou Salam Fall (Institut fondamental d'Afrique Noire, Sénégal) · Pascal Huguethot (IRES, France) · Carlos Laserna (Université de Cordoba, Argentine) · Jean-Louis Laville (LSCI, France).

© 2002 – Presses de l'Université du Québec

Édifice Le Delta I, 2875, boul. Laurier, bureau 450, Québec, Québec G1V 2M2 • Tél. : (418) 657-4399 – www.puq.ca

Tiré : *Mondialisation, économie sociale, développement local et solidarité internationale*, Louis Favreau et Lucie Fréchette, ISBN 2-7605-1089-1 • D1089N

Tous droits de reproduction, de traduction ou d'adaptation réservés